NOUS, LES MÈRES...[1]

DEUXIÈME PARTIE[2]

I

Je suis seule maintenant dans ma chambre, contiguë à celle des Martial, hôtel Beauvau. à Marseille, où hier, tout au matin, une dépêche de Nicole, — enfin! — m'avait appelée. Pomme-Rose, sagement, découpe les images d'un catalogue illustré; elle me demande :

— Est-ce que tu es montée sur un éléphant, toi?

Elle a un petit visage exquis, en pulpe de rose-thé, elle est pâlotte; le voyage...

Avec ses cheveux d'or clair, elle ressemble à Nicole et n'a rien de son père. Son babil est délicieux, elle a sa voix si fraîche!

— Non, mais sur un vrai éléphant, où il y a de l'or sur ses grandes dents?

Et je lui réponds, mais je suis ailleurs : sur le perron du Clos-des-Bois, écoutant s'éloigner le pas de Charles Raynal; je ressens encore l'impression d'épouvante qui déferlait en moi. Ainsi Nicole, ma triste chérie, avait inspiré et ressenti l'amour? Malheureuse, qui avait cru souffrir jusque-là et qui ne soupçonnait pas qu'elle commençait son véritable martyre!...

Ce Charles Raynal, je l'ai soudainement détesté, injuste envers son charme, rebelle à sa loyauté, calomniant sa dou-

(1) *Copyright by* Plon, Nourrit et Cie, 1913.
(2) Voyez la *Revue* du 1er décembre.

leur; je n'ai plus vu en lui que le séducteur qui m'avait volé mon enfant. Sentiment affreux, que je n'avais pas éprouvé quand elle avait épousé Martial ; car Martial représentait l'ordre, la discipline. Si je lui en voulais de me prendre Nicole, c'était sans nier l'évidence de ses droits ; la société entière l'investissait d'une responsabilité devant le but sacré de laquelle je m'effaçais : il était l'époux de ma fille, le père des enfans qu'elle aurait. Tandis qu'en l'autre, je voyais le désordre, l'anarchie, le complice des mauvais chemins, celui qui pouvait la perdre sans rémission, provoquer les pires catastrophes, duel, divorce, la mort ; que sais-je ?

Et c'était le fils, ou presque, d'un ancien ami, d'un homme à qui je n'avais jamais rien eu à reprocher, qui nous faisait tout ce mal ! Quelle nuit j'ai passée ! Je me soulevais dans mon lit pour supporter les battemens de mon cœur qui m'étouffait. La torture de ne pas être auprès de Nicole me devenait intolérable. Je m'accablais de reproches, d'avoir écouté Raymond et de n'être pas partie le soir même. Je me persuadais que ce Raynal était un imposteur, un aventurier. S'il m'avait effrontément menti, pour dépister mes soupçons et des recherches ? S'il avait été rejoindre Nicole, si à cette heure il l'enlevait avec Pomme-Rose ? L'amour est capable des pires crimes... Puis, son air de franchise et de bonté plaidaient pour lui.

J'ai ouvert mes volets, trompée par une lueur ; ce n'était pas le jour ; la nuit sereine amplifiait le paysage. La lune s'était levée et sa clarté bleuâtre baignait le jardin d'un crépuscule cendré ; par delà, je voyais la Seine couler à travers les mailles d'un filet d'argent, et la vaste plaine dans un voile de brume. Je me recouchai : à présent, la pitié seule me ballottait, j'invoquais des excuses à Nicole opprimée, battue même, avait-il dit, — quelle horreur ! — et je plaignais malgré moi ce Charles Raynal qui avait su violenter ma retraite et du même coup capter ma sympathie ; mais surtout, je plaignais Nicole, en me reprochant ma faiblesse. Toute ma vie probe surgissait devant moi pour me rendre incompréhensible un égarement, que je n'avais jamais soupçonné possible chez un être sorti de moi, et qui m'humiliait comme une déchéance inavouable. Les pires images de la faute s'imposaient à ma pensée, et j'avais beau la repousser. Ma Nicole si pure, salie peut-être irrémédiablement !... Je me disais : « Si son père savait cela, comme il

serait malheureux !... » Et je me réjouissais presque qu'il ne pût assister à cette faillite.

Quand l'aube parut, ce fut encore l'attente, à écouter les bruits de la maison qui s'éveille, jusqu'à ce que Renaude entrât pour ouvrir mes volets, suivie de Margot apportant mon thé. A me voir dans la clarté avec ce visage ravagé comme par une démence, les deux femmes, la vieille et la jeune, médusées, ouvrirent la bouche sans trouver une parole.

— Mon Dieu, Madame a été malade ? s'écria enfin Margot.

Et Renaude :

— S'il y a du bon sens à se mettre dans des états pareils ?...

Elle ne savait rien, mais elle avait compris qu'on m'avait fait de la peine ; et d'où la peine pouvait-elle me venir à présent que je vivais à l'écart, sinon par mes enfans ?

Ce voyage ensuite !...

A la gare, dans la foule, je ne l'ai reconnue que quand elle s'est jetée dans mes bras ; son manteau de voyage la changeait, et surtout l'expression de son visage émacié, de ses paupières plombées ; quelque chose de brisé dans tout l'être, qui me tordit le cœur. Très anémiée et pâlie, on eût dit qu'elle rapportait, de là-bas, une maladie de langueur.

Après la première étreinte, je la tins dans mes bras, l'éloignant pour la mieux scruter : quel regard nous échangeâmes ! Mais le sien, si douloureux, ne se baissa point. Je ne pus lire sur elle l'irréparable. Martial et... l'autre me rendaient une Nicole que je ne retrouvais pas et qu'il me fallait déchiffrer.

Les phrases banales et tendres, qui scellent les réunions, ne trompaient pas ma soif de savoir, ni pour elle son besoin de se livrer, enfin, à quelqu'un de sûr ; seulement, elle avait lu dans mes yeux mon blâme formel, et la fleur de son pauvre visage se refermait déjà, comme ces sensitives qu'un doigt touche. Allais-je reperdre ma fille, au moment où elle me revenait ? Avais-je le droit, moi, sa mère, de trahir son espoir désespéré de salut ?...

Je lui serrai fortement le bras :

— Nicole, mon enfant, tu ne me quitteras plus si tu es trop malheureuse... je suis ta seule, ta meilleure amie. Aie confiance en moi !

C'était cela qu'il fallait lui dire, avec douceur, et non la heurter. J'entrevis alors, au regard qu'elle me jeta, à cette

défiance navrée qui voulait croire en moi quand même, à quel point elle avait souffert et combien son âme était à vif; telles ces échappées des flammes à qui un souffle impalpable arrache des cris. Ma fille, que je les ai haïs alors, Martial, ton mauvais maître, et ce Raynal, ton dangereux conseiller!

— Écoute, me dit-elle d'une voix un peu rauque et suffoquée; ne fais pas attention, je suis très calme, des palpitations... c'est nerveux... j'ai pu m'échapper pendant le sommeil de Martial; Marcelle est restée à l'hôtel; une compagne de voyage la garde, mais je n'aime pas la quitter. Je ne sais ce qu'on t'a écrit sur moi; depuis des semaines tous mes gestes sont épiés, pas une minute seule; tout à l'heure, mon supplice va recommencer, garde-malade d'un aliéné. Je ne sais quand nous pourrons causer une heure en liberté. Mais j'ai voulu qu'avant de le voir, tu m'aies embrassée, tu aies reconnu ta Nicole, tu aies compris que, malgré les calomnies et les outrages dont il m'abreuve, je suis digne encore de toi, je n'ai pas déchu de ton estime. Mais il est temps, maman, il est temps que tu interviennes! Délivre-moi de mon mari, sans cela je mourrai!...

J'ai éprouvé une douleur physique à crier...

— Tais-toi... ne dis pas des insanités pareilles!

— Comprends donc! Comprends donc! Ou la mort, ou la délivrance... je vivrai seule avec Marcelle. Je serai comme veuve; je ne tiens pas à me remarier, les hommes me font horreur...

— Pas tous?...

Pourquoi ce mot cruel et imprudent? Elle se jeta si brusquement contre la vitre du fiacre qui nous emportait que le verre éclata au risque de lui lacérer le visage... Brève stupeur, et:

— Si, tous... Qu'on me laisse tranquille! ou je préfère mourir; oui, je mourrai.

Je portai le fer rouge sur la plaie, et ce que je n'aurais pas voulu lui dire encore, je le lui jette sans ménagement :

— J'ai vu Charles Raynal.

Elle me regarde d'un indicible regard où je sens se lever une curiosité ardente et qui m'effraie, tant elle contredit son cri de renoncement; elle l'aime, ah! comme elle l'aime! C'est le masque terrible de la passion sans frein, sans réserve, sans peur, grande comme la mort.

— Tu l'as vu? Où est-il?

— Parti pour la Russie...

C'est une joie violente qui exalte le visage de Nicole, mais une joie proche du désespoir :

— Alors tu sais qu'il m'aime ?

— Oui.

— Et que je l'aime ?

Je la regardai en face durement :

— Je ne le crois pas, je ne veux pas le croire. Non, tu ne l'aimes pas, et quand même, ton devoir n'est pas là ! Tu as une fille...

Comme ce fiacre, si lent, marchait vite : nous voilà presque arrivées ! Je répétai, obstinée :

— Non, ton devoir n'est pas là !

Nicole me répondit :

— Je le sais bien...

Et ce fut si simple de ton, d'air, que je n'en revins pas.

— Eh bien ! alors ?

— Eh bien ! ou je me séparerai de Martial, ou je mourrai...

— Nicole !

— Ah ! oui, c'est vrai, tu ne peux pas comprendre... Je me suis souvent dit que c'est une loi nécessaire, fatale : nos parens nous élèvent pour un idéal que les uns, comme le Père et toi avez réalisé noblement, que les autres transgressent sous le couvert des apparences... Et alors, cet idéal imposé, ils l'exigent et je l'exigerai de Marcelle un jour, moi qui...

Le fiacre arrivait.

— Tu ne peux pas comprendre, a-t-elle répété doucement.

Elle s'est engagée dans l'escalier, et je la suivais comme on suit, aux heures d'une agonie, l'être aimé qu'on ne peut retenir et qui s'en va...

On m'a donné une grande chambre à côté de la leur. Elle est nue et semble vide, à cause de ses dimensions. Ses trois larges fenêtres ouvrent sur le ciel, le quai et le vieux port. Une forêt de mâts, l'eau verte et sale disent les départs et les retours; des odeurs exotiques montent des ballots et des caisses. Des portefaix triment, des gens baguenaudent.

C'est d'abord Pomme-Rose que Nicole m'amène. Quelle émotion ! Bien autre chose que pour Fred. A peine formé pour vivre, mon petit-fils a du temps devant lui, et pour l'instant rien ne le menace, que d'avoir une nourrice médiocre; mais

Marcelle, c'est déjà, à quatre ans, un petit bout de femme : cela pense, observe, réfléchit. Elle s'amuse maintenant à édifier, avec les rondelles jaunes et noires d'un jeu de dames, une construction bizarre qui me fait penser à ce Tonkin d'où elle vient. Mais qui sait les répercussions qu'auront un jour, sur sa santé morale, la formation de sa conscience, les scènes qu'elle aura entendues, vues?

Nicole une heure après m'amena auprès de Martial. Il avait voulu, en mon honneur, se faire raser et revêtir un complet qu'on dut tirer des malles. Je m'approchai de lui; il voulut se soulever de son fauteuil, mais chancela et dut se rasseoir avec un sourire: cela me toucha plus que tout ce que l'on aurait pu me dire sur sa santé, et Nicole ne m'en avait dit qu'un mot, un mot de haine.

Il prit ma main et la baisa :

— Pas très brillant, n'est-ce pas, ma mère?

Et il me désignait un fauteuil, en enveloppant d'une couverture de voyage ses jambes frileuses.

Pauvre Martial ! C'est inouï ce qu'il avait changé et vieilli; sa tête énergique en prenait un reflet presque caricatural: on voyait saillir sa pomme d'Adam; son front dégarni semblait remonté; sa moustache hérissée grisonnait; ses cheveux ras, en quelques mois, étaient devenus tout blancs. Les yeux seuls gardaient, secs et durs, leur prodigieuse vitalité. Autour du corps, les vêtemens flottaient.

Il s'informa de ma mère, de moi, de Raymond, avec sa politesse brève, ces égards qu'il m'avait toujours témoignés. Il regardait Nicole et lui parlait comme il le faisait autrefois, devant moi, avec les mêmes intonations, où l'on pouvait soupçonner l'affection sous le ton autoritaire. Il prit Pomme-Rose sur ses genoux et essaya de la faire sauter, mais ses bras retombèrent, affaiblis, tandis qu'une rougeur venait à ses pommettes. Je crus discerner qu'il faisait un grand effort de dissimulation, et je ne lui en voulus pas, car ce mérite à demeurer maître de soi est un de ceux que j'estime le plus.

Ma première impression, pourquoi me le cacher? était favorable à cet homme malade, victime de ses imprudences fougueuses, et aussi du climat, des circonstances, et d'une malchance dont il n'était qu'à demi responsable. C'est triste à dire, mais si j'avais eu à me plaindre, si peu que ce fût, moi, de

Beyfers, j'aurais compris beaucoup mieux les griefs de ma fille : car nous sommes flattés, — c'est ridicule, — d'être épargnés et de sembler appréciés par les natures difficiles. Cependant, je ne pouvais oublier, par pitié pour son état visiblement grave, qu'il était la cause immédiate du désespoir de ma fille, qu'il l'avait blessée, exaspérée, poussée aux extrémités où je venais de la voir. Et rien que d'y penser, une rancune profonde, un besoin d'explication à fond, bouillonnaient en moi.

Nicole venait d'emmener Marcelle pour lui donner à goûter. Martial, sitôt seul, se décomposa; deux larmes vinrent à ses yeux; il me tendit la main, une main de pauvre, une main de suppliant sans pain ni gîte et repoussé de partout, une main qui se cramponna à la mienne et ne la lâcha plus. Sa poitrine creuse se souleva, ses épaules plongèrent et il sanglota, la tête contre mon bras.

— Mère... Mère!...

C'était affreux, ce sanglot d'un être viril qui avait vu la guerre et portait au cou la cicatrice d'une balle, qui avait soigné les cholériques et affronté les tigres. Si l'émotion de... l'autre m'avait été si désagréable, la douleur de Martial fut si communicative qu'elle me reconquit. Je ne vis plus qu'un malheureux.

— Si vous saviez, me dit-il,... si vous saviez...

Il ajouta, honteux de sa faiblesse :

— Si Nicole m'aimait encore, seulement... Qu'est-ce que vous voulez que je devienne si elle ne m'aime plus? Autant crever tout de suite!

Lamentable détresse de ceux qui souffrent. Elle avait dit : — « Si on ne me délivre pas de cet homme, je mourrai; » et lui, à l'idée de la perdre, jugeait préférable de « crever, » comme il disait. En être venus là l'un et l'autre!...

— Vous avez besoin de repos, lui ai-je dit. Une séparation de quelques semaines, quand votre santé le permettra, sera pour vous et pour Nicole le meilleur calmant.

Je crus qu'il allait me mordre :

— Ah! vous vous êtes déjà entendues contre moi? C'est cela! Vous reprendriez votre fille et la petite, et moi je me dirais, seul dans mon coin, que la belle dame peut se moquer de moi avec son galant! Ah! non! non! Je ne marche pas! Martial Beyfers n'est pas une poire!

— Vous perdez la tête, Martial! A qui croyez-vous parler?

— Les femmes... insinua-t-il, en me jetant de côté un regard de loup-cervier.

A ce moment, je le détestai. Je répliquai avec fermeté :

— Vous daignerez croire qu'avec moi l'honneur de Nicole ne court aucun risque. Elle se gardera elle-même, soyez-en sûr.

— Elle vous a parlé! s'écria-t-il. Elle vous a déjà monté contre moi!

Toute pâle, mais les regards fiers, Nicole, entrée sans bruit, l'écoutait.

— Ah! te voilà, toi, dit-il brusquement. Donne-moi de l'éther!

Il mit la main sur son foie et murmura :

— Je suis très malade, qu'on me laisse... excusez-moi, ma mère.

Sa voix se fit humble :

— Je suis une brute, je le sais. Vous avez été très bonne pour moi. Dites-moi que vous me pardonnez!

— Calmez-vous, Martial!

Il saisit avidement le flacon, mais ne put le porter à ses narines ou à sa bouche qui, ouverte convulsivement, semblait aspirer un air absent; ses yeux se révulsèrent, le flacon s'échappa de ses mains. Il s'évanouit.

Le médecin n'est venu que deux heures après : un gros homme tellement barbu et chevelu, qu'on ne lui voyait que le nez et les yeux. Il hocha la tête et dit, avec un accent marseillais redoutable :

— Il est un peu malade, il faut lui donner la limonade.

Il libella une ordonnance, désapprouva tout déplacement et s'en alla en affirmant :

— C'est le foie qui lui fait la figure *jone*, le *povre*.

A peine, depuis cette scène, ai-je pu parler à Nicole. Elle est en effet garde-malade, et d'un être déconcertant. Déséquilibré, cela ne fait plus de doute. Que devenir? Je ne puis abandonner ma mère plus longtemps; je lui suis indispensable : elle s'affaiblit toujours, je l'ai remarqué, en mes absences. Ce n'est peut-être pas moi qui lui manque, mais une habitude, c'est-à-dire le dernier lien qui retient les vieillards à la vie.

Morne nuit, coupée pour moi de mauvais songes et de réveils inquiets, à contempler cette porte, — verrou tiré de

l'autre côté, — derrière laquelle Martial, ma fille, et Pomme-Rose dans un cabinet attenant et un petit lit, reposent....

Je m'explique presque que Nicole ait pu arriver à le haïr. Pour la première fois j'envisage, en évoquant cette chambre transformée en geôle, l'abomination que peut devenir l'union conjugale, lorsque est tari l'amour de l'un des deux, surtout de la plus faible, celle dont la loi, l'opinion font la victime soumise et mal protégée, ou la révoltée coupable. Avec quelle brutalité Beyfers a blessé ma dignité de mère et de femme ! Et pour Nicole, voilà des mois, des années peut-être que le malentendu s'aggrave.

Au matin, à peine avait-elle échangé quelques mots avec moi qu'il l'a rappelée d'un ton de négrier. Je suis sortie avec Pomme-Rose, pour faire prendre l'air à la chérie ; encore avait-il peur que je ne l'enlevasse. Il a fallu lui jurer... Avec son état, toute causerie raisonnable est impossible !...

Je leur ai soumis divers projets qu'il combat tour à tour. Il s'obstine à aller à Vichy, mais il se refuse à y rester seul, et moi à lui abandonner Nicole.

— Venez avec nous, répète-t-il obstinément.

Mais je ne puis déraciner ma mère. Par bonheur, un second médecin, qui a l'air sérieux, autorise le voyage, prescrit une cure de repos, — c'est le plus pressé, — dans un endroit sain, à la campagne. Pas de Vichy pour l'instant. Martial consent à s'installer près de moi; il y a une maison à louer au Haut-Samois, le bord de la rivière ne lui valant rien. Je les emmène le soir, deux *sleepings* sont retenus.

Dans quelques heures, petite Pomme-Rose, ta grand'mère t'enlève pour de bon ! Ouf ! Tu vas voir comme la forêt est belle, et les champs, et la route, et notre jardin. Je lui raconte tout ce qu'elle verra et qui elle verra, les hôtes du Clos-des-Bois, son arrière-grand'mère, les serviteurs, Minerve et notre chat Caprice qui, perché dans les arbres, fait la guerre aux oiseaux.

Elle semble écouter, ravie, un conte de fées.

— Il mange les petits oiseaux ? Alors il est très méchant ? Est-ce qu'il me mangera aussi ?

La porte s'ouvre, Nicole met un doigt sur sa bouche :

— Il dort.

Quel visage défait elle a, ma pauvre fille, un visage meurtri et galvanisé, avec des yeux qui brillent. Elle envoie Pomme-

Rose à la fenêtre admirer les bateaux, et elle me dit en tirant de son corsage un rouleau de papiers :

— Tiens, ce ne sont ni des lettres, ni un journal ; c'est ma vie que j'ai écrite à la diable, je ne sais plus comment, avec la peur d'être surprise. Je te destinais ces pages, je m'y épanchais pour toi ; c'était mon seul soulagement. Puisque nous ne pouvons causer deux heures en sécurité, lis-les... Peut-être alors comprendras-tu...

II

« *Hanoï, 16 septembre.* — Maman, que ta Nicole se sent loin de toi ! Des centaines de lieues et des semaines de voyage nous séparent : je me fais l'effet d'être prisonnière avec mon enfant dans une île déserte où tout est hostile et menaçant. Cependant, quand j'ai épousé Martial, j'avais accepté cette vie nomade, ces ciels nouveaux : mon foyer, me disais-je, sera ma patrie et, sans me faire oublier les miens, remplacera tout.

Je ne suis pas bêtement romanesque, tu m'as trop bien élevée pour cela. L'amour signifie pour moi entente grave et ardente, foi absolue l'un dans l'autre, partage des joies et des peines, tendresse réunie sur l'enfant.

Je n'ai jamais cru que le bonheur était un repos lâche, savouré paresseusement, mais bien une conquête journalière de la volonté. Je n'ai jamais cru que, parce que j'étais sa femme, Martial dût m'adorer sans que je prisse la peine de mériter à chaque minute son amour. Tu m'avais appris, mère adorée, combien d'unions périssent par un sentimentalisme niais ou un égoïsme trop sûr de soi. Je puis me rendre cette justice que je me suis efforcée d'être une compagne active, simple et dévouée.

Sans doute ai-je dû manquer des vertus nécessaires ou d'une certaine habileté, — oui, plutôt cela, — puisque je n'ai pas réussi à satisfaire mon mari.

Mon mari ! J'avais eu, pendant nos fiançailles, une telle foi en lui ! Il s'était montré si différent, dans l'attente et le désir de me plaire. J'ai compris, par la suite, quelle part d'inconnu, de mystère avait contribué à me parer à ses yeux d'une séduction que les premières épreuves ont dépouillée de sa poésie, ravalant celle qu'il appelait, — te rappelles-tu ? — « la fée du

Clos-du-Bois » à la serve qu'est, pour tant d'hommes, leur femme légitime.

S'il est des maris que la possession attache, en qui elle renouvelle des sources d'émotion toujours vives, chez d'autres on voit tarir bientôt le flot tumultueux d'enthousiasme et de passion dont ils se sont montrés prodigues. Martial est de ceux-là.

Très vite, je m'aperçus qu'il n'était plus le même; le soupirant ému avait fait place au maître. L'indulgent sourire qui m'avait tant plu sur le visage mâle ne revenait plus qu'à de rares intervalles. En revanche, Martial manifestait son autorité d'un ton ferme et rude que ne motivait pas mon empressement à le contenter.

Ce mécompte à trouver la rudesse là où nous avions le droit, à en juger par les apparences, d'attendre la douceur, je m'y serais faite à la rigueur, estimant qu'au prix d'un sacrifice d'orgueil, — d'un orgueil que je me reprochais comme s'il était blâmable, — je devais m'estimer encore heureuse d'être payée par de la tendresse. N'avais-je pas juré obéissance ? Ne m'avais-tu pas enseigné la soumission comme le premier des devoirs? Que savais-je, jeune fille ? qu'étais-je, moi, auprès de cet homme qui avait l'expérience et le droit de commander ?

J'aurais donc refoulé cette légère et constante souffrance, en la taxant de sot amour-propre, en me répétant qu'une femme doit mettre son bonheur à assurer celui de son mari, et que j'avais la consolation de me dire que Martial était heureux.

Il ne l'était pas. Sa froideur, dès les premières semaines, me le laissa pressentir sans qu'il prît la peine de le cacher. Regard absorbé, détachement de la pensée, ennui visible du cœur, alors que ses élans continuaient à témoigner que je n'étais pas un don sollicité, mais un bien conquis, et faisaient, de la ferveur où la femme aimante se dépossède d'elle toute, une humiliation de plus.

Par bonheur, je conçus Marcelle; par malheur aussi, car si l'idée de devenir père parut l'enchanter, en revanche, il se désintéressa tout à fait de moi, ma fatigue croissante m'ayant privée d'un attrait qu'il avait jusqu'alors subi. De là datent ses premières trahisons.

Je n'ignore pas que beaucoup de mes pareilles sont trompées, et bien que je tienne l'adultère de l'homme pour aussi

grave que celui de la femme, je concède, — et je crois aller loin, — que le tact et la délicatesse du mari peuvent beaucoup pour atténuer sa défaillance; car elle atteint bien différemment l'épouse, selon qu'elle le sait ou l'ignore presque. L'apprend-elle, le repentir, la tendresse peuvent panser un peu la plaie. Mais la trahison, sans même cette prudence hypocrite qui se fonde sur l'intérêt, la trahison désinvolte et crâne, si elle mérite ce nom, quelle femme l'accepte sans déchirement et sans révolte?

En affectant de traiter de peu d'importance sa foi jurée à la fidélité, Martial blessa cyniquement l'amour que je lui portais encore. Un besoin de paix dans le ménage le décida à demander son pardon, que j'eus le tort de lui accorder. Car il recommença, mais en homme à qui la leçon a servi, et qui n'avouera plus. Quand, par la suite, il voulut nier, ce fut pire, car le soupçon dans lequel je vivais ne cessa plus: si sa première franchise m'avait paru horrible, combien intolérable ne me fut pas alors sa duplicité! Il s'en lassa vite. Sa nature ne peut plier à aucune contrainte.

La naissance d'une fille, et non du garçon qu'il espérait, lui infligea une déception dont il me fit payer l'amertume. Je crus qu'il n'aimerait pas Marcelle. A peine la regardait-il, ou alors d'un sourcil froncé, avec des mots de rancune. Cependant, j'avais souffert et n'étais pas responsable. Il fallut dix-huit mois pour que les gentilles petites mines et les caresses de Pomme-Rose l'attachassent un peu, puis davantage à elle.

Ce qu'a été ma maternité, tu le sais, maman, toi qui, à Toulon et au Clos-du-Bois, jugeais que je me consacrais presque trop à mon enfant, que j'étais une mère déraisonnable par excès d'amour, et que cette faiblesse et les gâteries seraient fâcheuses pour Marcelle. C'est que, vois-tu, je m'étais jetée dans l'amour maternel de tout mon cœur désabusé, afin de combler le vide affreux où je sentais sombrer mes illusions et mon dévouement pour Martial, Martial que j'avais placé si haut!

Il prit lui-même à tâche de me décourager plus chaque jour, par l'envahissement d'une tyrannie qui prétendait s'exercer sur chacun de mes actes, chacune de mes paroles et, s'il avait pu, chacune de mes pensées. Souffrant du foie, l'humeur aigrie par ses déboires de carrière, il avait sous la main un être sur qui passer son irritation ; il ne s'en privait pas et finit par en abuser. Rien ne trouvait grâce devant lui : les soins assidus que je

donnais au confort de la maison, les recherches de la table selon son goût. Si je faisais, par obligation mondaine, une visite, il la blâmait, et si je ne la faisais pas, il me le reprochait. J'ai toujours réservé, tu le sais, dans la vie la plus remplie de détails domestiques, un court instant pour la lecture : il ne le put tolérer. Le premier livre qu'il m'ôta des mains fut un des beaux romans de Balzac ; son sourire méprisant sembla m'inviter à des occupations moins frivoles. Le second fut les *Pensées* de Marc-Aurèle : il salua avec une moue de faux respect, comme si je donnais dans les plus abstraites philosophies, et me dit : — « Ah ça, tu passes donc ton temps à lire? Ah! quoi ça sert-il, ces niaiseries? Si tu ravaudais plutôt mes chaussettes? »

Sa surveillance tatillonne s'exerça sur les lettres que je recevais, sur celles que j'écrivais. Je m'aperçus qu'il fouillait, en mon absence, mes armoires. Une perpétuelle inquiétude d'esprit le rendit tout à coup avare. Un jour, trouvant que nous dépensions trop, — et Dieu sait quelle stricte économie j'apportais à l'entretien du ménage! — il décida de compter lui-même à l'avenir avec la cuisinière, et dut y renoncer en constatant que tout marchait beaucoup moins bien.

Je nourrissais Marcelle; il y avait consenti assez facilement, car il cherchait au dehors des distractions que, retenue au logis, je pourrais moins contrôler... Mais ce spectacle qui eût dû lui être si doux, de sa fille suspendue à mon sein, ne lui inspirait qu'une vague répugnance : que je remplisse là une fonction naturelle, je n'en tirais aucun orgueil, mais il saisissait toute occasion de m'abaisser à mes propres yeux, comme s'il avait pour but de m'humilier tant et si bien que je n'eusse plus ni fierté ni dignité, que je devinsse cette épave que sont à la longue tant de femmes abruties par leur vasselage. — « Comme tu engraisses! » disait-il. — Ou : — « Ton teint s'abîme, prends garde; un enfant qu'on allaite, il n'y a rien de tel pour vieillir une femme! » Et je le devinais content s'il pouvait lire, sur mon visage, qu'il m'avait peinée dans cet orgueil féminin si sensible, même chez les moins vaniteuses.

Mais c'est surtout à ce for intérieur où se retranchait mon esprit d'examen qu'il s'en prenait. Que j'eusse mon libre arbitre et une conscience personnelle, qui le condamnait en silence, cela l'exaspérait. Il ne pouvait cadenasser mon âme : et s'il avait pu la détruire!...

Mon idéal, comme le tien, s'ancre aux vertus traditionnelles de la femme; je n'ai rêvé d'autre émancipation que de valoir plus, de mériter davantage. Peu de bonnes volontés ont été ainsi foulées aux pieds par un plus jaloux despote.

Jaloux! Il l'était sans cause, sans provocation, par nature, comme on est bilieux! Jaloux à suspecter la moindre de mes sorties, les cinq minutes de retard d'une rentrée, la parole vague adressée à quelqu'un, le regard le plus inexpressif.

Si forte est l'éducation morale que j'avais reçue de toi, ma mère chérie, que je me disais dans ma détresse : « Martial est ton mari, c'est le père de notre petite Marcelle, tu t'es donnée à lui devant la loi; le mariage indissoluble a seul de la noblesse, de la grandeur; tu dois donc t'adapter, te résigner, vivre pour ta fille, te renoncer en un mot. »

Et cela, je me le suis répété longtemps, de toute ma foi, de toute mon énergie, en m'avouant qu'un jour viendrait peut-être où je n'aurais plus de courage pour souffrir... Et alors...

3 octobre. — Martial s'est mis à jouer. Il a beaucoup perdu depuis quelques jours. Ce matin, il s'est mis à table dans une si violente irritation que j'ai été très inquiète. Il bousculait le boy; à la fin du repas, il lui a jeté le contenu de son verre au visage : le regard de cet homme à ce moment-là!... Martial s'est un peu calmé : j'ai essayé de lui parler doucement; il a hurlé. Pomme-Rose, sans bien comprendre, s'est mise à pleurer. Il s'est levé en serrrant les poings : — « J'en ai assez, de cette cambuse de malheur! Je déserte! »

Et il n'est revenu que le surlendemain, empestant l'alcool, le malheureux!

18 octobre. — Martial est malade, il est couché, très faible, et il a la fièvre. Dans les répits de température, il accueille ma présence avec plaisir; il semble plein de remords. Il m'a dit ce matin en cherchant ma main : — « Ma pauvre Nicole, je ne te fais pas une vie gaie, il faut me pardonner; je ne sais pas ce que j'ai à certains momens : c'est le « cafard, » comme on dit à la Légion étrangère! »

Il m'a regardée tristement et je me suis sentie émue. Mais je sais trop bien qu'il recommencera, sitôt debout, à me faire souffrir. C'est plus fort que lui.

27 octobre. — Martial est sur pied. Il est retourné chez les T..., deux commerçans qui, avec l'armateur W..., l'Anglais

James T..., et quelques autres, s'attablent avec lui pour les parties de poker. L'Anglais a une jolie femme rousse que je déteste et dont, assure-t-on, il trafique.

28 octobre. — « Le cafard ! » Martial a assommé à moitié le nouveau boy à coups de cravache et m'a défendu d'aller voir mon amie, la femme du colonel P..., une des femmes intelligentes et bonnes, qui m'ont marqué le plus de prévenances. Il suffit que quelqu'un me témoigne quelque intérêt pour qu'il le prenne en grippe. Il ne peut supporter les visites de mistress H..., la femme du pasteur qui, dit-il, me transformera en quakeresse. Mistress H... est une excellente personne et Pomme-Rose, sevrée d'enfans de son âge, trouve dans le beau jardin de Huston-House, des babies.

3 novembre. — Martial a une crise de sauvagerie et ne veut voir personne, ni que je sorte en ville. Il faut bien cependant promener la chérie. J'apprends par une lettre anonyme, — qui se trouve ne pas mentir, — que mon mari a failli se battre en duel pour une querelle dans un café à propos de l'Anglaise rousse qui est décidément sa maîtresse.

Sous prétexte de calmer ses élancemens au foie, il s'est mis à boire de l'éther.

9 novembre. — Je ne sais si je ne préfère pas les absences de Martial à sa présence tracassière, à l'affût d'une scène, guettant l'orage et le provoquant. Dehors, il s'en prend aux autres. Dedans, il s'en prend à moi. Traînant le plus morne ennui, en veston lâche et la barbe longue, il erre de pièce en pièce et son odeur d'éther le suit. Elle remplit la maison.

10 novembre. — J'avais enfermé l'éther et le suppliais de renoncer à cette habitude. Il m'a frappée. Un coup de poing dans l'épaule à me démolir ! Il en est resté stupide de saisissement, puis a eu une crise de larmes et de repentir. C'est surprenant qu'il ne soit pas revenu à l'opium dont, m'avouait-il avant notre mariage, il a abusé dans sa jeunesse... L'opium équilibre d'abord les facultés, puis les engourdit; l'éther, quand Martial en abuse, le rend fou. L'inaction, depuis qu'il a donné par coup de tête sa démission, achève de le démoraliser. Si je n'avais pas ma fille pour me consoler, si je ne confondais ma vie dans celle de cette pauvre petite, je ne sais ce que je deviendrais.

20 novembre. — Martial ressort. Il redevient élégant. Il m'a demandé, vendredi dernier, oubliant qu'il m'avait ordonné de

leur fermer notre porte, pourquoi je n'avais pas reçu le ménage C... ? Je comprends la raison de ce revirement quand, revenant chez nous, après avoir promené Marcelle avec Ti-Bah, la servante, j'entre à l'improviste au salon et surprends, en conversation suspecte, Martial et Mme C..., une brune fatiguée. Je m'en irai ! Je m'en irai ! Je ne peux plus vivre ainsi !...

25 novembre. — Martial voit Mme C... au dehors. Il accepte maintenant des invitations et exige que je me montre à ses côtés. Nous dînons mercredi en huit chez M. L..., agent général des transports. Il y aura les frères T..., l'armateur W..., d'autres invités encore, dont un jeune ingénieur français. Martial en dit grand bien. Les C..., je m'en suis assurée, n'en seront pas.

Il me faudra un grand effort pour paraître à ce dîner et m'occuper d'une robe. Martial a tué ce qui meurt en dernier chez la femme : la coquetterie. Mon visage me semble tiré et fané ; bien que, depuis le sevrage de Marcelle, j'aie repris peu à peu ma taille de jeune fille, je n'ai plus cet allant, cet entrain qui donne à une silhouette sa grâce et sa jeunesse. Quelque chose est mort en moi : je suis déprimée à ce point que je souhaite une bonne maladie qui m'enlève sans trop me faire souffrir. Mais que deviendrait Pomme-Rose ? Et toi, maman ?... C'est indigne de moi, ces pensées-là. Je ne me reconnais plus. J'étais si vaillante autrefois !...

5 décembre. — Je trouve, en revenant de ma promenade avec Marcelle, deux cartes, au nom de Raynal : le jeune ingénieur dont Martial m'a parlé. Ce nom m'a rappelé vaguement des souvenirs d'enfance. Mon père et toi avez eu de grands rapports d'amitié, n'est-ce pas, avec un commandant Raynal, qui habite à présent l'étranger ? Son homonyme, — ou son parent ? revient de Chine et relève de maladie. Il n'est pas encore tout à fait d'aplomb, paraît-il.

10 décembre. — Martial, qui a déjeuné chez James T..., dont la femme rousse est repartie pour l'Angleterre, — pas seule, dit-on, — amène ce M. Raynal et me le présente. Ses relations préférées ont un tel cachet de vulgarité que je ne puis m'empêcher de remarquer la distinction franche du visiteur. Il est encore pâle, et sa maigreur accuse son air de race.

C'est en effet le beau-fils du commandant Raynal, et notre

nom, en dehors même de la célébrité de notre père, lui est bien connu. Il m'a semblé, au bout d'un quart d'heure de conversation, que, dans mon île perdue, je n'étais plus aussi seule. Ces sympathies soudaines répondent vraiment à un étrange mystère. Dès qu'il sera rétabli, il s'embarquera pour l'Europe.

Que j'ai vu s'éloigner ainsi de ces relations passagères qui vous laissent, avec un regret, la nostalgie cuisante du pays natal ! Ma si intelligente amie, la femme du colonel P..., est partie elle aussi la semaine dernière. C'est dommage : sans la tyrannie de Martial, quel bien elle aurait pu me faire ! Elle te ressemble, maman, par certains côtés ; c'est le type de la belle et courageuse Française qui, elle, n'a rien à voir avec les poupées frivoles des romanciers et les gravures de mode des comédies du boulevard. C'est Mme P... qui m'avait prêté les *Pensées* de Marc-Aurèle, dont la lecture a paru si ridicule à mon mari.

12 décembre. — Hier, dîner chez les L... Je suis toute surprise de me voir, dans ma psyché, en robe décolletée de Liberty bleu pâle ; je pourrais encore plaire ? Mais à qui ? Ma vie est finie. Pomme-Rose a voulu que j'aille l'embrasser dans son lit. Elle m'a dit : — « Comme tu es belle, maman ! » Martial m'a jeté un regard indéfinissable où j'ai craint de voir revivre une petite flamme que je connais trop. Non, il constatait que je ne le déparais pas, rien de plus.

Le dîner a été animé, et Martial au début s'est montré en verve. Bien qu'il ne soit plus que l'ombre du brillant causeur, un peu paradoxal, d'autrefois, je pensais en l'écoutant aux beaux dons qu'il avait gâchés. Il ne s'est pas surveillé pour les vins, et au dessert, alourdi, il parlait moins ; après le café et les liqueurs, son cigare et les épaules de Mme L..., une blonde et grasse Hollandaise, l'ont seuls occupé.

Pour moi qui étais venue sans entrain, seule la présence de M. Charles Raynal m'a empêchée de m'ennuyer mortellement. Il a du tact et de la délicatesse. Je l'ai bien vu au peu de phrases qu'il a prononcées, à sa façon d'écouter, et à l'expression de son visage, qui réprime mal ce qu'il éprouve. Nos yeux se sont rencontrés un moment, et j'ai eu la sensation très douce d'une intelligence et d'un cœur qui étaient, à ce moment-là, d'accord avec moi. Cette fois encore, je ne me sentais plus seule.

Un long moment après, comme W... disait une balourdise, c'est moi qui ai cherché le regard de Charles Raynal, et nous nous

sommes compris, en silence. Pendant quelques minutes, nous nous sommes trouvés isolés, dans la verandah, tandis que, pour la satisfaction de mon mari, Mme L..., débordante hors de son corsage de satin broché, écorchait au piano une sonate de Chopin.

— Comme vous avez l'air triste, madame ! m'a dit Charles Raynal... Regrettez-vous la délicieuse France ?

Sa voix, qui a un charme voilé, marquait plus qu'un intérêt banal ; c'était l'accent d'une amitié inespérée hier, emportée demain au large, et qui ne m'en paraissait que d'autant plus douce.

Il me parla, — je l'avais interrogé, — de lui, de ses projets, de ses goûts, mais sobrement, avec une pudeur discrète. Il s'en excusa aussitôt :

— Madame, je voudrais vous voir heureuse... il ajouta : — Et je sais que vous ne l'êtes pas. Ce sont là des choses déconcertantes. Vous semblez tellement faite pour donner le bonheur au foyer...

Je ne m'offensai pas, — j'aurais dû, — de cette familiarité persuasive ; de quel droit entrait-il ainsi dans ma vie privée? Je ne lui en voulus pas. J'éprouvais de l'étonnement, un peu choquée, mais au fond touchée ! Personne ne m'avait montré cette sereine et grave sympathie.

Il me parla aussitôt de ma fille, et je pus lui répondre : ce sujet me gênait moins. Quelqu'un l'appela. Le regard qu'il me jeta eut de la peine à se détacher du mien. Je me sentis alors heureuse sans raison, et je revoyais encore ce tendre et pénétrant regard. Mon mari, pendant ce temps, tenait à Mme L..., toujours occupée à saboter sa sonate, des propos qui faisaient rougir les joues rebondies de la dame et ses épaules massives. J'eus envie de rire de ce qui m'eût fait, la veille, pleurer.

Nous sommes revenus silencieusement, Martial et moi.

— Ce Raynal est un peu jeune d'idées, me dit-il, mais il se fera. Je pense qu'en Russie il y aurait de grandes entreprises à tenter pour moi : il peut m'y aider. Je l'ai invité à déjeuner après-demain.

23 décembre. — Le regard de Charles Raynal me poursuit. J'y pense malgré moi. Il n'y a entre nous que ce regard, et j'éprouve un épanouissement de tout mon être douloureux, la sensation que je ressuscite d'un cauchemar pire que la mort. Est-il possible que par un regard on puisse exprimer ainsi tant

de choses ! La confiance, l'intérêt qu'on se porte, la joie de se retrouver, et tout le reste qui est l'inconscient, ce qui sommeille en nous, ce que nous devinons plus que nous ne pouvons le préciser, ce que nous n'osons dire, ce que nous osons à peine penser. Quand je me représente Charles Raynal, constamment, c'est moins son beau visage que je revois, que son regard. Ce regard semble me dire : — « Courage ! quelqu'un est là, qui ne vous abandonnera pas. »

Mais il partira !... Et qu'est-ce que je deviendrai ?

28 décembre. — Par une délicate attention, il a songé au Noël de Pomme-Rose et m'a envoyé des bonbons. Si tu avais vu le ravissement de la petite chérie, devant la belle poupée ! Martial, lui, n'a même pas songé à sa fille. Que ce premier de l'an sera triste loin de toi, maman aimée ! Qu'il est dur de ne pouvoir me trouver au Clos-des-Bois entre toi et grand'mère que je crains toujours de ne plus retrouver quand je reviendrai en France !

Je suis affreusement abandonnée. Je n'ai pas revu Charles Raynal depuis cinq jours ; il a fait apporter ses cadeaux et n'a pas paru. Il me manque, et surtout ce beau, ce bon, ce noble, ce pur regard, qui était la seule lumière de mes ténèbres...

Martial vit dehors, il a découché la nuit du réveillon, et a fait bombance je ne sais où. Il a eu pour l'attention de Charles Raynal une moue sarcastique, et a dit : « Voilà de l'argent bien inutilement dépensé ! »

Son avarice s'accroît. Il m'a fait hier une scène violente parce que l'on avait acheté une livre de café. Or, il est le seul à en boire. Et il exige ses deux tasses à chaque repas. Quelle misère que ces misères ! On souffre de ce qui est tragique, et il faut souffrir aussi de ce qui est ridiculement mesquin. Sous l'écrasement de la maison, c'est encore le grain de sable dans l'œil...

30 décembre. — Je croyais Martial à la maison, quand on est venu m'annoncer la visite de Charles Raynal. Il m'attendait au salon et venait me présenter, avec une gerbe de fleurs, ses vœux de nouvelle année. « Monsieur y en a allé dehors, » m'a dit Ti-Bah la servante. J'ai envoyé chercher Pomme-Rose pour qu'elle remercie de la grande poupée. Il a été ému en embrassant la chérie. Et moi aussi, car j'ai rencontré une seule fois, bien courte, son éloquent regard.

Tout de suite après, je l'ai perçu contraint, en visite. Craignait-il de paraître indiscret, ou que mon mari ?... Mais sa présence n'a rien d'incorrect, et puis, serai-je toujours esclave ? J'ai reçu mistress H... avant-hier, et l'ai dit à Martial. Qu'ai-je à cacher ? Il n'a rien répliqué.

Ti-Bah a emmené Pomme-Rose pour la promenade.

L'attitude de Charles Raynal m'a déconcertée. Lui suis-je devenue indifférente ? Serait-il changeant ? A-t-il peur de moi ? Ou de lui ?... M'a-t-on calomniée ?... Son trouble me gagne et m'énerve, moi qui étais si simple et si naturelle avec lui. Est-ce que nous ferions quelque chose de mal ? Quoi donc ?...

Il a abrégé sa visite en renouvelant ses regrets de politesse de n'avoir pas rencontré mon mari.

Ce mot a jeté un froid entre nous. Il s'est levé, et comme je lui tendais la main, son regard s'est posé sur le mien, un regard attristé, plein de souffrance contenue. Je ne veux pas qu'il souffre par moi ou pour moi !...

J'ai retenu sa main dans la mienne et j'ai dit :

— Quand vous reverrai-je ? Votre présence me fait tant de bien. J'ai beaucoup d'amitié pour vous, mon ami.

Il a changé de visage, détournant la tête :

— Moi aussi, et je voudrais vous savoir plus heureuse. La vie est mal faite. Ah ! si je pouvais !...

J'ai répondu :

— Regardez-moi bien... comme auparavant ?

Il s'est illuminé, et son regard criait un tel aveu de tendresse, que je lui ai dit :

— Bien, maintenant je sais...

Il a demandé :

— Qu'est-ce que vous savez ?

Et il était pâle et tremblant.

— Je sais que vous m'aimez et que je vous aime.

Il a regardé autour de lui toutes choses, comme s'il les apercevait pour la première fois, et moi, comme s'il ne m'avait jamais vue ; et il a murmuré :

— Mais alors... qu'allons-nous devenir, Nicole ?

— Je n'en sais rien, ai-je répliqué en souriant, mais cela ne pourra continuer ainsi.

Il répondit :

— Non, cela ne pourra continuer ainsi.

Je lui ai demandé :

— C'est bien vrai, vous m'aimez? Depuis quand?

— Depuis le premier moment.

— Vous aussi, vous m'avez plu tout de suite. Vous ne ressembliez pas aux autres. Vous ne ressemblez à personne.

Il semblait enivré. Il m'a dit :

— Et vous, j'ai deviné l'être d'élite que vous étiez, si bonne et si belle; tout de vous m'enchante, m'émeut aux larmes : votre pur visage, le rythme de votre démarche... Je ne vois plus que vous dans ma pensée; je me suis découvert une grande raison de vivre. Vous êtes pour moi l'unique bien : je vous aime...

J'ai murmuré :

— Je ne suis qu'une pauvre femme, bien imparfaite. C'est vous qui êtes un être supérieur par la générosité, par l'esprit, par le cœur... Quittons-nous maintenant, nous sommes forts...

— Quand nous reverrons-nous?

— Lundi, chez mistress H..., j'y mène Marcelle.

Et je l'ai reconduit jusqu'à la porte. J'avais une envie folle de lui dire : — « Pourquoi partez-vous! Restez! Est-ce moi qui vous ai dit qu'il fallait nous séparer? Mais qu'est-ce que cela signifie, de nous séparer?... Est-ce que quelque chose désormais, — ou quelqu'un peut vraiment nous séparer? »

J'éprouvais une ivresse qui m'oppressait, une fatigue de bonheur. Comme cela s'était fait, et sans apprêt... Je ne ressentais aucun remords. Mourir à cette minute de plénitude, si intense qu'elle semblait contenir la palpitation de l'Univers, m'eût été indifférent.

Non, je n'éprouvais ni remords, ni crainte. J'étais heureuse à l'excès, au paroxysme, et il ne me semblait pas que je pusse jamais connaître un enchantement de félicité comparable... La réflexion, le doute et sa torture ne viendront qu'après. Car ils viendront, je le sais trop!

8 janvier. — Ai-je vécu ces journées? Martial a été odieux, menaçant, et à peine y ai-je pris garde. J'ai revu Charles R... chez mistress H... Nous avons pu causer un long moment sans témoins. Je suis revenue triste et déprimée, d'avoir senti mon ami soucieux. Il attachait sur moi son beau regard où je lus pour la première fois le désir passionné. Puis-je lui en vouloir? Lui-même, je le contemple avec une ardeur tendre : mais sans

l'arrière-pensée qui le consume. Et c'est là le terrible de l'amour : son exigence. Il réclame tout. Et comment pourrais-je être à Charles R... ? L'idée du don est avilie en moi.

Je suis prisonnière, je suis mariée. Toutes les convictions morales qui font ma loi m'interdisent de trahir mon mari, mon mari que je n'aime plus, mon mari que je hais presque... Voilà le supplice qui commence : et comment sortir de cette impasse ?

Par la franchise ? Dire à Martial : « Vous m'avez rendu la vie commune odieuse ; libérez-moi, reprenons notre liberté et laissez-moi ma fille ? » Mais d'abord, il n'y consentirait pas. Son orgueil réveillerait en lui une jalousie féroce, déjà soupçonneuse peut-être. Ensuite, il ne renoncerait pas à sa fille ; sinon par amour paternel, du moins par amour-propre.

Et puis, rien n'est aisé, il n'est pas de solution pratique à qui a le souci du devoir, à qui considère, comme moi, que la beauté du mariage est d'être indissoluble, à qui a le respect des principes et des convenances, à qui veut léguer à son enfant un nom intact.

Mais j'aime Charles. Ce qui s'est passé entre nous et qui m'a aveuglée d'une clarté nouvelle, je ne puis le révoquer : ce qui est, est. Un instinct impérieux, mon instinct m'affirme qu'en lui est le sûr compagnon, le loyal soutien, celui qui m'est destiné et auquel je ne puis renoncer.

Alors, comment faire ?

Je parlerai à Martial, coûte que coûte.

2 février. — J'ai été lâche, je n'ai rien dit. J'ai peur de cet homme qui a été mon mari, pour qui j'ai éprouvé de l'amour et qui a tout détruit en moi. Sa réponse n'est pas douteuse. Il n'empêcherait de voir Charles Raynal. Il lui fermerait notre maison, il le provoquerait peut-être ou se jetterait sur lui comme une brute.

J'ai besoin de ne pas être séparée de Charles. Je veux vivre.

10 février. — Je l'ai revu dans le jardin de mistress H... qui est à cent lieues, l'excellente dame, de se douter... Il est malheureux, et cependant ma présence le rassure et le réconforte. Comme j'ai senti hier la puissance de son amour ! Il m'a glissé une lettre que j'ai eu l'imprudence de prendre. Je l'ai lue : elle me brûle. J'appartiens à mon amour comme une perdue, et ma

raison froide me montre l'absurdité et la folie, le danger de tout cela.

Où allons-nous ? J'ébauche des projets insensés. La fuite ; il nous enlève, Pomme-Rose et moi : nous partons pour un pays si lointain que la haine ne pourra nous y poursuivre... Rêves que tout cela !... Quand je consentirais à déchoir, à sombrer aux yeux du monde, je ne puis entraîner ma petite Marcelle dans cette faillite. Et la laisser à son père, jamais !

Je suis déchirée : de quel prix je paie ma première ivresse ! M'arrêter, revenir en arrière, impossible ! J'aime Charles R..., je ne puis cesser de l'aimer. On me tuerait que je l'aimerais jusqu'au dernier souffle. Que devenir ? Mère... Oh ! mère... ne peux-tu rien pour moi ?

21 février. — Martial, mis en défiance par mon geste maladroit pour la dissimuler, a surpris dans mes mains une lettre de Charles. Il m'a brisé le poignet, il m'a dénoué chaque doigt un à un en le tordant, il a arraché la lettre et, comme je lui sautais au visage pour la ressaisir, il m'a repoussée d'un tel coup dans la pièce que j'ai buté contre une chaise et suis tombée. Quand j'ai pu me relever, j'étais seule ; il m'avait enfermée. Au bout d'un instant, il a rouvert la porte.

Je pensais qu'il allait me tuer et je me disais : « Eh bien ! comme cela, au moins ce sera fini ! » Mais il avait un mauvais visage d'ironie :

— Je sais bien ce que tu espères. Mais jamais, entends-tu, jamais, je ne te rendrai la liberté. Tu resteras près de moi, je te garderai de force. Et, pour lui, s'il veut une balle dans la peau, il n'a qu'à rôder autour de cette maison. Du reste, je sais ce qu'il me reste à faire.

Il est parti, claquant les portes, avec d'atroces menaces.

Eh bien ! je me sens délivrée d'un énorme poids.

Je crains tout pour Charles, mais c'est un homme de cœur. Il saura se défendre. Et je n'aurai plus à mentir. Mais que va-t-il se passer ?...

28 février. — Rien. Martial, si impulsif et qu'on n'a jamais vu lâche, a-t-il réfléchi ? A-t-il eu peur du scandale ? A-t-il craint, en me poussant à bout, de provoquer des catastrophes irrémédiables ? J'ai revu Charles, je n'en reviens pas, ici, chez nous ; il est venu hier, sous prétexte de me rapporter un livre, et je l'ai reçu. Pour le mettre en garde, j'avais dû, et bien qu'il m'en

coûtât, charger Ti-Bah de lui remettre une lettre où je lui racontais ce qui s'était passé. Ti-Bah me trahira-t-elle ? Non, elle en veut à Martial, comme tous ceux qui le servent. Elle s'est acquittée fidèlement de sa mission. J'ai supplié Charles :

— Soyez prudent. Je ne sais ce que mon mari médite. Mais son calme ne me présage rien de bon. Il est vindicatif et n'oublie jamais un outrage.

Charles a haussé les sourcils :

— Ce qui sera, sera... Mais vous, mon amie...

— Moi !...

L'évidence de ma faiblesse, mon impuissance se sont imposées à moi avec une telle netteté que je me suis mise à sangloter.

— Nicole !

Il s'est agenouillé :

— Je vous sauverai ! a-t-il dit. Vous ne pouvez rester avec cet homme !

Je n'ai osé lui avouer que le mépris insultant de mon mari m'est devenu plus intolérable encore que ses fureurs anciennes et ses récentes menaces.

Nous reprenions un peu de calme quand Martial est rentré. Il a serré froidement la main de Charles et s'est entretenu avec lui un moment d'un incident diplomatique qui était le bruit du jour.

J'étais blême. Charles parti, Martial m'a regardée avec un tel sourire de haine, que j'ai cru lire un projet de meurtre.

Il m'a annoncé que nous rentrerions en France dans quelques jours. Il renonçait à ses ambitions coloniales. Il chercherait une place à Paris ou en province.

10 mars. — C'est affreux ! Charles a failli mourir ! Un coup de couteau porté par un agresseur inconnu, la nuit, comme il regagnait son logement ! Ce soir-là, Martial n'avait pas quitté la maison : cet alibi indiscutable ne me permet donc pas de l'accuser directement.

Mais indirectement, c'est autre chose... Son air de déception sournoise, de rage muette répondaient assez. Je le crois capable de tout. La blessure de Charles est légère, son portefeuille a amorti le coup, et le couteau a glissé sur les côtes, faisant une large entaille superficielle. C'est Ti-Bah qui, tout émue, m'a mise au courant. A l'instant, sans souci de ma réputation, sans penser une seconde aux conséquences, j'ai couru chez Charles.

Par bonheur il était seul. Et puis, qu'est-ce que cela me fait!

Je l'ai supplié de partir. Je sens que s'il reste ici, il court les plus dangereux risques. Martial, puisqu'il est résolu à agir dans l'ombre, cherchera une autre vengeance. Il la trouvera.

Charles s'y est refusé. En vain lui ai-je dit, pour le rassurer, que je partais de mon côté bientôt pour la France. Il a dit :

— Je resterai jusqu'au bout pour vous protéger.

Je n'ai rien pu obtenir de lui.

Martial a su, — comment? — que j'étais allée chez Charles. Il m'a dit :

— Je vous serais reconnaissant de ne pas vous afficher ainsi! Je me domine bien, moi! Faites-en autant!

— Oh! vous!...

Il m'a regardée; et notre silence a été, des deux côtés, gros de rancœur et de pensées tragiques.

22 mars. — Notre départ est arrêté pour le 29. Je voulais emmener avec nous Ti-Bah, elle y consentait. Mais Martial s'y refuse. Je suis retournée chez Charles, qui a failli être empoisonné, — une erreur? de son boy, qui depuis a disparu. J'ai parlé à Charles pendant deux heures. Je l'ai supplié de partir immédiatement. Je ne vivrai pas tant qu'il sera à Hanoï. Il m'a promis de s'embarquer en même temps que nous. C'est fou! C'est impossible! Je lui ai juré que je me tuerais en rentrant chez moi, s'il ne me donnait pas sa parole d'honneur de s'embarquer après-demain.

Il a été effrayé de ma résolution; il s'est engagé à partir.

Tiendra-t-il sa parole?

23 mars. — Il est venu me supplier de le relever de son serment. J'ai exigé. Il partira.

24 mars. — Charles est à bord. Il m'a obéi. Il quitte ce pays où, j'en suis sûre, la mort l'aurait frappé. A l'heure qu'il est, il lit la lettre que Ti-Bah, au dernier moment, lui a fait remettre, et que je lui ai écrite dans un affolement sans nom :

« Charles, mon grand ami, il faut renoncer à moi. Il le faut. Je sens que je ne pourrai jamais me libérer de mon servage. Je n'en ai aucun moyen. Je suis condamnée à rester là où la fatalité me condamne à vivre. Je ne puis renoncer à ma fille. Je ne puis briser mon mariage, si cruel soit le lien qui m'enserre et m'étouffe.

« Ne me répondez pas, oubliez-moi. Ou plutôt pensez à moi

sans trop d'amertume. Dites-vous que mon âme entière est à vous. Adieu, Charles, soyez heureux. Oh! que je pense à vous!... »

Il est parti... Il est parti... Il vivra... Et moi... moi? Ça n'a plus d'importance. Pomme-Rose est entrée et m'a tirée par ma robe...

— Maman? Tu as du chagrin?

Je l'ai saisie dans mes bras avec emportement. Je l'ai couverte de baisers et j'ai pleuré, pleuré... »

Les feuilles du journal de Nicole s'arrêtaient là.

Me voici au bout de son calvaire.

Je puis, non l'absoudre, mais la plaindre.

Ma pauvre fille!...

III

Deux mois d'écoulés.

Juin est chaud cette année : on ne trouve de fraîcheur que dans le petit bois qui monte derrière la maison. Un travail de crochet aux doigts, à moins que je ne lise, je me tiens d'ordinaire sur le terre-plein; il y a des fauteuils d'osier, une table : la vue est très belle.

Pomme-Rose, mollets nus et courte robe de linon brodé, fait un jardin bizarre avec des pâtés de sable implantés de brins de feuilles, et elle a mouillé ses souliers à barrette en remplissant, à la petite cascade, son arrosoir de poupée.

Deux mois déjà, depuis que j'ai ramené ses parens, comme on charrie d'une ville à l'autre, en wagon clos, des démens ou des malades. Et l'affreuse pitié qui m'étreignait alors n'est pas diminuée. Chaque jour, mon impuissance l'avive.

Le parfum exquis des rosiers monte à nous, poivré de bouffées d'œillets, et sucré par le miel des lys. Les pelouses embaument l'herbe sèche. Une grande odeur d'eau et de vert, venue de la forêt, me baigne. La nature, qui ne peut rien d'autre, au moins pacifie. Je ne voudrais, pour rien au monde, revivre les heures de Marseille. Maudites soient-elles! Et aurais-je pu m'attendre à une telle catastrophe : ce Martial haïssable, bourreau d'une femme; Nicole... Nicole frappée de vertige, et qui a failli rouler à l'amour comme dans un gouffre.

Ici, l'égoïsme inconscient des habitudes, la familiarité des choses, endorment un peu ma souffrance. Et Pomme-Rose est ma joie, ma douceur, avec son esprit ingénieux et sa chair pure. Elle me console de ce que j'ai vu, et vois, de triste, de cruel, de laid, de férocement humain.

Les volets de la chambre de ma mère se rabattent sur le mur, d'un claquement doux qui fait tressaillir Caprice, dont la fourrure sombre se coule, à ras de terre, vers l'arbre aux oiseaux.

C'est l'heure où Renaude, dans la chambre obscure, après la sieste, ouvre à la belle fin d'après-midi. Je ne pourrai plus quitter ma mère quelques jours sans inquiétude. A mon retour de Marseille, je l'ai trouvée si affaiblie que j'ai eu peur, tant elle baisse, dès que je ne suis pas là pour la soutenir d'une attention, d'un geste secourables. De jour en jour, elle se détache de tous et de tout. Elle a accueilli Nicole presque avec indifférence et n'a souri qu'un instant à Pomme-Rose. Elle s'intéresse davantage à l'œuf à la coque qui constitue son repas de midi, et à la poule qui l'a pondu.

Et cela vaut mieux ainsi : le cercle magique qui mesure sa vie se resserre invinciblement, le rond lumineux de ses sensations se fait plus petit ; tout autour l'ombre gagne. Elle s'éteindra sans souffrir.

De mon observatoire, je vois d'un côté le jardin et son ordonnance aimable, de l'autre le verger et le potager qui répondent à l'utilité rustique. Ici, Margot et Gertrude enlèvent le linge de la lessive des cordes tendues entre les pommiers. Là, Toussaint attaque à la tondeuse la seconde pelouse, et l'homme de journée, les manches retroussées, fane à coups de râteau réguliers. Sur la Seine, un chaland, halé par un cheval et un âne, remonte avec lenteur le courant. Ma vue de presbyte distingue à l'arrière la petite fenêtre grise encadrée de verdure, et sur le rebord un pot de géranium. Un grand gaillard, campé debout, infléchit la poutre du gouvernail. Une paix profonde descend avec le soleil sur la cime des bois. Toute la nature sereine exhale son conseil de soumission.

Si Martial, si Nicole pouvaient entendre cette voix souveraine ! Tout évolue, tout s'adapte, tout se plie à une harmonie faite d'efforts discordans, mais finalement unis sous le joug de la nécessité. Ce vaste paysage, mi-partie forêt, mi-partie plaine, avec son miroir d'eau qui le coupe, est une admirable leçon de

vie. Mais il faut avoir mon âge, ne plus rien désirer par soi-même : Martial et Nicole ont trop de passion encore à dépenser, ils attendent trop des autres et d'eux-mêmes pour accepter la Loi.

Et cependant, sans le savoir, ils subissent, — pas assez, — l'apaisement versé par des journées égales, l'ozone des arbres, le panorama des vignes et des blés. Le dépaysement, un climat moins énervant, les grands souffles d'air salubre détendent un peu leurs nerfs convulsés. Martial, mieux portant, et soumis à l'ascendant persuasif du docteur Riquenne, mon vieil ami, a consenti une cure de repos et de remèdes, dont un régime sévère, la suppression de tous excitans, sont la base. Affaissé du coup, mais éliminant peu à peu les poisons de son organisme, il ne s'est plus trouvé, au lieu du maniaque enragé d'Hanoï, qu'un homme faible, un convalescent désarmé.

Nicole aussi sent entrer en elle la vertu de la forêt vivifiante : son anémie cède à des marches à pied, à des bains froids, à l'auto-suggestion raisonnée et souriante de M. Riquenne. Il a bien fallu, — et rien ne m'a plus coûté, — que je l'avertisse du drame qui se jouait entre mon gendre et ma fille : au moins qu'il sache l'incompatibilité actuelle de leurs caractères, et le vice de Martial, remplaçant ses anciens excès d'opium et d'alcool par l'éther. Je n'ai eu besoin de lui confier que l'indispensable : c'est un vieux philosophe qui connaît la vie, et les hommes.

Le plus urgent était d'obtenir que son intervention desserrât la chaîne de Nicole, éloignât d'elle le soupçon jaloux, la main-mise opiniâtre de son mari. Éloigner Martial provisoirement : l'absence, entre gens arrivés à ne pouvoir se supporter, opère, en quelques semaines, des demi-guérisons.

Il s'est dévoué, avec cette rare bonté qui fait de lui une Providence occulte. Depuis l'an dernier, il n'exerce plus, ayant pris sa retraite; mais il a remplacé les malades par les pauvres, et notre Œuvre de patronage de la Maternité lui doit énormément. Il a su, — un miracle! — ne pas déplaire à Martial, et, le prenant par son orgueil, qui confine à la folie des grandeurs, — il a prétexté, en même temps que la nécessité d'étudier son malade de près, un vif intérêt pour les questions coloniales, un projet de livre en collaboration; bref, il a décidé mon gendre à venir loger chez lui, à Héricy, qui est en face de Samois : la Seine, en bac, à traverser.

Là, un pavillon isolé est affecté au service de Martial ; et le bon docteur lui a, par une psychothérapie graduée, ingénieuse, rendu le souci de sa santé, l'a sevré de l'éther meurtrier, s'est efforcé de restaurer partiellement ce « moi » désagrégé et cette volonté incohérente. Y parviendra-t-il ? Il n'en désespère pas. Mais la tâche est singulièrement difficile.

Nicole y a gagné quelques semaines de délivrance, ce qui lui a fait plus de bien que les plus sages conseils. Cette trêve à sa torture s'imposait : à ne plus subir son bourreau, il me semble qu'elle le hait un peu moins ; mais elle conserve un ébranlement nerveux qui se réveille au moindre choc, et une terreur devant l'avenir noir, puisque Martial, — et je ne puis l'en blâmer, — se refuse au divorce comme à la séparation de corps.

Or, l'idée de continuer à vivre avec lui met Nicole hors d'elle ; et sur ce point, il est impossible de lui faire entendre raison. Hier encore, nous nous en sommes expliquées avec vivacité. Elle m'a déclaré :

— Maman, je veux bien être une victime ; je te l'ai dit et te le répète, je ne demande qu'une liberté négative. Ni divorce, ni séparation légale, puisque, je le reconnais, l'intérêt de ma fille, qui prime tout à mes yeux, l'exige ; mais que du moins il n'y ait plus, entre Martial et moi, qu'un côte à côte espacé par des mois d'éloignement. Notre vie intime doit cesser. C'est déjà bien assez que notre vie sociale, sous une apparence de façade, persiste.

J'ai hasardé :

— Peut-être un jour ton mari, s'il revient à de meilleurs sentimens, s'il se transforme et s'améliore, te semblera-t-il moins odieux ? Ce n'est pas le spadassin caché que tu as cru. Il a protesté avec une telle indignation qu'il n'était pour rien dans les deux tentatives de meurtre qui t'avaient bouleversée, que tu peux le croire.

— Le croire ?... Quand un homme a pris l'habitude de mentir, où commence avec lui la vérité, où s'arrête le mensonge ? Tout ce que je veux bien accorder, c'est qu'en effet cette lâche vengeance ne semble pas conforme à ses impulsions violentes ; mais comment t'expliquerais-tu qu'il soit resté assez maître de soi pour ne pas provoquer ouvertement Charles ?

— Nicole ! Ce nom familier me froisse et me peine ! Tu m'avais promis de ne plus ..

— Mais c'est toi, maman, qui me parles de lui! Je t'ai promis de renoncer à le revoir, de tâcher de l'oublier... n'en demande pas plus!

J'ai dit :

— Oui, ce fut dans ta vie une minute d'égarement; songe comme tu as été près de malheurs irréparables!

Elle a levé sur moi ses beaux yeux où se réveillait la fièvre du souvenir :

— Je t'ai promis de considérer ces heures comme mortes. Il est loin. Je suis sans nouvelles de lui.

— Heureusement!

— Heureusement, oui, puisque ta morale est la mienne, puisque je dois souffrir au nom d'intérêts supérieurs que je respecte, tu le vois. Mais ne me rends pas la tâche trop écrasante. Si tu veux que je supporte un mariage comme le mien, que Martial s'éloigne!

— A peine l'as-tu entrevu ces derniers temps...

— Oui, mais je le sens là; quelques centaines de mètres, la rivière seule nous séparent. A chaque minute, je crains de le voir revenir, tel que tu l'as vu toi-même, aux premiers jours de notre installation ici.

Je me souviens... Comment aurais-je pu l'oublier?... Ces scènes abominables me hanteront toujours. Combattans dressés, tous deux s'affrontaient, m'invoquant pour arbitre, avec des regards affolés et des mots de haine. L'orgueil ulcéré de Martial, son orgueil d'homme, ne pardonnera jamais à Nicole sa préférence pour un autre. Par jalousie ou inconscient attachement, le malheureux tient d'autant plus à elle qu'il la sent perdue pour lui.

Il l'aime à sa manière, mal, très mal, en sauvage; il l'aime cependant. C'est heureux que Charles Raynal ait disparu de l'horizon; je suis sûre que Martial aurait mis à exécution ses menaces. Il y a plus, il aime sa fille; certes, il est incapable de se maîtriser devant elle, il n'est pas un éducateur; il ne saurait même lui donner des soins matériels, mais enfin il a pour elle ce goût possessif, ce besoin de domination qu'il éprouve pour sa femme. Ce n'est pas absolument, quoi que Nicole en ait dit, un monstre.

Raymond, à qui au début je n'ai pu cacher la vérité, c'est-à-dire les torts de Martial, en atténuant ceux de Nicole, — c'est

son secret, après tout, — Raymond, qui a eu une scène orageuse avec elle et plusieurs entretiens avec mon gendre, m'a dit :

— Martial est à plaindre.

J'ai rappelé ses trahisons. L'air de Raymond répliquait : « Peccadilles. Le fâcheux, c'est qu'elle ait su. » Tous les hommes se tiennent. Et avec une indulgence pour Nicole qui m'a surprise :

— C'est une petite sotte. Elle prend tout au drame : quand ce n'est pas le devoir, c'est l'amour. Que diable ! Un peu de sang-froid, et tout s'arrange.

Il s'y connaît. En deux ou trois aventures sentimentales, ce n'est pas son cœur qui l'a emporté.

— Je suis, a-t-il continué, opposé comme toi à tout scandale comme à toute rupture officielle; on a beaucoup trop attaqué le mariage. Il doit rester l'arche sainte. Famille, patrie, propriété, voilà la Trinité fondamentale. Mais, plus souple, Nicole n'eût pas éveillé les soupçons de son mari; à Hanoï surtout, où l'on doit s'épier comme en province.

« Pharisien ! » ai-je eu envie de lui dire. Il reprit :

— Enfin ce Raynal fait défaut. L'affaire est classée ! Tant mieux. Combinons pour Nicole un *modus vivendi*. Je vais chercher à Martial un poste lucratif et absorbant qui l'éloigne une bonne partie de l'année.

Là-dessus, je respirai :

— Voilà la sagesse ! Nicole est une mère admirable, elle vivra pour Marcelle.

Raymond a souri. Et moi, je suis devenue un peu rouge, me souvenant que Laure Barysse, elle aussi, trouvait sa fille admirable au lendemain de la naissance de Fred.

Mon grand homme de fils a conclu :

— Elle vivra pour Marcelle ? *Amen*... Mais elle a vingt-six ans...

Et après un silence :

— Tu sais que ce Raynal, — j'ai eu des tuyaux, — est immensément riche ?

Ce mot m'a choquée ; je sais l'importance attribuée par Raymond à l'argent depuis que Julia le mène. Cela influe souvent sur ses appréciations. Ainsi il voit le banquier Milart, dont la réputation équivoque...

— La vie est bizarre, a-t-il murmuré, rêveur, sait-on jamais?...

Pomme-Rose, à qui Margot vient de changer ses chaussettes et ses souliers, et qui, maintenant, lasse de son incroyable activité, se blottit contre moi, demande :

— Où ça elle est, maman?

— A Paris, mon petit chat.

— Quand c'est qu'elle en reviendra?

Nicole est partie au matin, et l'heure de son retour ne peut tarder. Elle avait des courses de toilette à faire. Julia, qui cette année se montre très aimable, — elle aime protéger, — devait l'emmener chez sa couturière. Elles goûteraient ensuite avec Manuële à l'Hôtel Mondial.

— Veux-tu que nous allions au-devant d'elle?

— Oh oui! s'écrie Pomme-Rose, retrouvant des forces.

Nous quittons le point de vue. Le foin coupé des pelouses exhale un arome enivrant. Toussaint range sa tondeuse pour nous laisser passer. Il a une figure cuite de soleil et de bons yeux tristes. C'est un taciturne, au service silencieux, alors que sa femme, Gertrude, est exubérante et gaie. On croirait toujours lire, dans le regard de Toussaint, un reproche. Et c'est un reproche en effet au sort cruel qui lui a enlevé, il y a quatre ans, son petit garçon, mort du croup, et fait perdre, lors du Panama, sa petite fortune. Il savoure amèrement cette double injustice.

Gertrude, qui sort de la cuisine en sous-sol et s'avance vers moi, elle, a réagi; l'excès de labeur la sauve de trop penser en semaine; c'est bien assez du dimanche, dit-elle. Elle se collète avec les casseroles, les balais, toujours frottant, récurant, et cuisinant des plats savoureux. Elle a une grosse tête rougeaude, une raie large de deux doigts dans ses cheveux rares; la moitié des dents lui manque.

— Madame, me demande-t-elle, est-ce que Mme Nicole aime les cardons à la moelle, comme je les fais?

— Certainement, Gertrude.

— Madame croit? Et les bourraques?

— Mais oui.

C'est un hachis enveloppé de pâte; elle y excelle. Et je suis touchée une fois de plus de l'intérêt affectueux qu'inspire « Mme Nicole » par-ci, « Mme Nicole » par-là. Nos gens devinent bien des choses; pour Beyfers, personne ne l'aime. Gertrude ajoute :

— Ah! quand il y aura des quetsches! J'en ferai des tartes. Mlle Marcelle les aimera, bien sûr!

Tout le monde raffole de Pomme-Rose. Elle me tient la main. Nous voilà sur la route. Une auto arrive à vive allure. Je reconnais la limousine bleu de roi du docteur Riquenne. Il fait arrêter et me dit :

— Chère madame et amie, bonsoir. J'ai rencontré à la gare madame votre fille et je lui ai offert une place qu'elle a refusée. Elle préfère venir à pied, ce dont je la loue, et doit déboucher en ce moment du pont de Valvins. Mais elle a bien voulu me confier ses paquets.

Le chauffeur porte à la maison tout un lot de cartons ficelés, plus une vaste boîte à chapeaux. Nicole n'a pas perdu son temps! Et si le goût de s'ajuster un peu lui revient, bon signe!

M. Riquenne secoue une grosse tête de lion blanchie, une tête énorme où les yeux bruns, entre les paupières bridées, expriment la malice, et la bouche, aux dents très blanches, une bonté parfaite. Il sourit :

— Je ne pense pas que Nicole, depuis le temps que nous nous connaissons, ait eu peur que la compagnie d'un vieux bonhomme comme moi la compromette. Mais pour me dédommager, peut-être voudrez-vous bien accepter, demain, une place dans mon auto?

— Demain?

— N'avez-vous pas séance au Comité de patronage de la Maternité? Je dois y lire un rapport très ennuyeux. Je vous ramènerai de Paris.

— Nous verrons cela.

— C'est que j'aimerais parler avec vous de vos enfans; et ici je n'ai jamais le temps.

— Vous n'avez rien de fâcheux à m'apprendre?

— Non. Beyfers va mieux. A demain?

— A demain, soit!

Il m'a baisé la main! Excellent Riquenne! Je soupçonn ses soixante ans d'être un peu amoureux de mes cinquante-six ans. Il est vrai qu'il y a bien douze ans de cela. Mais il n'a jamais osé me le dire. Et il a bien fait.

Ce point gris, là-bas, c'est Nicole. Mystère du temps et de l'espace... Naguère, des milliers de lieues nous séparaient... Sa mince silhouette grandit : est-elle beaucoup plus proche à pré-

sent, au bout de ce ruban de route ? Qui sait tout ce qui nous sépare dans le silence informulé, les réticences qu'elle garde envers moi ? Ce Charles Raynal, dont nous évitons autant que possible le nom, mais dont l'image invisible, constamment, se dresse entre nous... Nicole nous a vus, elle agite son ombrelle. Elle est loin encore ! Pomme-Rose voudrait courir. Elle chante, elle trépigne de joie !

— Voilà maman ! Bonjour, maman !

Comme si son cri d'oiseau pouvait percer l'espace ! Hâte-toi, Nicole, vers ton plus sûr refuge. Hors de ces petits bras frais qui vont enserrer ton cou, il n'est pas de salut pour toi... Pourquoi est-ce que je pense à ce disparu dont l'ombre se tient en silence entre nous ? N'en rien savoir devrait me rassurer et m'intrigue. Si Nicole lui avait écrit ?... S'il avait répondu ?... La poste restante, dans un quartier convenu de Paris, offre toutes facilités. Non, elle m'a juré... je la crois.

Quelques secondes encore, la voici, le teint animé, rose de sa course, apportant une bonne odeur de vie.

— Pas trop fatiguée, ma chérie ?... Tu as vu Fred. Comment va-t-il ?

— Comme cela. Un peu maigri. Les Raymond ont changé de nourrice.

— Allons, bon ! Pourquoi ?

— Elle n'avait plus de lait. Une émotion, en apprenant que sa petite était malade...

— Je l'avais prédit ! Si Julia avait daigné nourrir !

— Elle semble le regretter.

— Trop tard. Et ce n'est pas vrai. Mais ça fait bien.

— Oh ! comme tu es sévère !

Ai-je obéi à une vague méfiance, parce qu'elle a passé la journée avec Julia, ou parce que j'ai peur, oui, peur de ces relations : le milieu Barysse ne lui convient pas ? Je dis :

— Je passerai chez eux demain.

— D'autant plus qu'ils veulent te demander de prendre la nourrice et Fred pendant un mois.

Quelle tentation ! Je suis partagée entre le ravissement de posséder mon petit-fils et la crainte d'une responsabilité que Laure et sa jalousie rendent menaçante.

— Qu'est-ce qui leur prend ? ai-je demandé, boudant ma joie.

— Julia, Mme Barysse et Manuèle vont faire une grande randonnée en auto. Buyle cherche une propriété où ils passeraient ensemble l'été.

— Raymond préférait la Suisse ?

— Il y renonce, pour faire plaisir à sa femme.

— Par exemple, la chambre dont je puis disposer, — la tienne, puisque tu ne l'occupes pas, — est à côté de celle de ta grand'mère ; elle ne pourra supporter les cris de Fred.

Nicole propose gentiment :

— Veux-tu que je le prenne avec sa nounou, moi ? J'ai de la place.

Non, merci. Dans sa maison du Haut-Samois, il y a en effet deux belles chambres libres, sans compter celle de Martial, intangible, celle-là. Mais me priver d'avoir le petit constamment à moi, de le couver... Bête que je suis ! Je donnerai ma chambre et coucherai dans mon cabinet de toilette.

Je m'informe :

— Elle est bien, la nouvelle nourrice ?

— Tu sais, on a pris ce qu'on a trouvé.

Mes rancœurs se ravivent : Pourvu que Fred ne paie pas l'indifférence de sa mère !...

Après le dîner où Nicole a fait honneur aux bourraques et aux cardons, elle me raconte au long, gaîment, ses courses, en déballant ses cartons. Que d'étoffes, de dentelles, de plumes ; depuis longtemps le Clos-des-Bois n'en avait tant vu !

— Je n'ai peut-être pas été très raisonnable !

Bah ! Elle n'a pas été gâtée jusqu'à présent, et je compte bien lui offrir le coupon de soie Unity ou le chapeau mirifique, tout en pensant que c'est d'un goût un peu voyant, et pas le sien. Mais le moyen de résister à Julia ? Elle vante les modes nouvelles avec la chaleur qu'on voudrait lui voir mettre à parler de son enfant.

Que Nicole est jeune et confiante ! Elle a oublié ses froideurs, ses réserves d'antan envers sa belle-sœur. Leur rapprochement m'inspire une imperceptible mauvaise humeur. Ai-je donc cru, égoïste comme les vieux, que je suffirais à Nicole, qu'elle ne serait plus qu'à moi seule, que ma froide raison bornerait sa vitalité frémissante ? Non, mais je redouterais l'ascendant de Julia, dont elle vient de me dire :

— Elle s'habille si bien !

Je ne trouve pas; je n'aime pas qu'on se fasse remarquer dans la rue. L'élégance, certes, mais de la sobriété surtout. Et il y a un genre « honnête femme. » Nicole l'a. Qu'elle le garde!

Elle bavarde, bavarde, et j'en suis contente! du moins, je m'y efforce ; elle n'a que vingt-six ans, c'est vrai, cette enfant!... Je flaire sur elle un peu de cette fièvre de Paris que je redoute; je n'aimerais pas qu'elle y allât trop souvent...

Son clair bon sens reprend le dessus; on dirait qu'elle a lu dans ma pensée:

— Tu sais, maman, c'est amusant une fois par hasard. Mais vivre tous les jours ainsi, cela m'affolerait.

— Tu vois que les Barysse, elles, s'en accommodent?

Elle réfléchit :

— Tu ne les aimes pas ?

— Non, je ne les aime pas.

— Qu'est-ce que tu leur reproches?

— Elles n'ont aucune moralité. L'intérêt passe chez elles avant le devoir. Et leur égoïsme a quelque chose de monstrueux!

— Tu exagères bien un peu? dit-elle en souriant. Hou! la vilaine belle-mère!...

— C'est possible! ai-je répondu très sérieusement.

Nicole est pensive, décidément :

— Elles m'ont, dit-elle avec franchise, témoigné une sympathie dont la complicité me gênait un peu ; on eût dit qu'elles m'admettaient au premier degré d'une franc-maçonnerie ultra-parisienne, moi, pauvre provinciale. Bien qu'elles n'aient osé m'en parler, elles savent que mon ménage ne marche pas; et des conseils à donner, des confidences à recevoir les raviraient d'aise, je le sens.

— Garde-t'en bien!

— Sois tranquille, mère, je n'irai pas profaner ma douleur.

Elle ajoute, une flamme triste et ardente soudain sur les traits :

— Non, je ne conçois pas la trahison lâche, dans le mensonge et l'avilissement. L'amour ne peut revendiquer qu'une excuse : c'est qu'on se donne toute à lui. Je ne comprends que l'absolu. Une femme renonce à tout, si son amour est le plus fort!

— Pas à son enfant!

Le mot a fait balle. Nicole pâlit sous la blessure, et me regarde intensément :

— Oh ! il n'est pas question de moi. Si j'avais dû fuir, j'aurais emporté ma fille.

— Pour qu'elle te le reproche un jour, ou qu'on te la reprenne avant !

Elle a un geste de désespoir, presse ses tempes entre ses mains pâles et, d'une voix saccadée, elle répète :

— Il n'est pas question de moi, maman ! Car tu m'as injecté dans le sang ce ferment de moralité qui me paralyserait, si je voulais agir. Tu m'as empoisonnée de scrupules nobles, si bien que je ne trouve en eux qu'un obstacle à mon évasion, sans qu'ils puissent consoler mon malheur !

— Mais savoir que tu fais ce que tu dois !

— C'est bien peu. Si peu, à certains momens !... Aie le cœur déchiré comme moi, et tu verras !

— Pauvre Nicole ! Quelle amertume dans tes paroles !

— Que crains-tu ? Je suis bien gardée ! Ah ! comme je suis gardée, par toi et par moi-même ! Tu m'as appris que le mariage ne peut se rompre, tu m'as enseigné qu'on ne doit pas le bafouer par des accommodemens bas, tu m'as convaincue que le scandale est un crime. Je le crois, je le sais. Que crains-tu ? Je suis garrottée, va, et je puis haleter dans mon coin, personne ne me délivrera... Souffre, Nicole ! Souffre dans ta dignité, souffre dans tes instincts de femme, souffre dans ton amour ; souffre pour un idéal que les autres éludent ou fraudent. Mais toi, puisque tu as une conscience, souffre en raison de ce que tu prétends valoir et de ce à quoi tu aspires. Nicole, meurs de chagrin, et console-toi en te disant que tu meurs pour les principes. C'est si beau, les principes !

—Comme elles t'ont déjà fait du mal ! — ai-je protesté avec un frémissement de tout l'être, — si elles te font douter, même sans t'en avoir rien dit, de ta seule raison de vivre !

Et ma rigueur se sent impuissante et désolée, devant cette affirmation de détresse, ce grand sanglot de désastre. Que dire pour l'apaiser ? Qu'inventer pour la convaincre ? Est-ce donc que la morale évolue ? Est-ce l'esprit d'un temps nouveau qui souffle ? Toujours, à une heure fatale, s'est creusé cet abîme entre les parens et les enfans...

Raymond est déjà si loin de moi.

Vais-je perdre aussi Nicole? Car n'avoir plus la même foi, la voir se renier elle-même, c'est la perdre.

Qu'importe qu'elle continue à subir un esclavage dont elle ne comprendrait plus la morne grandeur! Pour moi, si elle ne croit plus au devoir, c'est la perdre!

Le silence et la nuit se confondent autour de nous. Pomme-Rose, dans un fauteuil, s'est endormie. J'éprouve l'épouvante obscure qui m'avait envahie un soir semblable, quand le visiteur insolite qui apportait le drame s'éloigna sur la route, et que son pas se perdit dans l'ombre.

IV

Le docteur Riquenne lit son rapport. Et je l'écoute mal. Est-ce moi ou une autre qui suis assise à cette grande table verte autour de laquelle ces dames sont groupées? La large pièce nue a de vieilles boiseries d'un ton gris fin; les fenêtres s'ouvrent sur les cimes des marronniers centenaires. Un grand silence enveloppe ce vieil hôtel de la rue Garancière, dont les murs sont noircis et dont la rampe du large escalier de pierre se contourne en volutes de fer forgé. Le Président de Soligny a vécu là sous Louis XV; ce grand parlementaire et ce philanthrope fameux a été en quelque sorte le fondateur de notre Œuvre, reprise par Mme de Pièges, sa descendante. Un grand portrait, en simarre et haute perruque, fixe au mur son effigie de magistrat solennel et bienveillant.

Les lamentations de Nicole m'ont labourée. Elles me poursuivent. Je n'ai pu me tenir d'aller l'embrasser ce matin. Sur la route en lacets où Minerve montait au pas, entre les champs de luzerne et de seigle, le soleil déversait une coulée d'or brûlante qui ne me réchauffait pas; j'ai froid dans l'âme.

Son reproche me poursuit : Orgueilleuse! Moi qui n'ai pas connu sa torture, je serais une orgueilleuse, fière d'une vertu servie par une existence propice; et je serais aussi une vaniteuse, retranchée derrière des privilèges sociaux de considération, dont je bénéficie sans mérite, puisque je n'ai pas à mettre en balance le courage d'y renoncer. Je raisonnerais en dame patronnesse, comme la grosse Mme Moulon qui ressemble à Joseph Prudhomme et paraît la caricature du Bien!

Se connaît-on soi-même? L'inflexibilité de mes convictions

est-elle irréprochable ? Ma vertu ne tient-elle pas en partie à ce que je n'ai pas livré les grands combats du devoir et de la passion, moi pour qui l'un et l'autre se sont harmonisés si heureusement? Quand je blâme avec une telle austérité Nicole, n'est-ce que mon jugement social influencé par mille contingences qui s'affirme, ou mon moi intime, libre arbitre du bien et du mal?

Je ne comprends pas Nicole? Non, je ne la comprends pas. Cela enlève-t-il rien à ma tendresse et à ma pitié? Est-ce ma faute, si je ne vois d'autre issue pour elle qu'une résignation héroïque à l'irrémédiable? Je voudrais bien savoir comment se comporteraient à ma place les femmes qui m'entourent?

Presque toutes ont porté le faix de la maternité, et, mûres d'âge et d'expérience, ont éprouvé ce pénible désaccord de la génération descendante avec la génération montante. Jugeraient-elles autrement ? Si oui, à quel guide intérieur obéissent-elles?

Mme de Pièges préside; à sa droite Mme de Luberlin. Puis viennent Mlle de Kormandeck, Mme Jouille, Mme Désirieux, la générale Kopp, Mme Marc Navère, Mme Moulon, Mme Durand de l'Orne, Mme Arbant-Noir, Mme Solnot, moi, et à la gauche de la Présidente, Mme Hochsen. Je ne compte pas la secrétaire Mlle Poulart, ni la sténo-dactylographe. Me Furet, notre conseil judiciaire, s'est fait excuser; le docteur Olives est souffrant; Mme Petit-Poutot attend son huitième bébé et Mme Alphéry voyage.

En exceptant Mlle de Kormandeck et Mme de Luberlin, vieille fille que son titre de chanoinesse fait appeler « Madame, » onze femmes sont ici rassemblées dans un parfait éclectisme de religions, de castes et de tendances, puisqu'on y voit à côté de Mme de Pièges, catholique, Mme de Luberlin, protestante, et Mme Hochsen, israélite, non loin de Mme Durand de l'Orne qui se déclare radical-socialiste-athée-franc-maçon. Sa particule ne vise pas un titre, mais un département, celui par lequel M. Durand, sénateur inamovible, se distingue de Durand, député de la Nièvre. Mme Durand de l'Orne représente le Parlement, la générale Kopp l'armée, Mme Marc Navère, femme du maître de forges du Broget, la haute industrie ; Mme Hochsen, la finance; Mme Désirieux, veuve du membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, l'Institut; Mme Arbant-Noir, la

célèbre cantatrice de l'Opéra, le monde des arts; Mme Solnot, dont le mari mourut conseiller à la Cour d'appel, la magistrature; Mme Moulon et Mme Jouille, la moyenne bourgeoisie : l'époux de l'un vend de la quincaillerie et l'autre est chef de bureau.

Aucune ne ressemble à l'autre dans la manière d'écouter le bon docteur Riquenne. Mme de Pièges, ses mains douillettes à plat sur la table, a l'air d'une bonne béguine de Bruges qui entend la messe; elle est replète avec un visage de cire, où deux yeux d'eau pâle reflètent la tristesse indulgente de sa vie sans joie; elle a un mari coureur et des gendres débauchés. Mme de Luberlin dresse un profil de cheval rouge, sous une crinière noire; elle porte au vent, l'œil allumé, prête à se cabrer. Mlle de Kormandeck, qui allonge sa tête de mouton, semble, bonne et niaise, brouter les mots qu'elle entend sans en bien saisir le sens. Mme Hochsen penche son nez courbe sur un calepin où elle additionne des chiffres. Mme Désirieux promène sur nous ses grands yeux douloureux; sa fille est morte l'an dernier en couches: longue et mince, elle semble, en ses draperies de deuil, la statue de la douleur.

Mme Marc Navère, délicieusement habillée, les cheveux teints au henné, écoute de haut, distraite, une sécheresse sur son beau visage. La générale Kopp, elle, petite et grisonnante, n'a rien de militaire ; elle s'efface, elle parle bas : sa timidité la supplicie. Son mari, un géant, qui commande une brigade de cuirassiers, l'a, pour le restant de sa vie, médusée de sa grosse voix et de son aspect terrible. Mme Solnot, rébarbative avec sa figure mafflue, fronce de terribles sourcils noirs : elle est dure aux pauvres mères dont nous nous occupons et n'a à la bouche que : rappel aux règlemens, défense, amendes, refus d'indemnité, etc.

La plus sympathique et celle qui prête l'oreille avec le plus d'attention, c'est Mme Arbant-Noir, dont le magnifique masque tragique prend une expression de douceur attendrie lorsqu'il est question des tout petits enfans. Mme Durand de l'Orne joue le sans-gêne ; elle a les bajoues et l'air finaud d'un avoué de province, elle mordille son coupe-papier ; habillée en sac, elle a ses poches gonflées de brochures. Elle dirige un journal féministe, où la brutalité de ses « leaders » ne dénoncerait jamais la femme : elle les signe d'ailleurs : « Roméo. » Mme Jouille,

brave femme assez vulgaire, prend des notes assidues. Quant à Mme Moulon, elle est à peindre sous ses lunettes d'or, avec sa figure carrée et son faux toupet de cheveux gris. Le contentement de soi l'illumine ; elle se carre majestueusement : elle n'est pas méchante, elle est pire. La sottise à un certain point...

Quant à Mlle Poulart, notre secrétaire, c'est la bête de somme ; son visage tanné, usé, ses mains gercées disent la vie laborieuse et pauvre : elle fait vivre de son travail sa mère paralysée, un oncle recueilli par pitié et deux neveux, garnemens de onze et treize ans. La sténo-dactylographe, gracieuse et anémique, coquette dans sa robe simple, s'ennuie de notre vertu, trouve le vieil hôtel bien sévère; comme les oiseaux des marronniers, on sent qu'elle va s'envoler : la vie la guette.

Presque toutes ces femmes ont souffert comme moi, d'être mères et de voir souffrir leurs enfans. Pas Mme Solnot : c'est elle qui opprime son fils ; il ne s'est pas marié pour ne pas la désoler, car elle avait menacé d'en mourir. A trente-six ans, l'air fatigué, il vit dans l'ombre de ses jupes comme un petit garçon sage et triste.

Mais Mme de Pièges, qui est déjà grand'mère ; quel calvaire elle a dû gravir! Ses filles sont malheureuses et subissent la plus pénible solitude avec une dignité touchante. Elles vivent pour leurs enfans. Ce n'est pas Mme de Pièges qui me reprocherait ma conception du devoir.

Ni la grosse Mme Jouille, dont la fille a pardonné plusieurs fois à son mari, et qui a voulu divorcer après l'avoir surpris avec une de ses amies intimes. Mais M. et Mme Jouille s'y sont opposés ; et le ménage, replâtré tant bien que mal, persiste.

Mme Hochsen, elle, admet le divorce : son fils s'est remarié avantageusement, sa première femme ne lui apportait que six cent mille francs, la seconde va jusqu'au million. Mais Mme Hochsen, d'ailleurs d'esprit souple et de manières aimables, ne comprendrait pas plus mes idées que je ne comprends les siennes.

Mme Durand de l'Orne a trois enfans, dont une fille mariée avec un maître des requêtes au Conseil d'État. Un sigisbée, ingénieur de son métier, vit dans leur intimité ; on prétend que les deux fils de Madame la Maîtresse des Requêtes ressemblent étonnamment à Monsieur l'Ingénieur.

Mme Arbant-Noir a une fille qu'elle fait élever avec le plus grand soin, dans la meilleure institution catholique de Londres. Quant à Mme Moulon, son fils, qui vend des articles de caoutchouc, et sa fille mariée à un pharmacien, ne font pas parler d'eux et connaissent un bonheur raisonnable, d'où tous les excès de sentiment sont bannis.

Reste Mme Alphéry, qui a fait casser en cour de Rome le mariage de sa fille ; et Mme Petit-Poutot : elle se confine dans sa *nursery*, au milieu de ses marmots qui piaillent.

Chacune de ces femmes porte différemment sa croix. Mais aucune ne pourrait entrer en communion profonde avec ma peine, tant les êtres diffèrent et tant les situations, leurs mobiles, leurs excuses, leurs circonstances aggravantes, varient à l'infini. Il faut donc m'en remettre à moi seule et faire pour le mieux.

Le docteur Riquenne a achevé son rapport, et la Présidente, se faisant l'interprète du Comité, lui adresse nos remerciemens.

L'ordre du jour concerne la répartition des soins à domicile. J'admire une fois de plus le tempérament combatif de Mme de Luberlin, la férocité de Mme Solnot, la manie paperassière de Mme Jouille qui, digne femme de fonctionnaire, a inventé un système de fiches et de classification tellement compliqué qu'on s'y perd. Elle et Mme Moulon sont les travailleuses, elles visitent les femmes-mères du matin au soir dans les quartiers les plus lointains. Mme Désirieux fait des objections discrètes à un projet de crèches soulevé par Mme Durand de l'Orne qui, intolérante, veut introduire la politique dans notre association. Mme Hochsen rend compte de la création d'un dispensaire dont elle a pris l'initiative. La générale Kopp ne dit rien, mais approuve tout en rougissant, dès qu'on fait appel à sa compétence. C'est la grande fournisseuse de l'œuvre ; elle tricote chez elle du matin au soir, et les brassières et les petites culottes qu'on lui doit se chiffrent déjà par centaines.

Pour la vingtième fois au moins, j'assiste à une de ces discussions un peu confuses où s'embrouille volontiers l'esprit des femmes, à ces flux et à ces reflux d'opinion dont la mobilité traduit celle du caractère féminin. J'assiste aussi au jeu des ambitions et des intérêts. Mme Hochsen, qui brigue la Présidence pour l'an prochain, voudrait voir scintiller la croix au bout

du ruban rouge. Mme Marc Navère, qui se charge volontiers des projets à l'étude, et qui les énonce en notices courtes et élégantes, trahit sa prétention au beau style. Mme de Luberlin ne s'intéresse qu'au côté moral des questions, alors que Mme Jouille, Mme Moulon et, quand elle est là, Mme Petit-Poutot, ne s'attachent qu'à leur côté positif. Seule peut-être, Mme de Pièges apporte une compréhension large et simple, et aussi Mme Arbant-Noir, si spontanée, si généreuse, là où Mme Solnot est avare et Mlle de Kormandeck nulle.

Mais Mme de Pièges agite sa petite sonnette. Moment d'attention. On va nommer une remplaçante à Mme Sinalbadi, morte cet hiver. Le rêve de Laure Barysse serait « d'en être, » puisque j'en suis. Elle m'a tant persécutée, que j'ai consenti à la présenter. Mais une opposition sourde s'est dessinée, dès mes premières tentatives. Frivole et vaniteuse, elle détonnerait dans ce milieu un peu grave ; et ma foi... je comprends qu'on lui préfère un nom glorieux, la veuve du sculpteur Fontal, femme d'une grande valeur.

On vote des secours, on accorde des remèdes; une observation de Mme Solnot pour finir, et la séance est levée.

Avons-nous fait beaucoup de besogne utile? Je pense qu'une goutte d'eau, sur un sol altéré, vaut mieux que rien; et bien ou mal, nous venons en aide chaque année à des centaines de mères, sacrées à nos yeux par ce seul titre ; nous sauvons la vie à des centaines d'enfans que l'infanticide, l'abandon ou la mort par l'insuffisance de soins menacent. Sauf Mme Solnot, il n'est pas une de nous qui ne s'impose des sacrifices pour aider à la prospérité de l'Œuvre, depuis le docteur Riquenne qui y consacre la moitié de sa fortune, Mme de Pièges et Mme Désirieux qui y versent sans compter par dizaines de mille francs. Les plus humbles apportent leur obole, comme Mme Jouille, et Mme Moulon que je ne juge pas alors si ridicule. La philanthropie est toujours imparfaite; si nous ne pouvons rien d'extraordinaire, ce peu du moins nous l'accomplissons de bonne foi.

La salle se vide peu à peu; les autos de Mme Hochsen, de Mme Désirieux, de Mme Marc Navère ronflent dans la rue étroite. Puis le coupé suranné de Mme de Pièges s'ébranle. La générale Kopp va prendre un fiacre et Mme Jouille l'autobus.

Le Dr Riquenne dans la salle voisine donne quelques consultations gratuites. Il doit me retrouver devant une crémerie

de la rue de Médicis, où je goûte d'une tasse de lait et d'un croissant. Je pense à l'air pincé de Laure quand elle saura qu'on l'a blackboulée. C'est à moi qu'elle en voudra. Gageons qu'elle se fera nommer d'une Œuvre, pour bien attester sa valeur. Une auto : c'est le docteur. Il m'aide à monter. Nous roulons.

— Eh bien! dis-je, votre rapport a eu du succès?

Il sourit; on ne lui en fait pas accroire.

— Mme Solnot, dit-il, avait envie de mordre tout le monde. Quelle bizarrerie que des caractères ainsi faits s'occupent de charité et d'assistance : c'est du sadisme! Ils devraient se cantonner dans la médisance et les petites scélératesses.

Sans méchanceté, lui-même a de la dent.

— Vous verrez que Mme Hochsen, avec son dispensaire, s'arrangera pour réaliser un « betit » bénéfice. Mme Marc Navère, elle, vient à nos séances comme à un vernissage, pour voir et se faire voir. Enfin, ne nous plaignons pas. Il y a des Œuvres pires que la nôtre et qui ne comptent pas des âmes d'élite comme Mme de Pièges, Mme de Luberlin malgré ses petits travers, Mme Arbant-Noir, et, — je ménage votre modestie en vous nommant la dernière, — vous!

— Oh! moi! je suis souvent humiliée de mon impuissance. Je compte si peu.

— Permettez! permettez! Vous êtes toujours d'accord avec le bon sens : c'est énorme!

— Vous vouliez me parler de mes enfans? ai-je interjeté.

— Oui. Vous donnez licence à ma franchise entière?

— Entière. J'ai toute confiance en vous.

— Hum!... Avez-vous songé à l'avenir de votre fille? Que décide-t-elle?

— Mais... rien.

Le docteur Riquenne parut surpris et mécontent.

— Comment, rien? Elle ne va pas subir la suave existence qui l'attend, quand son mari, un peu retapé, rentrera en maître au logis!

Il ajoute :

— J'aurais voulu vous délivrer de cet homme.

— Est-il donc si dangereux?

— Non, s'il meurt à temps. Éloignez-le, à tout prix.

— Il n'y consent pas.

— Il y consentira, si Nicole achète son départ.

— Que dites-vous? Lui, si chevaleresque...

— Je connais le pèlerin mieux que vous. Et puis, je le convaincrai que c'est son intérêt... Il tient à cette santé, bien médiocre au reste, que je m'efforce de lui rendre. Ah! notre tâche de médecin est pesante! Est-ce que vous ne croyez pas qu'il vaudrait mieux, pour Nicole et pour vous, que cet aventurier disparût d'une bonne et courte maladie? A quoi sert-il? Et il faut que par devoir, moi aussi, je prolonge une existence qui ne peut que vous nuire.

Il ajouta :

— Trouvez-lui un emploi. Et il n'emmènera pas sa femme : j'ai mon idée!

— Confiez-la-moi.

— Je lui dirai qu'elle fait de la tuberculose, et qu'il est certain d'être contaminé, s'il l'emmène.

— Mon Dieu, ce n'est pas vrai, au moins?

J'ai senti au cœur une odieuse crispation.

— Non, ce n'est pas vrai... pour le moment. Mais la crise que traverse votre fille est redoutable. Pensez-y : vous tenez à ce qu'elle vive?

— Si j'y tiens!...

Je ne vois ni la route, ni les arbres, ni les ponts, ni les champs que distance notre course implacable. Je vois le visage meurtri de Nicole, ses yeux cernés, la menace mortelle embusquée sous l'organisme anémié... Ah! qu'elle vive! qu'elle vive!...

Martial partira, je le veux. Il partira, et seul. Sa femme et sa fille paieront la rançon qu'il faudra. Il y aura toujours du pain pour elles au Clos-des-Bois.

PAUL MARGUERITTE.

(La troisième partie au prochain numéro.)

LA
GRANDE PITIÉ DES ÉGLISES
DE FRANCE[1]

II[2]

V

PREMIER DISCOURS DES ÉGLISES

(16 janvier 1911.)

La discussion générale du budget de l'Intérieur m'offrait le moyen d'exposer à la tribune le péril des églises et mes raisons. Le 16 janvier, vers la fin de l'après-midi, M. Brisson présidant, j'ai obtenu la parole. Voici, d'après l'*Officiel*, mon discours (je ne supprime que les interruptions inutiles), et le récit de cette discussion où la Chambre, d'abord, aux deux tiers hostile, me hachait d'interruptions et puis peu à peu se laissait saisir par la grandeur incomparable du sujet.

M. Maurice Barrès. — J'ai adressé, il y a quelques mois, une lettre publique à M. le Président du Conseil, pour lui signaler les dangers que courent nos églises depuis la loi de séparation et pour lui demander quelles mesures il songe à

(1) *Copyright by* Émile-Paul 1913.
(2) Voyez la *Revue* du 1er décembre.

prendre afin de protéger la physionomie architecturale, la figure physique et morale de la terre française *(Très bien! Très bien! à droite.)*

La réponse publique qu'il m'a fait l'honneur de m'adresser ne contient pas une solution claire, rassurante, décisive.

Les églises continuent de s'écrouler.

La liste est longue de celles qui jonchent le sol de leurs matériaux. Et ce désastre ne peut que s'étendre, à mesure que les années viendront, car les édifices cultuels profitent encore du bon entretien que le régime concordataire leur assurait; mais la pluie, la neige, les hivers vont faire leur besogne. Ajoutez que, sur bien des points de nos campagnes, on est trop pauvre pour soutenir l'église et que sur d'autres elle est minée par les manœuvres de sectaires acariâtres et virulens.

Comment protéger nos églises contre les saisons, contre la pauvreté et contre les sectaires? C'est un des plus graves problèmes laissés en suspens dans le nouveau régime des cultes.

Cette solution que la loi ne donne pas, on la cherche partout, d'une façon spontanée, en dehors du Gouvernement. Depuis que nous n'avons plus de Concordat, il s'en ébauche, des formes les plus variées, dans chaque commune de France. De tous côtés, la municipalité « propriétaire » et le prêtre « occupant sans titre » engagent des conversations. Mais quelles conversations! trop précaires et sur des données trop incertaines. Autour des églises, d'un bout de la France à l'autre, c'est une anarchie. Vos préfets prennent des décisions contradictoires. La pensée gouvernementale semble encore en formation.

Monsieur le ministre, je n'avance rien là que je ne puisse prouver. J'ai fait une longue enquête à travers le pays. Je vais en résumer les résultats devant la Chambre. Puis je dirai pourquoi, à mon avis, chacun de nous doit vouloir, en dehors de toute préoccupation confessionnelle, que les églises demeurent debout. Ces deux points seront toute mon intervention que je tâcherai de faire brève.

Tout d'abord, pour qu'on ne m'accuse pas de dramatiser la situation et pour rester dans l'exacte vérité, hors de laquelle il n'y a rien qui puisse intéresser cette assemblée, je tiens à bien affirmer que nulle part la bonne volonté des catholiques pour l'entretien des églises ne fait défaut, et que, Dieu merci! dans

le plus grand nombre des villes et villages les conseils municipaux, reconnaissant à l'église le caractère de propriété communale que lui a donné la loi, cherchent à la maintenir, comme les autres édifices communaux, dans la mesure de leurs ressources. Mais cette bonne volonté, que je salue, n'est pas unanime. Sur un grand nombre de points, l'église est entourée de partis pris d'ordre politique, dangereux pour elle et qui s'échelonnent par degrés depuis l'inertie et l'immobilité peu bienveillantes jusqu'à l'agression ardente.

Cet immense détail, quel qu'en soit l'intérêt, il n'est pas possible que je l'apporte à la tribune. Du moins les diverses situations sur lesquelles je désire appeler votre attention, je puis les classer dans un petit nombre de catégories, et de chacune de celles-ci je vous donnerai des exemples typiques. Je ne vous citerai qu'une dizaine de cas, mais veuillez vous rappeler, messieurs, qu'ils en représentent des centaines que j'ai là dans mon dossier.

Le premier groupe que je veux vous signaler, c'est celui des municipalités qui, sans prétexte valable, se refusent à rien dépenser pour maintenir l'église devenue leur propriété. De cette catégorie, je ne peux pas donner un meilleur exemple que la commune de Lignières, dans l'Aube.

A Lignières, le maire a fait fermer l'église, sous prétexte que la sécurité n'y était pas suffisamment assurée. Malgré de pressantes instances depuis quatre années, la municipalité ne veut rien faire. Et pourtant, de par la loi de séparation, cette commune s'est enrichie d'une somme considérable de quinze mille francs qui appartenait à la fabrique et qui rapporte environ trois cent soixante-trois francs avec lesquels on pourrait parer au mal.

Il est d'autres communes où les catholiques s'offrent à faire une partie des dépenses et se bornent à demander au conseil municipal qu'il fournisse l'appoint nécessaire pour sauver l'édifice devenu propriété municipale. Croirait-on que de nombreuses municipalités se refusent à cette collaboration? A Souvigné, dans le département des Deux-Sèvres, le conseil municipal avait résolu de détruire le clocher. « Eh bien! dirent les fidèles, pour cette besogne stérile, pour cette destruction, vous allez dépenser de l'argent. Permettez-nous de compléter de notre poche la somme que vous êtes prêts à sacrifier ; nous

arriverons ainsi à faire la somme nécessaire pour une restauration. Vous ne dépenserez rien de plus que ce que vous avez voté et notre commune en sera plus riche; elle gardera sa propriété en même temps que nous autres catholiques, nous aurons un lieu de culte. » Le conseil municipal refusa. Alors les catholiques proposèrent de prendre à leur charge toute la dépense. On voulut bien accepter. Ils eurent de la chance! Car vous allez voir qu'il y a des conseils municipaux où leur sacrifice eût été bel et bien repoussé.

En effet, nous arrivons à une troisième catégorie de faits que nul homme de bon sens ne voudrait croire exacts si l'on n'était à même d'en apporter des preuves. Vous allez voir des conseils municipaux qui, non contens de se refuser à voter aucun argent pour les réparations les plus urgentes, vont jusqu'à interdire aux catholiques de faire à leurs frais ces travaux.

A Méricourt, dans le Pas-de-Calais, des réparations ont été reconnues nécessaires. Le curé a offert de les effectuer avec ses moyens. Le Conseil municipal a refusé et lui a défendu de toucher à l'église.

A Buxeuil, dans l'Aube, même cas : le curé offre de se charger des réparations; il accepte les dures conditions proposées par le conseil; il présente pour cautions les habitans les plus honorables et les plus solvables, mais le maire en fin de compte interdit toute réparation.

A Ville-sur-Arce (Aube), il n'y aurait presque rien à faire : une simple réparation à l'entrée de la nef. Le curé ne demande qu'à s'en charger. Mais le maire, qui a été poursuivi en dommages-intérêts pour avoir fait sonner les cloches à l'occasion d'un enterrement civil, croit trouver là une occasion de se venger. Il ordonne la fermeture d'une partie de l'église et il s'oppose aux réparations.

J'appelle avec confiance l'attention de la Chambre sur les cas de cette catégorie. Ils dénotent un esprit de tracasserie et de sectarisme qui ne peut être approuvé par aucun homme politique. *(Applaudissemens à droite et au centre.)*

Dans des cas pareils, me dira-t-on, pourquoi les catholiques ne se tournent-ils pas du côté de l'administration? N'est-elle pas là pour nous départager, pour rétablir infatigablement le bon sens, la paix, dans les fourmilières locales? Et puis elle a

du tact! *(Sourires.)* Ah bien, oui! Écoutez ce qui se passe à Saint-Gervais-sur-Couches, en Saône-et-Loire.

Je n'ai pas visité l'église; mais les répertoires spéciaux la mentionnent comme une belle église romane. Des réparations y sont nécessaires. Les catholiques offrent d'en couvrir les frais. La municipalité ne leur répond pas.

J'emploie ce cas pour prouver que, sur certains points, il y a mauvaise volonté de la part de l'administration. Je veux démontrer qu'en ce qui touche cette question des églises, la pensée du Gouvernement est encore en formation. *(On rit.)*

Je veux me persuader qu'aussitôt qu'elle aura pris forme, elle nous donnera satisfaction. Pour l'heure, le curé de Saint-Gervais n'obtenant pas de réponse du maire, s'est tourné vers le sous-préfet et a demandé une visite d'architecte. Le sous-préfet lui a répondu: « Nous ne vous connaissons pas; vous n'êtes qu'un tiers, vous n'avez pas qualité pour demander la visite d'un architecte. »

« Mais il y a danger, insiste le prêtre; quelle marche dois-je suivre? »

Et le sous-préfet de répliquer: « S'il y a danger, le maire seul a mandat pour le constater et pour me prévenir. »

Vous voyez la véritable scène de comédie; vous voyez ce prêtre renvoyé par ce sous-préfet pince-sans-rire et beau diseur à ce maire sourd et muet. *(Rires.)* C'est une comédie. Mais elle a pour fond de décor...

M. le Président du Conseil, ministre de l'Intérieur et des Cultes. — Le sous-préfet, dans la circonstance, n'a agi que conformément à son devoir. Il n'était pas possible d'accepter d'un tiers des propositions formulées dans les conditions que vous venez d'indiquer, car ce tiers n'avait pas qualité pour faire appeler l'architecte chargé par la municipalité de surveiller l'édifice communal, pour arrêter avec lui le devis des réparations qui pouvaient être nécessaires. La personnalité qui est qualifiée pour agir ainsi est le maire; c'est à lui que l'offre de concours doit être régulièrement transmise.

M. Maurice Barrès. — Je ne désire et nous ne désirons tous que voir clair; je suis absolument d'accord avec M. le Ministre; mais si nous étions en commission pour préparer la loi, je demanderais que cette situation de Saint-Gervais fût retenue, examinée, réglée. Un maire refuse de demander la visite d'un

architecte ; il faut qu'il y ait un appel possible. Car voilà un cas que l'on reverra trop souvent : un maire, par négligence ou mauvaise volonté, s'abstenant de convoquer l'architecte, le curé se tournant alors vers le sous-préfet et le sous-préfet répondant : « Je n'y peux rien ; débrouillez-vous avec votre maire. » Pendant ce temps et comme fond de scène, des paysans français, des fidèles, des contribuables, agenouillés sous une voûte en train de s'écrouler.

Au reste, j'ai tort de m'indigner. Je comprends que mon rôle est moins de vous apporter mon sentiment que des renseignemens. Eh bien ! continuons de voir comment l'administration élève le mutisme à la hauteur d'un système.

Laissez-moi vous lire une note significative qui me vient du maire de Messei, dans l'Orne :

« Depuis le mois de mai, alors que quatre architectes ont donné leur avis formel tendant à la reconstruction du clocher qui constitue un danger public ; alors que le maire a multiplié ses instances auprès de l'administration ; alors que la saison rend les travaux de plus en plus difficiles, la commune ne peut obtenir l'autorisation préfectorale pour faire la dépense que le conseil municipal, d'accord avec une population entièrement catholique, a votée. »

Et quel est ce maire ainsi traité ? C'est un des doyens du Parlement français ; c'est notre éminent collègue du Sénat, M. de Marcère.

M. le Président du Conseil. — Jamais je n'ai rien...

M. Maurice Barrès. — Permettez ! C'est M. de Marcère lui-même qui m'a donné cette note en me disant : « Il serait peut-être instructif de montrer comment un des doyens des mairies françaises est traité. »

D'ailleurs, monsieur le Président du Conseil, voulez-vous me permettre de vous citer mon cas ? Je n'ai pas été plus heureux que M. de Marcère. Le 15 novembre 1910, je vous ai écrit pour attirer votre attention sur le mémoire à vous adressé par M. le curé de la paroisse de Reterre, dans la Creuse. Ce prêtre a réuni les fonds nécessaires pour reconstruire son église ; il est d'accord avec son conseil municipal, mais il ne peut pas arriver à obtenir de l'administration l'autorisation de commencer les travaux. Votre préfet se tait. Vous vous taisez. Où est le Gouvernement ?

Un exemple encore du mauvais vouloir de l'administration. Écoutez l'histoire du maire de Lapenche.

Ce maire d'une commune de Tarn-et-Garonne a rêvé la démolition d'une église isolée, Sainte-Eulalie, plus spécialement consacrée au culte des morts. Cette église ne menace pas ruine. Bien que vieille de plusieurs siècles, elle est en bon état. Le maire voudrait un décret de démolition. Il s'adresse au préfet qui lui répond textuellement : « Il vous appartiendra... de faire prendre par votre conseil municipal une délibération prononçant la désaffectation de la chapelle de Sainte-Eulalie. » Cette délibération est prise et, le 16 janvier 1910, le conseil municipal décide que l'église de Sainte-Eulalie sera démolie. Peu de jours après, le maire de Lapenche, en écharpe, accompagné de son adjoint, de deux conseillers municipaux, d'une escouade de ses partisans, du garde champêtre et de deux gendarmes, arrivait à l'église avec un entrepreneur de travaux de maçonnerie muni de charrettes, d'échelles, de cordes et de pics. Mais l'alarme est donnée ; les catholiques se massent devant leurs vieux murs et, spectacle charmant, ce sont les deux gendarmes qui, pleins de bon sens, calment le magistrat. *(Rires à droite et au centre.)*

Enfin, pour finir cette énumération qui était nécessaire afin de donner une base réelle à mon argumentation, écoutez le cas de Brue-Auriac, dans le Var. Vous y surprendrez, comme trois mains dans le même sac, la triple action injustifiable de la municipalité, du préfet et du Gouvernement.

Le décret de désaffectation de l'église de Brue-Auriac a été demandé et obtenu le 22 juin 1908 à l'insu du curé et des catholiques. Ce décret est illégal, nul et de nul droit, ayant été pris par le ministre des Cultes, alors qu'il devait être rendu en Conseil d'État et après mise en demeure dûment notifiée. Cette illégalité flagrante n'émeut pas le préfet. *(Exclamations ironiques à gauche.)*

Je comprends, messieurs, que vous soyez choqués... Le préfet répond en substance : « L'autorité ne revient jamais sur sa décision. *(Rires à droite et au centre.)* Votre église est désaffectée. Une seule solution est possible, c'est que vous nous rachetiez cette église. Mais, d'avance, soyez convaincus que nous ne la vendrons qu'à beaux deniers. »

Alors les catholiques ont offert de se charger de la restaura-

tion de l'église, évaluée à 6 300 francs par les architectes. Mais la municipalité, qui voyait là une bonne occasion de se faire de l'argent, exigea qu'on lui remît en outre une prime de 5 000 francs. Cinq mille francs, c'est une somme ! C'est en outre une véritable tentative d'extorsion de fonds. Les catholiques s'y résignèrent, mais ils ne pouvaient offrir que 2 000 francs : la municipalité n'a rien voulu rabattre. L'église de Brue-Auriac demeurera fermée, comme l'est, à côté, l'église du village de Seillans, qui ne fut rouverte qu'un jour depuis 1907 pour en faire sortir les fonts baptismaux, que la municipalité voulait transformer en auge à cochons. *(Exclamations à droite et au centre. — Mouvemens divers.)*

M. le Président du Conseil. — Voulez-vous me permettre de vous donner un renseignement sur la situation de cette ancienne église ?

Vous avez dit, monsieur Barrès, qu'elle avait été désaffectée par un décret illégal en ce qu'il n'avait pas été pris en Conseil d'État. Mais pour vous prononcer ainsi, vous ignorez certainement que ce décret s'appliquait à une église fermée antérieurement à la loi de séparation, qui ne servait plus à l'exercice du culte depuis 1898, date à laquelle l'accès en avait été interdit par mesure de sécurité publique. Le décret de désaffectation a donc été pris conformément aux prescriptions de la loi de 1905.

Je vous devais ces explications, parce que la façon dont vous parlez de cette désaffectation tendrait à faire croire que cette ancienne église était ouverte au culte, que, sans raison légitime, on l'a désaffectée par un décret illégal, et qu'ainsi une œuvre de sectarisme a pu s'accomplir. Eh bien ! non, il n'y a eu ni acte illégal, ni œuvre sectaire. Je tiens à répéter que depuis 1898 l'édifice dont il s'agit ne servait plus au culte, et que l'accès avait dû en être interdit, depuis cette date lointaine, pour sauvegarder la sécurité publique. *(Très bien ! Très bien ! à gauche.)*

M. Maurice Barrès. — Le décret de désaffectation a été pris le 22 juin 1908 et c'est toutes ces années-ci que les catholiques voulaient utiliser leur église. Approuvez-vous des municipalités qui prétendent que les fidèles, pour avoir le droit de dépenser leur argent dans l'église, auront tout d'abord à verser une prime ? Non. Eh bien ! cela prouve que la situation de nos églises est incertaine et dangereuse. On pourra épiloguer sur

chacun des cas; mais il est trop certain qu'il y a un péril vrai et grave derrière ces exemples.

Cependant cette situation met en gaieté un certain nombre de nos administrateurs. Le sous-préfet de Clermont, dans l'Oise, reçoit une délégation des habitans de Cinqueux navrés de la destruction de leur clocher par la dynamite. Il leur dit : « De quoi vous plaignez-vous? Je vous ai fait des ruines superbes. Les étrangers vont venir les visiter. Mettez devant un tourniquet, et faites payer vingt sous d'entrée; cela vous fera de l'argent. » *(Exclamations à droite.)*

Voilà comment des gens que nous payons tournent en dérision des sentimens que nous respectons. *(Très bien! Très bien! à droite et au centre.)*

M. le Président du Conseil. — Mais le fait est-il exact?

M. Maurice Barrès. — Messieurs, je demande au gouvernement et je demande à la Chambre : Prenez-vous votre parti de ces destructions?

M. le Président du Conseil. — Eh bien! oui. Le clocher dont il s'agissait...

M. Maurice Barrès. — Je vous vois venir. Ne déplaçons pas la question. Je sais à quel monstre de souplesse j'ai affaire. *(On rit.)* En rappelant la demande des catholiques de Cinqueux, j'ai voulu démontrer que le sérieux, le pathétique de cette question des églises, qui échappe à un certain nombre de nos collègues, échappe également à certains de vos administrateurs. Quand une démarche est faite auprès d'un fonctionnaire par des contribuables, — j'emploie le mot « contribuable » dans l'idée qu'il aura ici plus de poids que le mot de « fidèle, » — acceptez-vous que ce fonctionnaire les nargue? Ah! vous voudriez me parler du fond de la question! Non, je cite le cas de Cinqueux uniquement pour vous prouver l'état d'esprit d'une partie de l'administration et l'irrespect d'un jeune fonctionnaire à l'égard de ce qui est vénérable. *(Applaudissemens à droite.)*

Voilà des faits. J'en pourrais citer jusqu'à demain. Voilà quelques-uns des mille épisodes du grand fait général qui est voulu et préparé par plusieurs : la démolition de nos églises. Je devais mettre ces cas exemplaires sous les yeux de la Chambre pour justifier les considérations d'ordre moral qui vont faire l'objet de la seconde partie de mon discours.

Je viens vous demander, monsieur le Président du Conseil :

Prenez-vous votre parti de ces destructions? Vous semble-t-il admissible que le caprice d'un jour et le complot d'une secte jettent bas ce qui est une œuvre des siècles et une des plus profondes pensées de notre pays, je veux dire cette immense végétation d'églises?

Et qu'il n'y ait pas d'équivoque! Je ne m'adresse pas au sous-secrétaire d'État des Beaux-Arts, mais au chef du gouvernement. Je ne viens pas parler pour les belles églises. Je veux croire aujourd'hui que leur beauté les préservera, ou plutôt, — car mon enquête m'a prouvé que par centaines elles sont en danger, — j'ajourne ce débat spécial. Aujourd'hui je vous demande la sauvegarde pour toutes les églises, pour celles qui sont laides, dédaignées, qui ne rapportent rien aux chemins de fer, qui ne font pas vivre les aubergistes... *(Exclamations ironiques à gauche. — Mouvemens divers.)* Je vous demande la sauvegarde pour toutes les églises, pour celles-là mêmes dont personne ne dit: « Quelle belle salle de bal cela ferait, quel musée! Il faut la conserver. » Enfin, je viens parler en faveur des églises qui n'ont pour elles que d'être des lieux de vie spirituelle.

J'ai hésité à me charger de cette tâche. Je me demandais si l'honneur de défendre les églises, je ne devais pas le laisser à ces collègues, éminens par leur talent de parole et par leur science juridique, qui appartiennent à un parti confessionnel. Mais il m'a paru que l'argument catholique qu'ils feront valoir risquerait de ne pas trouver ici un écho chez tous. Au contraire, je veux m'appuyer sur des sentimens que partage la quasi-unanimité de cette Assemblée. Oui, j'imagine qu'il y aurait moyen de produire, en faveur des églises de France, plusieurs argumens qui peuvent, qui doivent être accueillis par chacun de nous à quelque parti qu'il appartienne. *(Très bien! Très bien! au centre et à droite.)*

Je me bornerai toutefois à l'une des raisons qui me persuadent le plus moi-même.

La pensée profonde qui m'attache aux églises, c'est une pensée qui est familière à tous les membres de la majorité. Je viens me placer au centre de votre programme. Cette pensée, cette thèse sur laquelle je veux m'appuyer, la démocratie moderne l'a héritée de la philosophie du XVIIIe siècle.

C'est votre thèse que tout homme a droit à l'épanouissement de toutes ses facultés. C'est la thèse qui relie les philosophes du

XVIIIe siècle à notre démocratie moderne et que le plus grand nombre de nos collègues ont reçue des Louis Blanc, des Michelet, des Victor Hugo. Elle peut paraître erronée ; elle est généreuse, vraie en partie et pour les besoins de la discussion, je l'accepte. Partons de là ensemble.

Il s'agit d'assurer à chaque individu le plus complet rendement de sa personne. *(Très bien! Très bien! au centre.)*

Pour cet effet, vous comptez sur l'école.

Oh! j'entends bien, sur l'école de demain, complétée par des œuvres postscolaires, suivies elles-mêmes, — nous en avons vu l'essai, — de cours populaires, de promenades dans les musées, de conférences dans les universités populaires, de tout un ensemble de créations qui, dans votre esprit, doivent encadrer, soutenir l'homme tout au long de sa vie et mettre à la disposition de chacun toutes les sciences et tous les instrumens du savoir.

Eh bien! quand vous parviendriez à donner à tous les enfans du village le sentiment le plus juste de ce que sont les méthodes scientifiques, quand vous auriez pénétré de rationalisme tous les esprits, vous n'auriez pas donné satisfaction à toutes les aspirations de l'homme. *(Applaudissemens à droite. — Mouvemens divers.)*

Je vous l'ai déjà dit, ne me plaçant ici aucunement à un point de vue confessionnel, je ne songe ni à contester les droits nécessaires de la raison, ni à humilier celle-ci devant aucun dogme. *(Très bien! Très bien! au centre.)* Je dis simplement qu'il ne faut pas compter sur le rationalisme non plus que sur la science pour cultiver toute l'âme humaine. Il y a une part dans l'âme, et la plus profonde, qu'ils ne rassasient pas et qu'ils ne peuvent même pas atteindre.

Demandez plutôt aux chefs de ce mouvement de libre pensée qui nous emporte. Allez rue Monsieur-le-Prince, Auguste Comte y construisit une église. Allez là-bas, en Provence, vous y trouverez l'oratoire que Stuart Mill y éleva. Stuart Mill, celui que Gladstone appelait le saint du radicalisme! Tous ne construisent pas des oratoires, tous ne vont pas jusqu'à donner une forme sensible à leurs aspirations religieuses; mais tous, au terme de leurs travaux, ils trouvent l'inconnaissable et ne se résignent pas à vivre sans aucune espèce de communication avec lui. Ils veulent l'atteindre, s'y abreuver. C'est un besoin profond de leur

être. Leur raison claire constate son impuissance et autorise alors l'intervention du sentiment, du rêve, de la vénération, des pressentimens, de l'intuition, bref, de toutes les forces les plus profondes de leur âme. *(Applaudissemens au centre et à droite.)*

M. Bouge. — Voilà un magnifique langage.

M. Maurice Barrès. — Cette inquiétude, cette tristesse, cet inassouvi au milieu du laboratoire, c'est ce que Albert Dürer a représenté dans cette sublime gravure de *Melencholia* au-dessous de laquelle on pourrait écrire : Insuffisance de la science pour contenter une grande âme. C'est l'aventure de Faust, l'aventure de tous les Faust, des plus hautes et plus savantes intelligences.

Et prenez bien garde, messieurs, que cette émotion de qualité religieuse, ces forces profondes orientées vers le mystère qui est au fond de toute réalité, elles existent chez chacun de nous.

Sans doute, le cours de la vie, la médiocrité et la fatigue des besognes quotidiennes nous empêchent, et nos chétives aventures sont moins fécondes en réflexions que la magnifique détresse de Faust et de Pascal. Cependant la naissance, la fondation d'une famille, la mort, les extrêmes malheurs comme les maladies inguérissables dont on a l'idée que l'on ne pourra pas sortir, le sens de l'injustice constante et continue de la vie ramènent l'attention du plus simple sur ce qu'il y a d'incompréhensible et d'implacable dans la destinée humaine. Le gémissement d'une vieille femme agenouillée dans l'église de son village est du même accent, traduit la même ignorance, le même pressentiment que la méditation du savant ou du poète. *(Vifs applaudissements.)*

C'est qu'aussi bien quelques notions de plus ou de moins n'y changent rien, nous sommes tous le même animal à fond religieux, inquiet de sa destinée, qui se voit, avec épouvante, encerclé, battu par les vagues de cet océan de mystère dont a parlé le vieux Littré et pour lequel nous n'avons ni barque ni voile. *(Très bien! très bien!)*

Sous le porche de l'église, chacun laisse le fardeau que la vie lui impose. Ici le plus pauvre homme s'élève au rang des grands intellectuels, des poètes, que dis-je? au rang des esprits : il s'installe dans le domaine de la pensée pure et du rêve. Rien de fastidieux ni de bas n'ose plus l'approcher, et tant qu'il demeure

sous cette voûte, il jouit des plus magnifiques loisirs de la haute humanité. Même la douleur s'efface dans le cœur des mères en deuil et fait place aux enchantemens de l'espérance.

Ces grands états d'émotivité religieuse, vous croyez pouvoir les dédaigner, ne rien faire pour eux. Peut-être même croyez-vous pouvoir les anéantir... Vous le croyez parce que tels de vos maîtres (j'entends des maîtres de votre intelligence) vous y ont incités. Mais faites attention ! Aujourd'hui, ceux que vous reconnaissez pour vos maîtres ne vous disent plus cela. Bien au contraire ! Les tenans de la méthode expérimentale, ceux qui ont voulu l'appliquer même aux choses de l'âme et constituer une science psychologique vous disent que de ces parties profondes de l'être, de ce domaine obscur surgissent toutes les puissances créatrices de l'homme, toutes les intuitions, celles que la raison pourra contrôler, aussi bien que celles qui dépassent la raison.

Il y a tout au fond de nous un domaine, le plus riche domaine d'aspirations confuses, un domaine obscur, et ces psychologues scientifiques le reconnaissent comme la nappe profonde qui alimente nos pensées claires. Les plus grandes et les plus fortes pensées dont nous prenons conscience sont comme des pointes d'îlots qui émergent, mais qui ont des stratifications immenses sous la mer.

De plus en plus, les esprits se tournent vers cette région subconsciente de l'âme.

Vous ne pouvez pas ne pas tenir compte de cette grande activité intérieure. Cette vie mystérieuse, cette conscience obscure, ce besoin du divin, c'est un fait et qu'il n'est pas en notre pouvoir d'abolir dans l'homme.

Que d'exemples saisissans je pourrais donner des exigences de cette vie profonde de l'esprit ! Et quand la Chambre sera amenée, comme je le prévois, à examiner « la question de la Sorbonne, » je crois qu'il sera facile de montrer que ces étudians qui se plaignent des savantes éruditions toutes sèches de leurs maîtres (éruditions par ailleurs fort intéressantes), ce sont des jeunes gens dont la vie profonde réclame une nourriture et qui souffrent (souvent à leur insu) de ce que l'on cultive en eux seulement la surface de l'âme. *(Applaudissemens à droite et sur divers bancs au centre.)*

Mais, je n'insiste pas. Ces vérités appartiennent aujourd'hui à la masse des esprits. Et je n'aurai pas besoin d'un plus long raisonnement pour vous montrer qu'elles éclairent et règlent complètement le sujet qui nous occupe.

Cette conscience obscure, en effet, c'est elle qui a voulu l'église du village et qui continue à la vouloir, comme c'est elle qui a déchaîné l'inquiétude de Faust et fait ouvrir la chapelle d'Auguste Comte et l'oratoire de Stuart Mill.

Eh bien! une fois les églises de nos villages jetées par terre, avec quoi donnerez-vous satisfation à tout ce monde d'aspirations auxquelles nos églises répondent? où cultiverez-vous ces facultés de la vie émotive qui s'abritent, s'affinent et s'apaisent depuis des siècles dans l'église? où trouverons-nous, si l'église est fermée, cette satisfaction qu'elle donnait à l'inquiétude mystique, cet apaisement de l'angoisse profonde et, pour tout dire d'un mot, cette espèce de discipline du fond redoutable de l'âme?

Oui, messieurs, le fond religieux est à la fois très fécond et très redoutable, et l'Église y met une discipline.

Pour quiconque a médité sur ces abîmes de la vie sous-consciente, l'Église demeure ce que l'homme a trouvé de plus fort et de plus salubre pour y porter l'ordre. Seule aujourd'hui, elle répond encore aux besoins profonds de ceux-là mêmes qui semblent les plus réfractaires à son paisible rayonnement. Seule elle étend ses pouvoirs jusqu'à ces régions « où, comme dit Gœthe, la raison n'atteint pas et où cependant on ne veut pas laisser régner la déraison. »

Il y aurait beaucoup d'inattendu, si la vieille église disparaissait du milieu des maisons qu'elle domine.

Écoutez ce que vous disent le prêtre, le pasteur et le médecin de campagne. Ils s'accordent pour affirmer, pour constater que le terrain perdu par le christianisme, ce n'est pas la culture rationaliste qui le gagne, mais le paganisme dans ses formes les plus basses : c'est la magie, la sorcellerie, les aberrations théosophiques, le charlatanisme des spirites. *(Protestations à gauche.)*

Messieurs, je ne vous dis pas : Voilà ce qui est partout... J'appelle votre attention sur ce fait qu'à mesure que le catholicisme disparaît du village, on ne voit pas surgir des hommes munis de cette méthode scientifique qui vous est chère. Eh! non,

on voit réapparaître çà et là, chez beaucoup d'êtres, je ne dis pas chez tous, la magie, la sorcellerie, les aberrations théosophiques, le charlatanisme des spirites... *(Nouvelles protestations à gauche.)*

Il est intéressant de chercher à comprendre les divers étages du sentiment religieux dans la population française. Je puis vous citer tel village du Midi, dans la partie de l'arrondissement d'Agen qui confine au Tarn-et-Garonne, où l'on place dans le cercueil les souliers du mort et de l'argent, les souliers pour qu'il puisse aller au bout de son voyage, l'argent pour qu'il soit à même de donner une satisfaction à la divinité infernale. *(Mouvemens divers.)*

Je vous cite ce menu détail, qui fait image, pour vous montrer à quel point, sous une épaisseur plus ou moins forte de christianisme, demeurent d'obscures survivances du paganisme, toute une barbarie prête à remonter à la surface, des débris du passé, des détritus de religion, auxquels la civilisation n'a aucun intérêt à laisser la place libre.

L'église du village assainit le sol au milieu duquel elle est plantée. *(Exclamations à l'extrême gauche. — Applaudissemens au centre et à droite.)* Ceux qui veulent la jeter bas croient, je suppose, qu'ils vont élever les paysans à un état supérieur, à une spiritualité plus haute, mieux épurée. J'appelle leur attention sur ce point très important; s'ils examinent l'état des choses avec soin, ils verront leur erreur. C'est une régression qu'ils préparent. *(Très bien! Très bien! au centre.)* Oui, messieurs, l'église plantée sur la place du village assainissait le sol. Autour d'elle la plante humaine se développait dans un air de civilisation. Si vous la jetez bas, aussitôt il semble que les exhalaisons malsaines qu'elle avait étouffées s'élèvent de nouveau. *(Applaudissemens au centre et à droite.)*

Je ne veux d'autre preuve de cette barbarie toute prête à réapparaître que les scènes scandaleuses qui se sont passées à Grisy-Suisnes sur les décombres de la vieille église.

La démolition de cet édifice avait rendu nécessaire l'exhumation des morts que la piété des fidèles y avait déposés. Le maire, qui avait voulu cette destruction, aurait dû se préoccuper que cette besogne s'exécutât avec respect et décence. Il la surveilla, en effet, flanqué de son garde champêtre *(Sourires)*, mais c'était qu'il espérait que la pioche des ouvriers mettrait au

jour le « trésor des curés, » comme il disait. Des témoins nous ont décrit tout au long les ignominies auxquelles se livrèrent des hommes brutaux, excités par les pourboires de ce chercheur de trésor. On nous les a montrés faisant danser le rigodon aux corps qu'ils déterraient, au milieu des petits enfans accourus de l'école. *(Exclamations.)* Le cœur se soulève de dégoût.

J'ai fini. Vous me rendrez cette justice que je ne vous ai apporté aucune considération tirée de la politique de parti, ou de l'apologétique dogmatique. Je me suis placé devant les faits, devant le fait religieux. Il n'est pas permis à des législateurs de ne pas tenir compte d'une réalité. Le sentiment religieux existe : l'église du village est ce sentiment rendu visible. Ces églises sont idéologiques, les seuls édifices idéologiques qu'ait le peuple, c'est-à-dire chargés uniquement d'idées qui ne représentent pas de la besogne. Respectez donc ces pierres nécessaires au plein épanouissement de l'individu.

Monsieur le Ministre, en dépit de quelques divergences que j'ai saisies au long de ce discours, je vois qu'ils sont nombreux ici ceux qui croient qu'au nom d'une néfaste politique d'un jour, il ne faut pas compromettre quelque chose de séculaire et qui joue un tel rôle dans l'histoire de notre pays et de la civilisation. *(Très bien! Très bien! au centre et à droite.)* Eh bien ! que pensez-vous faire pour protéger ces hautes expressions de la spiritualité française ? Quelles mesures de défense prendrez-vous contre ces nouveaux barbares qui, hier, au sortir de l'encan, traînaient, dans les ruisseaux de Grisy, le drap des morts ?

Pour ma part, je suis venu défendre à cette tribune l'église de village au même titre que je défendrais le Collège de France. *(Très bien! Très bien! au centre et à droite.)*

Messieurs, vous avez reproché à la théologie de mutiler la vie, ne faites pas de même. Vous avez reproché à la conception théologique du monde d'être un cercle trop tôt fermé dans lequel le monde étouffait, prenez garde à votre tour qu'après avoir prétendu étendre ce cercle jusqu'à lui faire embrasser la totalité de l'univers, vous ne vous laissiez aller, dans un stérile esprit de lutte et de rancune, à le fermer trop tôt et à laisser en dehors une grande partie de ce qui est l'aliment de la vie de l'âme. *(Vifs applaudissemens au centre, à droite et sur*

divers bancs à gauche. — L'orateur, en regagnant son banc, reçoit les félicitations de ses amis.)

A peine avais-je gagné les couloirs que le directeur des Cultes me rejoignit et me demanda si je voulais lui communiquer, pour son ministre, la liste des églises que je venais de citer en exemple.

— Mais, lui dis-je, dans l'analytique, vous allez trouver tout mon discours.

— C'est pour ne pas perdre de temps.

Je n'avais aucune raison d'écarter cette requête ; j'y donnai satisfaction, mais j'en conclus que le ministre faisait immédiatement télégraphier aux préfets pour vérifier auprès d'eux mes dires.

Le lendemain matin, à neuf heures, au début de la séance, M. Beauquier posa la thèse qu'il devait par la suite reprendre dans chacune des discussions consacrées aux églises : « Puisque Dieu est tout-puissant, il peut réparer ses églises et ne pas les laisser tomber... S'il ne fait pas ce miracle, c'est qu'il ne le veut pas, et s'il ne le veut pas, nous devons nous incliner devant sa volonté. »

On applaudit et on rit. Je précise, on rit d'admiration. On se sentait heureux, émancipé. Les voyageurs racontent que le moujik russe éprouve cette sorte de joie quand il se dégage de ses croyances rudimentaires. Pour ma part, il y a trente ans, j'ai pu vérifier par mon expérience propre quelque chose d'analogue chez de pauvres étudians en médecine de première année. On m'assure qu'à la Martinique, le jour du Vendredi-Saint, les nègres crucifient un cochon et que, le dimanche de Pâques, ils donnent la chasse au pachyderme ressuscité. Ils en éprouvent, dit-on, une violente ivresse de libre pensée. Je songeais à ce trait de mœurs exotiques en contemplant les derniers mouvemens de la bamboula suscitée par M Beauquier. Malheureusement j'arrivais trop tard pour entendre l'honorable orateur. Au moment où je gagnai ma place, M. Augagneur lui succédait à la tribune.

L'ancien gouverneur de Madagascar déclara qu'il prévoyait l'écroulement de beaucoup d'églises. D'ailleurs, il en prenait son parti, aussi allégrement qu'il eût fait de la ruine des huttes

où les Sakalaves et les Fahavalos enferment leurs fétiches : « Les églises intéressantes au point de vue artistique sont classées. Les autres n'intéressent que les pratiquans. C'est à eux de prendre des mesures... »

Et pour encourager leur zèle, à la façon des planteurs de jadis qui faisaient marcher les nègres sous le bâton, il menaça les catholiques. Il rappela avec orgueil avoir jadis demandé qu'on retirât aux fidèles l'usage de toute église mal entretenue par eux, et déclara qu'on n'inventerait pas mieux. D'ailleurs l'idée qu'une commune osât jamais dépenser un sou pour l'entretien de son église lui faisait horreur. « La loi de Séparation interdit que les fonds publics soient affectés à subventionner des œuvres confessionnelles. Alors même que la majorité des habitans seraient catholiques, une commune ne peut pas, d'après l'esprit de la loi de Séparation, consacrer ses fonds à la réparation de l'église. »

C'était attaquer directement Briand qui, lui, enjoint à ses préfets d'autoriser les communes à réparer leurs églises.

M. Malvy, rapporteur du budget de l'Intérieur, celui-là même qui, par la suite, devait renverser le ministère sur une question religieuse, prit à son tour la parole. Plus amer, plus glacial, plus pressant, il renchérit sur M. Augagneur. « Il n'est pas douteux, dit-il, que l'obligation d'assurer à leurs frais la conservation des édifices laissés gratuitement à leur disposition subsiste pour les catholiques, alors même qu'ils ne sont pas organisés. » La gauche l'applaudit, et M. Briand voyant le danger s'écria de sa place :

— C'est évident.

Approbation extraordinaire d'un homme trop faible, ou peut-être d'un cavalier consommé qui rend les mains quand la bête s'échauffe.

Tout l'effort de M. Malvy était de passionner la séance, et de mener la Chambre si loin que le ministre ne pût la suivre. Dans un débat que j'avais placé en dehors de la politique des partis, il attisa la rancune électorale jusqu'à conclure en disant : « Le problème des réparations des églises serait bien simplifié... si les catholiques tellement résolus et actifs pour former des associations ayant un but politique et de propagande anti-républicaine *(Applaudissemens à gauche et à l'extrême gauche)* étaient aussi actifs et aussi résolus pour créer des associations

dont le seul but serait de défendre les intérêts de leur culte et de leur foi. » *(Nouveaux applaudissemens sur les mêmes bancs.)*

Briand prit la parole. Il fit son métier de ministre. Je veux dire qu'il se préoccupa de durer, et par conséquent adopta le ton du plus grand nombre. Pourtant, ce ton, en le faisant sien, il l'atténua. Et, si j'ose cette comparaison, il se tenait à l'arrière de son bord en ouvrant ses tonneaux d'huile.

Il faut croire que, durant la nuit, ses préfets lui avaient confirmé l'exactitude de mes renseignemens, car il ne put infirmer aucun des faits que j'avais apportés à la tribune ; seulement il refusa d'y voir de simples exemples choisis entre mille autres. A l'en croire, le bon apôtre, c'était là tout ce que j'avais pu trouver d'églises en péril. Il en prit occasion pour monter au Capitole et se féliciter des conditions heureuses dans lesquelles s'établissait le nouveau régime des cultes. S'il y avait un problème des églises, la faute en était aux seuls catholiques. Il en rougissait pour eux. « Il faut bien le dire, monsieur Barrès, c'est en somme un débat assez pénible pour les catholiques que vous avez institué aujourd'hui. Ces humbles églises de village ont une valeur de sentiment, incitent à des préoccupations tout à fait légitimes. Mais cette valeur d'affection particulière et profonde, tout ce qu'invoquent leurs vieux murs, comme vous le disiez si éloquemment, est relatif à des sentimens intérieurs des catholiques. C'est ceux-ci qui sont les premiers intéressés à cet égard et dont le zèle devrait s'employer à maintenir ces instrumens et ces témoins de leur foi. C'est parmi les catholiques qu'un grand mouvement irrésistible devrait se produire dans un tel but. Il est assez attristant pour eux que ce soit toujours vers l'État que les citoyens, même dans des cas comme celui qui nous préoccupe, se tournent, après les luttes que nous savons, les refus que nous connaissons, les concessions successives du gouvernement de la République. Adressez-vous, avec votre éloquence, avec l'élévation de votre pensée, adressez-vous à ces catholiques chez lesquels vos paroles auront certainement un écho, et vous n'aurez pas à redouter, monsieur Barrès, la destruction des églises. »

Et précisant sa pensée, il invitait les catholiques à se concerter, à constituer des associations selon la loi de 1901 pour l'entretien des édifices cultuels, à recueillir des cotisations et à employer la procédure des offres de concours.

C'était piétiner dans le système des cultuelles, qu'il savait mieux que personne décidément impossible ; c'était mettre en avant une procédure des offres de concours qui est inopérante ; c'était revenir en arrière et quasi renier le principe admis par lui-même jadis, solennellement, à plusieurs reprises, d'une coopération de l'État à l'entretien des églises non classées et trop pauvres ?

Ce dernier point, je crus essentiel de le mettre en lumière, et je remontai à la tribune.

M. Maurice Barrès. — Messieurs, il y a peu, au cours d'une discussion, j'ai été frappé par une phrase que prononçait M. le président du Conseil et qui ferait une excellente épigraphe en tête de mon plaidoyer pour les églises. « Il n'est pas nécessaire, disait M. Briand, que des cas soient devenus généraux, universels pour intéresser l'homme politique. Il faut intervenir à temps. » Hier, je n'ai pas dit que les désastres fussent partout imminens, ni le sectarisme virulent sur tous les points du territoire; j'ai affirmé que le péril existait, réclamait les efforts de notre prévoyance, et je vous ai apporté, à titre d'échantillons, un certain nombre de faits soigneusement contrôlés, des faits typiques.

Vous les discutez. Je m'y attendais. Le distingué secrétaire général de la présidence nous rendrait un grand service s'il essayait de fixer, une fois pour toutes, les conditions dans lesquelles peut s'établir une certitude aux yeux du Parlement *(Très bien! très bien!)* Chaque fois qu'on apporte un fait à la tribune, il est contesté, et toujours de la même manière : l'orateur affirme ; en face de lui, quelqu'un se lève et nie ; sur ce, avec les ressources de dialectique qu'ils possèdent, l'un et l'autre contradicteurs argumentent. *(On rit.)*

Je vous ai cité le propos d'un sous-préfet, propos auquel j'attache une certaine importance, mais enfin pas une importance capitale. On m'a demandé si je pouvais produire ce propos écrit, signé de la main du sous-préfet. Mon Dieu, non ! Mais, en critique historique, on fait cas du témoignage oral, on le pèse, c'est entendu, mais on lui donne un rang. Les personnes qui ont été reçues par le sous-préfet affirment avoir entendu ce propos. Après cela, jugez. Au reste, le problème déborde la discussion de quelques faits significatifs et que je maintiens. Personne ne nie qu'il n'y ait une question des églises.

J'ai voulu l'introduire dans les débats de cette Assemblée. Je crois qu'elle y avait sa place. *(Très bien! très bien! au centre et à droite.)*

J'ai dit que, sur les églises, la pensée gouvernementale me paraissait encore en formation ; c'est trop évident et c'est bien naturel. Nous sommes en présence d'une situation nouvelle. Vous n'avez pas réglé l'avenir des églises, vous n'avez pas assuré leur sécurité. Vous le sentez bien, et M. le président du Conseil mieux que personne. Sa solidité politique, son titre le plus réel, sa raison d'être, c'est d'avoir fait la loi de Séparation. Eh bien! cette loi de Séparation, elle n'est pas vraiment faite. Elle n'est pas faite, tant qu'elle n'est pas réglée pratiquement dans toutes ses parties.

Nous venons de voir, hier, dans les mouvemens de l'Assemblée, et ce matin, dans le discours de M. Briand, la pensée gouvernementale se dessiner. J'ai idée qu'après tout, nous pouvons nous entendre, d'une manière assez vraie, même avec le plus grand nombre de nos adversaires habituels, dans un sentiment de bonne volonté à l'endroit des églises. *(Très bien! très bien! au centre et à droite.)* C'est quelque chose, cette bonne volonté. Il s'agit de maintenir ce foyer de sentimens, cet élément de culture spirituelle, ce point de ralliement qu'est le clocher. Ne pas mettre d'obstacle à ce qu'il dure, ne rien faire contre ce petit îlot qui pose au milieu du village un secours, une force et qui arrache les gens à leurs considérations vulgaires, voilà ce que l'on est en droit d'obtenir des esprits les moins religieux. Nous l'obtiendrons.

Certes, à cette défense des églises, il faudra revenir bien des fois. C'est successivement que nous en traiterons les divers aspects. Et c'est après avoir fait comprendre et sentir le péril dans lequel la loi de Séparation a jeté notre admirable, notre immense floraison d'églises, que nous pourrons, appuyés sur toute l'opinion, obtenir des hommes politiques certaines garanties. Dès maintenant, il est de la plus grande importance que je vous rappelle un fait, un simple fait. Vous avez admis, un jour, la création d'un fonds de secours pour les municipalités qui ne seraient pas à même de faire les dépenses nécessaires en faveur des églises. Il ya eu des promesses. M. Caillaux a même élaboré un projet.

Pourquoi avoir reculé? Nous sommes d'accord qu'il y a lieu

de prendre en haute et très sérieuse considération les églises de France. Que ne revenons-nous à ce fonds de secours? On parle de la mauvaise volonté des catholiques! Ce n'est pas soutenable. Elle est admirable partout, la bonne volonté des catholiques. Et les municipalités aussi, le plus souvent, aiment leurs églises. Je ne dénonce de sectarisme que chez une minorité. Mais sur nombre de points, il y a pauvreté. Beaucoup de communes sont trop misérables pour venir, comme elles le voudraient, au secours de ces hautes murailles coûteuses.

Je livre aux méditations de la majorité et du Gouvernement cette idée qu'avaient accueillie MM. Briand et Caillaux : la possibilité pour l'État d'intervenir en faveur des églises par un fonds de secours. *(Applaudissemens au centre et à droite.)*

MM. de Villebois-Mareuil, Denys Cochin, Alexandre Lefas m'avaient soutenu énergiquement de leur science et de leur talent. Nous fûmes d'accord, à la fin de la discussion, pour ne pas déposer d'ordre du jour. Le débat se termina sans aucune sanction parlementaire. Aussi bien n'y avais-je cherché qu'une action de propagande. Par-dessus la tête de mes collègues, c'est au pays que j'avais voulu m'adresser. Je savais l'impossibilité d'obtenir à cette heure aucun résultat législatif; on ne peut pas convaincre sans longues préparations des hommes frémissans et des esprits sans liberté; je ne fus donc ni surpris ni déçu. Mais, tout de même, quelle atmosphère irritée pour accomplir un travail de législateur et pour rechercher en commun la vérité! Comment est-il possible que des hommes politiques discutent, durant des heures, la vie et la mort des églises sans vouloir aller au fond du problème, ni s'inquiéter un moment du besoin éternel des âmes?

VI

L'ENFANT ACCORDÉ AVEC LES ÉTOILES

Au soir de cette séance, ayant corrigé les épreuves de mon discours à l'*Officiel*, je rentrais chez moi vers minuit, par un ciel admirable, quand au coin d'une rue, je tombai sur un petit rassemblement formé autour d'une femme et d'un agent de

police. La femme, à demi vêtue, portait dans ses bras un enfant. Elle pleurait et suppliait l'agent de l'accompagner chez elle, parce que son ivrogne de mari l'avait battue et mise dehors. L'agent refusait ; les personnes de sentiment le blâmaient ; celles qui savent la loi l'approuvaient. Cependant le petit enfant, indifférent à ces cris, regardait avec un prodigieux plaisir les étoiles du ciel.

Je n'oublierai jamais, au milieu de cette scène de carrefour et dans les bras de cette malheureuse, cette petite figure extasiée. Elle était émouvante par sa royale solitude. Certes, ils ne sont pas rares, dans la nature, les objets privés de conscience qui s'orientent pourtant vers le ciel. J'admire cette fleur-oiseau des forêts de Java qui, dit-on, se détache tout à coup de sa tige, palpite, voltige et puis meurt. Mais ce pauvre enfant surpasse tous les objets de l'univers, car son regard si pur exprime l'attrait de l'infini. O le jeune souverain! Scintillantes étoiles, vous demande-t-il vos cadeaux de lumière? Non pas, il vous offre une flamme jaillie de lui sous vos flammes du ciel.

A peine détaché du sein d'une femme, voilà déjà que l'enfant désire et que son âme s'évade. Son père et sa mère, désunis entre eux, ne s'assortissent avec rien, et ces forcenés réclament à la vie des bonheurs qu'elle ne contient pas, mais lui, il n'a pas encore perdu le secret de nos destinées, il sait, — d'une science antérieure à sa propre expérience, — que c'est avec les étoiles seules que sont accordés les fils de la terre.

VII

LA PÉTITION DES ARTISTES

Nous connaissons que nous avons ébranlé l'opinion publique par une sorte de mouvement irrésistible, une chaleur qui s'exhale de terre et de tout l'horizon, et qui vient nous mettre au cœur un surcroît de force et d'espérance. Je sentis tout de suite que mon discours avait porté et qu'il répondait à une angoisse générale. Une multitude de personnes et de tous les partis se levèrent pour me dire : « Sur ce point, nous sommes avec vous. »

J'avais déclassé la question, je l'avais placée, pour tous, sur

le sommet où je la vois moi-même, au centre du village et bien au-dessus de ses querelles. Par liasses les lettres m'arrivèrent.

Et d'abord des communes scandaleuses que j'avais citées à la tribune. La petite troupe des fidèles y redoublait ses gémissemens accrus d'un beau cantique d'espérance. Cette lumière soudain projetée de si haut, à travers toute la France, sur le pauvre édifice et ses vils ennemis avait produit l'effet d'un coup de talon dans une fourmilière. « Tout s'agite chez nous, m'écrivait-on, et, des quatre coins du département, c'est un but d'excursion, le dimanche, de venir voir la muraille lézardée dont les journaux de Paris ont parlé. » Il subsiste dans les pires villages un vague sentiment que jeter bas l'église, c'est une mauvaise action, et si les alentours regardent, on est gêné. D'eux-mêmes plusieurs maires, sur l'heure, revinrent au bon sens. A Souvigné, Buxueil, Saint-Gervais-sur-Couches. Messei, Reterre, les braves gens obtenaient à peu près satisfaction. Le préfet du Pas-de-Calais, devant tous les maires du canton réunis pour le conseil de revision, blâma le maire de Méricourt, M. Lodieu, — c'est son nom, — et le somma d'avoir à laisser le curé réparer l'église à ses frais. On juge de l'effet local et de la satisfaction de mes cliens.

Je n'ai pas pu employer à la tribune de la Chambre, ni dans mes articles, le quart des pensées que faisaient naître en moi tant de communications reçues d'une multitude d'amis que je ne verrai jamais. Tristes ou joyeux, naïfs ou savans, ils m'ont guidé, soutenu dans ma grande tâche. Que n'ai-je la facilité de feuilleter avec mes lecteurs mes dossiers! Ces lettres composent un magnifique plaidoyer pour l'Esprit contre la Bête et donnent une idée de l'émotion publique en faveur des églises.

Écoutez, par exemple, ces lignes charmantes d'enthousiasme et d'amour : «... Je puis vérifier, — m'écrivait de l'Aube un homme qui, par modestie, bien à tort, ne permettrait pas que je cite son nom, — je puis, hélas! vérifier la justesse de vos vues dans ce département où, de toutes parts, les églises, laissées depuis plusieurs années sans réparations, menacent ruine. Construites en pierre tendre, elles traversent une période critique, analogue à celle où succombèrent ici, vers 1530, les églises bâties au XIIe siècle. On les reconstruisit alors presque toutes, et dans la plaine de Troyes, dans la Champagne pouil-

leuse, dans les vallées du pays d'Othe, s'élevèrent ces fins clochers de charpente et d'ardoise que nous admirons encore. Aujourd'hui, qui va les relever, les soutenir, ces églises, toutes charmantes dans la verdure des humbles cimetières qui les entourent? La grâce de la Renaissance et peut-être aussi (car elles sont l'œuvre anonyme des maîtres-maçons locaux) l'instinctive modération du caractère champenois, ont assagi la fougue du gothique flamboyant. A l'intérieur, elles gardent leur mobilier d'autrefois : vitraux somptueux, chaises, bâtons de confrérie, Christs tragiques du quinzième, Pitiés douloureuses, saintes semblables à des fillettes sages qui retiendraient un sourire, le sourire doucement moqueur et candide que vous avez mis au coin des lèvres de Colette, leur petite sœur lorraine... Souvent, je m'attarde à rêver entre leurs murailles, dans les beaux étés où je parcours les villages, et j'aime profondément le charme simple et pur, l'harmonie que ne rompt pas même, ou si rarement, la dissonance d'une statue trop moderne. Dans cinquante ans, le tiers d'entre elles sera tombé. A Saint-Phal, à Montgueux, ce sont des voûtes qui s'effondrent; à Nogent-sur-Aube, le clocher s'enfonce tout d'une pièce entre les piliers du transept; à Villecerf, l'édifice menace ruine; à Lignières, la commune demande la désaffectation. Dans beaucoup de sanctuaires les vitres sont brisées, les oiseaux font leur nid sur l'autel et l'on y respire la tristesse glacée de la mort. Les maires interdisent l'entrée des églises et j'ai vu pleurer devant les portes closes de pauvres vieilles femmes trop infirmes pour aller assister à la messe de la paroisse voisine... »

Que tout cela est finement senti et raisonné, exprimé avec une justesse, une mesure toute française! Et je ne puis me retenir de vous lire encore ce passage :

« A Laines-aux-Bois, une église s'effondre dans un glissement du sol produit par les eaux. La Société archéologique, qui eût dû se réunir d'urgence, bâille en rond et se désintéresse de tout ce qui n'enrichira pas le bric-à-brac de son musée. Ces gens-là sont incapables de sentir combien toute cette floraison d'art tient à la terre qui l'a produite. Les paysans du conseil municipal ont un plus sûr instinct que tous ces beaux messieurs : ils veulent sauver un charmant portail renaissance, où des enfans prient parmi les pampres; ils songent à le faire encastrer dans la façade d'une nouvelle mairie. L'idée vous paraîtra

comique; l'ogive jurera dans une façade rectiligne et scolaire, tel un diamant dans un pavé, et pourtant je l'ai encouragée, cette idée, touché de voir ces braves gens traiter sans dédain et même avec orgueil ces *bondieuseries*, en sentir vaguement la beauté... Je voudrais vous mener à travers cette campagne champenoise aux douces et sobres lignes. Sur le territoire de maintes communes, vous ne verriez plus que des socles de pierre où vous liriez l'*O crux ave, Spes unica*, une date et le nom de quelque humble donateur. Des tronçons de fer sortent encore du socle, attestant la rage imbécile des Barbares. Je ne fais pas de phrases, je ne suis pas croyant, mais je vous assure que je pleurerais devant toutes ces ruines. Que restera-t-il sur le sol de France, lorsque nous n'aurons plus la beauté des choses pour nous consoler de la bêtise des hommes, lorsque « ceci, » — la belle mairie en pierres blanches, — aura achevé de tuer « cela, » — le charme des derniers clochers pointant à travers les arbres... »

De tels sentimens vous mettent-ils en goût pour que nous poursuivions ensemble ce dépouillement de mon courrier? Voici deux lettres qui m'apportent un argument sur lequel, à mon regret, je n'ai pas eu l'occasion d'insister.

« J'ai lu hier, dans l'*Écho de Paris*, votre émouvant article sur les églises de France et la phrase que vous citez : « Depuis que notre église est fermée, on vit comme des sauvages, on ne sait même plus quand c'est dimanche. » Combien ceci est vrai, et comment ce point de vue n'est-il pas plus souvent envisagé? N'est-ce pas un argument de premier ordre pour la cause que vous défendez? J'habite deux pays très différens, la Loire-Inférieure et l'Eure-et-Loir. Dans la Loire-Inférieure, tous vont à la messe et tous pour y aller revêtent les habits du dimanche. Le samedi, les femmes ont été occupées à empeser et à repasser leurs coiffes et les chemises des hommes. Le dimanche matin, la population féminine, soigneusement et joliment coiffée, coquettement vêtue, avec des raffinemens de propreté, la population masculine habillée de drap noir, tout le monde se dirige par groupes vers l'église. Je néglige le côté spirituel et fondamental de l'acte pour n'en retenir que le côté matériel : l'édifice, la cérémonie, les enfans de chœur, le prêtre en ses habits de soie et d'or, tout donne aux yeux une impression d'ordre et de beauté, à l'esprit une jouissance, au corps une détente. De toute

la journée, pas un costume de travail ne paraît dans le pays. C'est le repos, c'est le bien-être. En Eure-et-Loir, rien de semblable. Pas un homme ne quitte ses vêtemens de travail. Peu de femmes interrompent leur labeur quotidien. Les vêtemens sont ceux d'hier, les pensées celles du lendemain, l'effort celui de tous les jours. Il y a bien quelque armoire où reposent des redingotes et d'antiques chapeaux hauts de forme, mais cela ne sert que pour les enterremens et les mariages, car les foires mêmes n'existent plus, les marchands venant à domicile. Bien peu pour Pâques et la Toussaint, à peine pour la fête locale et le 14 juillet, quitte-t-on ces vêtemens de travail qui semblent incrustés à ces corps, à ces corps de sauvages, vous avez dit le mot. Les chevaux de bois de la fête locale, et les bals dans la lourde atmosphère de l'auberge, sont les seules diversions à l'enlizement de ces corps et de ces esprits dans les préoccupations matérielles et l'effort continu qui les absorbent. Si la tenue et la propreté du vêtement, si les impressions artistiques, si l'idée morale ont une valeur, même en dehors de toute conception religieuse, quelle sera, de ces deux populations, celle dont les mœurs seront plus affinées, plus policées? Poser la question, c'est amener la réponse... »

Sur le même thème, un autre correspondant redouble : « Monsieur, je veux vous répéter ce que nous contait le grand-père de ma femme, qui avait vu les églises fermées sous la Révolution. Rien de plus triste, disait-il, que cette époque pour les habitans des campagnes. L'office du dimanche ayant cessé, ils se morfondaient d'ennui. Les femmes n'ayant plus, pour se montrer, le lieu de rendez-vous qu'était l'église, ne faisaient plus de toilette et ne paraient plus leurs enfans. Les hommes ne se rasaient plus et portaient leur chevelure inculte; ils laissaient souvent passer le jour où ils avaient habitude de changer de linge. A quoi bon, puisque, isolés dans leurs champs ou dans leurs bois, ils n'avaient pas à paraître? Les habitans souvent dispersés dans des hameaux éloignés ne se réunissaient plus, l'occasion des offices religieux n'existant plus. On avait la sensation qu'un immense crêpe recouvrait le pays. Ce serait celle que nous éprouverions si cette sinistre époque revenait; et elle reviendra si votre belle campagne échoue. »

Et moi, lisant ces deux lettres dont j'approuve la justesse, j'ajoute : ce n'est pas seulement le dimanche, c'est encore la

place de l'église qui périra avec l'église. A-t-on réfléchi que dans le village, presque toujours, les seuls grands arbres sont devant le portail. Ils disparaîtront, les vieux ormes, les beaux feuillages, car ils profitaient du caractère sacré du lieu; ils s'en autorisaient pour durer, pour résister à l'utilitarisme du paysan qui, de lui-même, n'a que faire de végétation décorative. Ainsi, de quelque côté qu'on examine les destructions qui se préparent, c'est le plus morne enlaidissement de la vie rurale et j'y reviens comme à mon *leitmotiv*, c'est une dégradation de la sensibilité française privée de tous ses modèles.

Que de lettres! J'en pourrais composer tout un florilège. Écoutez ce cri charmant d'indomptable espérance et de regret, pareil à ces petits poèmes très brefs, à ces chants de *saüdades* chargés de nostalgie qui s'élèvent dans les solitudes de l'Amérique du Sud par les soirées d'été, à l'heure où l'on éprouve de la beauté du monde un sentiment si fort qu'il se termine en douleur : « Si vous aviez entendu nos trois cloches sonnant au-dessus de la rivière, vous auriez encore plus de chagrin de notre église perdue. Certes, on la reconstruira, mais retrouvera-t-on trois notes semblables à celles qui ont cessé de chanter? »

Vous imaginez l'enchantement que de tels accens m'apportaient. A chaque fois que je m'y reporte, ils m'assurent que je suis dans la grande vérité humaine, au milieu des plus belles régions du songe et de la vie.

Assurément tout mon courrier n'a pas la délicate émotion d'art que respirent ces fragmens, mais quelle ardeur, quel sentiment d'une mission civilisatrice dans les lettres des curés, des humbles desservans de campagne! S'il se trouve des Français pour croire le catholicisme en péril du fait de la Séparation, qu'ils se rassurent. Notre petit clergé possède l'enthousiasme guerrier et une volonté religieuse qui a ses moyens invincibles. Il faut les voir, nos curés rustiques, en face des préfectures et des municipalités brutalement ou sournoisement hostiles! Ils défendent le seuil vénérable pied à pied; ce sont des drames balzaciens qui se déroulent dans les paroisses, autour de l'église croulante et du presbytère lézardé. Belles, fortes lettres plébéiennes des curés, toutes pleines des joies et des irritations de leur petit troupeau; on y sent battre le cœur des campagnes françaises.

Les lettres des évêques ont naturellement moins de saveur.

On n'y voit pas le corps-à-corps. Nos Seigneurs sont moins brutalement engagés dans la bataille, ils observent les choses de plus haut, et puis ils ne peuvent oublier, si ardens, si zélés soient-ils, qu'ils demeurent des dignitaires, tenus à la réserve. Dans leur correspondance règne la circonspection. J'y trouve peu de ces traits vivans, pittoresques, tragiques, qui donnent tant de prix aux lettres emportées de nos desservans ruraux. Chaque état a ses vertus, ses obligations. Ce serait bien irréfléchi de réclamer de très hautes et très prudentes personnes l'élan et la spontanéité d'un jeune vicaire. Mais ces lettres un peu froides, volontairement décolorées, où l'on voit la plume des secrétaires d'évêchés et la manière des teinturiers officiels, me fournissent mes plus sûres statistiques.

A ces encouragemens, à ces renseignemens, à ces amitiés, qui de tout le pays m'arrivent, certains témoignages se mêlent, d'une espèce plus tangible.

L'autre après-midi, comme je rentrais chez moi, j'ai trouvé dans mon courrier une enveloppe jaune, du plus humble aspect, de celles qui affluent chez un député pour lui demander un secours, un permis de chemin de fer, une recommandation. Elle n'était pas affranchie; on l'avait apportée à la main. Tout en montant l'escalier je l'ouvris. Un flot de billets bleus s'en échappa. Je les ramassai et comptai vingt-cinq billets de mille francs. Avec eux, rien d'autre qu'un méchant bout de papier portant ces trois lignes au crayon : « Don anonyme pour les églises de France qui menacent ruine. Accuser réception dans la *Correspondance rose Hebdomadaire.* »

Mon premier sentiment, je l'avoue, fut l'irritation. D'où me venait cette somme si imprudemment confiée à cette enveloppe-torchon? Qu'allais-je en faire? Quelle était cette *Correspondance rose?*

Je n'ai jamais pu connaître mon généreux donateur. Après quelques jours passés à découvrir la mystérieuse feuille rose dont parlait le billet anonyme, j'allai remettre la somme au Comité de Défense catholique présidé par le colonel Keller.

De tous côtés, cette idée que l'on peut trouver de l'argent pour les églises, qu'il y a des mécènes dans l'ombre du vieux porche, entre l'aveugle et le manchot, agite les esprits. Conti-

nuellement on me dit : « Ne prendrez-vous pas l'initiative de nous réunir? Il faudrait constituer une société des amis des églises. On trouverait aisément, chaque année, les sommes nécessaires pour subvenir à l'entretien des édifices religieux. » M. de Narfon, dans *le Figaro*, fait campagne en faveur de cette méthode. Il est venu me voir. Je lui ai répondu que cette conception m'était beaucoup recommandée, que M. Briand lui-même, au cours de la discussion publique, m'avait engagé à solliciter les catholiques et les artistes, et à créer une association qui réunirait des fonds pour les églises, mais que j'y étais opposé. Rien ne me déplairait plus qu'une telle manière de procéder. Les églises appartiennent au catholicisme et à la France. Les confier au bon vouloir de quelques-uns, c'est une innovation que je réprouve de tout mon cœur et de tout mon esprit. Je ne méconnais pas la générosité de ceux qui s'offrent à la rendre viable, mais je ne veux pas, dans une telle matière, créer un privilège, ou une apparence de privilège en faveur des riches. C'est la nation qui a des devoirs et des droits, à côté du clergé, envers les églises de France, et je me donne pour mission de le rappeler à la nation.

Est-ce à dire que je réprouve une entente des amis des églises? Nullement. Je la crois nécessaire. Je ne suis pas partisan de se grouper pour accaparer les églises, mais je suis partisan de se grouper pour les défendre.

Un matin, je vis entrer dans mon cabinet de travail deux hommes jeunes, distingués, presque timides, l'un fort délicat de santé. Ils se nommèrent. C'étaient deux de mes voisins de Neuilly, deux peintres, MM. Paul et Amédée Buffet, auteurs de tableaux religieux. Ils aimaient les églises comme catholiques et artistes, et venaient fort émus me demander ce qu'il y avait à faire, comment on pourrait rassembler les peintres, les sculpteurs, les verriers, les architectes pour la défense de nos monumens religieux. Nous nous arrêtâmes immédiatement à l'idée d'une pétition. Dans quels termes la rédiger? Sur un coin de mon bureau, ils combinèrent un texte avec des lambeaux de mon discours. C'était une lettre très brève adressée au Président de la Chambre : « Profondément émus par de nombreuses et récentes destructions d'humbles églises, sans style peut-être, mais pleines de charme et d'émouvans souvenirs, de

pittoresques calvaires et de vieux cimetières, nous venons nous grouper, artistes et écrivains de toutes croyances, sans distinction de partis, qui avons trouvé auprès de ces modestes sanctuaires tant d'émotions et de sensations d'art, pour protester et demander au Parlement qu'une protection analogue à celle des monumens historiques, des sites pittoresques et des réserves artistiques, leur soit attribuée. Nous voulons conserver ces restes du passé, ces sources de vie spirituelle; nous voulons sauvegarder la physionomie architecturale, la figure physique et morale de la Terre de France... »

Ces quelques phrases exprimaient bien notre émotion commune; les deux frères partirent aussitôt par la ville.

Chaque matin, pendant des semaines, l'un d'eux, le cadet le plus souvent, venait me trouver, m'apportait des noms, me disait les bons accueils et aussi les pusillanimités qu'il rencontrait. Le ruban rouge sert à signaler l'honneur acquis, mais il ne sert pas toujours à le faire surgir. Ah! ce que la perspective d'une décoration peut entraîner de calculs et de pauvres craintes! Que va dire le gouvernement si je signe en faveur des églises! Ne paraîtrai-je pas clérical? Cette commande que je sollicite, ne va-t-on pas me la refuser? Les deux frères s'indignaient, mais ne se décourageaient pas. Bien leur en prit. Après quelques jours de flottement, l'élan se dessina irrésistible. L'Académie Française, l'Académie des Beaux-Arts, l'Académie des Sciences morales, l'Académie des Inscriptions, l'Institut quasi à l'unanimité, s'inscrivirent, et la foule des artistes suivit, peintres, sculpteurs, architectes, archéologues, compositeurs de musique, littérateurs, tous les conservateurs de nos musées, tous les noms glorieux de la France, et puis les sociétés archéologiques, les académies de province, un grand nombre de lycées et de corporations d'étudians, le Touring-Club, bref, tous les groupemens qui se donnent pour tâche d'élever le niveau intellectuel du pays.

Ces adhésions éclatantes arrivaient par liasses de tous les coins de l'horizon. Nous ne suffisions pas à la tâche d'ouvrir et de dépouiller les enveloppes. Auprès de ses deux fils, Mme Buffet, la mère, recopiait les listes que nous donnions au fur et à mesure aux journaux. Juste à la fin de ce travail, la noble femme mourut. Je n'ai jamais eu l'honneur de rencontrer Mme Buffet; je veux inscrire ici son nom avec mon hommage

respectueux. Elle a eu le bonheur de passer les derniers jours de sa vie en communion étroite avec ses enfans pour le service de leurs croyances communes. Un tel souvenir doit remplir les deux artistes de la plus douce émotion. Peu de jours après, M. Paul Buffet entrait au cloître.

Cette superbe manifestation des artistes atteindra-t-elle son but auprès de mes collègues? Je le crois fermement. Toutes les puissances d'opinion sont ébranlées. Rien de plus imposant que ce long cortège chaque jour enflé, où croyans et mécréans, esprits raffinés, âmes pieuses, Français de toutes opinions, cheminent vers la haute flèche qu'ils aiment. Et que nul ne s'offense si, dans cette heureuse procession mêlée, tandis que les plus autorisés vont s'incliner devant l'autel, d'autres demeurent sur la grand'place et regardent de loin le portail! Cette grande question, essentiellement catholique, c'est entendu, je dois la traiter comme une question de civilisation. Jeter bas les églises de France, c'est un acte monstrueux d'ingratitude et d'imprévoyance, une diminution de la valeur humaine. Tous doivent en prendre conscience. Les protestans comprennent qu'il existe une solidarité entre toutes les interrogations et toutes les prières qui se pressent au parvis de tous les sanctuaires. Je crois savoir qu'ils se tiennent pour offensés et menacés par les brutaux qui cherchent à renverser des autels et à barrer à des millions d'êtres le seuil de l'infini. Le recteur de l'Université de Genève me fait l'honneur de m'écrire : « Je souscris sans réserve à toutes les conclusions de votre discours. » Et, pour parachever cet accord général, voici que m'arrivent des appuis dont l'importance n'échappera pas à ceux qui ont quelque habitude des milieux parlementaires ; voici qu'un inspecteur d'académie, M. Blanguernon (de la Haute-Marne), me fait l'honneur de m'écrire sous ce titre : « Écoles et clochers, » une lettre ouverte dans le journal de M. Buisson, le *Manuel général de l'Instruction primaire :*

« Vous n'avez pas toujours été tendre pour les instituteurs, me dit-il en substance, et dans la campagne que vous menez pour la conservation des églises, vous ne comptiez sans doute pas sur leur concours. Eh bien! tout de même, il faut que vous ajoutiez leur nom à ceux des savans, des artistes et des prêtres qui déjà vous soutiennent, et je suis aise de vous dire que les

maîtres de la Haute-Marne, tout au moins ceux que j'ai formés, ont appris à connaître et à aimer, comme des témoins vénérable de l'histoire locale, ces édifices religieux que vous voulez sauver de la ruine. Nous sommes disposés à vous donner un coup de main. »

C'est un gros appui qui nous arrive là, fortifiant l'approbation que déjà m'avaient donnée M. A. Gervais dans *l'Instituteur français* et M. Louis Ripault dans *le Foyer à l'École*. L'instituteur peut inspirer aux enfans le respect des vieilles pierres et puis, à la mairie, où le plus souvent il est secrétaire, il inclinera aisément le conseil municipal à la conservation de l'architecture religieuse. Double rôle, double utilité. Je m'empresse de répondre à M. Blanguernon :

« Merci, monsieur l'inspecteur. Le point capital, ce qui me frappe et m'enchante dans votre intervention, l'essentiel dont je vous remercie, c'est que vous placez la question des églises sur son véritable terrain. Ah ! que je vous suis reconnaissant de ne pas glisser au verbiage de l'art, de la beauté, des charmes du passé, toutes demi-vérités qui livrent au caprice l'immense foule des églises, et qui, finalement, serviront à les condamner plutôt qu'à les sauver. Vous allez droit au cœur de la question, en homme pour qui les préoccupations morales existent. Vous êtes un pédagogue, et tout naturellement vous considérez dans la vieille église, dressée au centre du village, sa valeur éducative. La vieille église vous intéresse pour ce qu'elle apporte à la formation de l'âme.

« La formation de l'âme ! C'est la grande affaire, une affaire qui importe à chaque individu et à la civilisation. Vous en êtes constamment préoccupé. J'ai lu vos articles, monsieur Blanguernon ; il en est un, entre autres, qui est bien touchant. Vous nous racontez la rentrée de l'école, le premier contact du maître et des enfans. Ces gamins, ces fillettes, visages offerts ou fronts murés, ingénuités, ahurissemens honnêtes, malices à l'affût, tout cela c'est l'avenir qui se présente, des cerveaux à ouvrir, des cœurs à échauffer. Et vous pensez tout haut : « Saurai-je mettre un dieu dans ces tabernacles de l'avenir ? » Bien des soins vous sollicitent : inscrire les noms des élèves, leur distribuer les livres, les cahiers, autant de menus détails que vous ajournez. Il faut que cette première heure soit libre, claire, qu'elle vous ouvre le chemin des cœurs. Vous le dites

d'un mot, un seul, mais qui va très loin : *c'est le moment de l'appel des âmes.*

« Ici, monsieur l'inspecteur, on entend palpiter votre émotion, une émotion de la meilleure qualité professionnelle et humaine. Vous êtes ému d'amitié paternelle en présence de ces petits êtres; vous voudriez qu'ils fussent augmentés par l'école, par vos soins, et vous vous préoccupez scrupuleusement d'éveiller, d'élargir, d'ennoblir en eux la faculté de sentir, tout autant, plus encore que de leur donner des notions.

« Cet éveil et cette éducation de l'âme, vous dites justement qu'il faut les chercher ailleurs que dans les livres. Les sentimens que nous dictent les livres valent peu quand nous sommes petits, auprès de ceux qui nous arrivent ayant passé par l'âme de nos parens, et déjà éprouvés dans les assauts de la vie. Quand nous sommes petits, les objets eux-mêmes nous parlent. Au milieu du village, que dit l'église aux enfans? Je l'ignore. De son discours immense, chacun reçoit selon son âge et son cœur, et plus que d'aucune autre maison. Nous voilà, monsieur l'inspecteur, par un temps de décembre, les deux pieds dans la boue, en face de la plus pauvre église rurale. Quelle pensée solide et complète elle dresse devant nous, cette vieille bâtisse construite pour être battue des vents et pour exprimer dans ses jeux d'ombre et de lumière les aspirations les plus délicates, toutes les pulsations de l'âme. Elle est chargée des pensées de tous, de tous dans leur plus haut moment. Bien mieux que des notions, nous en recevons du ton, plus d'énergie, de force, d'éclat, une âme plus tendue, mieux capable de pensées graves. Il semble qu'à cette minute nous prenions connaissance des trésors enfouis dans notre mémoire et que nous nous portions jusqu'aux racines de notre vie spirituelle. Et je ne vous parle pas de religion. Mais le riche passé nous enveloppe et nous mes dans les meilleures dispositions morales. Ce que nous ressentons, ce n'est pas une vague ivresse sans cause, c'est la joie de vivre avec une collectivité et d'associer à l'humilité d'une vie humaine la vaste expérience des siècles. Des générations d'ancêtres, dont la poussière forme le tertre où l'église appuie ses fondations, arrivent encore par elle à la vie, et ce qu'elle proclame est proclamé par des monumens pareils dans tous les villages de France à travers les siècles. Quel élan pour l'esprit et quelle sécurité! Nous descendons un grand fleuve où l'eau

profonde reflète notre barque si mince et toutes les étoiles.

« Je m'arrête, monsieur l'inspecteur. Je ne vous propose pas que nous entrions dans l'église du village. Vous m'avez dit, dans votre lettre publique, qu'il vous était pénible d'y voir affichée, sous le porche, la liste des manuels condamnés. Évitons, aujourd'hui, ce qui pourrait vous contrarier. Ne passons pas le seuil. Aussi bien, même du dehors, l'église est parlante. Elle a ses parures, elle a ses discours pour le passant et pour les gens de la place publique, — paroles citoyennes autant que religieuses, sans lesquelles l'histoire du village français devient incompréhensible. Nous y avons tous collaboré, à cette haute maison collective, et, frères ennemis, nous y pouvons venir respirer une atmosphère de paix supérieure. Je vous remercie de l'avoir dit. Après vous avoir entendu, comment nier la valeur éducative de notre architecture religieuse? L'église n'est pas un bibelot. Elle est une âme qui contribue à faire des âmes.

« De toutes parts, on me fait des concessions, on m'accorde que j'ai à moitié raison; on veut bien laisser debout les belles églises. Arrière ce raisonnement! C'est le point de vue de l'amateur, de l'heureux automobiliste qui dit : « On ne peut pas s'arrêter partout! Si, dans ma journée, en roulant les routes, je rencontre une dizaine de jolis spécimens bien choisis et bien entretenus, c'est plus qu'il ne m'en faut. » Une telle conception contredit absolument votre pensée et la mienne. Nous voulons maintenir l'église du village en nous plaçant au point de vue de l'habitant. Pour lui, pour nous, il n'en est pas de laides. Fût-elle dédaignée, la moindre église rurale enrichit la vie locale et constitue, pour ceux-là mêmes qui la regardent du dehors, une valeur spirituelle. »

... Mais je m'arrête. Il ne faut pas qu'après avoir cédé au plaisir d'indiquer un peu longuement les précieuses sympathies qui me portent, je me laisse en outre aller aux effusions de ma reconnaissance. Il suffit! on connaît maintenant mes raisons d'espérer. Toutes ces voix posent la question avec une force et une netteté souveraines. Mes collègues de la Chambre ne peuvent pas déchirer, annuler cette formidable pétition des artistes et de tous.

Un Augagneur, — je le prends comme un des chefs de l'anti-catholicisme, — a beau approuver *La Lanterne* qui déclare « impossible de justifier l'intervention des pouvoirs publics en

faveur d'immeubles dont il faut souhaiter la disparition au nom de l'émancipation rationaliste et laïque, » sa pensée plus juste lui échappe quand il dit : « Les églises intéressantes, au point de vue artistique, sont classées; elles sont par conséquent garanties par la loi. » En fait, M. Augagneur se trompe gravement; toutes les belles églises ne sont pas classées; mais il voudrait qu'elles le fussent, et, par là, il s'apppoche de notre thèse, car le jour où l'on déclarera : « Nous ne refusons notre bienveillance qu'à celles qui sont laides, » toutes nos églises seront bien près d'être sauvées. Il n'y en a pas de laides pour un homme qui a du goût, pour un Français qui a de l'âme. Et je viens d'envoyer, d'offrir à M. Augagneur la brochure de propagande publiée par le *Comité catholique de défense religieuse*. Je ne lui demande pas qu'il approuve la préface éloquente du colonel Keller, mais simplement qu'il y regarde quarante photographies d'églises que l'on vient de condamner à mort, pour rien, pour le plaisir. Lui paraîtront-elles vilaines ? Eh! non, je le jure, il les trouvera divines sous leur vieil âge. Qu'elles sont touchantes et dignes d'amitié, ces humbles églises en péril, ces pauvres Cendrillons de village! Il est impossible que leur grâce, entourée de l'émotion générale, ne soit pas la plus forte. Nos députés ne voudront pas se laver les mains du sort de ces belles demeures, si vivantes, de véritables personnes. Ils n'admettront pas qu'elles soient traitées en ennemies par les communes propriétaires. Et, si quelques villages trop pauvres ne peuvent pas subvenir à l'entretien de leur église, ils se rappelleront que le gouvernement, au cours des débats sur la loi de Séparation, a maintes fois promis de créer un fonds de secours.

C'est l'idée que. poussant plus avant mes approches et la préparation du combat, je vais m'employer à faire valoir auprès de mes collègues dans les couloirs.

VIII

LA PROCESSION DANS LE JARDIN

Mais voici l'été, la saison des vacances; la Chambre se sépare, et je vais à la campagne. Je n'y perdrai pas de vue mon devoir. Lettres, suppliques, photographies douloureuses, mémoires, faire-

part de mort me suivent, continuent d'enfler mes dossiers, et ces faits, que je distribue dans d'innombrables articles de journaux, sont vivifiés en moi par des réflexions et des songeries au jour le jour...

Quel milieu agréable et salubre, nos communes champêtres telles que nous les ont faites les siècles! Écoutez les bruits qui nous sont familiers et qui montent du village voisin, martelage de la forge, piétinement du troupeau, raclement de la chaîne sur la mangeoire, mélopées de l'école, causeries du foyer, son de la cloche, et je ne fais pas fi du tintement des verres au cabaret, ou, dans le midi, du choc des quilles renversées par la boule sur la promenade. Tous ces bruits, d'inégale importance, montent, se réunissent, se confondent. C'est la rumeur du village français, animant les mirabelliers de Lorraine, les pommiers de Normandie, les oliviers de Provence. Et qui de nous ne l'aimerait! Tout y est vrai, créé par le temps, chargé de sens, C'est une harmonie, c'est la somme des expériences accumulées par les générations. L'individu y trouve sa nourriture complète. Toutes les parties de l'âme y sont cultivées, menées quasi au point de perfection, juste assez loin de la barbarie, sans aller à ces raffinemens qui ne tardent pas à débiliter une race. Les exemples du foyer, les habitudes du travail, les leçons de l'école, la doctrine et l'atmosphère de l'église, rien de tout cela n'est mauvais. Je l'accepte dans sa totalité. Mais est-il possible que l'église y gêne certains et qu'ils veulent la détruire! Elle contient pourtant quelque chose, elle met une réalité à la disposition du village. Il y a des heures du jour, des sites, des solitudes, des malheurs qui sont des maîtres de vie intérieure, et qui nous font l'âme plus lourde, plus grave, plus vraie, mais l'église surpasse tous ces maîtres. Rien ne vaut, si l'on manque de cœur, et c'est dans les poèmes de l'église qu'au village on se forme et se nourrit le cœur.

Aujourd'hui, jour de la procession du 15 août, l'église va se déverser en chants sur la petite ville. Vers cinq heures, les cloches commencent de sonner, et bientôt le bruit de la musique s'avance avec allégresse dans la rue où le soleil déjà incliné n'éclaire plus que le haut des maisons... Voici paraître un vaste dos rouge, le suisse, dans son superbe uniforme. Il ouvre le défilé, le règle et le modère en marchant à reculons. Puis sur

les deux côtés quelques enfans de chœur, que suit la double colonne des garçons et des filles. Ils portent de minces et brillantes bannières, et des sœurs de la Doctrine, aux ailettes blanches, placées en serre-file comme des sergens de bataille, maintiennent une douce discipline militaire. Tout ce petit monde récite la belle prière « ... maintenant et à l'heure de notre mort... » et c'est d'un effet prodigieux, ce grand mot jeté par une centaine de voix enfantines, cette bonne volonté des plus petits à s'élever vers ces grands objets mystérieux.

A leur suite s'avance le groupe des jeunes filles en blanc qui soutiennent sur des brancards la lourde statue dorée de la Vierge. C'est la pensée de notre chevalerie et celle de saint Bernard, c'est le culte de l'idéal féminin, c'est la tradition celtique et française qui se développe ici en cortège, et qui s'élève dans les airs avec les *Ave Maria*.

Les dames de la ville leur succèdent, groupées en congrégations et portant au cou de larges rubans violets.

Maintenant, c'est le clergé, M. le curé et ses vicaires.

Et, pour fermer la marche, les hommes en habits du dimanche qui, tout d'une voix, répètent inlassablement le cantique : « Je suis chrétien... » Leur accent plus fort de minute en minute et qui défie, ce piétinement des pas et ces voix ont quelque chose de guerrier. Leur refrain, c'est un drapeau bien tenu et qui entraîne. J'entends : « Nous sommes frères. » Et ce bataillon, avec sa cadence, me convainc mieux qu'aucune apologétique.

On ne permet plus à la procession de circuler dans la petite ville. Vivement, au bout de la rue, elle s'engouffre dans un jardin, un très vieux jardin, suspendu sur les anciens remparts et qui fut longtemps la propriété d'une famille noble. Maintenant il abrite les prêtres les plus âgés du diocèse qui achèvent leur vie en regardaut la rivière et les prairies, où conduisent deux cents mètres de lacets... A la tête de ces sentiers, au bord de la terrasse, les jeunes filles qui portent la Vierge s'arrêtent et déposent la belle statue de manière qu'elle préside à la descente et puis au retour du cortège chantant. Avec elles se tiennent la fanfare du patronage, les trois chantres et M. Martin, mon vieux maître de musique, l'archet sur le violon. La fanfare sonne aux champs, les jeunes filles chantent et mon vieux maître joue du violon.

Ces *Ave Maria*, ces louanges, tout se déploie, ondoie dans une clarté simple et enchanterait la douleur. La procession en marchant leur répond. Par instant, les jeunes filles chantent seules; groupées autour de la statue, elles jettent aux jardins l'hymne de leur cœur. Aussitôt, dans le bas de la côte, les voix des enfans leur répondent, étouffées par les arbres et tendres comme un grand murmure sous les feuilles. C'est la douceur d'une convalescence quand la douleur glisse au lointain. Le monde devient plus léger, plus diaphane; les laideurs et les brutalités s'éloignent; une nostalgie s'éveille dans notre âme, mais adoucie, recouverte, effacée; nous éprouvons un surplus de sympathie, de reconnaissance, et tout autour de nous s'animent les élémens fluides et impondérables, la lumière, la douceur du soir tombant, les charmilles défaites, la brume de la rivière. J'ai entendu *Parsifal* à Bayreuth; tout y est lourd, grossier, volontaire, près de cette fête de la pureté.

Enfance, adolescence, maturité, soir paisible de la vie, tous les âges flottaient sur le vieux parc, comme un brouillard du matin accroché dans les arbres, comme une vibration de Mozart après que les violons se sont tus. Quelle éclosion, une telle journée, entre les longs travaux de la vie terre à terre! C'est ici que la petite ville peut prendre le sentiment de sa beauté morale, et s'évader des soins matériels. Qu'ils soient remerciés, ceux qui font sortir ces belles heures de la masse sombre des jours. J'ai vu passer la poésie dont je suis un fils reconnaissant et privilégié.

MAURICE BARRÈS.

(*A suivre.*)

LES MOYENS DE TRANSPORT

DEPUIS SEPT SIÈCLES[1]

II

DILIGENCES, CHAISES DE POSTE ET AUBERGES

« Il y a ici un Anglais, écrit Gui Patin en 1645, qui médite de faire des carrosses allant et revenant de Paris à Fontainebleau en un même jour, *sans chevaux, par des ressorts admirables*. On dit que cette nouvelle machine se prépare dans le Temple. Si elle réussit, cela épargnera bien du foin et de l'avoine qui sont dans une extrême cherté. » L'invention, hélas! était peu viable; Tallemant nous l'explique dans l'historiette de la Montarbault, femme galante avec qui cet Anglais s'était associé : « on fit, pour essayer, un de ces carrosses qui, véritablement, allait fort bien dans une salle; mais il fallait deux hommes qui remuaient incessamment deux espèces de manivelles, ce qu'ils n'eussent pu faire tout un jour sans se relayer; ainsi eût plus coûté que les chevaux. » Les bourgeois d'alors continuèrent à user des coches publics qui, de deux ou trois sous Henri IV à destination de quelques villes rapprochées, s'étaient répandus et un peu organisés.

(1) Voyez la *Revue* du 1er octobre 1913.

I

Une dame de Bueil avait été leur premier propriétaire et leur avait donné la forme d'une société par actions. On négociait (1643) les rentes sur les coches et carrosses de Rouen comme aujourd'hui des obligations de chemin de fer. Qu'étaient ces coches, où chaque titulaire d'une place numérotée avait droit à *deux kilos* de bagages, et que le Parlement spécifiait devoir « être couverts de cuir et conduits par charretiers adroits et expérimentés? » De

> cette grande chambre d'osier
> Qu'on voit par le milieu plier
> Et qui, par les deux bouts, balance,

les chevaux étaient tels, dit Mlle de Scudéry (1644), « qu'il les faudrait à ces peintres savans en anatomie ; n'y ayant pas un os, pas un nerf, pas un muscle, qui ne parût distinctement au corps de ces animaux. Leur pas était si lent et le cocher avait pour eux tant de respect que, de peur de les incommoder, il a quasi tout le temps été à pied. »

Nombre d'entreprises de transport étaient alors des « coches d'eau, » malgré l'embarras des péages sur les fleuves, dont les seigneurs riverains se prétendaient propriétaires dans la traversée de leur châtellenie. Prétention légitime, d'après la loi, à la condition d'en avoir titre antérieur à 1566 : M. le duc de La Rochefoucauld s'oppose, dit l'intendant de La Rochelle (1699), « à ce que l'on mette la Charente en état de porter bateaux jusqu'à Civray, parce que ses beaux jardins de Vaugay, n'étant fermés que par cette rivière, seraient exposés à être pillés par les bateliers. » Sur la Seine, dans la traversée de Paris, deux barrages royaux, ceux de Charenton et de Chaillot, rapportaient 500 000 francs par an (1639) (1).

Les rivières, encombrées de moulins dont les roues, pour avoir plus de courant, avançaient jusqu'au milieu de leur lit; obstruées par les cordages mal tendus des bacs *à trailles*, ou ponts volans; souvent privées du chemin de halage que les

(1) En monnaie de nos jours, comme tous les chiffres cités dans cet article, qui ont été convertis en francs de 1913, d'après la valeur intrinsèque des anciennes livres tournois, et d'après la puissance d'achat de l'argent d'autrefois.

ordonnances ont institué le long de leurs berges, mais que des voisins peu respectueux rétrécissent ou interrompent par des fossés, les rivières n'en étaient pas moins le mode de locomotion le plus économique. De Barfleur (Cotentin), au milieu du XVIe siècle, les voyageurs venaient à Paris par mer et par Seine; ils envoyaient aussi des lettres par cette voie. Le coche d'eau de Paris à Rouen, qui mettait quatre jours pour aller et autant à peu près pour revenir, garda longtemps une clientèle parce qu'il ne coûtait que 36 francs.

Quoique le curé de Nogent-sur-Seine, dès 1781, se plaigne « que la marine dépérit beaucoup et qu'il en suit une forte diminution de son casuel, » la navigation de la Seine, du Havre à Montereau, occupait encore au milieu du règne de Louis-Philippe 41 bateaux à voyageurs; sur la Loire on comptait alors 39 bateaux faisant le parcours de 610 kilomètres de Saint-Nazaire à Digoin; sur la Gironde et la Garonne 26 bateaux allaient de Royan à Agen. Ceux de Seine jaugeaient en moyenne 60 tonnes, ceux de Loire 30 tonnes seulement; à la queue du bateau *maire* étaient attachées des *allèges*, bateaux de suite, pour prendre en cas de besoin une partie de la charge, surtout aux époques de basses eaux.

Les villes sises sur des rivières ont des services de « bateaux de poste » pour se relier aux centres de leurs régions. Les consuls et notables de Bergerac en établissent un, « à l'instar de celui d'Agen » (1641), pour descendre une fois par semaine à Libourne et remonter à la tire le lendemain. Le maître du bateau devait recevoir gratis, — il y avait déjà des « permis » et des franchises, — les religieux mendians et ce qui regardait les affaires du Roi. Au mât devait être mis un tronc pour les pauvres de la ville « qui prieront Dieu pour ceux qui s'embarqueront. »

Au départ de Paris pour Roanne, sur la Loire, le propriétaire du canal de Briare avait le privilège exclusif de la conduite hebdomadaire des voyageurs; de Roanne à Orléans, la navigation était libre; les *cabanes*, petites maisons flottantes qui descendaient le fleuve, étaient accueillies sur le port par un tas de faquins qui se jetaient à trente sur deux ou trois petits paquets; « huit d'entre eux, dit le *Roman Comique*, saisissent une petite cassette qui ne pesait pas vingt livres. »

La route fluviale la plus fréquentée était celle de Chalon à

Lyon par la Saône; les bateaux, à la fin de l'ancien régime, s'y étaient améliorés plus qu'ailleurs; leurs cabines, tendues de soie, ressemblaient à de petits salons où prenaient place une trentaine de personnes. Sur le Rhône au contraire, la « diligence d'eau, » sale, sombre et mal odorante, est peu confortable pour qui n'a pas à bord sa chaise de poste où il peut se réfugier. Les eaux sont-elles basses, on échoue fréquemment sur un banc de sable, où il faut passer la nuit, en attendant que le batelier réunisse quelque 30 ou 35 chevaux pour se remettre à flot. On couchait à Vienne, à Valence, au Pont-Saint-Esprit, repartant chaque fois avant l'aurore pour arriver à Avignon en quatre jours. Au Pont-Saint-Esprit, dont les arches étroites étaient assez difficiles à passer, vu la rapidité du fleuve, il arrivait quelquefois des accidens; mais les voyageurs, qui ont quelque appréhension que le bateau ne se brise ou chavire, sont descendus à terre avant le passage sous le pont et réembarqués après ce dangereux défilé; « de la même manière, remarque un Anglais, qu'à Londres au London-Bridge (1767). » A la remonte, les bateaux étaient tirés par des bœufs qui, au passage du pont, nagent sous une des arches, leur conducteur assis entre les cornes de l'animal attelé en tête. — Sur le canal royal du Languedoc, le bateau-poste mettait quatre jours de Béziers à Toulouse; chacun apportait son vin et ses provisions de voyage, et l'on débarquait aussi pour coucher.

Il s'était créé sous Louis XIV, entre les divers modèles de voitures publiques, une sorte de hiérarchie dont « le carrosse » tenait la tête, sans être d'ailleurs bien attrayant : « nous partirons demain, écrit La Fontaine en 1668, et prendrons au Bourg-la-Reine la commodité du carrosse de Poitiers qui y passe tous les dimanches... Nous attendîmes trois heures, conte le fabuliste, Dieu voulut enfin que le carrosse passât; point de moines, mais en récompense, trois femmes, un marchand qui ne disait mot et un notaire qui chantait toujours et qui chantait très mal. Il reportait en son pays quatre volumes de chansons. Parmi les trois femmes, il y avait une Poitevine qui se qualifiait comtesse; elle paraissait assez jeune et de taille raisonnable, témoignait avoir de l'esprit, déguisait son nom et venait de plaider en séparation contre son mari...; toutes qualités de bon augure si la beauté s'y fût rencontrée, mais, sans elle, rien ne me touche. »

Le carrosse était parfois suivi d'un coche, moins logeable, représentant à la fois la 3e classe et le fourgon à bagages; dans la patache et la gondole, types inférieurs, les voyageurs étaient tellement pressés que chacun redemandait son bras ou sa jambe à son voisin quand il s'agissait de descendre. Plus légère était la galiote, emportée au trot des *enragés;* le voyageur non nourri, dans ces véhicules, payait le même prix qu'un voyageur à cheval, nourriture comprise : de Rennes à Brest par exemple, en 1716, le tarif est de 87 francs pour ces deux catégories.

Au dernier rang venait le *cabas* ou carabas, majestueuse cage d'osier, attelée de 8 chevaux qui faisaient quatre petites lieues en six heures et demie pour mener l'humble solliciteur à Versailles : 26 personnes s'y entassaient, tandis que les « pots de chambre » n'en contenaient que six à l'intérieur, plus deux *singes* sur l'impériale, deux *lapins* à côté du cocher et deux *araignées* derrière, comme ils pouvaient. Dans ces « coches non suspendus, » le prix d'une place, aller et retour, de Paris à Versailles, était de 4 francs au lieu de 10 francs dans le « carrosse » et de 100 francs, plus 2 fr. 50 de pourboire, que coûtait à un grand seigneur le loyer d'une berline à six chevaux pour le même déplacement.

A l'intérieur de Paris, les prix étaient, sous Louis XV, égaux ou supérieurs à ceux de nos jours; depuis 30 francs par jour pour le carrosse de remise, jusqu'à 3 fr. 50 l'heure pour le fiacre à glaces de bois, domicile roulant, utile à la galanterie, disaient les chansons du temps, car

Du voyage de Cythère
Il précipite le cours.

Ces voitures de place, d'ailleurs fort mal tenues, avaient des cochers turbulens, espèce « dégoûtante par la manière dont ils sont vêtus, » qui, d'après une ordonnance policière de 1735, « tiennent des propos infâmes quand on leur fait des observations. »

II

Créées séparément et toujours en vertu d'un privilège spécial, les diverses entreprises de transport étaient en guerre incessante les unes avec les autres. Les conflits se multiplièrent au

XVIIIe siècle avec l'accroissement du trafic, dont témoigne la hausse des prix à chaque renouvellement des baux. En effet, les concessionnaires primitifs, grands seigneurs, fonctionnaires, congrégations religieuses, louaient leurs droits à des exploitans. Les coches de Blois, Touraine et Limousin avaient ainsi pour titulaire le Duc d'Orléans; ceux de Flandres, l'Hôtel-Dieu de Paris, les Pères de la Mission, un auditeur des comptes, etc. Ces propriétaires nominaux prenaient, en cas de besoin, le fait et cause de leurs fermiers : de nouvelles « calèches » à 4 chevaux ayant été inaugurées (1667) sont aussitôt saisies, « avec défenses d'en plus mettre en service, » par l'agent des propriétaires de coches, carrosses et carrioles, lesquels, d'après un arrêt du Parlement, sont « les chrétiens esclaves de Tunis et Alger en Barbarie, les pauvres enfans trouvés de la ville et faubourgs de Paris, les forçats et galériens des galères du Roi, le grand Hôpital général, les religieuses Carmélites du faubourg Saint-Jacques, » etc.; en langage moderne, ce serait l'Assistance publique, propriétaire d'un chemin de fer, faisant un procès en concurrence déloyale.

Procès entre les bateliers et les maîtres de poste : les premiers sont contraints de payer une indemnité pour toute personne qui s'embarquera « *et qui aurait couru la poste.* » Aux maîtres de poste était également dû par les loueurs de voitures indépendans un droit de 30 francs par personne, mais seulement sur les routes postales. Au contraire, sur le chemin de Versailles à Paris, règnent sans partage les fermiers des « carrosses suivant la Cour. » Ailleurs, et par exemple sur la route de Castres, une chaise à deux chevaux louée par le maître de poste de Dax est confisquée par les fermiers des « Carrosses et Messageries » comme attentatoire à leur monopole. Un même sort est réservé aux loueurs de chevaux qui, « feignant d'ignorer les lois, établissent des relais pour aller le train de la poste; » il est vrai que ces relais privilégiés sont eux-mêmes battus en brèche, au nom de la liberté, par les autorités locales ou les États provinciaux.

Un voiturier de Dieppe qui a laissé monter dans sa charrette, moyennant 2 fr. 25 centimes, trois personnes pour les conduire de Paris à Saint-Germain, surpris par le contrôleur ambulant de la ferme des voitures, est heureux de s'en tirer avec une amende de 216 francs. Ces contraventions ne sont pas moins fréquentes pour les marchandises : le courrier de Lyon

avait apporté, de cette ville jusqu'à Charenton, six paniers de truffes, deux bannettes d'artichauts de Gênes et un baril d'huile. Le fermier général des messageries de Lyon fait saisir ces denrées et condamner le courrier à 300 francs de dommages-intérêts. Dommages-intérêts et amendes sont aussi infligés aux coches d'eau de Nogent, pour avoir voituré « des marchandises de poids » venant de Montereau, au préjudice des coches d'eau de Montargis qui seuls étaient fondés à faire ce transport; car ces monopoles, strictement limités, empiétaient volontiers sur les domaines les uns des autres.

Turgot mit fin à ces heurts, à ces querelles, à ces procès, en supprimant toutes les entreprises particulières (1775). La réforme était depuis longtemps dans l'air. Plusieurs de ces privilèges avaient été concédés gratis; de ceux qu'il avait vendus à diverses époques le Trésor avait tiré des sommes dont le total modeste atteignait environ 2 millions de francs. On calculait en 1765 que leur produit net annuel montait à 1 500 000 francs, dont 800 000 constituaient le bénéfice des fermiers.

Ces chiffres, probablement un peu inférieurs à la réalité et auxquels il conviendrait d'ajouter le produit de la poste aux chevaux, n'en sont pas moins intéressans par contraste avec les 1700 millions de francs, produits globaux de nos chemins de fer actuels. Même après l'établissement du monopole exclusif des Messageries, le bail de cette ferme générale, dans les dernières années de l'ancien régime, n'était que de 2 200 000 francs, et il en fut fait un autre au même prix en 1788, pour neuf années, que la Convention interrompit en décrétant d'abord la régie des transports par l'État, puis leur liberté complète.

Ce service des diligences, qui nous paraît si mesquin en 1789, aurait fait l'admiration des sujets de Louis XIV cent ans plus tôt (1691), lorsqu'il n'y avait qu'*une voiture hebdomadaire* à destination des plus grandes villes, sauf Strasbourg, Bruxelles et Lyon pour lesquelles le carrosse partait deux fois par semaine. A la veille de la Révolution, la diligence était devenue quotidienne pour Lyon; Bordeaux avait le samedi une berline à 8 places, taxées 270 francs chaque, nourriture comprise, et 187 francs sans nourriture. Cette berline était le « rapide » de l'époque; on y payait la vitesse. Pour les bagages aussi le « chariot » prenait 1 fr. 80 le kilo « eu égard à la diligence de la route, » — il mettait 10 jours, — tandis que le « carrosse, »

plus lent, et surtout la guimbarde qui allait en Blaye en dix-sept jours, avaient des tarifs plus bas.

Lorsque Turgot arriva aux affaires, il se trouvait en France deux organismes distincts : les postes, qui avaient des chevaux et pas de voitures, les Messageries, qui avaient des voitures et peu ou point de relais. L'idée du ministre, qui paraît aujourd'hui assez simple, mais que personne avant lui n'avait eue, consista à atteler aux diligences les chevaux de poste dont l'emploi était jusqu'alors restreint aux courriers porteurs des correspondances et aux chaises de luxe. Celles-ci étant peu nombreuses, le métier de maître de poste n'était guère avantageux; en guise de salaires, l'État les avait gratifiés d'une exemption totale d'impôt, limitée plus tard à 50 hectares de terre, puis à 100 francs seulement, parce que souvent les chevaucheurs « tenant la poste pour Sa Majesté » n'étaient que les prête-noms de propriétaires locaux, qui se faisaient pourvoir du titre pour jouir de l'exemption.

Gagnant peu, l'effectif de leur cavalerie était assez mince; les actes officiels constatent que bien des postes sont abandonnées par leurs titulaires; les maîtres des relais voisins se voyaient forcés de faire doubles traites et, si les vacances se prolongeaient faute de candidats, les municipalités des lieux étaient tenues d'assurer le service. L'espèce chevaline ne comptait sans doute pas en France plus de 500 000 têtes, — au lieu des 3 millions d'aujourd'hui, — lorsque Turgot, pour exécuter sa réforme, manda devant lui les « maquignons » les plus expérimentés et leur proposa d'entreprendre la fourniture de 5 800 chevaux de forte race au prix de 720 francs chacun. Quoique l'affaire excédât 4 millions de francs, ils la refusèrent en disant « qu'ils ne croyaient pas qu'une si grande quantité de chevaux disponibles existât dans tout le royaume. » Le ministre se borna à inviter « les maîtres de poste qui avaient peu de chevaux, parce qu'ils sont établis sur des routes peu fréquentées, à s'en procurer davantage. »

Les chevaux se trouvèrent en effet, non sur cet avis platonique, mais en raison du supplément de clientèle que leur apportaient les nouvelles diligences : il était stipulé que, pour la charge de 900 à 1200 kilos, — représentant les voyageurs et les bagages, — à laquelle s'ajoutait le poids de la voiture vide, le nombre des chevaux attelés serait de 6 à 8. Au prix officiel de

31 centimes par cheval, plus les « guides » ou salaires des postillons, les frais de traction d'une diligence à six chevaux représentaient 2 fr. 10 centimes par kilomètre. Les huit places d'intérieur étant louées sur le pied de 40 centimes chacune par kilomètre, — soit 3 fr. 20 centimes, — auxquels s'ajoutait le produit des voyageurs d'impériale à 19 centimes et la taxe des bagages, l'ensemble des recettes paraît ménager aux fermiers des messageries un large bénéfice. Il est vrai qu'ils avaient à payer à l'État la redevance annuelle de 2 200 000 francs et que leurs voitures n'étaient pas toujours pleines sur la totalité du parcours.

Les commandans de maréchaussée eurent ordre de faire escorter la diligence dans les forêts, la nuit, par deux cavaliers; un commis-conducteur, muni d'un « billet d'heure, » que les maîtres de poste étaient tenus de remplir à l'arrivée et au départ de chaque relais, eut pour mission d'assurer une vitesse de 8 kilomètres à l'heure « dans les chemins les plus difficiles. » Des inspecteurs avaient droit de réformer les chevaux incapables qui devaient être remplacés dans les trois semaines. Turgot se proposait de constituer, au moyen du prélèvement d'un sixième des recettes, un fonds d'indemnité pour les pertes de chevaux et de pension pour les employés. Il dut renoncer à imposer cette charge à l'exploitation nouvelle.

Le ministre fut accusé de perdre les auberges de France en multipliant les moyens de voyager rapidement; bien que sur de grandes lignes, comme celle de Bordeaux, la diligence ait continué jusqu'en 1814 à s'arrêter la nuit pour repartir à 4 heures du matin. Quelques critiques chagrins reprochèrent aux Turgotines leur caisse trop étroite, leur marchepied trop haut et incommode pour les femmes; néanmoins, les résultats obtenus excitèrent l'admiration des étrangers: les princes de Tour-et-Taxis, concessionnaires renommés des postes allemandes, étaient dépassés. « La diligence en France, » écrivait un Russe, Karamsine, « n'est pas plus chère et est incomparablement meilleure qu'en Allemagne. » Le changement de chevaux ne prend aucun temps, ils attendent tout harnachés devant la porte et souvent les voyageurs n'ont pas le temps de descendre; « en 50 heures, nous avons parcouru 65 lieues, » allure du reste plutôt modérée.

Pourtant, au dire de l'Allemand Heinrich Storch, « quand

la route est difficile, la distance entre les relais n'est que de deux lieues et, comme on change souvent de chevaux, on va toujours au galop. Les voitures, bien que très lourdes encore, ont été suspendues par des courroies. L'intérieur contient 10 personnes, 3 en avant, 3 en arrière, et 2 entre chaque partie latérale; de chaque côté, une grande fenêtre et deux petites. Au milieu, il y a toujours assez de place pour installer une petite table et caser les chapeaux et petits paquets. Bonnes routes, bons chevaux, voitures commodes, tout est réuni pour rendre un voyage en France agréable au possible... Le milieu des routes françaises est pavé de pierres taillées en cubes qui forment le passage le plus uni et le plus résistant... »

Un ménage anglais, sir John Carr et sa femme, qui traversent la Normandie sous le Consulat dans une diligence, « produit de la première enfance de l'art des carrossiers, » sont étonnés de voir les sept petits chevaux, qui la traînent, trotter en faisant six à sept milles à l'heure. Le postillon monté sur le « porteur » de gauche, ayant à sa droite un limonier et un cheval « en galère » et guidant les quatre autres attelés par paire, conduit seul tout l'équipage. Son long fouet flexible à la main, un sale bonnet de nuit et un vieux chapeau à cocarde sur la tête, il a les jambes plongées, en guise de bottes, dans de longs tubes rigides de bois et de fer rembourrés à l'intérieur. Sur l'impériale, le conducteur responsable de la sécurité des bagages; à l'avant ou aux portières galopent, coiffés du casque romain, quelques chasseurs pour tenir les brigands en respect.

Telle demeura sous le premier Empire la diligence chantée par Désaugiers, qui, de la rue Notre-Dame des Victoires, à Paris,

Part pour Mayence,
Bordeaux, Florence
Ou les Pays-Bas...
Adieu mes petits!
Les chevaux hennissent,
Les fouets retentissent,
Les vitres frémissent,
Les voilà partis...

Chaque matin, à cinq heures, ce quartier général des Messageries était témoin de plus d'épisodes émouvans, niais ou gais, que n'en offrent toutes nos gares actuelles. Les adieux des personnes qui se quittaient pour aller à 50 lieues étaient plus

déchirans que ceux des passagers qui s'embarquent présentement pour la Chine. Les silhouettes que dessine en 1813 l'*Hermite de la Chaussée-d'Antin :* l'actrice, engagée pour une tournée de province, voyageant dans l'intérieur avec son « entrepreneur de succès, » ou claqueur, dans le panier; le débiteur fugitif, que quatre recors munis d'une contrainte viennent, au moment où l'on ferme les portières, inviter à se rendre à Sainte-Pélagie; le barbon à qui sa gouvernante ôte soigneusement sa perruque et frotte la tête avec une flanelle, sont des espèces qui semblent plus que centenaires.

Mais c'est surtout le nombre des voyageurs qui a changé : lecture était donnée à l'Institut, en 1824, d'un mémoire constatant triomphalement « qu'en 1776 il existait 27 coches offrant 270 places, tandis qu'*aujourd'hui* nous possédons 300 voitures pouvant contenir 3000 voyageurs. » Notre « aujourd'hui » à nous compte, sur l'ensemble des réseaux français, 12400 trains de voyageurs par jour, dont plus de 800 au départ de Paris. Pour aller à Lyon, par exemple, le public dispose quotidiennement de 6000 places, au lieu de 44 en 1850, de 16 en 1810 et de 7 en 1790.

Dans leurs 31000 wagons de toutes classes, remorqués par des locomotives dont la puissance sans cesse grandissante, de 150 chevaux au début, atteint maintenant 850 chevaux-vapeur, l'ensemble des chemins de fer français qui, sous Louis-Philippe, voituraient annuellement 112 millions de voyageurs-kilométriques, en d'autres termes 1 million de voyageurs faisant chacun une centaine de kilomètres, transportent aujourd'hui 17 milliards de voyageurs-kilométriques, c'est-à-dire 170 millions de personnes accomplissant un parcours moyen annuel de 100 kilomètres.

Et tandis que leur clientèle devenait 170 fois plus nombreuse, le prix, dans nos véhicules modernes, s'abaissait des neuf dixièmes : au lieu des 40 centimes par kilomètre que coûtait une place d'intérieur dans les diligences de l'ancien régime, il n'est perçu par les chemins de fer actuels que 04 centimes en moyenne, impôt compris. Il paraît au premier abord invraisemblable, — bien que, sur 100 voyageurs, il y en ait 72 de troisième classe, 21 de seconde et 7 seulement de première, — que la moyenne ressorte à 4 centimes par kilomètre, lorsque les tarifs sont respectivement de 5, 7 et demi et 11 cen-

times, pour les trois classes du réseau français. Cela tient à ce que, par suite des réductions consenties sur les aller et retour, abonnemens, trains de plaisir, billets de famille, enfans, etc., un tiers seulement des voyageurs paient le prix intégral.

Quant à l'État, qui encaissait, au temps de Louis XVI, 2 200 000 francs de la ferme générale des messageries, il reçoit aujourd'hui des chemins de fer 150 millions d'impôts sur les transports, les titres, etc., sans parler des 85 millions d'économies que lui procure le cahier des charges sous forme de transports gratuits.

III

Cette révolution bienfaisante, — et c'est là son caractère commun avec la plupart de celles que la science a suscitées, — égalise les jouissances en les multipliant. Au riche, au bourgeois aisé, elle n'a porté nul préjudice, puisqu'il va plus vite et à moindre prix; mais elle lui a enlevé le privilège de sa fortune en donnant à tous la faculté de voyager à bon marché, commodément et avec la même rapidité. C'est un mouvement inverse à celui qui s'était produit depuis le moyen âge jusqu'au XVIIIe siècle, où l'écart n'avait cessé de grandir entre les classes sociales au point de vue des modes de locomotion.

La duchesse de Nemours, « magnifique, dit Saint-Simon, et qui sentait fort sa grande dame, » part de Paris pour Neuchâtel en Suisse dans sa chaise à porteurs, « avec force carrosses, grands équipages et un chariot derrière rempli de 16 porteurs pour relayer. » A cette manie de se singulariser la France de 1699 offrait des obstacles naturels devant lesquels il fallut plier. Quand les chemins devenaient trop mauvais, on plaçait la chaise sur un chariot. La princesse, au retour, usa tout bonnement d'une voiture et d'un bateau depuis Auxerre; mais elle reprit sa chaise pour rentrer à Paris dans son hôtel, environnée de 12 valets de pied et escortée de trois carrosses. Pour unique qu'elle soit, cette folle équipée révèle l'état d'âme d'une époque et d'un milieu.

Pour les gens de qualité, atteler alors six chevaux à leur carrosse de voyage n'était pas un luxe inutile; il en restait souvent en route : un cheval se noyait à l'abreuvoir; deux jumens dételées, après une chute, s'échappent et l'on ne sait ce qu'elles

sont devenues. Pareilles mésaventures sont plus rudes que l'éclatement d'un pneu d'automobile aujourd'hui. Mme de Sévigné conte son voyage de Dol, très heureuse, bien qu'elle ait versé deux fois dans un étang avec son cousin de Coulanges, qui sait parfaitement nager et l'a tirée d'affaire « sans accident, » dit-elle, c'est-à-dire sans que personne y restât; le reste comptant pour peu de chose. Une autre fois, à la descente de la Loire, le corps du grand carrosse mis sur le bateau devient pour la marquise cabinet de lecture ambulant, cuisine aussi, car il s'y trouve un petit fourneau et l'on mange sur une planche. Que peut-on souhaiter au delà! « Voyez un peu, écrit-elle, comme tout s'est raffiné sur notre Loire (1680). »

Le citadin du XVIIIe siècle, médiocrement fortuné, se rendait à sa maison de campagne en charrette à bœufs ou sur une monture affublée d'une vaste selle garnie de tout un attirail de sacoches et de portemanteaux. Pour les longs parcours, on cherchait des associations : « Une dame très honnête, disent les *Annonces-Affiches* de 1788, voudrait trouver une place pour aller, ces jours-ci, à frais communs, à Poitiers ou à La Rochelle. » Nombre d'insertions de cette sorte paraissent dans chaque numéro. Mais un seigneur comme le duc de Croÿ, quittant Paris pour son château de l'Hermitage en Flandre, accompagné de tous ses gens et de ses chevaux de main, partait en quatre voitures, dont une pour son fils avec sa nourrice et ses deux gouvernantes.

Dans leurs déplacemens ordinaires, les gens riches prenaient la poste. Ce mot de « postes », synonyme pour nous d'organe de transmission des lettres, avait à l'origine un tout autre sens. Il désignait des relais à organiser de distance en distance, pour louer des chevaux aux coureurs du Roi et forcer les envoyés des princes étrangers à n'en pas louer d'autres, afin que leur passage étant ainsi partout signalé, ils ne pussent s'écarter de leur route. Mesure de commodité gouvernementale et de police diplomatique, tel fut en 1464 le but que visait un arrêt du conseil de Louis XI, où l'histoire a, *bien à tort*, voulu trouver l'institution de la « Poste aux lettres. »

Les messagers qui, depuis longtemps, portaient les lettres des particuliers en demeurèrent *exclusivement* chargés pendant près de deux siècles. Ils partaient, les uns à date fixe, les autres à leur convenance. Malherbe écrit de Caen (1621) : « Il

n'est pas de nos messagers comme de ceux des autres universités qui ont leurs journées réglées. Les nôtres n'ont ni gages, ni privilèges, et, par conséquent, ils font leur voyage quand cela leur semble bon ; mais, pour cela, ils ne laissent pas d'être souvent à Paris, et sans une malchance extraordinaire il est malaisé qu'on aille au *Fer-à-Cheval* (rue Aubry-le-Boucher) sans y trouver quelqu'un. » Ce fut seulement à partir de 1653 que le port des « ordinaires, » facultatif depuis une vingtaine d'années, devint obligatoire pour les maîtres de poste ; obligatoire en théorie du moins, car le nouveau système mit cent ans à se généraliser : de Lyon à Marseille et à Montpellier, on ne commença que sous Louis XV, en 1741, à confier le service des malles de lettres aux maîtres de poste, tenus de fournir les chevaux nécessaires.

Jusqu'à la fin de la monarchie, bien que passagèrement réunies sous une direction unique, la poste aux lettres et la poste aux chevaux demeurèrent distinctes. Cette dernière, la seule dont nous nous occupions aujourd'hui, mit elle-même près de 150 ans à prendre corps : il était facile de nommer un conseiller, grand maître des coureurs de France, et de lui attribuer des gages de 64 000 francs, supérieurs, si tant est qu'ils aient jamais été payés, au traitement de notre ministre des Postes et Télégraphes; mais il l'était beaucoup moins, au xve siècle, d'établir, d'un trait de plume, « de 4 en 4 lieues, personnes séables pour entretenir 4 ou 5 chevaux de légère taille, bien enharnachés et propres à courir le galop. » Ces maîtres de poste, tenus de monter en personne, devaient être payés sur le pied de *un franc par kilomètre* « pour chaque cheval qu'ils bailleront, y compris celui de la guide qui conduira le courrier. »

Le tout demeura *sur le papier* durant quelque cent vingt ans. Avant les soi-disant Postes de 1464, il y avait déjà des « stations de gîtes » confiées à des « Maîtres tenant les chevaux courant pour le service du Roi. » Ces « chevaucheurs de l'écurie, » si l'on admet que les deux titres fussent synonymes, auraient augmenté sous Louis XI, puisqu'ils étaient, en 1483, au nombre de 234 portant les armes royales en enseigne sur l'épaule. Réduits à 120 sous Charles VIII et Louis XII, ils avaient pour chef le valet de chambre Jean du Mas, seigneur de Saint-Hilarion, qualifié de « contrôleur général des postes. »

Brusquet, le bouffon de Henri II, commandait à un person-

nel à peu près égal. Il avait eu l'idée d'organiser, à Paris, une poste d'environ 100 chevaux, — « capitaine de cent chevaux légers, » comme il s'appelait en riant, — loués 10 francs par jours aux Français et 12 fr. 50 aux étrangers. Il s'enrichit fort à ce trafic, « car, dit Brantôme, il n'y avait pour lors nulles coches de voiture, ni chevaux de relai comme pour le jourd'hui, ni de louage que fort peu. » D'après un état de 1584, il existait 241 « maisons de postes, où devaient se trouver toujours 2 chevaux et 2 hommes pour porter le service du Roi. » Ce n'était guère et l'on voit un édit de 1625 insister pour qu'il fût établi des relais espacés de 4 en 4 lieues, ce qui n'advint que plus tard et fort lentement.

Les chevaux manquaient au début du règne de Henri IV : « Nos sujets ne peuvent vaquer à leurs affaires, dit un document de 1597, sinon en prenant la poste, qui leur vient à excessive dépense, ou les coches, qui ne peuvent être établis partout et sont d'ailleurs si incommodes que peu de personnes veulent s'en servir... » Or courir la poste à franc étrier n'était pas jugé non plus très confortable.

Ce fut une date dans l'histoire des transports (1665) que l'invention de la « chaise, » ou mieux du fauteuil à deux roues, porté sur un châssis, auquel les gens délicats et opulens purent atteler, sinon les *bidets* réservés aux cavaliers, du moins des *malliers* de plus forte espèce. Cette idée surprit tout le monde par sa nouveauté. Elle appartenait au marquis de Crenan, grand échanson, qui en tira bon parti en vendant, — 1000 francs la pièce, — ou en louant, à tant le kilomètre, les véhicules qu'il avait fait construire. Très vite il fut dépassé; à la « chaise de Crenan » succéda le « soufflet » à deux places. Puisqu'on courait la poste en voiture, pourquoi ne pas la courir à deux? L'autorité intervint : défense formelle de se mettre deux dans un « soufflet, » ce qui « causerait la destruction des chevaux et la ruine des postes. »

La clientèle aristocratique n'en tint compte; bien mieux, elle eut « la folie » de remplacer la chaise à deux roues par une berline. Pareil désordre pouvait-il être toléré ? « Depuis quelque temps, dit une ordonnance royale de 1708, plusieurs particuliers ont introduit *l'abus* de faire atteler à des voitures à quatre roues, dites *berlines*, 4 chevaux de poste avec lesquels ils prétendent faire la même diligence que dans les chaises à

une personne seulement; outre la pesanteur de ces voitures, elles sont encore chargées de coffres, de malles et de laquais derrière; en sorte que les chevaux de poste, trop faibles pour tirer lesdites voitures, succombent (?) et que les routes les plus fréquentées du royaume se trouvent démontées... » Il était en conséquence interdit à la poste de donner des chevaux pour les berlines,... « *à moins* que leurs maîtres n'eussent une permission expresse, » qui sans doute ne leur a jamais fait défaut.

Pareilles prohibitions se renouvellent périodiquement jusque vers 1725, où, sans doute, l'autorité s'avoua vaincue. Il en fut de même pour les bagages mis sur les chaises de poste, dont le poids avait été longtemps limité à 50 kilos; l'excédent, après pesage réglementaire, devant être ôté. Les voyageurs étaient d'ailleurs responsables des bêtes qui, par leur faute, éprouvaient quelque dommage. Sur un placet présenté au Roi par le maître de poste de Villepreux, le duc de Saint-Simon, alors mestre de camp de cavalerie, recevait du secrétaire d'État de la guerre ordre de Sa Majesté de « satisfaire » ce maître de poste auquel il avait crevé un mallier.

Le gouvernement avait intérêt à protéger le monopole, il en surveillait l'exercice, et par là se tenait au courant du mouvement des voyageurs étrangers dans le royaume. En certaines occurrences, il suffisait, pour arrêter toute communication, d'envoyer défense à toutes les postes « de donner des chevaux sans billet. »

IV

Les maîtres de poste de Louis-Philippe, dont certains, aux environs de Paris, entretenaient 80 et 100 chevaux dans les années qui précédèrent la construction des chemins de fer, nous donneraient une idée très fausse de leurs prédécesseurs d'avant 1789. Quoique la vitesse eût augmenté depuis le règne de Louis XIII, où la règle était de faire deux lieues, l'hiver en une heure et demie, l'été en une heure, on n'était pas sûr d'aller grand train, même à la fin de l'ancien régime, en dehors des grands chemins de Paris aux principales villes du royaume. Sur les routes transversales ou secondaires, la poste, tenue par un aubergiste-cultivateur, disposait de quelques chevaux qui travaillaient aux champs et qu'on allait y chercher en cas de

besoin. Souvent, dans les provinces du Midi, les chevaux étaient remplacés par des mules, solides, mais très lentes.

Lors des déplacemens de la Cour au XVIIIe siècle et par exemple pendant le séjour du Roi à Fontainebleau, c'était une affaire d'assurer les communications avec Paris et Versailles. Il fallait emprunter des chevaux de toutes les routes à vingt lieues à la ronde. On serait surpris de la difficulté de réunir à cette époque un effectif assez modeste en somme d'animaux de selle et d'attelage, si l'on ne savait combien les écuries des maîtres de poste étaient peu garnies. Nous pouvons nous en rendre compte en lisant les rapports des inspecteurs au ministre des Affaires étrangères, M. de Torcy, chargé de la surintendance (1702) : aux environs de Paris, Le Bourget, avec 27 chevaux, était le mieux monté de toute la France. Soissons et Metz viennent ensuite avec 20 têtes (14 bidets et 6 malliers), puis Lyon et Limoges avec 17 seulement. Reims, Nevers, Essonne et Verdun ont chacun 15 chevaux, mais beaucoup de ces animaux ne valent pas grand'chose : sur les 13 recensés à Meaux 4 malliers et 2 bidets sont « tout à fait ruinés ; » sur les 10 de La Ferté-sous-Jouarre 9 ont « les jambes fort travaillées. » Les routes sont mauvaises, quelques-unes inondées ; prétend-on passer par les champs riverains, les habitans, furieux, vous jettent des pierres ; à Thionville l'inspecteur en a reçu.

Les postes n'étant pas destinées aux résidens mais aux passagers, on s'explique que des chefs-lieux de province ne soient pas mieux garnis que de simples villages, qu'Orléans n'ait que 11 chevaux tandis que La Ferté Saint-Aubin en a 13 ; Moulins, Fontainebleau ont 10 chevaux, Mézières en a 7, Clermont-Ferrand 6, Châteauroux 5, Riom, 3.

Ce dernier chiffre, exceptionnel sur les lignes de l'Est et du Centre, où la moyenne est de 9 chevaux, est assez fréquent dans l'Ouest ; non seulement il se voit en Normandie des postes *de 2 chevaux*, — Bernay, Laigle, Mortain, — et de 3 ou 4, — Argentan, Falaise, Avranches, Pontorson, Séez, — mais les chiffres médiocres des bonnes villes, — Caen 8 chevaux, Alençon 6, — indiquent que dans cette région la poste n'est guère achalandée. L'inspecteur, après 6 lieues de trajet depuis Caen, arrive à Bayeux où, dit-il, il ne trouve ni chevaux ni personne pour en fournir : même aventure à Tinchebray, à Condé-sur-Noireau, où la poste est abandonnée ; parfois le titulaire, prévenu d'avance,

rassemble au hasard trois quadrupèdes, d'ailleurs incapables de service, et quelques mauvaises selles pour simuler l'écurie qui doit justifier son titre et son privilège. Par ces documens officiels, nous apprenons combien sommaire était encore l'organisation de ce temps-là.

Elle ne laissait pas de souffrir déjà des vices inhérens à toute entreprise de transport, et nos contemporains qui déplorent la disparition fréquente des colis-postaux de gibier, confiés aux compagnies de chemins de fer, liront sans étonnement que, dès 1702, les postillons de la route de Verdun volaient les gelinottes que les pourvoyeurs du Roi faisaient venir de Lorraine pour Sa Majesté.

On s'explique, d'après ce qui précède, que parfois, sur les meilleures routes postales, lorsque le voyageur pressé arrivait au relais, l'écurie se trouvât vide; il obtenait, en payant doubles guides au postillon, de continuer avec le même attelage en « brûlant un relais. » Si la même pénurie se reproduisait, comme un postillon ne pouvait, aux termes du règlement, être forcé d'aller plus loin, il fallait attendre dans un bourg perdu et dans une mauvaise auberge. Cette absence des chevaux est liée aux péripéties usuelles des romans d'aventures au XVIIIe siècle. L'amoureux qui enlève sa belle ou le personnage qui veut se soustraire aux recherches, enlève aussi les chevaux d'une ou de deux postes, pour arrêter ceux qui le poursuivent. Pour faire perdre sa trace, il renvoyait les chevaux en plein champ et allait reprendre une autre poste transversale.

Seuls les courriers des malles de lettres, marchant nuit et jour, trouvaient à n'importe quelle heure un postillon de garde qui les attendait avec des chevaux tout sellés; ce courrier prenait dans son « briska, » à côté du poisson dont il faisait commerce, un compagnon ainsi transporté rapidement à prix réduit. Plus tard, il disposa d'un coupé à trois places, toujours retenu longtemps d'avance, et occupait lui-même avec ses dépêches le « cabriolet » avant; tel le « courrier de Lyon » assassiné en 1796. Sous le Consulat, an IX, les recettes faites dans les voitures-malles montèrent à 240 000 francs.

Les voyageurs qui ne voulaient pas perdre de temps au relais se faisaient précéder d'un postillon à cheval, ayant mission de veiller à ce que tout fût prêt à leur arrivée; les autres en étaient quittes pour réveiller le maître de poste, dont la femme

ou la fille les aidaient, s'ils avaient faim, à confectionner un plat d'œufs ou à griller des côtelettes.

La poste avait ce privilège qu'on devait laisser à ses postillons en habits bleus, galonnés et bordés de rouge, le milieu pavé de la chaussée. Le claquement de leur fouet, mêlé au bruit joyeux des grelots, faisait écarter les autres voitures. Lorsque deux chaises voyageant en sens inverse se rencontraient entre deux relais, on faisait un échange de chevaux et de postillons; si les chevaux arrivés au relais ne trouvaient pas de voiture de retour, ils revenaient haut le pied à leur résidence. Les relais étaient espacés de 16 à 20 kilomètres, soit deux postes à deux postes et demie; quoique les voyageurs eussent en leur possession le livre de poste, où se trouvaient marquées toutes les routes de France et de l'étranger, avec indications des relais et des prix, comme nous avons aujourd'hui le *Livret-Chaix* et l'*Indicateur des chemins de fer*, le règlement avec les postillons toujours gais, généralement polis, mais souvent ivres, n'en était pas moins ennuyeux et compliqué. Le tarif variait suivant le nombre des chevaux, des postillons et le type des véhicules.

Ceux-ci sont tantôt des « *Amadis* » ou « *solitaires* » à une place, — le propriétaire envoyait ses malles par la diligence, ne gardait qu'un portemanteau et partait en robe de chambre et en bonnet de nuit, — tantôt des cabriolets « à cul de singe, » des chaises à deux places montées sur ressorts « à écrevisse, » avec avant-trains ajoutés à volonté, tantôt des « dormeuses, » des « birouches, » diligences anglaises, des berlines à quatre portières « avec glaces coulant à fond, » des « gondoles, » ainsi nommées à cause de leurs caisses ovales, ou du mouvement que la vitesse leur communiquait en les faisant ondoyer comme des barques sur leurs longues soupentes.

La chaise à deux roues comportait deux chevaux seulement; mais, si elle était occupée par deux voyageurs, un cheval supplémentaire était théoriquement obligatoire. On transigeait en le payant un peu moins cher, *bien qu'il ne fût pas fourni*. Ce troisième cheval que l'on paie toujours et que l'on ne voit jamais était un sujet de plaisanterie courante. Pour être mené rondement, le plus sûr était de donner « doubles guides » aux postillons qui, dans ce cas, ne quittaient pas le galop.

Les touristes ne voyageant pas la nuit faisaient rarement

plus de vingt lieues. Le docteur Smollet est de ce nombre ; s'il court la poste de Paris à Lyon sur la fin du règne de Louis XV, c'est par souci de confort et non de rapidité ; il veut se lever, manger et se coucher à ses heures et à sa guise, bien qu'il grogne platoniquement sur les prix : « Le maître de poste fournissant seulement les chevaux et les guides, vous devez, dit-il, vous munir d'une bonne voiture ; si quatre personnes y prennent place vous êtes obligé de prendre 6 chevaux et 2 postillons. » C'est dans cet équipage que Smollet quitte Paris, son domestique galopant derrière sa berline, ce qui ne coûte pas plus cher que de le faire asseoir sur le siège, où sa présence eût légitimé la taxe supplémentaire d'un cheval.

« Vous payez double pour le premier relais au sortir de Paris et quadruple pour le relais de Fontainebleau, quand la Cour y séjourne, ainsi que pour le relais d'arrivée à Lyon. On appelle cela la poste royale, et c'est sans aucun doute une scandaleuse exaction. Le peuple de ce pays dîne à midi, et les voyageurs trouvent toujours un ordinaire préparé à chaque auberge. Ils s'assoient à table d'hôte et dînent à tant par tête... » En général 3 fr. 50 le dîner et 4 fr. 50 le souper, compris le logement. « Si vous mangez dans votre appartement, ces chiffres doublent. Ma famille et moi nous ne pouvions nous passer de notre thé et de nos *toasts* le matin, et je n'ai pas un estomac à manger à midi. Pour ma part, je déteste la cuisine française et l'abominable ail avec lequel tous les ragoûts, dans cette partie du pays, sont fortement assaisonnés. Nous fîmes un plan différent : avant de quitter Paris, nous achetâmes un stock de thé, chocolat, langues préparées ou saucissons de Bologne ; à 10 heures du matin nous arrêtions pour le *breakfast* à quelque auberge où l'on trouvait pain, beurre et lait ; nous y commandions aussi un ou deux poulets rôtis que l'on plaçait dans le coffre de la voiture, avec pain, vin et eau. A deux ou trois heures de l'après-midi, pendant qu'on changeait les chevaux, nous étalions la nappe sur nos genoux et nous dînions sans cérémonie, en y joignant un dessert de raisin. »

Ce voyage, en comptant la location de la voiture, — 480 francs, — et toutes les dépenses de route, revint à 1 920 francs.

V

La première auberge où se présente la famille Smollet, à son arrivée à Lyon, lui demande 27 francs par jour « pour un appartement composé de trois médiocres chambres au troisième étage, » plus 72 francs pour le souper et le dîner et 7 francs pour son domestique. « J'en aurais eu pour 106 francs par jour sans compter le breakfast et le café de l'après-midi. Je fus si suffoqué de cette volerie que, sans répondre un mot, nous nous fîmes conduire à une autre auberge où je suis maintenant. Je paie 75 francs par jour, je suis très mal logé et très médiocrement nourri ; j'aurais pu économiser moitié en mangeant comme et avec tout le monde ; mais c'est un plan que ni ma santé, ni celle de ma femme, ne me permettait de suivre. »

Les loyers étaient chers à Lyon et ils augmentèrent fort sous Louis XVI ; celui de l'hôtellerie du Parc, la plus fréquentée de la ville, passa, de 1778 à 1787, de 22000 à 40000 francs. Sans doute les prétentions des hôteliers lyonnais avaient haussé depuis le XVIe siècle, où Erasme, surpris de leur bon marché, déclarait ne pas comprendre comment ils peuvent traiter avec cette abondance pour un prix si médiocre : « On croirait, dit-il, qu'ils y mettent du leur plutôt que de chercher à amasser du bien. » Il n'en était pas de même des « hôtes » d'Allemagne, gens de qualité parfois qui, toujours au dire d'Erasme, se montraient arrogans vis-à-vis de la clientèle et lui mettaient volontiers le marché à la main : « Si vous n'êtes pas contens, vous tenez le remède, allez ailleurs. »

En Suisse au contraire, Montaigne se montre fort satisfait des hôtels où, dans les salons appelés « poêles, » tendus de cuir gaufré et ornés de volières, on joue de l'orgue, de la viole et de l'épinette. « Lorsqu'on arrive dans une auberge suisse, écrit cent ans plus tard (1682) le bénédictin Mabillon, l'hôte et l'hôtesse vous tendent la main et vous assurent qu'il ne pouvait venir personne chez eux qui leur fût plus agréable. » Ces bons procédés n'empêchaient pas que, dans la salle à manger, les mouches étaient en si grande abondance qu'il fallait s'en défendre avec un petit balai.

Les mots, suivant les caprices de la langue, se renouvellent plus ou moins vite que les choses ; tantôt les *mêmes choses* se

sont exprimées suivant les époques par des mots différens ; tantôt des mots immuables continuent à désigner des *choses transformées*. C'est ainsi que le mot d' « hôtel » s'est maintenu de l'Hôtel-Dieu à l'Hôtel-Palace, bien que les rites de l'hospitalité et aussi sa forme et ses prix aient changé depuis 700 ans. L'hôte, sacré pour les peuples antiques, n'est plus regardé de nos jours comme « envoyé des dieux » que par les aubergistes dont il alimente le commerce. Les nations civilisées sont peu tendres aux nomades pauvres, dits « vagabonds ; » c'est chez elles désobéir à la loi que de ne pas demeurer quelque part. Aux nomades riches, dits « cosmopolites, » l'abri tarifé que réservent les caravansérails modernes n'a rien de commun avec celui que nos pères trouvaient dans les « hôtels » ou, quand ce terme aristocratique fut passagèrement proscrit à l'époque révolutionnaire, dans les « maisons d'étrangers. »

Un édit fiscal de 1628 imagina, sans succès d'ailleurs, d'ériger en offices héréditaires la profession des hôteliers ; cela n'eût pas égalisé leurs talens ni leur humeur dont les jugemens contradictoires des voyageurs nous attestent l'extrême variété. « Avec quelle joie le soir, quand vient la fin de l'étape, dit un bourgeois du temps de Richelieu, n'aperçoit-on point l'hôtellerie et comme on admire la prudence et humanité de celui qui, premier, inventa de bâtir semblables lieux sur les grands chemins où un homme harassé, et mouillé, quoique étranger et inconnu, est aussi bien traité qu'en sa maison. » Il n'était pas toujours aussi bien traité, lorsque « la belle hôtesse a pratique avec des garnemens qui, la nuit, dévalisent les voyageurs. »

Les maîtresses d'hôtel, servantes, etc., écrit un Anglais sous Louis XV, « n'accueillent pas les étrangers avec complaisance, ne viennent pas à leur rencontre ; il faut demander plusieurs fois une chambre pour l'obtenir !... » Au contraire, un Italien, la même année (1763), vante la chère que l'on fait dans nos auberges, la promptitude avec laquelle on est servi, les lits excellens, l'air modeste de la personne qui vous sert à table, personne la plus accomplie de la maison, dont le maintien et les manières inspirent le respect au libertin le plus éhonté. Qui voit avec plaisir les valets en Italie avec leur effronterie et leur insolence ? De mon temps, on ne savait en France ce que c'était que surfaire ; c'était véritablement la patrie des étrangers. »

Tout flatteurs qu'ils soient pour notre amour-propre national, ces éloges ne sauraient être acceptés sans réserve : à Tours, en 1784, une voyageuse ne trouve pour souper que « les restes d'une carpe laissée sans doute par de précédens convives auxquels l'odeur avait suffi ; » elle préfère se contenter d'un morceau de pain. Un déjeuner composé « de deux petits pains, d'un peu de beurre, de trois cuillerées de lait, de sucre jaunâtre et d'eau bouillante (j'avais mon propre thé), nous est compté 8 francs et tout à l'avenant. » La propreté de l'hôtel Saint-Julien, à Nantes, laissait gravement à désirer : « nos lits fourmillaient de punaises, ma femme de chambre et moi en tuâmes 64 ; deux jours après, on démonte les lits et on tue près de 400 punaises ; jamais, depuis le commencement de notre voyage, nous n'en avions vu en telle abondance. » Chaque nuit, pendant une semaine de séjour, leur massacre partiel continua avec succès.

C'est d'hier ou d'avant-hier seulement, depuis le regain de clientèle apporté par la circulation automobile, que les punaises ont disparu dans les petites villes ; il y a longtemps en revanche qu'à Paris un patron n'offre plus, comme sous Louis XVI aux voyageurs de l'hôtel d'York, rue Jacob, ce divertissement délicat et gratuit de voir danser ses domestiques dans la grand'salle.

Un touriste actuel ne noterait plus, comme Gaspard Dollfus en 1663, que l'hôtellerie de Flandres à Paris est un bon gîte, parce qu' « il s'y trouve *seul dans une belle chambre* avec un lit bien monté ; » la jouissance d'une chambre et d'un lit nous paraissent banales et constituant pour chacun le minimum de confort et de mobilier. Erreur ! Sans parler des petites auberges comme celle où Mme de Sévigné ne trouvait pour lit que de la paille fraîche « sur quoi, raconte-t-elle, nous avons tous couché sans nous déshabiller, » les lits étaient généralement en nombre inférieur à celui des hôtes ; d'où nécessité de coucher souvent avec des inconnus.

L'expression de « mauvais coucheur » ne se prenait pas jadis au figuré ; car lorsqu'on avait, par une civilité assez ordinaire, « offert la moitié de son lit » à un survenant tardif, affligé d'un naturel égoïste ou agité, on risquait de passer une nuit sans sommeil. Et comme la pièce principale, qui servait aussi de salle à manger, était toujours garnie de plusieurs lits on se trouvait, en cas de presse, sept ou huit voyageurs de différens

sexes à coucher dans la même chambre. Que les gens aisés apportassent leurs draps lorsqu'ils avaient à passer la nuit dans de médiocres bourgades, on ne s'en étonnera pas ; mais qu'à Versailles, sous Louis XV, le maréchal de Croÿ, descendu à l'hôtel Fortisson, mentionne, comme une chose toute naturelle, qu'étant accompagné de deux autres personnes, il fait venir des lits de Saint-Germain, voilà qui nous éclaire sur le degré d'indigence du mobilier dans les auberges des plus grandes villes.

« Les meubles y sont en général si mauvais, disait Arthur Young vers 1787, qu'un aubergiste anglais en ferait du feu ; il n'y a ni balai, ni sonnette, les domestiques sont sales, la cuisine est noire de fumée et les murs des autres pièces blanchis à la chaux ou couverts de vieilles étoffes qui sont nids à teignes et à araignées. » Nous devons à Locke, cent ans plus tôt, une description aussi peu séduisante des auberges de Boulogne et d'Abbeville qui, dit-il, « ne suffiraient pas à garantir un berger d'Écosse contre les atteintes de l'air » et offrent, quoique mal closes, un assemblage d'odeurs nauséabondes. Grande bigarrure d'ailleurs : à Blois, la chambre de l'hôtel Gallère, où Louis XIV, dit-on, s'arrêtait lors des chasses, possède encore en 1765 un sopha en velours vert brodé, ses murs sont tendus d'étoffe magnifique tissée de soie et d'argent ; mais les portes et le plancher seraient tout au plus dignes d'une chaumière, les fenêtres d'une écurie et le plafond d'une grange. Au Havre, dans le meilleur hôtel, sur un sol carrelé et sans tapis, une table en bois blanc et quelques chaises communes voisinent avec deux beaux miroirs garnis de chandeliers.

Les prix de jadis, tels que nous les relevons durant sept siècles dans les comptes des voyageurs, sembleraient bien modestes, si nous les rapprochions de ceux de nos grands hôtels de Paris ou même de province ; mais c'est aux prix des auberges actuelles de chefs-lieux de canton où, disait naguère l'enseigne, « on loge à pied et à cheval, » qu'il faut les comparer, parce que c'est à ces auberges qu'ils correspondent. Encore les gros bourgs de notre république se piquent-ils de plus de raffinement, sur les détails de l'habitation ou de la nourriture, que ceux d'il y a cent vingt ans et il n'est pas de petite localité où l'on répondrait aujourd'hui comme en 1802 l'hôtelier d'Yvetot au dîneur qui demande de la moutarde : « J'en suis désolé, citoyen, mais je

n'en ai pas. Si vous étiez venu ici il y a seulement trois semaines, vous en auriez eu. »

Au moyen âge la différence de tarif entre les deux classes de voyageurs, — cavaliers et piétons, — ne représente pas seulement le fourrage et l'écurie du cheval, mais aussi, pour son propriétaire, un gîte meilleur et un ordinaire plus copieux que celui de l'homme de pied : le premier payait 12 et 13 francs par jour lorsque le second n'en payait que 5. Suivant la qualité des hôtes et les prétentions des aubergistes, la dépense, par vingt-quatre heures, variait de 3 fr. 30 pour un laboureur retenu prisonnier de guerre (1425), 5 fr. 20 pour un « haut menestrel » (1441), 7 et 8 francs pour des messagers et valets de prince, à 17 francs pour un magistrat accompagné de son clerc. Le duc de Bretagne, avec sa suite de 20 personnes, payait 105 francs à Saint-Omer (1361); soit par tête moins cher que le sieur de Gouberville dont la note était de 7 fr. 50 en Touraine (1554). Ces chiffres comprenaient dîner, souper et coucher, un morceau de pain avec un coup à boire au matin et deux fagots par jour. Un repas seul coûte de 3 francs à Corbeil pour un journalier (1384) jusqu'à 6 francs à Rouen pour un gentilhomme (1422).

L'écart aux temps modernes augmente entre les prix comme entre les hommes, parce qu'il se crée des hôtelleries plus soignées pour les riches : celle de l'*Ange*, où logeaient à Paris sous Louis XII les ambassadeurs de Maximilien, était un piteux gîte auprès des hôtels *Britannique* rue Guénégaud, *de Mantoue* rue Montmartre, ou *de la Reine Marguerite* rue de Seine, sous Louis XIV. Il existait encore des logis (1692) où l'on dînait pour 0 fr. 87 (5 sous), comme celui où descend en arrivant dans la capitale *le Paysan parvenu* de Marivaux, « petites auberges, dit ce personnage, à qui le mépris de la pauvreté a fait donner le nom de gargotes (?) » et de nos jours d'ailleurs l'on en trouverait d'analogues; mais le prix de 1 fr. 75 (10 sous) passait au XVIIe siècle pour infime, puisque Boileau dit d'une dame brelandière qu'elle

> ... souffre des affronts que ne souffrirait pas
> L'hôtesse d'une auberge à *dix sous par repas.*

Les bons hôtels coûtaient 4 fois plus : 7 francs ; les moyens avaient deux tables, l'une à 5 fr. 25, l'autre à 3 fr. 50. Quant aux jeunes élégans et aux personnes de distinction, c'est chez

les *baigneurs* qu'ils descendaient avec leur laquais : le moindre logement y coûtait une vingtaine de francs; pour un séjour d'une quinzaine il en coûte 1 210 francs au duc de La Trémoïlle, nourriture et pourboires compris.

Les auberges rurales prenaient en moyenne 8 francs par jour à la fin de l'ancien régime : au Faouet, en Basse-Bretagne, on dînait pour 1 fr. 50 avec du pain, de la soupe, du bouilli et une pinte de cidre et, pour 50 francs en Provence, au Pont-Saint-Esprit, on avait 4 chambres et souper pour quatre avec filets d'ours, truffes, dessert, punch et vin. A Lyon le Russe Karamsine paie 24 francs par jour et Arthur Young 16 francs à Nantes. Une famille anglaise de 5 personnes, accompagnée de 3 domestiques, passe vingt-quatre heures à Calais chez Dessein, l'hôtel le plus réputé du Continent, célébré par Sterne dans le *Voyage Sentimental*, où les servantes, coiffées de bonnets à barbes flottantes, sont mises à la dernière mode : la note monte à 180 francs, dont 30 pour le logement des maîtres, autant pour leur dîner, 28 francs pour 3 bouteilles de vin fin; 4 bougies sont comptées 8 francs, le thé 12 francs, le service 18 francs.

A Paris, l'hôtel du *Pont-Sans-Pareil*, où descend le roi de Danemark sous Louis XV, l'hôtel de Tréville, rue de Tournon, où logea la suite de Joseph II lorsqu'il vint rendre visite à Marie-Antoinette, l'hôtel de Montmorency et l'hôtel du Parc Royal, rue Jacob, dont les appartemens valaient jusqu'à 935 francs par mois, n'étaient pas supérieurs par les prix seulement à leurs devanciers, mais aussi par le cadre et le traitement.

Sauf des couteaux de table, chose très difficile encore à obtenir sous le Consulat, à Paris comme en province, — chacun étant supposé apporter le sien, — le service était soigné ; il se voyait à l'*Hôtel de Toscane*, rue de Richelieu et, place de la Révolution, — aujourd'hui de la Concorde, — à l'*Hôtel de Courlande*, des appartemens luxueux à 520 francs par semaine, où les étrangers remplaçaient les anciens propriétaires dépossédés par l'émigration.

VI

Ces étrangers n'étaient pas bien nombreux; Mercier nous fait sourire quand il écrit sous Louis XVI : « On n'a pas assez

pourvu aux besoins des voyageurs, et cependant *qui est-ce qui ne voyage pas aujourd'hui?* » Paris au contraire était si peu cosmopolite que la rareté de ses hôtes de passage les exposait à des voleries et les faisait bénéficier d'honneurs qui ont également disparu : M. et Mme Cradock, sujets britanniques, se plaignent qu'on leur ait indignement surfait les billets à l'Opéra ; en revanche, à la sortie, « notre qualité d'Anglais nous valut, disent-ils, d'être accompagnés par un détachement de Suisses jusqu'à notre voiture. » Nos visiteurs actuels ne peuvent s'attendre à pareilles politesses ; la garde municipale, tout entière sur pied, n'y suffirait pas. Le même couple va prendre des glaces dans un café du Palais-Royal et l'orchestre, sitôt que l'on eut deviné qu'ils étaient Anglais, attaqua le *God save the king*.

C'est sans doute parce qu'il n'y avait pas beaucoup de cavaliers ni de rouliers au xve siècle que le voyageur, passant à cheval dans les champs, avait alors le droit d'emporter autant d'épis qu'il en pouvait tenir dans ses mains durant une course rapide, ou qu'un charretier, traversant la route pendant la moisson, pouvait réclamer trois gerbes. La ville de Bâle envoie à Louis XIV une députation qui s'arrête vingt-quatre heures à Troyes, où ce passage est occasion de gros gala avec salves d'artillerie « que les lits en tremblent. » A l'auberge, défilé des bourgeois champenois devant les envoyés de Bâle. Il est permis aux dames d'aller à leur tour *les voir souper*. Elles y mènent leurs enfans « pour qu'ils *se souviennent de ce jour et puissent en parler plus tard.* » Souvenir mémorable en effet pour un citadin immobile du xviie siècle.

« Il m'a fallu, écrivait Gui Patin (1646), faire cet été *trois voyages* presque bien malgré moi, le premier en Beauce par delà Pithiviers, le deuxième dans l'Orléans même, et le troisième en Normandie. » Les princes eux-mêmes ne vont pas loin : Louis XV en 1749 montre la mer à Mme de Pompadour, qui ne l'a jamais vue. Ils se rendent au Havre, déplacement de treize ou quatorze jours. M. le comte de Saint-Florentin, ministre de l'Intérieur, n'ayant non plus jamais vu la mer, est du voyage. M. Rouillé, ministre de la Marine, qui lui, — espérons-le du moins, — avait déjà vu la mer, précède le Roi au Havre pour le recevoir.

Les hôtes jeunes et gais du prince de Condé à Chantilly sont plus remuans ; s'il leur vient en tête d'aller voir la mer, ils

partent aussitôt par la traverse dans une gondole de 12 personnes à 8 chevaux. « Par une chance incroyable, dit l'un d'eux, rien ne cassa, on fut à Dieppe manger du poisson ; *il n'y en avait pas.* » On vit pendant trois heures la mer et l'on s'en revint, enchantés, après trois nuits sans sommeil. Charmante dans sa hardiesse, cette équipée n'étonnera nullement un prolétaire d'aujourd'hui qui, moyennant 6 francs aller et retour, va de Paris à Dieppe le dimanche en train de plaisir.

Allongé dans un wagon du « Calais-Méditerranée-Express, » l'Anglais qui a quitté Londres après déjeuner et sera demain sur la Côte d'Azur, ne croit plus nécessaire de s'arrêter quelques semaines à Boulogne *pour préparer son corps aux fatigues d'un tel voyage*, comme faisait l'un de ses compatriotes allant à Nice en 1769. Poussait-on jusqu'en Italie? Le meilleur mode de transport de Nice à Gênes était, à cette époque, la felouque, bateau ouvert, ramé par 10 ou 12 mariniers, accomplissant le trajet en deux jours et demi et atterrissant chaque soir pour coucher. Nul ne s'arrêtait alors à Monaco, rocher stérile, dont le prince tirait seulement 14 000 francs de rentes ; la meilleure auberge de la Riviera, celle de San Remo, consistait en une misérable taverne garnie d'une longue table et de bancs, avec une chambre attenante ayant juste la place de deux lits. Il était prudent en ces parages de ne pas s'éloigner des côtes ; c'était un accident toujours à craindre que celui du poète Regnard, capturé par des corsaires barbaresques (1678), avec le navire sur lequel il faisait route de Civita-Vecchia à Toulon, et emmené, ainsi que ses compagnons de route, comme esclave à Alger où il fut vendu 5 000 francs.

Les risques de terre et de mer sont réduits de nos jours à peu de chose ; mais si nos pères ne pouvaient effectuer de médiocres déplacemens sans craindre toutes sortes de mésaventures, nous n'avons plus, nous autres, au cours des voyages les plus lointains, à espérer aucune sorte d'aventure. Les facilités de la locomotion, qui en ont développé l'usage, en ont diminué l'intérêt. Leurs résultats sont moindres pour les gens que pour les choses, moindres pour les voyageurs que pour les marchandises. Peut-être, au point de vue de l'effet utile et même du simple agrément, ne sont-ils pas en rapport avec l'accroissement prodigieux du nombre des kilomètres parcourus.

Ce qu'il y a de plus curieux à connaître, ce sont des hommes

et des mœurs beaucoup plus que des paysages. Les paysages sont en nombre très borné ; sauf la mer, la montagne, le désert, quelques fiords et quelques cascades exceptionnelles, on trouve en tous lieux, réunis sur quelques centaines de kilomètres carrés, tous les paysages imaginables : le ruisseau, le fleuve, le lac, la plaine, la prairie, le rocher, la forêt, la lande, avec leurs accidens de terrain. Cela se reproduit indéfiniment quand on va indéfiniment loin et cela se voit rassemblé en un morceau de territoire que l'on peut explorer en quelques jours.

L'homme est bien plus divers, mais il offrait plus de différence dans l'intérieur d'une seule province ou d'un pays de médiocre dimension, il y a cinq cents ans, qu'il n'en offrira peut-être dans cinquante ans sur toute la planète. Forcés de voyager lentement, nos pères voyaient mieux le peu qu'ils voyaient et en tiraient plus de parti que bien des contemporains qui voient beaucoup sans beaucoup apprendre ou qui même vont très loin sans voir beaucoup.

Les voyageurs, étant rares jadis, excitaient la méfiance, mais provoquaient aussi la curiosité : ils vont et viennent librement aujourd'hui ; il n'est plus de pays où on les tienne, la nuit, enfermés dans leur chambre à l'auberge, comme en Espagne sous Philippe V, et nul jeune couple n'est plus dérangé au lit, comme au XVIIIe siècle en de petites cités épiscopales d'Italie, par les sbires du Saint-Office, gardien des mœurs, qui les invitaient à justifier de leur mariage. Mais on n'accueille plus l'inconnu de passage, comme on faisait volontiers alors; s'il n'est muni de recommandations, il ne pénétrera chez nul habitant de la ville où il séjourne et n'aura commerce qu'avec les patrons d'hôtel.

Si l'attrait du voyage s'atténue, objectivement, parce que la couleur locale s'efface et que le monde s'uniformise, le voyageur, subjectivement, en jouit moins à mesure qu'il multiplie ses pérégrinations. Il n'est plus rien de neuf pour lui, soit qu'il revoie souvent les mêmes aspects, soit que les nouveautés ne semblent point telles à ses yeux blasés. A ceux que l'on nomme les « heureux de ce monde, » les bienséances ou les affaires imposent beaucoup de déplacemens en chemins de fer, fastidieux et fatigans, dont ils n'étaient pas tenus lorsque les distances ne permettaient pas de les effectuer en poste ou en diligence. La facilité même des communications crée ainsi aux modernes des

ennuis auxquels les anciens n'étaient point soumis. Pour le petit groupe d'oisifs aisés qui n'ont d'autre ambition que de « tuer le temps, » ils y arrivent à le tuer plus élégamment par le mouvement perpétuel qu'ils se donnent. Grâce à la multiplication des moyens de transport, ils alternent les tournées lointaines avec les stations estivales ou hivernales, les allées et venues répétées d'un domaine à un autre et de la capitale au fond de la province. Mais leur vie n'en est pas très notablement embellie.

Il n'en est pas de même de la masse populaire; pour elle, la transformation dans les modes, le train et le prix de la circulation a été vraiment un bienfait social, et d'abord en ceci : qu'elle dispose maintenant de biens et goûte des plaisirs dont les riches autrefois avaient le monopole. Les quinze cent mille chevaux attelés à la carriole du paysan, les trois millions cinq cent mille bicyclettes urbaines ou rurales ont apporté beaucoup plus de confort et rendu plus de services réels aux classes agricoles et ouvrières que les 76 000 automobiles n'ont fait aux classes bourgeoises ou opulentes.

De même, la locomotion rapide et à bas prix des chemins de fer a pour caractère et pour résultat principal un nivellement des jouissances : à la foule des salariés modestes qui n'avaient ni le temps ni l'argent pour se déplacer naguère, elle procure, soit le gain meilleur au loin, soit le retour périodique au pays natal, soit l'excursion de vacances, l'envahissement pendant quelques jours de Paris, des plages balnéaires, du site renommé dont le souvenir, tranchant ici sur la monotonie de l'existence, charme des millions de foyers laborieux.

G. D'AVENEL.

LA
PROMENADE A TOMBOUCTOU

I

Ce n'est, maintenant, qu'une promenade, en effet, une promenade pour les moins audacieux des touristes ou des chasseurs. Paquebots luxueux, wagons bien aménagés, bateaux de fleuve complètement pourvus assurent l'aise sur le bleu de l'Atlantique, comme parmi la nature luxuriante du Cayor et du Soudan, comme entre les rives giboyeuses du Sénégal et du Niger où viennent toujours boire, sous le vol de mille oiseaux aquatiques insoucieux des caïmans et des hippopotames voisins, l'antilope, la panthère, le lion.

Cette promenade coûte peu de fatigues. Elle procure, avec les plus beaux agrémens, celui de coudoyer tout vifs, dans leurs cités d'argile blonde, dans leurs villages de grandes ruches fleuries, non des sauvages, mais des peuples anciens et demeurés tels. Deux javelots en main, les Berbères Touareg apparaissent, dans les sables de Niafunké, comme aux temps de la Numidie préhistorique. Les Maures aquilins et nobles rôdent autour de Saint-Louis, la lance de fer au poing, comme en l'ère lointaine des premières immigrations arabes très antérieures à l'Islam. Les Peuhls astucieux de Matam observent, entre leurs cadenettes crépues, le marché du bétail, comme au lendemain des exodes judéo-égyptiens fuyant le Pharaon trompé par Moïse, comme au lendemain des exils judéo-syriens fuyant le Ptolémée Soter, qui

dévasta la Palestine. Enfin nul d'entre eux ne se montre sans évoquer les siècles mieux connus de la Carthage sidonienne, punique, romaine, chrétienne, vandale, byzantine, arabe, ou celle de la croisade française, cette Carthage qui, neuf siècles avant le Christ, attira les forces éparses des Africains autour de la reine Didon-Elissar et de ses colons tyriens.

C'est une promenade à travers la patrie des Annibal qui, trois mille ans, rejeta vers les espaces sahariens ses rebelles, ses vaincus, ses réfractaires, ses païens et ses infidèles condamnés par l'orgueil de tous les Barca et de tous les Hannon, par la politique de Rome, par l'intolérance des catéchumènes, par la brutalité des Vandales, par l'intransigeance des orthodoxes, par le fanatisme des califes. Sous les baobabs et dans les maisons du Cayor, sur la rive droite sablonneuse et sur la rive gauche boisée du Sénégal, dans les montagnes forestières du Bambouk, le long du Niger inondant ses plaines herbeuses aux troupeaux innombrables, subsiste la civilisation de ces Massinissa berbères, de ces Hamilcar puniques, de tous ces Méditerranéens qui, d'oasis en oasis, atteignirent, puis organisèrent, successivement, d'abord les noirs Saracolés régnant depuis le IIe siècle avant J.-C. sur l'empire saharien de Ghana, ensuite, vers 800, les Toucouleurs maîtres du Tekrour sénégalais, plus tard, en 1050, les Bambaras de l'empire Mandingue souverain, au XIVe siècle, sur les pays de l'or en poudre, Galam et Bambouk, sur le Niger de Bammako. Auparavant, vers 690, des Berbères chrétiens, les Lemta, chassés de leur Tripolitaine par l'Islam, étaient parvenus jusqu'à la Boucle de ce fleuve, non loin de Gao. Ils y encadrèrent et régentèrent le peuple Songaï, qui finit par réunir, durant le XVe et le XVIe siècle, tous les pays de Gao, de Tombouctou et de Djenné, sous la domination des Askias soninkès.

En échange de leur or, de leurs plumes, de leurs gommes, de leur ivoire, et de leurs esclaves conquis pendant les guerres intestines, ces grandes nations africaines reçurent des Méditerranéens, les armes, les outils, les ustensiles, de Carthage, même des chevaux et des troupeaux, même les marchandises des navigateurs égyptiens, avec les mœurs, les usages, les modes. Partiellement civilisés, les aïeux, les fils des Massinissa ou des Hamilcar ont pénétré les peuples noirs des régions sénégalaises et soudanaises. Par de scrupuleuses, par de savantes études que M. le gouverneur Clozel publia dans le *Haut-Sénégal-Niger*,

recueil de travaux relatifs à notre Soudan Français, M. l'administrateur Maurice Delafosse a définitivement établi l'essentiel de cette thèse historique. Il importe de la savoir. Elle nous enseigne l'énormité de notre empire nouveau, sa valeur de tous les temps. Nous apprendrons les richesses anciennes, présentes et prochaines de ce pays qui, si longtemps, a rempli les trésors et les ergastules, les camps et les ateliers de Carthage, celle même de notre terre tunisienne, celle qui fut reconstituée par le génie de Gustave Flaubert, celle dont saint Louis respira l'air avant de mourir, au milieu de ses croisés, l'an 1270.

En septembre 1365, affirmaient nos géographes du XVIIIe siècle, les armateurs de Normandie résolurent, à Rouen, d'équiper une flotte pour installer des comptoirs sur toute la côte occidentale d'Afrique. Pensant à ces prophètes de notre influence moderne, il faut s'embarquer dans la Gironde pour aller voir les Sérères et les Ouolofs de Gorée, de Dakar et de Rufisque, qui parlèrent notre langue dès le XIVe siècle. Elle servait de vocabulaire pour les transactions avec tous les Européens. Au XVIe siècle, nos marins fréquentèrent assidûment, à son embouchure, la rivière des Sénégas (pour *Zénagas*, nom de la tribu maure), notre Sénégal. Ils en remontaient le cours, et achetaient aux Sémites pillards les captifs, le butin.

Les Normands du XVIIe siècle n'avaient pas tardé à s'introduire dans le Soudan du Galam et du Bambouk. Avec l'appui de Colbert, ils surent créer un mouvement commercial, digne d'être défendu par les vaisseaux du Roy contre ceux de Hollande et d'Angleterre, digne d'être reconnu, en 1815, par les diplomates des traités de Vienne, digne d'être protégé par les généraux, par les administrateurs de nos souverains, durant le XIXe siècle, contre les conquérans esclavagistes comme El Hadj-Omar et Samory, dont la République termina les crimes en affranchissant quinze millions de pasteurs, et de laboureurs jusqu'alors pillés, décimés, asservis, vendus périodiquement.

Cette œuvre libératrice que l'histoire des idées françaises ne pourra décrire sans émouvoir les générations futures, s'est accomplie, grâce à d'invraisemblables exploits, dans les décors impressionnans ou magnifiques du Sénégal, du Soudan, du Niger. Aux entreprises de la civilisation punique, celles, toutes différentes, de la civilisation française se sont superposées.

Notre esprit, à Rome, se dilate, en évoquant les philosophies de l'action qui, du Forum au Vatican et au Quirinal, évoluèrent en grandeur, trois mille ans. Ainsi notre pensée s'exalte, sur le sol de l'Afrique occidentale, si, par exemple, au marché de Timbo, une Carthaginoise peuhle, sous le pschent presque égyptien, et, dans le pagne serré jadis contre la croupe de Cléopâtre, nous vend une lampe de fer semblable au modèle qui, sans doute, éclairait un licteur de Scipion.

Troubles intenses et profonds de la pensée devant une telle série d'efforts soudain ressuscités par un geste naïf. Les administrateurs et les capitaines de notre empire en ressentent les effets à chaque heure. Et il faut attribuer à ces constantes suggestions les talens de ces hommes qui nous éblouissent tant, lorsqu'ils nous montrent les résultats prodigieux de leur triomphe, là-bas.

Le gouverneur général, M. Merlaud-Ponty, parachève l'œuvre des Faidherbe, des Archinard, des Roume et des Galliéni. Mieux que tout autre, il a mesuré l'ampleur de ces résultats. Parcourir, avec lui, les petites rues normandes de Gorée bâties par nos traitans du XVIIIe siècle, l'entendre, sous le balcon de Boufflers, citer les lettres du maréchal à Mme de Sabran, et recueillir, de cette bouche, telles anecdotes de l'époque, c'est un délice rare. Si l'on écoute les leçons de l'économiste décrivant l'outillage parfait dans le port de Dakar, halte pour les grands paquebots européens en route vers l'Amérique Latine, on admire l'œuvre géante. Au sortir du camp habité par les tirailleurs sénégalais où les Salammbô dansèrent en l'honneur de Tanit, au clair divin de la lune, entendre, sous les ombrages du jardin, devant la façade majestueuse du Gouvernement, tels récits d'héroïsmes quotidiens, telle énumération de chiffres attestant la prospérité de notre nouvelle Carthage, et la réalité des promesses incluses dans ses contrées diverses, le long des rails qui s'insinuent dans la forêt, qui traversent les vieux royaumes ouolofs, sérères et mandingues, qui multiplient leurs opulences, on goûte intensément l'orgueil d'être le compatriote de ces hardis civilisateurs.

Je tâche de consigner dans un livre, que j'intitulerai, je crois : *Notre Carthage*, ces émotions de notre pensée. Voici, pour l'instant, les idées que provoque, chez le touriste, la promenade à Tombouctou. La conquête de cette ville fut, à nos

officiers, la palme tendue, par le destin, après vingt ans de rudes campagnes.

Plus séduisantes me sont les grâces de Kayes et de Mopti, villes heureuses dans leurs beaux paysages d'arbres géans et d'eaux étendues. J'aime mieux la puissance créatrice symbolisée dans la cité de Koulouba, qui se dresse avec ses palais grandioses, ses villas, ses jardins, son élite pensive et active, ses ballets de mille danseuses, sur la montagne dominant les quartiers populeux de Bammako et le cours solennel du Niger. Rien ne vaut, pour notre mémoire, la résurrection égyptienne et punique de Djenné apparue à travers des peuples d'oiseaux en essor, elle, ses danseuses, ses cavaliers, ses musiciens et tout son peuple soninké à grands plis. Qui donc oubliera le charme suranné de Saint-Louis où les naufragés de la *Méduse* hantent, de leur âme, les avenues bruyantes qu'ils venaient bâtir au confluent des races berbères, sémites et ouoloves, parmi tous les apparats de la beauté sombre, qui se drape de bleu, de blanc, qui vague dans ses faubourgs de planches, de tentes et de palmes, qui emporte ses étoffes envolées jusqu'aux volutes lumineuses de l'Océan? J'ai vu le bonheur agreste dans les villages dorés du Cayor, au milieu des champs de maïs et d'arachides. Sous les vautours planant, j'ai reconnu l'art de Carthage dans les bijoux massifs ornant les poitrines toucouleures et peuhles de Boghé, de Kaédi, et qui miroitaient sur leurs dunes. A Bakel, il y a un vieux fort aux suggestions héroïques, un marché tumultueux sous des fromagers colossaux, des Soninkés nobles comme des statues, un instituteur noir plus savant que les nôtres, et des ravins fleuris que surplombent des hameaux enguirlandés pleins de bronzes vivans, nymphes musculeuses, marmaille turbulente. Au delà de l'élégante Kayes, les chutes du Felou bouillonnent dans un titanesque paysage de paliers rocheux. Le Bambouk est un fond des montagnes forestières pour les pasteurs de Théocrite et de Virgile, pour les bergers mandingues, et les gros singes en troupes fuyant l'incendie automnal de la brousse sous le vol des oiseaux bleus et rouges. A Ségou, la fièvre du commerce étonne. A Djenné, l'histoire du Soudan parle sur toutes les rives des marigots. Partout la joie de l'Afrique éclate, rit, gambade, la joie des races affranchies enfin de leurs longues terreurs, la joie de races prospères dans leurs villes d'argile blonde et leurs villages de ruches enguirlandées, où les tiges de maïs

atteignent la hauteur de cinq mètres, où l'on cultive le tabac bien mieux qu'en Europe, où les vétérinaires de notre armée confient aux bouviers peuls les troupeaux des colonnes, par respect pour la science pastorale de ces puniques, où les arachides, le coton et l'or sont exportés à grand bénéfice, où les budgets locaux et généraux enregistrent l'excédent avec la plus-value.

Pourtant, c'est la sévérité de Tombouctou qui marque le mieux, en sa tragédie survivante, toute la grandeur de notre empire nouveau, de sa vie double, la méditerranéenne et la soudanaise, unies là, sur les deux rives du Niger, à distance presque égale d'Alger et de Brazzaville. C'est le centre.

I — LES RIVES SANGLANTES DU NIGER

Ces mille Touareg de Niafunké, dernière escale auparavant. Leur éternel sourire sur leurs faces d'ambre, ne fut-il pas sculpté par un admirateur des poètes bucoliques grecs et latins? Ces barbares! Car ils le sont; les uns par leurs faces masquées de loques sous les yeux ironiques, les autres par l'apparat de leurs vigueurs nues entre les plis des tuniques et des braies, tous par l'emmêlement de leurs tignasses, par les cabrures de leurs étalons chevelus, sanglans, par la fragilité de leurs javelots, de leurs épées trop flexibles, par l'arrangement confus de leur vêture envolée. Hommes de proie ils multiplièrent, de Carthage à Djenné, pendant des siècles, en ravageant. Les voici tels qu'ils apparurent, sans doute, dès les origines, devant les Phéniciens de Tyr, devant la reine Didon, devant les mercenaires d'Annibal, et tels qu'ils combattaient au xve siècle, sous Ali-Ber, le Sonni du Nord, l'organisateur, pour la victoire, du peuple songaï. Leurs pères ne différaient pas qui résistèrent aux talibés et aux sofas du prophète peul, Sekou-Hamadou, dans le début du xixe siècle, avant de lui reprendre Tombouctou. Leurs aînés furent pareils que rencontra le lieutenant de vaisseau Caron en reconnaissance, sur sa canonnière, après l'occupation de Bammako par le colonel Borgnis-Desbordes, après les victoires pénibles du commandant Combes, des colonels Frey et Galliéni, remportées sur les Sofas de Samory et de Mahmadou-Lamine. Leurs vieillards sont là que battit le commandant Joffre allant venger, au delà de Tombouctou, le massacre de la colonne Bonnier, il y a vingt ans.

Que de batailles ont foulé ces rives, celle de droite, la Gourma, celle de gauche, la Haoussa! Elles s'écartent à mesure qu'on avance vers cette capitale mystérieuse des vieux récits marocains, algériens et tripolitains. Les steppes et leurs herbes grasses à droite, les dunes et leurs arbustes rabougris à gauche, supportèrent le galop des cavaliers, les luttes cruelles des fantassins, et burent le sang de toutes les races soudanaises, numides, arabes, de nos soldats français. Peu de villages bordent le fleuve. La peur des carnages a chassé, loin dans les terres, les riverains Somonos, Bosos, Sorkos. Il n'en est point là pour contempler la sphère terne et rosée du soleil descendre dans les vapeurs du soir, ni pour lancer leurs filets dans les moirures jaunes, violettes et roses du fleuve. Pourtant l'odeur est suave qui se dégage des terres chaudes, qui se répand parmi le crépuscule orangé.

Les Peuhls du Fouta-Djallon qui fuirent l'islamisme des conquérans Toucouleurs, et vinrent ici, vers 1730, ne sont pas visibles, ni leurs troupeaux célèbres. Trop loin du fleuve, sans doute près les nombreux lacs qui abreuvent leurs animaux, dans l'Est, les Maures de Gourma tiennent leurs cours d'amour, et composent des poésies, sous le sceptre de la beauté, en buvant le thé dans leurs tentes de paillassons. On n'aperçoit nul des survivans qui, naguère, blâmés en vers avec leurs compagnons, pour leur nonchalance abandonnant aux Français l'empire du Niger, et négligeant de conquérir les bijoux, les étoffes, les parures nécessaires à leurs amies, prirent aussitôt les armes, puis vinrent se faire décimer par nos feux de salve, une strophe de femme aux lèvres.

A droite et à gauche, c'était ici, pourtant, l'empire peuhl du Macina, sous l'autorité de Sékou-Hamadou qui acheva de convertir à l'islamisme ceux d'ici. Il avait, en 1827, installé ses fidèles à Tombouctou, après avoir pris Djenné, conquis les vallées du Niger et du Bani, tout le delta.

Le vieux prophète accueillit, près de Sofara, El-Hadj-Omar. Celui-ci revenait alors de la Mecque avec l'investiture du Khalifa pour le pays du Soudan. Peut-être espérait-il déjà, par le bonheur de victoires constantes, étendre, jusqu'ici, la puissance de l'empire toucouleur, qu'il allait fonder sur les rives du Sénégal. Triomphe promis à cet enfant de Podor, par la prophétie de l'iman Youssouf lui ayant annoncé la domination sur

les gens de leur pays. Pendant qu'il recevait ce bon accueil de Sékou-Hamadou, El-Hadj-Omar souhaita de régner sur la région du Niger. Les honneurs que prodiguaient aux pèlerins de la Mecque les musulmans très pieux l'induisirent à se croire digne de toutes les ambitions. Car il commença presque aussitôt à rassembler des armes et de la poudre. S'imaginait-il, ayant, à cinquante ans, acquis par la persuasion une armée de fanatiques, vaincre sans combattre ? Se voyait-il dans la suite utilisant sa force comme on sait, brûlant les villages de ses contradicteurs bambaras, peuhls et malinkés, tuant les adultes, asservissant les femmes et les petits, envahissant les vallées du Bafing et de la Falèmé d'abord, puis celles du Haut-Sénégal et du Baoulé, choisissant Nioro pour capitale, et le Kaarta pour domaine de chasse? Se promettait-il d'assiéger un jour les Français de Faidherbe dans Médine, après s'être dit adroitement leur allié? Se représentait-il sa retraite parmi les rochers du Félou, avec les rages de la défaite, en juillet 1857, et sa hâte de chercher refuge à Koundian, au Sud, derrière le Bafing? Exerçait-il déjà son habileté stratégique, grâce à quoi, en 1860, il devait, évitant toute rencontre avec nos troupes, ressaisir son royaume épars, rassembler 40 000 âmes autour de ses bannières et les conduire au Niger en triomphateur? Voyait-il, en rêve, les armées Soninkés de Segou, et les armées peuhles de Sansanding se disperser alors devant lui, les Arabes Kountas de Tombouctou envoyer, par Tripoli, des ambassadeurs à la reine Victoria pour implorer les secours de l'Angleterre contre la force du saint? Causant avec Sekou-Ahmadou, il convoitait le Macina de son hôte, et il souhaitait la prise de Tombouctou : chose qui devait, trois fois, avant 1864, advenir.

Date où, vaincu à son tour, par les Arabes Kountas et les Peuhls du Gourma, le conquérant toucouleur mourut fugitif, dans les falaises de Bandiagara, laissant à Ahmadou l'empire sur les peuples que le colonel Archinard délivra en 1894, et à son neveu Tidiani le Macina.

« Je suis un porteur d'outres. Mes outres sont Djenné et Tombouctou; si tu les veux, saisis le porteur avant, » répondait fièrement celui-ci au lieutenant de vaisseau Caron qui lui demandait un appui d'allié pour atteindre, avec ses trois mauvais bateaux, les ports de la ville mystérieuse. La chose pourtant s'accomplit.

Car nous sommes ici au pays de l'héroïsme latin. Ni l'histoire de Rome, ni l'histoire de la Grèce ne donnèrent, peut-être, des exemples d'honneur aussi purs que ceux prodigués par les Paul Hollé, les Tautain, les Archinard, les Boiteux, les Bonnier, les Ponty, les Clozel, les Marchand, les Baratier, les Mangin, les Cornet, les Guignard, les De Chevigné, les Le Lorrain, les Rossi, les Mouret, leurs camarades, prédécesseurs, et successeurs. Les épopées les plus fabuleuses relatent des exploits moindres que celui d'un lieutenant de Chevigné se brûlant la cervelle, pour contraindre à la retraite ses spahis noirs, rebelles à l'idée d'abandonner, devant l'ennemi, leur chef immobilisé par sa blessure. Roland à Roncevaux fut-il plus noble? Ses compagnons furent-ils plus dévoués?

Comment ferions-nous croire qu'une ville grande comme Amboise, avec l'importance financière et commerciale du Havre par rapport au pays, avec une tradition historique de valeur égale, capitale et port du Sahara, terminus des caravanes marocaines et tripolitaines depuis les temps inconnus, terminus de toute la navigation soudanaise depuis l'origine des transactions africaines; comment ferions-nous croire que cette ville, disputée depuis l'an mil, par les empereurs de l'Est et de l'Ouest, du Nord et du Sud, au prix de batailles effroyables où des peuples s'épuisèrent, comment faire croire que cette ville fut prise par les douze hommes du lieutenant Boiteux, et qu'elle demeure sous notre drapeau, depuis dix-huit ans, malgré tous les efforts des adversaires touareg et marocains; grâce au génie de nos officiers? Maîtres à présent du Sahara, ils se déclarent prêts à réunir notre domaine d'Algérie à notre empire du Soudan, et prêts à défendre de toute attaque la voie ferrée que, d'oasis en oasis, l'on trace, entre Colomb-Béchar et Tosaye, ce point de l'Est, vers Gao, où le terrain rocheux étreint le cours du fleuve.

Voilà pourquoi il fallait parvenir à Tombouctou. Demain, la locomotive rendra voisines les eaux de la Méditerranée et celles du Niger, et celles du Congo, celles-ci malheureusement soumises, par la plus lâche et la plus inutile des capitulations, aux enclaves des terres germaniques. Demain, Tunis et Abécher, Alger et Brazzaville, Oran et Dakar, seront les préfectures d'un seul empire cohésif, à vingt millions d'habitans. Vingt millions de consommateurs pour les industries de nos ouvriers. Vingt

millions d'amis loyaux pour le renforcement de nos armées. Vingt millions de cultivateurs et de pasteurs pour l'enrichissement, et l'aise du monde.

Sans doute s'expliquaient-ils ces évidentes possibilités, à Mopti, le lieutenant de vaisseau Boiteux et les sept Français qui de là, selon les ordres du général Archinard, assuraient, avec leurs laptots, la libre navigation, vers l'Est, des longues pirogues djennéennes. Cette doctrine, ils la tenaient pour certaine, quand ils conduisirent, jusqu'à Saraféré, leurs chaloupes, afin de suivre deux émissaires de Tombouctou, qui réclamaient une protection pour les marabouts et les marchands, contre la cruauté quotidienne des Touareg accourant des alentours, pillant la ville même après la perception des impôts à eux consentis, dépouillant les femmes songaï dans les rues, égorgeant l'audacieux capable de riposter à leurs insolences ou de protester contre leurs vols sur le marché, envahissant les maisons, s'y rassasiant, et y dérobant, la lance haute, ou bien enlevant les écoliers accroupis sur une place, autour de leur maître, avec leurs planchettes d'écriture, et les offrant plus tard contre rançon aux mères en peine. De ces récits, on pouvait conclure qu'un parti attendait, dans la ville, des libérateurs. On pouvait craindre aussi que les barbares missent à sac les barques de commerce que nous devions sauvegarder et ne s'emparassent des cargaisons à l'heure du débarquement.

Aussi le lieutenant Boiteux résolut-il de mener ses canonnières jusqu'au port de Korioumé. Le lieutenant Caron avait bien, en août 1887, séjourné, dans cet endroit, avec sa vedette, son chaland et sa péniche, sans commettre l'imprudence de s'aventurer, sans avoir rien subi d'offensif. Pour renseigner le colonel Bonnier qui s'avançait avec une colonne, sur la rive droite, il était nécessaire de reprendre la tentative jadis avortée, d'écrire aux chefs des partis en rivalité dans la ville, puis d'entrer en relations avec eux par le moyen de messagers. Les canonnières suivirent donc, sur le Niger, le vol de ces oiseaux blancs et mouchetés de noir qui les guidèrent le long des berges sablonneuses. Les ibis les regardèrent de coin, en penchant la tête, un ver dans le bec. Les geais de marécage, droits sur leurs pattes noires, se cambraient en manteau havane et se rengorgeaient sous leur rabat blanc, au passage de la flottille. A Korioumé, cette multitude d'oiseaux augmenta dans les

étangs riverains. Multitude sans peur, étonnée seulement par le bruit de la machine.

Que recélait l'avenir du lendemain caché derrière ces dunes et ces herbages, après ces mailles de ruisseaux, de canaux et de rivières entrelacés qui séparent Korioumé de Kabara, le port intérieur? Certainement nos marins ne doutaient pas du prestige acquis, au Soudan, par notre drapeau, depuis les défaites successives des empereurs esclavagistes El-Hadj-Omar, Ahmadou, Mahmadou-Lamine, Samory, depuis l'entrée du colonel Archinard au Macina, et l'investiture de notre protégé le prince Aguibou, qui refusait à ceux de Tombouctou les grains de ses plaines, qui menaçait d'une famine partielle cette capitale de déserts infertiles. Certainement nos avant-coureurs savaient que les marchands, avides avant tout de rétablir les relations commerciales avec le Macina des pasteurs, n'épargneraient rien pour obtenir de notre force la protection de leurs intérêts. Mais, d'autre part, les Marocains appuyés sur les Touareg nous démontraient, depuis 1893, par des légats, les pouvoirs de leur sultan sur Tombouctou. Pouvoir authentique dès le XVIe siècle. Une harka maghzen allait partir de Marrakech, disait-on. Aussi la prudence était-elle prescrite par le colonel Bonnier, docile aux recommandations du colonel Archinard. D'ailleurs, les deux colonnes, selon le plan de ce chef admirable alors en France, ne devaient pas cueillir le fruit de Tombouctou avant qu'il fût mûr indubitablement. Ces deux colonnes arrivaient seulement au Niger. L'une, celle du commandant Joffre, venait du Haut-Sénégal et de Nioro où elle avait pacifié la capitale et le pays d'Ahmadou. L'autre, celle du colonel Bonnier, rentrait à Ségou après une rude expédition sur les frontières de la Guinée où Samory avait dû lui abandonner toute une foule de malheureux captifs, aussitôt réintégrés dans leurs villages en ruines, et parmi les ossemens de leurs familles, de leurs défenseurs. Aussi le lieutenant Boiteux avait-il pour mission exclusive de convoyer, avec ses canonnières, les pirogues commerciales, de s'arrêter à l'escale de Korioumé, de ne pas avancer davantage, d'attendre, à bord, les renseignemens politiques de Tombouctou.

Ces renseignemens se succédèrent contradictoires et incomplets. Selon leurs espoirs, les lettres des négocians assuraient que les Touareg ne détenaient plus le pouvoir sur les Kountas,

ni les partisans des Marocains, et que, malgré la nouvelle de notre navigation en avant, transmise par une barque de Saraféré, les Touareg-Tenguèregifs, campant au cœur de la ville, n'obtenaient pas du maire l'armement réel de la population. L'officier pensa que franchir les quelques kilomètres du canal réunissant Korioumé à Day, ne modifierait guère les conditions de la reconnaissance. Là, peut-être, les bateliers venus de l'Est par le marigot de Day, pourraient fournir des indications. L'aspect tranquille de cette escale, les rapports entendus décidèrent le lieutenant de vaisseau à explorer les abords de Kabara. En un chaland, avec quelques laptots qui le poussèrent de la perche sur le canal creusé, dit-on, par Ali-Ber au xve siècle, M. Boiteux releva le dessin des rives. Il sonda la profondeur des eaux. Il nota l'étendue approximative des plaines marécageuses où l'on voit des jumens et leurs poulains galoper dans les mares, en faisant lever, par myriades, les oiseaux blancs tachetés de noir. Bientôt se précisèrent les feuillages en coupoles des beaux arbres ombrageant le quai et son marché, puis les nattes en voûtes sur nombre de longues pirogues à l'amarre, enfin les couffes de riz en piles, et, derrière cela, toute une foule debout, immobile, grands hommes bleus masqués, cavaliers à lance et à javelots, Arabes à fusil. Sans croire à l'attaque, l'officier cependant fit lâcher les perches, et armer des carabines. Aux premiers gestes douteux de cette foule, il fit coucher ses laptots dans la profondeur de l'embarcation immédiatement heurtée par le choc des javelots et des lances, par les balles éraflant les bois, crevant la chair d'un noir, qui cria. Aussitôt commandé, le feu de salve riposta, très efficace à cette petite distance. Et l'on vit s'abattre des blessés, se crisper un agonisant, galoper au loin les cavaliers bleus, fuir la cohue blanche des hurleurs et des lâches.

Ce drame bref s'accomplit sur la charmante esplanade que, d'ordinaire, occupent, chaque matin, les vendeuses de corbeilles fines, de karité en mottes, de branches à brûler, d'antimoine en morceaux, de sel gemme, de piment vert. Là, s'émouchent, de la queue, les baudets en troupes grises, les « farcas, » prêts à recevoir sans fléchir l'échine, des fardeaux considérables. De leurs masses gibbeuses les dromadaires encombrent, le cou allongé dans le sable. Ou bien ils lèvent, au bout d'un col recourbé, leur tête lippue, prétentieuse et insolente, tandis que leurs gros yeux mé-

fians épient sous des cils rudes. Le boucher des moutons, qui, du jour au lendemain, alterne avec le boucher de bœufs, débite sa viande devant une branche fourchue plantée en terre, potence de la victime. Coutelas en main, le sacrificateur, assis par terre, découpe une dentelle de graisse et de peau sur le thorax ouvert de l'animal. Pas une goutte de sang ne macule la chlamyde bleue, ni la robe de dessous en coton blanc, ni le litham de guinée, ni le turban qui coiffe ce grand Berbère noirci mâtiné de songaï. Saisies d'admiration pour la délicatesse d'un pareil travail, les filles bambaras ne renouent qu'avec distraction le pagne qui glisse de leurs hanches, ou le foulard à ramages qui recouvre, en housse, la mitre monumentale de la chevelure.

Après la panique des Touareg et des Kountas, les laptots du lieutenant Boiteux virent bientôt se rétablir toute cette scène habituelle. La curiosité, la bonne humeur des noirs ne leur permettent pas une timidité trop longue. Leur fatalisme se résigne vite à l'acceptation du fait accompli. On put interroger bientôt les âniers, revenus à la recherche de leurs bourriques, telles vieilles esclaves d'os et parchemin ridé qui, sachant ne valoir que cinq ou six barres de sel chacune, et ne pouvant tenter beaucoup la brutalité des ravisseurs, s'en furent quérir de l'eau dans leurs calebasses et leurs pots d'argile. Une fois le pacifisme de ces contacts vérifié, la marmaille sortit des chaumières pointues et se répandit. Les réparateurs de pirogues se mirent, tout le long de la berge, à joindre par des nœuds de ficelles les planches vrillées des embarcations, et à les calfater avec leur sorte de chanvre. Les propriétaires des cargaisons débarquées réclamèrent la protection des vainqueurs, en rivalisant d'éloquence imaginative pour renseigner sur l'état politique de la région. Un palabre s'accroupit à l'ombre bleue des grands doubalés. Ces négocians aux faces de fer, agitant les manches de leurs boubous blancs, ne tardèrent pas, sans doute, à calculer que la barre de sel valait trente francs, et à s'offrir, pour douze cents francs, un jeune eunuque payable en cette denrée.

Le calme se rétablit si vite que les canonnières appelées vinrent amarrer, avec leurs chalands, une heure plus tard, entre les grandes pirogues que l'on peut charger chacune de 400 barres de sel, soit de 12000 kilogrammes environ. Pour un salaire quotidien de sept sous, outre le couscouss, des calfats les ont soigneusement radoubées. Maintenant, une toute petite ville en banco

est construite là. Le drapeau domine la tour à créneaux. L'ânier chante des louanges à la jeune bambara. Il lui rappelle qu'il y a dix ans une vierge de même taille et de même âge eût valu huit cents francs payés en barres de sel sur le débarcadère. L'évocation de ce gros prix étonne et flatte l'indifférente. Elle apprécie mieux ses poignets fins, ses chevilles étroites, les sphères pesantes de sa gorge. Nonchalamment elle rattache les deux banderoles qui lui pendent devant et derrière sous le pagne de coton, signe de son adolescence intacte, puis se remet à parfaire la vannerie de couleur qu'elle tresse sous le feuillage des doubalés luisant comme le buis de nos jardins. Ayant rejeté sur chaque épaule les amples manches de son boubou, le séducteur continue son entreprise. Pourquoi l'imprudente n'a-t-elle pas bouché les goulots des « canaries? » Les djinns s'y baigneront; et la buveuse avalera le mauvais sort laissé par eux dans l'eau fraîche. L'enfant écarquille ses yeux langoureux. Son nez camus se dilate. Le sourire éblouit. Elle doute par les lèvres. Elle croit par l'esprit. Derrière cent moutons poudreux, voici le berger peuhl au nez droit, et sa lance d'acier lumineux. Un bâton à crosse aide sa marche. L'outre liée en bandoulière lui mouille la tunique ceinte sur les reins. Ses larges pieds plongent dans le sable. Riche, il passe sans que le tentent les pièces de cotonnades ou les bracelets d'or creux, ni ceux d'argent massif, ni les miroirs à cadre de plomb que lui montrent les dioulas malins sous le bonnet blanc, à l'abri du hangar municipal. Ils réussiront mieux auprès de la femme Bella. Assez noble en son teint bleuâtre, avec cinq tresses contre chaque tempe, qu'entoure un diadème en tissu de perles, cette fille de Targui et de captive songaï, s'apparente à toutes nos descriptions des Carthaginoises. Elle porte la mante bleue sombre qui, par-dessus le pagne de cuir, l'enveloppe d'ampleurs exposées dans les vitrines des musées européens, sur les déesses phéniciennes de terre cuite. Parmi ces femmes Bellas, marchandant les grains ronds et jaunes du jujubier, ou les boules en farine de mil unie à des pimens et à du miel que l'on vend un centime, les compagnons du lieutenant Boiteux attendirent le messager de la ville. Peut-être même jusqu'à Tombouctou qu'atteignait alors l'eau du canal rempli par l'abondance triennale de la crue, envoyèrent-ils une ou deux pirogues de ces pêcheurs somonos portant, sur le crâne rasé, un cimier de crins et de boules d'ambre, en queue vers la nuque.

Une lettre des notables arriva dans la nuit. Ils s'y défendaient d'avoir préparé l'attaque, œuvre particulière des Touareg et des Kountas, mais confessaient l'envoi, naguère, d'un message au sultan du Maroc pour lui demander avis. La réponse tardant beaucoup, ils acceptaient la venue des Français, sans avoir l'intention de s'y opposer par les armes : « Nous, nous sommes des femmes, nous ne nous battons pas. » On renvoya le courrier avec un billet invitant les notables à venir causer dans l'enceinte de Kabara. Le lendemain, deux légats se présentèrent. L'un était chef de quartier. L'autre, un commerçant tripolitain, fut récusé, comme étranger au pays. Un marabout le remplaça qui put annoncer la retraite des Touareg partis vers Goudam, afin de garder leurs familles et leurs troupeaux menacés par la marche de la colonne Joffre. Toutefois personne de Tombouctou ne veut signer la capitulation. Chacun craint pour sa tête, dans le cas où les Touareg réoccuperaient, un jour, la ville. Ces difficultés de forme ne sont pas pour arrêter le lieutenant Boiteux. En somme, l'ennemi réel évacue la place, et les habitans ne résisteront pas. Or, une crue exceptionnelle porte à cette heure les embarcations par le marigot de Kabara, jusqu'aux faubourgs Est de la cité. Rien de plus simple que d'aller voir. Deux canons-revolvers sont immédiatement démontés sur les chaloupes, adaptés sur deux chalands, et les douze audacieux glissent, rapides, vers la capitale mystérieuse, mal définie par les légendes marocaines, quelque peu décrite par les René Caillié, les Barth et les Lenz.

L'enseigne Aube demeura pour garder la flottille. Bientôt il apprit la réussite complète du commandant. Ce qui lui donna toute audace lorsque, dix jours plus tard, une cavalcade de Touareg apparut soudain, en vue des canonnières. Selon leur habitude, les hommes voilés s'enfuirent en tourbillon, dès que les dix-neuf laptots eurent tiré leur salve. L'enseigne ne voulut pas laisser l'outrage impuni. Entraînant ses hommes, par l'espèce d'avenue sablonneuse et large qui mène à Tombouctou, entre les bosquets de mimosas et d'épineux, il les essouffla. Quand ils durent faire halte, ruisselans, épuisés, haletans, les Touareg tournèrent bride. Revenus au galop, ils entourèrent le détachement qui se réfugia derrière un monticule. Ils l'y fusillèrent, le décimèrent, puis le massacrèrent.

Il est fort émouvant de se diriger vers le cénotaphe érigé en

l'honneur de ces intrépides, surtout si des soldats vous accompagnent qui connurent des périls semblables, et qui gagnèrent, avec le même héroïsme, ces croix aux moires rouges épinglées contre la blancheur pure des dolmans. Le casque orné de son ancre prête aux figures françaises la vigueur de portraits historiques. On touche les mains de la gloire. On écoute les paroles du génie. Car n'est-ce pas une œuvre de génie, celle d'avoir libéré, en un demi-siècle, le Sénégal et le Soudan, ces Bambaras, ces Saracolés, ces Songaïs, et ces Peuhls dont une centaine, méharistes en uniforme de tirailleurs, sont ici comme délégués par la gratitude chaleureuse de leurs concitoyens, pour achever avec nous la tâche grandiose de la République. Cet escadron de méharistes allant derrière la hampe rustique des trois couleurs, au pas allongé des hautes bêtes blondes, cet escadron de spahis trottant avec les éclairs de ses lances, selon l'allure des petits chevaux vifs, ces fantassins aux visages de bronze et de fer sous la chéchia, et qui accélèrent leurs pas nus, et de qui leurs officiers content les exploits fabuleux, cette cavalcade et cette infanterie parées de leurs incroyables souffrances et de leurs incomparables courages, on ne peut les voir sans émotion s'aligner devant la pyramide modeste, et là, respecter le souvenir des braves morts, pour le même espoir de justice et de liberté, en combattant la fureur esclavagiste.

C'est autour d'un monticule où se termina la tragédie suprême, et que recouvrent, en partie, des faux-gommiers, des mimosas poussiéreux, et qu'encercle, jusqu'au loin, un océan de dunes formées, déformées par le vent. *Our'Oumaira :* « On n'entend pas, » tel est le nom indigène du lieu que d'autres massacres avaient jadis ensanglanté, sans qu'on eût rien ouï des appels. L'autorité militaire a fait sortir, dans la matière du monument, un octogone de métal. La dénomination sinistre y est inscrite, avec les noms des morts, et cette réplique : « Tombouctou entendit, accourut, et, aussitôt, vengea ! » En effet le bruit de la fusillade ayant été perçu par les patrouilles circulant aux environs de la ville, le lieutenant Boiteux et un autre Européen avaient bondi sur les deux seuls chevaux présens. Suivis au pas de course par leurs laptots, ils avaient rejoint les hommes voilés qui durent abandonner quinze de leurs cadavres sur la route.

Le plaisir d'être fier récompense, ici, le touriste français qui

s'arrête sur son méhari, aux côtés d'un colonel Sadorge, ou d'un colonel Roulet, d'un lieutenant Gallé-Lalande, d'un lieutenant Ranc, de leurs camarades, en écoutant les récits très simples de ces soldats. Et ce plaisir-là, celui de savoir la Nation mère de telles âmes, ne vaut-il pas à lui seul tous les autres plaisirs du beau voyage? Avec quel orgueil saint on s'avance ensuite, la bouche ouverte à l'air tiède, par cette contrée de sables et d'arbustes poudreux, vers la capitale de nos conquêtes libératrices.

Après la dune d'Amadia, le touriste a dépassé le « le Seuil du destin des vierges, » Fina-Kadar-el-Alkâr. A cette place en 1448, périrent trente filles de jurisconsultes coraniques, mises à mort sur l'ordre de Sonni-Ali, parce qu'elles ne pouvaient davantage avancer dans le sable, étant venues déjà de Tombouctou à Kabara pour satisfaire un caprice du vainqueur, puis, ayant dû repartir à pied dans la mollesse brûlante du désert. Cette route a bu trop de sang, que versèrent tour à tour, au XIIIe et au XIVe siècle, les Mandingues de l'empereur Kankan Moussa, les Songaïs des Dias de Gao, au XVIe siècle, les Marocains vainqueurs des Annas qui, terrifiés par les arquebuses, jetaient, contre terre, leurs boucliers pour s'y accroupir, et tendre le cou aux égorgeurs. Au XVIIe, les armées des pachas et les escadrons des Touareg n'épargnèrent ni l'âge, ni le sexe, ni le savoir.

Pas une éminence, pas une combe qui ne suggère au guide les souvenirs d'un meurtre célèbre, d'un massacre historique. Sur la fosse d'un marabout assassiné, un arbuste a poussé dont toutes les branches arborent des centaines de chiffons qui prouvent la piété des fétichistes comme des musulmans. Les carcasses d'animaux dévorés brillent de-ci de-là, dans la poudre. Le paysage de dunes onduleuses, et d'arbustes roussis se perpétue. Le silence des humains souvent dure. On ne perçoit alors que les foulées plongeantes des méharis, le cliquetis des gourmettes aux mors des chevaux, le trot de l'escadron. Un vautour plane et s'éclaire, plus roux dans le soleil. Un berger pousse l'indolence de ses moutons. Une Songaï à trois houppes et chargée de bijoux presse, de sa jambe au lourd anneau d'argent, le flanc docile de sa bourrique.

Quelques dunes encore avec les couleurs diverses de leurs arbustes roux, verts ou secs.

II. — LES VISAGES DE TOMBOUCTOU

Brusquement, le terrain se dénude. Il s'affaisse. Il découvre, sous l'incandescence du firmament, la ligne grise d'une longue ville aux façades graves; et, plus loin, l'espace infini du désert qui vibre, qui scintille.

Ici la joie de l'Afrique s'est tue. Ce visage mural du Sahara porte le deuil d'une histoire continûment tragique. Il n'est que du silence dans la lumière souveraine. Sournoisement l'épaisseur du sol meuble étouffe les bruits. Plus on s'avance, plus s'accroît, plus vous oppresse, plus vous stupéfie, l'impression de grandeur sévère. A demi submergée par les vagues de sables, la capitale leur résiste, de tout son effort qui s'allonge, qui s'étend, à la mesure du ciel et de la terre nus.

Depuis l'an mil, où des Touareg installèrent ici un bivouac, afin de gagner à l'échange de leur sel contre les marchandises de Kabara, que de guerres ont mêlé de sang ces quartiers aveugles, clos et muets! Seules la sonnerie des clairons, et les voix militaires de la France semblent ressusciter la vie qui allait mourir, au fond des rues tortueuses, derrière les portées ferrées, toujours entaillées par les glaives et les lances des envahisseurs. Bleue comme la mer, blanche comme le soleil, rouge comme un baiser, nos trois couleurs chantent ici les phases de leur épopée accourue sur les flots pour affronter les feux de l'Afrique, et embrasser fraternellement les races faibles.

Passé le champ de courses où nos officiers s'entraînent et encouragent l'émulation des cavaliers maures, passé la tribune des parieurs, un bastion angulaire du fort, à gauche, élève dans la clarté les ombres de sentinelles en armes. L'escorte longe la défense. Les éclaireurs débouchent sur une esplanade. Les escadrons tournent en bel ordre, pour l'admiration figée d'une marmaille attentive, d'une foule aux visages de fer, en ses plis blancs, en ses plis bleus, devant les arcades roses d'un marché populeux. Au premier rang il y a les sourires ironiques des Maures et des Touareg. Ces maîtres dépossédés font obligatoirement le salut militaire. Sous leurs chevelures abondantes, deux par deux, ils posent enlacés. Un bras se place sur l'épaule de l'ami; l'autre se cramponne à une fine lance de cuivre et d'acier. Celui-ci, par habitude, applique la plante de son pied gauche contre

le mollet de sa jambe droite; attitude ordinaire de repos. Et tous dévisagent ces gens étranges, pas très beaux, qui sont venus de si loin, en si petit nombre, qui ont tant fait.

La halte a lieu entre deux palais, celui du colonel, celui de l'administrateur. Imposans édifices larges et carrés, à deux étages d'arcades, et qu'assiègent les plaideurs, les solliciteurs, les réclamans. Des baliveaux grandirent au cœur de l'humus importé, dont les jardiniers noirs soignent, arrondissent et arrosent les tas précieux.

Sur les parterres de l'administrateur s'épanouissent de puissans aloès et d'autres plantes africaines. De la fraîcheur circule par les galeries. Dans le courant d'air pendent les gargoulettes pleines d'eau pure. Des gouttes se forment que cueillent, au vol, les oiselets habitant aussi la maison. Ils pépient dans le bureau des affaires indigènes, le tribunal et le corps de garde, dans le coin où les marchands obséquieux déploient leurs boubous brodés, leurs armes de panoplie, les selles, harnais, portières et tapis du Maroc.

Que l'on gravisse promptement l'escalier d'argile bien crépie, que l'on gagne la toiture plate, que l'on s'accoude en fermant les yeux sur la balustrade, puis, qu'en les rouvrant, on dirige le regard d'abord sur la mer de sable, vers la silhouette de la caravane lointaine, vers le groupe des méharis agenouillés contre les dômes en paillassons des nomades, vers le faubourg de grandes ruches collé aux courbes de la dune; enfin qu'on respecte la sévérité de la ville en sa longueur avec les pyramides saintes de ses trois mosquées debout, pour la foi de quatorze mille, et, parfois, de vingt mille fidèles en méditation sous leurs terrasses blondes, sèches et vides, derrière les murs de leurs maisons épaisses, basses, lourdes, agencées, chacune, autour de la courette que font retentir les coups sourds du pilon à mil; et l'on comprendra toute l'histoire de cette capitale fille des espoirs conçus par les chameliers vendeurs de sel saharien, et par les bateliers vendeurs de l'or mandingue.

Le soleil qui dessèche l'argile de ces terrasses vides, l'effrite et la pulvérise entre leurs parapets rectangulaires s'emboîtant ou s'entremêlant à l'infini, ce soleil n'éclaira point, durant les premiers siècles de la cité, une étendue si considérable de maisons blondes aux coins obliques, de façades à merlons et à obélisques de rues tortueuses sous les gargouilles, de porches

crénelés, de murs innombrables et défensifs, de constructions trapézoïdales, de remparts lointains, de quartiers uniformes, de faubourgs en paillotte, à demi noyés, là-bas, dans la lumière des sables. L'azur aveuglant du ciel n'a pas toujours encadré les blondes pyramides de Djinguer-Ber et de Sankoré toutes hérissées de poutres en saillie, et qui s'offrent si noblement à la vue du touriste comme les sommets nécessaires de cette ville géométrique, de cette ville aux lignes roides, faite de murs qui découpent le ciel, selon leurs masses sommairement polyédriques, accolées sous un ensemble de toitures en paliers où, seuls, un pot terne, une natte incolore, attestent, de-ci, de-là, quelque probabilité de vie humaine. Bien moins que n'en évoquent les objets latins survivant parmi les ruines de Pompéi. Cet horizon de sables montueux et de buissons rabougris n'a pas toujours encerclé, de son atmosphère onduleuse, un si formidable ensemble de logis compacts et pressés pouvant défendre, contre la chaleur, contre l'ennemi, cinquante mille personnes, et davantage, soixante-dix mille, a-t-on supposé.

Pour apprendre toute l'évolution de la capitale saharienne, il faut quitter le spectacle de cette ville grandiose, sévère et muette, déserte en apparence comme l'aridité sans limite des dunes. Après un repos des yeux dans l'obscur de quelque salle propice, éventée, garnie de couleurs sur les tentures soudanaises, sur les coussins en cuir, et de lueurs sur les aciers des armes touareg, sur les cuivres des tasses et des aiguières marocaines, il faut se rendre au puits voisin. Vers l'an 1100 il fut le lieu favorable aux premiers campemens, la raison du choix décisif, pour laisser, en cet endroit, comme garde permanente, la famille d'une aïeule avisée. Tin-bok-tou, en berbère, signifierait peut-être « place de la vieille. »

Au moment de la crue, le courant du Niger, si elle est forte, pousse, non loin de ce lieu, à l'Ouest de la ville, une quantité d'eau. Elle s'avance, depuis Kabara, dans une assez longue dépression du sol, et laisse, après la décrue, une série de lacs, d'étangs, de mares, de flaques. Le liquide ne se corrompt pas, de longtemps, dans ces récipiens de sable pur. Il se filtre et s'infiltre, reparaît de-ci, de-là, au creux d'entonnoirs naturels dont les parois, transformées peu à peu en humus, se sont recouvertes d'herbes et de buissons. Même des rôniers y poussèrent, obliques et courbes avec leurs éventails verts au sommet.

Même le feuillage verni d'un doulabé épanouit son dôme au-dessus de la flaque qui miroite dans le fond du puits. Nues jusqu'à la ceinture, violâtres comme l'encre, des jeunes filles Bellas descendent, par le sentier mobile, plongent leurs jarres, les remplissent, les chargent sur l'épaule ou sur la tête, et remontent, la face digne, entre leurs cadenettes, leurs pendeloques d'ambre, de piécettes et d'anneaux en ivoire, et le front ceint de diadèmes en perles. Telles, sans doute, elles allaient et venaient sous l'œil de la vieille commise à la surveillance du puits par les Touareg du XIIe siècle qui, de Teghazza ou d'ailleurs, apportaient là, vers la saison de la crue, aux flancs de leurs dromadaires, les planches de sel extraites, par leurs vassaux Soninkés de Ghana, dans l'espoir d'échanger cela contre de l'or en poudre, de l'ivoire, du mil, et des bandes tissées, ainsi qu'on faisait alors, un peu plus loin, à Tirakka.

A suivre ces ménagères, ces femmes Songaïs qui marchent droites sous la grande calebasse humide écrasant leur cimier de trois houppes, et plissant leur front cerclé de verroteries, leur figure ornée d'une boucle en or qui perce la cloison nasale, on atteint, derrière cette théorie de sveltes créatures aux belles jambes, aux bras fins, aux échines souples, les haies en épines sèches d'un quartier bellah. Des pieux fichés dans le sable soutiennent, à quelque distance du sol, un dôme de paillassons cousus ensemble. Là-dessous, dans le courant d'air, des hommes conversent, accroupis. Debout, en leurs tuniques bleues, d'autres surveillent les chameaux agenouillés, les poules qui picorent, les chevreaux qui cabriolent. Deux ou trois nattes, des pots de terre, des selles (rallahs) en bois et en fourrure de mouton, pour les méharis, quelques sacs de cuir servant de coussins, voilà tout le mobilier de ces gens dont la garde-robe, pagnes bigarrés, boubous bleus et braies de lustrine, s'étale au soleil, sur l'arène, après la lessive.

Ni les Maures, ni les Touareg ne semblent mieux logés. A vrai dire, cela n'indique point un état correspondant de barbarie. La nécessité de se mouvoir sans cesse, pour un peuple de pasteurs et de chameliers, dans une région de très maigres pâturages bientôt tondus, contraignit toujours ces hommes secs et sobres, sans grands besoins, à considérer leur demeure comme provisoire. Par ailleurs, le climat n'invite point à se créer des abris solides, immuables. Un courant d'air, sous une tente

brune que des piquets surélèvent, assure le maximum de l'aise à des Berbères et à des Sémites que le soleil rôtit, éblouit, noircit depuis tant de siècles. Aussi voit-on de nobles figures de Maures et de Touareg, majestueusement appuyés sur leurs fines lances d'acier à volutes de cuivre, et beaux comme des Antinoüs méditerranéens, se glisser sans honte sous les arceaux de bois soutenant les paillassons de leur fragile coupole.

Autour d'eux, les dromadaires baraqués, les moutons en masse, les chèvres éparses, l'essaim des captifs ou serviteurs empressés à leur besogne, les planches de sel grisâtre étalées ou en piles, signifient assez l'opulence du maître. Le respect lui vient qui lui paraît dû. Lui-même se contente, pour parure, des sachets en cuir à gris-gris pendus sur la poitrine, parmi son porte-monnaie et son sac à tabac, au bout de lacets. Les broderies linéaires en fils de couleur qui parent ces objets suffisent à la coquetterie virile, outre des bracelets de cuir rond, de marbre ou de verre enfilés au-dessus du coude, sous le biceps qu'ils pressent. Car elles sont misérables et sales, les loques dont ils se masquent pour ne pas être appelés « mangeurs de mouches, » pour éviter plutôt l'absorption des sables que le vent promène, et qui s'introduiraient dans les poumons. Le coton bleu très miroitant du long scapulaire pendu devant et derrière le cavalier déteint sur l'ambre de la peau. C'est un luxe. Les braies tournoient, larges et à plis, jusqu'aux pieds nus dont l'orteil traverse une bague d'argent. Au poignet très fin un bracelet de cuir encore attache la dague et son fourreau savamment cousu, parfois artistement composé de pièces bleues, noires et pourpres, toujours joint à un pommeau en forme de croix. Probablement ces formes furent copiées sur celles qui furent laissées en Tunisie, ou au Maroc, soit par les Byzantins lors de la conquête arabe, soit par les Croisés morts autour de saint Louis soit par les Espagnols prisonniers des Maures. Le bouclier en peau de girafe a d'ailleurs l'indéniable apparence d'un écu de chevalier latin. Juchez ces Touareg sur les grands dromadaires blonds qu'ils dirigent de l'orteil posé contre le cou aux flexions de cygne, et aussi par une cordelette fixée au naseau. Imaginez cet escadron accourant les boucliers au soleil, les glaives en l'air, les lances tendues comme au tournoi, dans un nuage qui roule avec les colères hurlantes des impulsifs, des orgueilleux et des cruels, ainsi qu'ils apparaissent encore à l'heure de la fan-

tasia, et vous évoquerez la terreur qu'inspirèrent toujours leurs faces masquées, enturbannées, leurs élans fous, obliques sur le sable, sur l'étendue sans refuge.

Ils ont peu changé. Les voici dans leur quartier, non loin du puits. La brise colle les étoffes bleues et blanches à la maigreur de leurs grands corps. Devant leurs cases en coupoles, des femmes graves, les seules Africaines qui commandent, adoptent des attitudes en leurs plis longs. Bleuies par l'antimoine, les paupières et les lèvres sont immobiles dans les visages droits entre les tresses de cheveux luisans qui s'emmêlent avec le corail, les perles, l'ambre et l'or des colliers puniques. Reines du campement et de leurs époux monogames, elles ordonnent du signe aux concubines, aux servantes. Ainsi la Vieille-du-Puits devait, ici même, diriger sa famille et les gardiens du lieu choisi.

Longtemps Tombouctou n'a présenté d'autre aspect que celui de ces campemens denses et populeux, séparés par de larges espaces. Les sacrificateurs y égorgeaient les moutons, pendus aux fourches des arbustes grêles, avant de les dépouiller, de les dépecer, de placer les morceaux pantelans sur les branches sèches que soutiennent deux petits murs en banco, puis que le feu tord. Au delà se hérissaient le village soudanais, ses ruches géantes, ses clôtures enfermant les demeures de famille à cinq ou six cases chacune et qui dégorgeaient leurs marmailles devant les mères allaitant, sur des trépieds, devant les aïeules squelettiques filant le coton de leurs minuscules quenouilles égyptiennes. Entre ces deux sortes de quartiers, les tentes de commerce montées, comme elles le sont aujourd'hui, sur des perches en arceaux, s'alignaient dans l'esplanade. Et la foule des acheteurs, des vendeurs, jasait. Les visages d'ambre et de bronze entamaient la discussion des grandes affaires, sans négliger de choisir les ustensiles de la Méditerranée, ni les produits du Soudan accumulés sous les tentes, ni les mille friandises et comestibles étalés contre terre sur des pans de cotonnade, par les villageoises en ligne.

Cette foule à grands plis, à face de topazes ou de fonte circule, comme à l'origine, comme elles durent circuler, ailleurs, dans le temps où Carthage dominait l'Afrique du Nord. Sous leurs tignasses abondantes, les Sémites se promènent en tuniques bleues, deux par deux, comme si rien n'était changé depuis la

mort des Barca et des Hannon. La jambe fine, le sourire ironique, les yeux malins, ils gardent l'allure des maîtres. Maîtres du passé, maîtres du futur, s'ils ne sont point ceux du présent. Le salut militaire qu'ils adressent aux Latins leur semble burlesque évidemment. Notre victoire, c'est l'erreur de Baal-Allah pour un jour, une semaine, un mois, un an. Comme auparavant, les Songaïs s'effacent devant eux. Cependant les Songaïs ont toujours été ici les vrais possesseurs sous leurs élites d'« armas » berbères, fils de Lemtas chrétiens venus de la Cyrénaïque après l'invasion mahométane. Aujourd'hui encore, à 60 000, ils entourent les 6000 Maures de l'Azouad et les 28 000 Touareg dans le cercle de Tombouctou. Pour un peu, ces Numides Tenguereguif et ces Puniques de l'Azouad recommenceraient à prendre ce qui leur convient dans le marché parmi ces tas d'antimoine, parmi ces mottes de karité, parmi ces lampes romaines, ces scies triangulaires, ces pièces d'étoffe, ces boubous suspendus aux voûtes de nattes, ces noix de cola, ces bottes et ces babouches marocaines, ces viandes cuisant sur des branches enflammées. Solides, rustiques, les femmes maures habillées, comme la vierge Marie, d'un voile bleu qui couvre à demi leurs bandeaux ou leurs tresses, sont méprisantes à l'envi pour les Songaïs à trois houppes, bien plus fines cependant, bien plus flexueuses sous le bambou blanc qui vole, bien plus prêtes à un sourire de leur visage penché qui comprend et qui se joue de l'interlocuteur en toge neuve, une main sur le sabre.

L'extrême sensualité des femmes Arabes les rend attentives et pudiques. Elles baissent le velours de leurs cils sur des yeux qui guetteraient, qui dévisageraient, qui s'insinueraient dans ceux du Marocain au turban, du Maure à l'imposante perruque, de notre soldat casqué, galonné. Cependant, tête basse entre des boucles d'or, des anneaux d'ivoire, des boules d'ambre, la Kounta s'esquive. Elle cache sa tête enveloppée de cotonnades ténébreuses. Elle agite ses pieds luisans. Les vingt sachets à gris-gris dansent sur sa poitrine émue. Les femmes arabes, ici, ont, chez les négocians des caravanes, une réputation de beauté que contredisent à peine le nez fort et les narines mobiles, la bouche épaisse en dédain, la rusticité des mains grandes et rugueuses. A en croire la rumeur publique, de riches personnages se ruinent pour obtenir le droit très onéreux de les aimer. Une partie de l'argent gagné à Tombouctou remplit les coffres de

fer et de cuir à serrures énormes de ces courtisanes. Il en est qui réclament un don de quinze louis avant d'accueillir les hommages d'un admirateur.

Les femmes maures les méprisent un peu. Sévères, leurs yeux, sous le froncement des sourcils, se détournent. Elles vont à leur quartier de chaumières coniques, où de belles nattes tendues ombragent l'accès des portes hautes. Dans les intérieurs, les cuivres des aiguières brillent, ceux des plateaux, les aciers des lances, les ferrures des cassettes. Des bracelets d'ivoire ceignent les poignets des jeunes filles indolentes. Sur une selle deux manuscrits de poèmes arabes demeurent ouverts pour l'étude anxieuse d'une jeune dame souriante, en pagne, et qui se tient la gorge dans les mains croisées.

Même quand la prospérité nouvelle de Tombouctou eut réduit à rien la vie commerciale de Tirakka, célèbre par ses tortues et ses termites, port ancien sur le Niger, ces villages berbères en forme de paillassons, ces villages songaïs de grandes ruches pressées, ces villages maures de chaumières coniques, ces foires permanentes aux boutiques de nattes, furent les quartiers divers de la cité primitive. Tels ils subsistent aujourd'hui avec leurs marchands et leurs cultivateurs, leurs nomades et leurs caravaniers du Nord que pacifie, que concilie le Français leste, affable, indulgent sous le casque, en son costume de pierrot frais.

Dès le XIIe siècle, pourtant, sous la paille des toitures, se développa toute une vie de riches cachant leurs trésors et de guerriers convoitant le butin. De Ghana, au Nord, comme de Djenné, au Sud, de plus en plus, affluèrent, dans ces villages unis, les objets ingénieux de la Méditerranée latine et arabe, les produits naturels du Niger, mandingue, peuhl, songaï et saracolé. Alors, sans doute, les marchands commencèrent à bâtir, dans le centre, certains groupes de maisons solides, et à placer dans leurs murs, les portes bardées. Néanmoins, ces constructions furent très rares au début. Tombouctou demeura, plus d'un siècle, comme un ensemble de bourgs aux cases de torchis, couvertes en chaume. De larges étendues séparaient les agglomérations. Tels sont encore ces faubourgs tassés où fourmille une plèbe de sombres athlètes, où se réunissent les chameliers maures, où gîtent les Bellas gagne-petit et les Bambaras ouvriers, où les bergers peuhls amènent leurs troupeaux de Macina, où les théories de lavandières défilent nues presque,

et droites sous leurs calebasses surchargées. Si le quartier des négocians se transforma peu à peu en une masse de maisons serrées le long des rues tortueuses, facilement défendables, c'est que les conquérans africains souhaitèrent de bonne heure y lever l'impôt.

III. — LA CROISSANCE DOULOUREUSE DE LA CITÉ. INTELLIGENCE DE L'ISLAM SAHARIEN

D'abord, l'empereur berbère de Gao, le Dia, fils de ces Berbères Lemta, jadis chrétiens, chassés, par l'Islam triomphant, de leur Tripolitaine, parvenus à Gounguia, sur le Niger oriental, et accueillis chez le peuple songaï comme alliés, pour leurs mérites d'archers, armas, puis comme chefs de guerre, afin de réduire la caste des pêcheurs Sorkos qui prétendaient à la domination intégrale du fleuve et des contrées riveraines. Quand il sut que les caravanes de Oualata et de Tadmekkot allaient vers Tombouctou plutôt que vers sa capitale pourvue cependant d'un quartier arabe pour les caravaniers en manteaux rouges du Sahara, le Dia voulut y paraître avec ses magiciennes aux oreilles chargées de perles, avec ses danseuses à trois houppes, et y recueillir le sel qui, dans son empire, servait couramment de monnaie. Donc, à la fin du XIIe siècle, les marchands de Tombouctou eurent à subir les offenses des Songaïs en habits de cuir et de leurs armas. Pendant la présence du souverain lemta, ces marchands durent, selon la coutume de Gao, interrompre toutes leurs occupations à l'heure du repas impérial, jusqu'après l'instant où des clameurs proférées par le harem et la garde annonçaient que l'on jetait au Niger les reliefs du festin, et que chacun pouvait se remettre à ses travaux, à ses plaisirs.

Ensuite, il fallut subir les conséquences des guerres entreprises par et contre les Dias. Les caravaniers du Maroc, arrivant à Tombouctou pour y compléter leurs achats d'or et d'esclaves commencés dans la région du Oualata, demeuraient moins longtemps par crainte, au retour, des Malinkés alors en victoires constantes sur le Haut-Niger et le Haut-Bakoy, dans le Bambouck, dans le Ghana. Debout sur les toits en chaume et en branches de leurs maisons éparses, dans les avenues de la ville blonde, les riches anxieux regardèrent, un jour de 1325, la poudre sou-

levée par la redoutable avant-garde mandingue, par les escadrons noirs du Mali. Devant les corps des victimes, il fallut bien se réunir, au milieu du marché, et faire hommage de la ville à l'empereur Khan-Khan-Moussa, fier de montrer son nouveau domaine au poète de Grenade, El-Sahéli, et au prophète de Ghadamès, El-Maner, qu'il ramenait l'un de la Mecque, l'autre de la Tripolitaine. Après avoir traversé fastueusement avec eux le Sahara alors presque peuplé et fertile, Khan-Khan-Moussa allait recevoir le sceptre de Gao, conquis en son absence par son lieutenant Sagamandia. Au son de tabalas lugubres tapés par des poings de fer malinkés, les marchands songaïs, djennéens ou arabes ne purent que consentir l'impôt exigé par les vainqueurs aux grosses lèvres et aux pommettes dures.

Bientôt on vit El-Sahéli rassembler les maçons, les briquetiers, les crépisseurs. Lentement, une pyramide s'éleva au flanc de la ville, puis des murs et des piliers lourds. Ce fut la grande mosquée, Dyinguer-Ber. En même temps, la coupole d'un palais s'arrondit dans le ciel. Elle y resplendit dans le plâtre frais. Elle étonna par la profusion de ses arabesques polychromes. A l'exemple de ce luxe impérial, les riches se hâtèrent d'édifier plusieurs groupes de maisons à terrasses, selon le style marocain d'El-Sahéli. Tombouctou s'embellit et commença de posséder, au centre, quelques rues de maisons en argile, avec des terrasses à rebord. Les Touareg s'étonnèrent de ce luxe. Accroupis derrière les lances droites, la dague au poignet, ils durent regarder les maçons bambaras ou songaïs, sur des échelles de branches et de lattes, étaler le crépi avec leurs mains, contre les alignemens de briques ovales. A voir construire ces maisons semblables à celles de la Méditerranée punique et romaine, faites comme à Pompéi de petites chambres exiguës étagées autour d'une courette interne et d'un escalier en briques, peut-être la mémoire des Berbères se rappelait-elle les souvenirs transmis d'ancêtres en aïeux, et qui leur évoquaient une mer d'azur, argentée par le sillage des galères, un môle de pierres roses et jaunes, un peuple bavard devant les demeures innombrables que frôlaient les ailes des oiseaux, le cortège d'un consul précédé par les haches des licteurs, et la hampe de la louve, ou la procession d'un évêque en or derrière une croix gemmée. Mêlant leurs tignasses, les Maures supputaient la richesse des

propriétaires, et ce qu'on pourrait un jour leur dérober à la faveur d'une bagarre.

Tant de prospérité visible attira des convoitises plus lointaines. Ce fut huit ans après l'invasion mandingue, alors que l'islamisme de la population se développait quotidiennement sous les piliers nouveaux de la Dyinguer-Ber, où les marabouts noirs de Khan-Khan-Moussa et de Mali-Maghan commentaient le Coran à la foule assise sur les talons, convaincue par la longueur de l'édifice aux longues nefs parallèles, très hautes, relativement obscures et fraîches, sonores aussi, avec des orées de soleil radieux tout au bout, dans l'ombre bleuâtre; brusquement on sut que les païens du Mossi et du Yatenga se précipitaient sur l'empire de Mali. On redouta leur cavalerie formidable, leurs esclaves soldats, et les amulettes miraculeuses de Rialé assurant à leur détenteur le pouvoir universel, selon les traditions du Yatenga. Les bateliers du Niger contaient les prestiges de l'empereur du Mossi. Ils décrivaient sa Cour, ses pages-vierges, que les griots tuent, si l'eau lustrale de la fête annuelle, en mirant leurs visages, y révèle les traces d'un amour capable de livrer aux femmes les secrets du prince. Certains expliquaient les honneurs rendus à ses fils nombreux, nés dans les villages des harems qu'on ne peut approcher sans craindre l'attaque des eunuques et la mort. On disait l'adresse de leurs archers.

Elle fut terrifiante quand ils sortirent par essaims agiles et prompts des bosquets couvrant les dunes de Kabara, et quand ils eurent cloué à la palissade les guerriers de la garnison mandingue qui s'avançaient à la rencontre. Aussitôt les lanciers débouchèrent. Puis d'autres cavaliers pourvus de petites haches qui fendaient les têtes audacieuses. Ils firent des manchots et des cadavres pantelans. Très noirs, et le rictus affreux, ces tueurs, aux têtes rases, tout de suite épouvantèrent les défenseurs qui s'enfuirent à travers des ruelles ménagées entre les clôtures. Le reste de la garnison les précéda. Elle gagna le désert, ayant toutefois surexcité l'ennemi suffisamment pour qu'il se ruât en furie, et, partout, flambât les dômes de paillassons, les ruches pointues, les cases coniques, les maisons à terrasse de lattes et de nattes, afin de détrousser les gens qui se sauvaient avec leurs coffres, leurs urnes, leurs étoffes précieuses. A travers les incendies, les lanciers, les sapeurs du Mossi bondissaient, des têtes sanglantes au poing. Alors on se résigna.

Sur les ânes pris, la richesse de Tombouctou fut entassée, menée aux pirogues du Niger, avec les jeunes filles bonnes pour le harem, les jeunes hommes bons pour les guerres futures. Les toits de Tombouctou brûlèrent toute une semaine. Ils s'effondraient dans les sables.

Ce ne fut qu'une tourmente. Les Mandingues rentrèrent après le départ des envahisseurs. Une partie de la cité fut rebâtie en banco, mais avec des toits de paille. Les Marocains envoyèrent bientôt une ambassade solennelle, et des courtiers pour l'achat de l'or, des esclaves, pour la vente des corans, des étoffes, des objets manufacturés, des chevaux, des armes précieuses. Vers 1340, ces immigrans construisirent des entrepôts. Leurs notables s'installèrent. Ils apportaieut aux habitans l'aide précieuse de leur influence et du prestige religieux acquis aux sultans de Fez, comme à ses imans. Leur parfaite entente avec les souverains du Mali protégea l'évolution de la cité. Cinquante mille habitans finirent par y loger. Même l'élite des jurisconsultes et des lettrés berbères reformée à Ghana, puis à Oualata, se transportait autour de la Dyinguer-Ber. Bientôt cette compagnie étonnait, par ses connaissances, les savans de Fez en voyage.

Très puissant à cette époque sur les esprits des grandes familles soudanaises, l'Islam dirigeait de nombreux pèlerins vers la Mecque, par les routes et les oasis du Sahara, par le Sud de la Tripolitaine, la Cyrénaïque et l'Égypte. Les imans nègres, s'ils ne réussissaient guère à convertir la masse paysanne de leurs compatriotes, décidaient facilement les citadins, les chefs et les marchands. Ceux-ci, d'ailleurs, observaient à leur guise les prescriptions du Coran. Ibn-Batouta, pieux lettré marocain, s'indignait, en 1352, des mœurs faciles, de la nudité féminine partout habituelle, même dans les cortèges de Ramadan, des affections adultères, des danses, des pèlerinages à la Mecque accomplis en la société d'agréables folles par les cadis eux-mêmes.

Les Mandingues ont l'imagination vive et gaie. Ceux du Mali qui possédaient tant d'or l'employaient à se réjouir. Aujourd'hui leurs ballets de tam-tam sont les plus fréquens, leurs orchestres les mieux pourvus. Tombouctou dut connaître la joie quotidienne de ces femmes à cimiers et à mitres rythmant par centaines, de leurs mains frappées en cadence, les entrechats et les essors de ballerines ornées, de filles en farandoles, de

guerriers agitant les queues d'éléphant, de griotes clamant les hymnes des combats et de l'amour. La passivité naturelle des Songaïs ne tarda point à s'accommoder de cette mode. Malins derrière leurs yeux tirés et leurs pommettes saillantes, les Soninkés apprécièrent, au bout de leurs navigations commerciales, ces fêtes constantes dans le clair de lune. Vieil hommage à la déesse carthaginoise et que n'aimèrent pas moins les caravaniers marocains du Sahara. Las de leurs peines et de leurs fatigues, ces conducteurs des douze mille chameaux qui transportaient à la Mecque les pèlerins du Mali, chaque année, puis à Takedda, propageaient de tels plaisirs. Car, dans tout le Sahara qui se déclarait vassal du souverain mandingue, Souléïman, de son peuple et de ses goûts, la sûreté des routes sahariennes était, à cette époque, parfaite, la richesse des oasis et des salines, constante, l'agrément de Oualata sans pareil. Ibn Batouta l'affirme qui venait de Fez. Les femmes Messoulas au visage découvert régissaient tout. Selon leur caprice elles aimaient. Les métisses noires de Berbères et de Soninkés firent impression sur le voyageur, comme le miel délicieux, œuvre des abeilles logées dans les troncs des vieux baobabs desséchés. Les beignets frits dans l'huile de karité lui parurent exquis. Il croqua les arachides. Il savoura la farine de haricots, et celle de mil, la pâte bien cuite de l'assida. Dans Mali même, Ibn Batouta put disserter avec des jurisconsultes égyptiens. Il obtint de l'empereur Souleïman, outre trois fromages, du bœuf à l'huile, et du lait caillé, 1 600 francs en poudre d'or. Ensuite le souverain se laissa voir entouré de piquiers et d'archers, assisté d'un interprète que coiffait un turban à franges, que chaussaient des bottes, qu'armaient un javelot d'or et un javelot d'argent. Autour de lui, les olifans d'ivoire sonnaient. Les tambours retentissaient. Les balafons tintaient. Un velum de soie abritait le monarque rendant la justice, sous un fromager-bombax, en écarlate avec un turban d'or. Deux béliers fétiches le protégaient contre le mauvais œil. Les femmes se dénudaient en sa présence. Les solliciteurs se présentaient en loques. Ils tombaient à genoux, et se couvraient le dos de poussière avant de parler. Aux jours de cérémonies, des étendards en soie rouge flottaient. Cent jeunes captives fastueusement parées, ceintes du diadème, expertes en danses et en chants, ballaient devant un orchestre de trente jouvenceaux en tuniques rouges et turbans blancs. Comme aujour-

d'hui encore, le chef des griots posait la tête sur les genoux de l'empereur, avant de la poser sur l'épaule droite, enfin sur l'épaule gauche du maître impassible. Ces mœurs et ces luxes des Mandingues avaient sans doute pénétré Tombouctou.

On y battait et on y enchaînait les écoliers paresseux qui n'apprenaient pas les versets du Coran. Bien que les habitans fussent en partie des Berbères Massoula venus des salines de Teghazza avec le litham sur le visage, ils obéissaient au proconsul de Mali. Ils en recevaient, pour leurs chefs, le turban d'investiture. La bière au miel les désaltérait. Attentives sous leur casque crépu, les teinturières Malinkés plongeaient, dans des cuves pleines d'indigo, les étoffes tissées par bandes sous tous les hangars de la ville par des artisans graves travaillant des pieds et des mains derrière leur réseau de fils tendus. Ainsi les voit-on de notre temps.

Les caravanes venant de la Tripolitaine constituèrent un quartier. Elles y laissèrent, au départ, des gardiens et des entrepositaires. Les Marocains, les Arabes ajoutèrent leurs villes à la ville. On s'y enrichissait de plus en plus. On s'y alanguissait dans des plaisirs défendus par le Prophète. En vain tout un siècle, les imans déclamèrent dans l'obscurité fraîche de la grande mosquée. Sous les cintres bas, entre les piliers lourds, les auditoires souriaient accroupis dans le moelleux du sable. Tombouctou gardait sa foi en l'excellence des plaisirs. Ne délassent-ils pas le négociant après les calculs? Ne récompensent-ils pas, de ses longues angoisses, la caravane parvenue au but avec la plupart de ses dromadaires et de ses charges?

Lorsque déclina le pouvoir des empereurs mandingues, les Touareg hésitèrent moins à rançonner ces lentes caravanes, et même à les piller sous des prétextes spécieux. Puis les troupeaux de Tombouctou attirèrent des ravisseurs hardis qui s'habituèrent à razzier les camps des pasteurs et des chameliers. Au cours des bagarres, les faubourgs brûlèrent. En 1433, le Targui Akil expulsa les troupes mandingues. Il décida que le maire du pays lui verserait les deux tiers de l'impôt; mais ses soldats réclamaient bientôt le tiers réservé. Au moment de la perception, ils envahissaient la ville, bousculaient les citoyens, enlevaient les femmes, jusqu'à ce que des résistances justifiassent un combat, puis le versement, comme indemnité, du tiers municipal.

Dès lors, les marchands de Tombouctou vécurent dans ces angoisses. Néanmoins, les bénéfices étaient encore si grands qu'on supportait tout. Par ses libéralités seules, une femme pieuse permit de construire la mosquée de Sankoré. Bien plus, de grandes familles arabes nées, développées hors du pays, dans les régions de Ghana, se joignirent aux citoyens de Tombouctou. Tels Sidi-Yahia et les pieux ancêtres des Kounta Bekkaï.

M. Félix Dubois a tracé un tableau saisissant de la vie religieuse et savante autour de l'université de Sankoré. Dans l'ombre de sa pyramide blonde, hérissée de poutres en saillie, tout un esprit se développa qui fit, de la cité, un centre de l'Islam politique, sans rien amoindrir toutefois de la volupté quotidienne. Pendant tout le XIVe siècle, les imans, les cheiks, les fakis et les marabouts se multiplient. Les docteurs de la loi coranique enseignent partout. De Fez et du Caire les mosquées envoient des consultans. Plusieurs miracles exaltent les foules. De belles paroles sont prononcées qui deviennent maximes et axiomes. Des manuscrits s'accumulent dans des coffres de cuir et de ferronnerie. Au milieu de ses disciples Sidi-Yahia (1373-1462) professe. Il arrête l'orage. Il abolit les effets de la flamme. Sa famille, d'autres, pieuses et lettrées, s'accroissent par des mariages. Elles acquièrent le respect de la foule. Ainsi, dans le quartier de Sankoré, une force indéniable se constitue. Une force morale, et une force intellectuelle.

Il faut s'attarder un peu dans cette mosquée où tant de cerveaux furent instruits, tant de cœurs émus, tant d'éloquences créées. Il convient de rester en méditation quelques instans, parmi l'obscurité fraîche et le silence. On y doit évoquer l'affluence ancienne des Sémites grêles et chevelus, des Berbères efflanqués, des Songaïs herculéens, lippus, crépus et barbus, marqués d'une triple cicatrice à droite de la bouche. Parvenus à travers les sables et les eaux, parmi de nombreux périls et de nombreux hasards qui avaient réduit la confiance de l'individu en soi, qui avaient accru la résignation à la fatalité, ces hommes apportaient leurs réflexions des longues marches, des repos au bivouac, des navigations sous le soleil inexorable. Les plus intelligens comparaient leurs craintes, leurs espoirs, leurs calculs, leurs idées. La philosophie du désert fut discutée, propagée. Les membres voyageurs des confréries affilièrent des prosélytes. Les énergumènes en imposèrent aux timides et aux

simples. Des mirages, des hallucinations, après la diète ou le délire de la soif, munirent les apôtres d'argumens immédiats, évidens. Les heureux entraient ici, dans le mystère de cette grande salle, afin de remercier le dieu qui leur épargna des infortunes. Les malheureux recouraient à sa justice, afin qu'il finît et compensât les déboires. La confrérie, d'ailleurs, promettait son aide, la clientèle de ses membres, l'appui de ses marabouts glorieux, l'accueil et l'hospitalité dans les oasis où elle avait des amis fidèles, dans les villes où elle entretenait une influence respectée. Plus d'isolement. Moins de faiblesse. Le sein d'une puissance collective et sainte combinée par des ascètes héroïques. Voilà ce que la confrérie musulmane offre encore à ses participans.

Les sciences mêmes, les arts, les littératures, ce sont les cheiks ou les marabouts qui les enseignent, le Coran à la main. L'orgueil de penser, celui d'être admiré pour une œuvre de l'esprit, celui de suivre la floraison de ses talens, au milieu d'une élite qui les nourrit de ses lumières, les éduque et les produit : tout cela dépend aussi de la société pieuse. En outre, du désert, arrive la renommée d'ascètes prodigieux. Ils conversent avec les anges d'Allah, et, parfois, soulèvent les tribus, s'emparent des empires, deviennent des maîtres et des conquérans terribles sous l'étendard du Prophète. Gagner, dans leurs rangs, la vie paradisiaque ou la puissance terrestre, quelle noble tentation !

Aussi les Dias, peut-être chrétiens, de la Cyrénaïque, ces archers, ces armas organisateurs de la nation songaï s'étaient-ils, dès l'an 1050, à peu près convertis. Les princes fétichistes du Mali n'ont pas hésité à recevoir l'investiture du turban, du sabre et du Coran, qui les fit les frères du Maroc almoravide. Nécessité telle que le relâchement de ces liens précéda la déhiscence de leurs États si péniblement rassemblés. De plus, il y a pour les chercheurs l'attrait de la magie et de l'alchimie, de l'astrologie. L'Islam détient, au XIVe siècle, toutes les promesses de secours, de prestige et de savoir.

Il les contient encore aujourd'hui pour ce vieux Songaï enturbanné par-dessus sa face camuse et les maigres frisures de sa barbe grisâtre. Enroulé dans les blancheurs de son boubou, il se prosterne, du front touche la terre. S'il fait, avec du sable, un simulacre de se laver les mains et les bras, s'il mur-

mure sans trêve son *La ilaha, ila, Allah, Mohammed raçoul Allah,* c'est que la somme des promesses si fréquemment réalisées autrefois, il la demande uniquement au dieu de la Mecque.

Pourtant, sur cinq millions de sujets que dirige M. Clozel, le gouverneur de notre Soudan, un million et demi, au plus, adhère à l'Islam, et, sans même se plier aux règles quelque peu gênantes. Chose vraiment incompréhensible : deux mille ans d'efforts, de conquêtes, de commerce actif, d'intelligence pénétrante, d'arts propagés, n'ont pas suffi pour que, de Tombouctou, l'Islam rayonnât sur les régions méridionales du Niger au point de les faire siennes. Les abords des mosquées, à Tombouctou même, sont ordinairement déserts. Quand le muezzin appelle, très peu de dévots lui répondent en accourant. Les murs crénelés de l'illustre édifice ferment un espace presque toujours vide. Rien ici de la ferveur qui, dans l'Assouan égyptien, par exemple, transporte, en un instant, du fond du bazar, des rues lointaines, et des berges du Nil, une foule diverse de fellahs demi-nus, de Nubiens en toge, de Syriens en veston à carreaux jusque sur les marches du sanctuaire, où, précipitamment, ils enlèvent leurs babouches, déboutonnent leurs bottines pour se prosterner sur les nattes du sol consacré. La plupart du temps, au Dyinguer-Ber, dans les cours intérieures, seuls les chats se prélassent. Seuls ils se risquent dans l'ombre des nefs, sous les demi-cintres des colonnades massives. Seuls ils passent les portes de style égyptien que décorent, en relief, les lignes brisées des linteaux. Là, moins qu'en tout autre lieu, apparaît la vie, la vie qui, dans toute la cité, maintenant, se cache.

Cependant l'Islam inquiéta, et même il inquiète encore certains de nos administrateurs, de nos officiers. Il leur a fallu longuement étudier le problème, avant de conclure. Dans une excellente brochure, M. le lieutenant-gouverneur Clozel a dit cette série d'observations. Il rappelle qu'au début nous avons gardé, à la tête des peuples animistes, les chefs et les conseillers musulmans investis par les El-Hadj-Omar, et par les Samory, par leurs fils après leurs victoires sanguinaires, et pour leur tyrannie d'esclavagistes. C'était, en quelque sorte, reconnaître à l'Islam une supériorité effective et indiscutable. Cette erreur a vécu. Nos administrateurs ont, partout, retrouvé les

familles importantes des races païennes. Ils ont substitué, peu à peu, aux musulmans des princes animistes ou, comme on dit vulgairement, des fétichistes. Pourtant, ce dernier terme est impropre. Car le noir, en général, s'explique monothéiste et panthéiste. Il suppose que l'esprit de création, l'esprit des énergies naturelles est partout répandu, indistinct presque de ses œuvres, et qu'il se manifeste tantôt en celle-ci, tantôt en celle-là, qu'on peut nommer fétiches ; mais sans y attacher un sens différent de celui que nous attribuons aux reliques, aux scapulaires, aux images des saints, aux églises, aux emblèmes et symboles. Il semble même bizarre que ces monothéistes n'aient pas accepté, en plus grand nombre, le culte d'Allah et la vénération du Prophète, après deux mille années de prosélytisme souvent guerrier, souvent dominateur. Seuls à peu près les Songaïs se convertirent au total. Et encore, au commencement du XVIe siècle, Léon l'Africain les a-t-il trouvés, dans Tombouctou, païens presque tous, alors que leur aristocratie berbère, Armas et Dias, observaient, depuis le XIe siècle, la loi du Coran. Aujourd'hui, ces douze mille et, en certaines saisons, vingt mille citoyens de Tombouctou, sémites, berbères et songaïs, professent la religion musulmane pareillement. Ici du moins la leçon des cheiks, imans et marabouts a persuadé.

D'abord, il parut redoutable à notre administration de ne pouvoir agir, en aucune manière, sur les mœurs religieuses de cette capitale, règles de la vie publique. Bien que très heureux de savoir leur vie dérobée aux menaces des Touareg et des Peuhls, leur négoce protégé contre tant d'exactions, les citadins ne s'empressèrent pas d'admettre sincèrement l'influence latine dans l'intimité de leurs existences. Ils restèrent défians. Ils se refusèrent d'envoyer leurs fils à l'école française, sauf quelques-uns trop directement intéressés à nous complaire.

Vouloir lutter contre cet islamisme de Tombouctou qui avait, au IIIe siècle, fondé toute la vie intellectuelle et morale, développé l'action économique, et réuni les diverses faces en concurrence auteur du Puits-de-la-Vieille, autour de Djinguer-Ber et de Sancoré, c'eût été puéril. Très habilement, M. Clozel préféra fonder, auprès de l'école française, une Medersa, l'université coranique. Afin de ne pas laisser naître un doute même, il choisit comme professeurs les deux imans le plus en honneu parmi les dévots des mosquées.

On les voit qui dissertent en un spacieux édifice d'argile, aménagé à leur intention, par les soins du gouvernement. Là, soixante étudians, répartis en plusieurs salles, suivent les cours d'arabe, d'exégèse, de droit coranique que ces imans faisaient jadis en divers coins de la ville. Métis ténébreux de Songaï et de Berbère, un de ces maîtres, solennellement drapé de bleu et de blanc, enturbanné de noir, peut raconter à ses disciples comment il alla, dès notre venue, chercher, à Marrakech, une armée de Marocains pour nous expulser, démarche vaine, et comment, de retour, afin de ne pas reconnaître notre établissement de fait, il s'en fut, pèlerin, vers la Mecque. Apparemment désabusé par l'expérience de ses voyages, apparemment convaincu de notre sincère libéralisme, il reçoit de la France quinze cents francs annuels avec la seule obligation d'instruire les jeunes lettrés de Tombouctou, selon sa conscience musulmane, dans cette Sorbonne d'argile blonde.

Tolérance indéniable et franche qui sut installer, dans un monument de noble aspect, les théologiens de l'Islam, sans rien leur demander que l'application de leurs méthodes antérieures au développement spirituel de leur élite. Ce geste de la République nous a valu des sympathies sans cesse plus évidentes. Entre les deux maîtres de Tombouctou, un professeur musulman d'Alger fut intronisé, qui les avertit de nos théories et de nos façons. Il leur apprend notre vœu de concilier les mœurs religieuses de l'Islam avec nos procédés libertaires de civilisation, puis de les ramener parallèlement vers leurs fins logiques, sans méfiances réciproques. Cet élégant Algérien, de physionomie très fine et souriante sous le turban noir se campe à ravir dans le boubou d'azur soyeux. Il ne semble guère naïf. La figure aquiline, ornée d'une barbe légère comme celle des jouvenceaux peints à Florence durant le *quattrocento*, ne masque pas une intelligence épaisse. Ce musulman est subtil. Il a compris ce qu'il convient d'obtenir, pour le bien de l'Afrique, selon nos espoirs de fraternité durable. Et déjà l'école française, n'étant plus condamnée par les imans, accueille deux cents élèves. Soixante à peine y fréquentaient de mauvaise grâce, avant la fondation de la Medersa. La diplomatie de M. Clozel atteint vite le succès.

Voilà sous quelle forme persiste aujourd'hui l'enseignement de Sidi-Yahia et de ses émules. Quelques fils de chefs maures

viennent le recevoir volontiers, peut-être avec la même piété que leurs ancêtres du XIVe siècle. Si peu de choses se sont modifiées ici!

Comme autrefois, ce bœuf gris à terre, couché sur le flanc, les quatre jambes ligotées devant la porte de celui qui le reçut en cadeau, souffle, la langue hors du museau, sous les mouches qui le dévorent. On attend le sacrificateur qui l'égorgera dans le sable, suivant le rite de l'Hégire. En ce carrefour étroit, deux angles de murailles bises, face à face, montent obliquement vers le bleu très pur du ciel encadré par les rebords de terrasses voisines, par deux rues aveugles qui se croisent vides, muettes, sablonneuses, dorées fort par le soleil à l'Occident. Survient, en pagne et boubou, une vendeuse de colas à deux sous, avec sa corbeille qu'elle tient gracieusement, sur la paume de la main, à la hauteur de l'oreille, son coude plié. Un sourire lippu illumine la face de fer camuse, sous les trois houppes mêlées de corail. Entre le velours des cils, les yeux langoureux vous prient d'acheter. La nuque souple et luisante s'incline. La hanche fait saillie dans les bigarrures du pagne. Aux lobes des oreilles que l'on perça, cinq ou six fils chargés de perles multicolores pendillent. La marchande, lasse, s'appuie contre le cône du four à pain construit dans un retrait de la muraille pour l'usage commun. Continuant de rire un peu sous la boucle d'or accrochée à la cloison nasale, elle répond, timide, aux questions. Une de ses amies la rejoint, qui a, sur le crâne rasé, une tresse occipitale en forme de serpent, tel le pschent des Égyptiennes antiques. Le Maure qui s'arrête, conte que, dans sa tribu, il faut avoir tué un ennemi pour obtenir le droit de laisser ainsi croître et se développer une tignasse de guerrier noble. Ce charmant pasteur aux yeux tendres dit cela lentement comme si la parole le fatiguait, et comme si, de votre indulgence, il attendait une caresse tapotant sa joue d'ambre à frisures rares, pour le féliciter de son exploit.

Ces solides paysannes, lourdement mamelues, mal enveloppées de leurs voiles maures, et qui ont au nez des boules d'or, et qui vous regardent, entre leurs vingt tresses grasses, et qui agrippent ces enfans de bronze habillés chacun d'une ceinture de verroteries, sont-elles différentes des femmes ici même capturées par les Mossi du roi Masserégué ? Est-il en accord avec l'infériorité d'une thérapeutique et d'une assistance rudi-

mentaires, cet effroyable squelette recroquevillé autour de son bâton crasseux? La sorcière lève, vers vous, des yeux de fantôme à travers le sang et l'humeur flottant au fond des cavités que surplombe un crâne lépreux, à plaques éparses de laine blanche et grisâtre. Comme au temps d'Akil, sa vieillesse et sa laideur portent bonheur à la rue, croit-on.

Ces boules d'ambre monstrueuses oscillant contre les tempes de la femme au crâne rasé, sauf les trois houppes, ne sont-ce pas les ornemens primitifs de l'ère où l'ambre et l'étain provenaient de la Baltique, et, par la vallée du Rhin, celle du Rhône, étaient vendus aux Phéniciens de Tyr et de Carthage dans le port d'une Phocée future ?

A l'oratoire de Sidi-Yahia, une étrange ouverture fut percée, en forme de symbole fécondateur, dans le banco de la muraille; ainsi, du dehors, le dévot peut introduire sa tête priante sans avoir à pénétrer dans le sanctuaire, pour, de sa voix, atteindre le tombeau du Saint.

Le Targui en larges braies qui tient par la longe le dromadaire beuglant, chargé du bouclier en peau de girafe; le Maure qui, sous la perruque volumineuse, promène son indolence seigneuriale, cette série de Songaïs effondrés avec les blancheurs de leurs vêtures, le long de la mosquée blonde, contre laquelle ils appuyèrent leurs hautes cannes à bout de laiton ciselé; ce groupe accroupi dans ses étoffes pour discuter d'une surate, tandis qu'un mouton familier cherche une herbe imaginaire ; ce marchand d'eau pliant sous le faix de l'outre humide, veau naguère, mais dont le liquide s'épanche vers la sébile, si l'on dénoue la ficelle serrant la peau d'une patte, tous ces gens qui se prélassent, qui sommeillent en apparence, ou qui, d'un geste lent et doux, caressent leurs lances d'acier lumineux, ces gens-là méditent en réalité, sous le turban, la calotte blanche ou le fez, comme dans l'ère d'Askya le Grand, restaurateur de l'Islam et de ses prestiges.

PAUL ADAM.

(A suivre.)

RÉFLEXIONS SUR LA FONTAINE

On ne s'était jamais plus occupé de lui que cette année. M. Louis Roche a publié une *Vie de Jean de La Fontaine*, où il s'est appliqué à corriger les inexactitudes et à remplir les lacunes de ses prédécesseurs. M. Michaut nous a donné la première partie du cours sur La Fontaine qu'il a professé à la Sorbonne. M. Edmond Pilon a écrit un *La Fontaine* pour la nouvelle *Bibliothèque Française*. Enfin, M. Faguet a réuni ses causeries qui ont eu tant de succès à la *Société des Conférences*, et qui, sans faire oublier ses études antérieures, y ajoutent les aperçus d'une improvisation toujours heureuse (1).

Ces livres ont d'abord le mérite qu'ils achèvent de nous « désenchanter » de la thèse où ce dur magicien de Taine, désireux de le grandir, avait surtout raidi le plus souple des poètes. Le pire était qu'elle lui prêtait l'attitude un peu sournoise d'un satirique qui, « contraint dans la satire, » mène contre la société de son temps une guerre sourde d'allusions et d'allégories. Ce n'était pas la première fois qu'on dégageait des *Fables* une intention de satire politique et sociale. Pour n'en citer qu'un exemple, le Renard, blessé et tombé dans la fange, gémit de se voir en proie aux mouches. Le Hérisson s'offre à l'en délivrer; mais il le supplie de n'en rien faire.

> Ces animaux sont saouls : une troupe nouvelle
> Viendrait fondre sur moi plus âpre et plus cruelle.

(1) Louis Roche, *La Vie de Jean de La Fontaine;* Plon-Nourrit. — Bibliothèque Française, *La Fontaine*, Edmond Pilon; Plon-Nourrit. — G. Michaut, *La Fontaine;* Hachette. — E. Faguet, *La Fontaine;* Société française d'Imprimerie et de Librairie.

En 1767, l'abbé Batteux commentait ainsi cette fable : « Le Renard représente le peuple foulé par ses magistrats, qui sont eux-mêmes représentés par les mouches. Le Hérisson représente les accusateurs des magistrats. Le Renard est malheureux; mais il est sage dans son malheur... » C'était très joli; et La Fontaine avait bien assimilé aux mouches les magistrats et les courtisans. Mais l'abbé Batteux oubliait que le Renard, loin de représenter le peuple, se plaint, en grand seigneur, de l'affront des mouches, lui, le plus habile des hôtes de la forêt.

Va, le ciel te confonde, animal importun !
Que ne vis-tu sur le commun !

Taine procède de la même façon. Seulement, il prend à pleines mains dans les Mémoires du temps; il nomme les magistrats et les accusateurs; il donne à sa démonstration une apparence de solidité historique; et il se trompe tout comme l'abbé Batteux. Son imagination et son style peuvent inspirer du respect pour son erreur : ils n'en transforment pas moins la comédie vivante de La Fontaine, — dont les sujets ont le privilège des proverbes d'être généralement vrais et de s'appliquer également à toutes les époques, — en une ménagerie d'animaux à clefs. M. Faguet et M. Michaut l'ont dit ou l'ont laissé entendre avec tous les égards que mérite ce grand peintre.

Nous leur devons aussi d'espérer qu'après eux on ne reviendra plus sur la question de savoir si La Fontaine est un moraliste moral ou un moraliste immoral, ni même s'il est simplement un moraliste. Il est certain qu'il a eu la manie des « moralités, » assez fréquente chez les gens qui ont peu de morale, et qu'il a maintes fois répété que ses apologues servaient d'enveloppes à des vérités importantes. Mais ses contemporains n'étaient point dupes de cette tactique destinée à parer l'accusation d'immoralité que lui valaient ses Contes; et ils n'attendaient pas de l'auteur de *Joconde* qu'il les accoutumât à la vertu. C'est surtout depuis que Jean-Jacques lui a lancé son pavé, que la critique s'acharne à démontrer tour à tour, avec un égal succès, que les *Fables* nous enseignent une sagesse souriante ou nous conseillent une morale de pleutre. On trouvera, dans la très fine analyse de M. Faguet et dans la forte discussion de M. Michaut, les principaux argumens pour et contre. Tous deux aboutissent à la même conclusion : que sa

morale n'en est presque jamais une, puisqu'elle ne s'élève presque jamais au véritable désintéressement. M. Faguet compte environ cinq ou six fables qui nous recommandent des vertus plus hautes que la prudence, la résignation ou le goût de la « médiocrité, » cet affreux goût que nous aimons tant chez les autres. Pour M. Michaut, La Fontaine est moraliste à peu près comme Béranger est théologien. C'est tout dire; et c'est même le dire assez cruellement.

Il ne moralise pas : il constate. J'ajoute qu'il ne constate que ce qui lui plaît. Il constate que l'homme le plus infortuné a un incroyable attachement à la vie ; mais il aurait pu constater que l'homme le plus fortuné a souvent sacrifié son désir de vivre au sentiment de l'honneur, à la passion de la gloire, à l'amour, à une cause qui lui paraissait belle, au Roi ou à la Ligue. Il constate que nous tirons profit de nos palinodies ; mais il aurait aussi bien pu constater qu'elles se retournent souvent contre nous comme d'inexorables créancières. Le loup mange l'agneau; quand ce n'est pas lui, c'est nous. Mais la société tend à protéger le faible en raison même de sa faiblesse. On a connu des cigales hébergées par des fourmis; et La Fontaine, qui n'était point ingrat, en connaissait. La tempête fauche plus de roseaux qu'elle ne déracine de chênes. Plier n'est pas toujours un sûr moyen d'échapper à l'orage. Du reste, le poète n'a pas cessé de se contredire. Tantôt il nous rappelle qu'en toute chose il faut considérer la fin; tantôt il nous affirme que « le moins prévoyant est toujours le plus sage. » Il approuve le pêcheur qui n'attend pas que le pauvre carpillon soit devenu carpe pour le mettre en sa gibecière; et il condamne le vieux chat qui refuse de donner à la souris le temps de grossir. « La vieillesse est impitoyable. » De la même histoire, ou de la même à peu près, il tirera deux moralités contraires. Et il lui arrivera quelquefois de n'en rien tirer du tout pour l'excellente raison que, là où il n'y a rien, le moraliste perd ses droits.

> Quelle morale puis-je inférer de ce fait?
> Sans cela, toute fable est un œuvre imparfait.
> J'en crois voir quelques traits, mais leur ombre m'abuse.

Le premier de ces trois vers est bien mauvais; mais le second est d'un sérieux réjouissant; quant au troisième, il me semble impayable. La Fontaine, parvenu à la fin de son récit,

en cherche la morale : il pensait la tenir; elle lui échappe, et finalement il s'aperçoit que son récit, *Le Chat et les deux Moineaux*, n'en contenait aucune. La Fontaine et sa Morale Égarée : Fable. Il sort d'embarras par une flatterie au Duc de Bourgogne, qui avait déjà pu lire que « tout flatteur vit aux dépens de celui qui l'écoute, » mais qui aurait eu grand tort de se le rappeler à cette occasion et qui, soyons-en sûrs, l'avait oublié.

Tel est l'effet que produit l'œuvre, parfait ou imparfait, de La Fontaine sur nos petits dauphins. Les enfans ont beau s'autoriser de nos mauvais exemples ou de nos paroles imprudentes: l'idée ne leur est jamais venue d'invoquer le témoignage du poète qu'ils savent par cœur pour justifier leurs ruses, leur manque de pitié, leurs jugemens moqueurs ou leur égoïsme. L'anarchiste a le droit de se réclamer de Jean-Jacques et de lui faire endosser la responsabilité de ses violences. Mais on n'a jamais entendu un jeune apache accuser de ses mauvais coups la lecture précoce du *Loup et l'Agneau* qu'il apprenait à l'école primaire. Cela doit nous rassurer sur l'inconvénient de mettre La Fontaine entre les mains des enfans. Il serait terrible de penser que nous vaudrions mieux, s'il était resté à l'Oratoire ou si seulement il avait écrit :

La raison du *meilleur* est toujours la plus *forte*.

A quoi tiendrait la moralité d'un peuple! En tout cas, le mal est fait. Félicitons-nous de ne pas être pires; ou plutôt reconnaissons que son influence n'a pas été si désastreuse, puisque nous gardons encore un tel souci de la pure morale que, boudant contre notre plaisir, nous nous évertuons à le juger en moraliste, quand il serait si naturel de ne le juger qu'en poète.

Ses derniers critiques l'ont fait; et, qui plus est, ils l'ont étudié dans l'ensemble de son œuvre. On avait trop perdu de vue que ses *Fables* forment à peine le tiers de son œuvre complète (1). Il a commencé et fini par le théâtre. Il a composé cinq livres de *Contes*, des *Épîtres*, des *Élégies*, des *Poésies légères*, des *Poèmes*, un roman. Il n'a pas été aussi paresseux qu'il le dit. S'il doit sa gloire et sa popularité à ses *Fables*, rien ne peut nous être indifférent des productions qui les ont précé-

(1) Il ne faut pas oublier que M. Hémon avait publié en 1894 chez Delagrave un délicieux recueil des *Œuvres diverses de La Fontaine*, précédé d'une introduction excellente sur *La Fontaine en dehors des Fables*.

dées ou accompagnées. Et, s'il a mis tout son génie dans ses *Fables*, si l'on y trouve des contes qui égalent les meilleurs de ses *Contes*, des épîtres supérieures à ses *Épîtres*, plus de lyrisme que dans ses *Odes*, plus de grandeur que dans ses *Poèmes*, c'est pourtant par ces œuvres secondaires, où ses qualités éparses se laissent mieux saisir, que nous arriverons à comprendre comment il a su nous donner, dans le court espace d'une fable, l'impression rapide et définitive de presque toutes les formes de la poésie. Et elles nous offrent une image si sincère de sa vie !

***

On saura gré à M. Roche de n'avoir jamais oublié, dans son aimable livre, qu'il écrivait la vie d'un homme qui n'a été que poète et artiste, et artiste autant que poète. Si j'avais à la résumer, je n'insisterais guère sur ses origines champenoises, parce que la Champagne tient peu de place dans son œuvre, que, sauf son expérience des paysans et des petites gens, il n'a rien eu d'un provincial, et qu'au surplus j'ignore en quoi consiste l'esprit champenois. Les hommes du XVIIe siècle sont beaucoup moins de leur province que ceux du XVIe; et ceux du XVIIIe n'en seront plus du tout.

Mais je remarquerais qu'il n'a pas reçu la forte instruction de la plupart de ses grands contemporains ou, pour mieux dire, qu'il s'est instruit lui-même, comme au hasard. Les Racine et les Boileau ont eu leur bagage prêt de bonne heure. Ils ont approfondi plus qu'ils n'ont étendu leurs connaissances. La Fontaine, lui, a continué d'apprendre. Ce qu'on leur avait enseigné, il le découvrait ; et le plaisir de la découverte, qui est si vif chez les autodidactes, mais qui ne s'accompagne chez lui d'aucun gonflement d'amour-propre, se traduit par une fraîcheur d'impression que je ne puis comparer, au XVIIe siècle, — le discernement en plus, — qu'à celle de Mme de Sévigné. Il a été toute sa vie de découverte en découverte, et bien plus loin que ses amis. Bernier lui raconte ses voyages; et il découvre l'Orient. Mme de La Sablière l'entretient de ses expériences scientifiques; et il découvre le soleil. Il découvre aussi l'Angleterre; et il est un des premiers à croire, sur la parole de Saint-Évremond, que « les Anglais pensent profondément. » On sait quelle réputation, au XVIIIe siècle, le pays de Montaigne, de Descartes, de Pascal,

de Bossuet devait faire à la profondeur de la pensée anglaise! Ses admirations, qui ne sont point des engouemens, ont toujours eu quelque chose de juvénile; et il a conservé le don de l'enthousiasme, ou du moins de la surprise émerveillée, sous ses cheveux blancs comme au temps de sa jeunesse. Il est resté jusqu'au bout « l'écolier » des hommes qui l'avaient charmé, mais un écolier très indépendant comme ceux qui se choisissent leurs maîtres et qui n'obéissent, en les suivant, qu'à leur propre inclination. De nos grands écrivains du règne de Louis XIV, il est le seul qui n'ait pas eu la superstition des Anciens. Les autres les ont d'abord admirés de confiance et par discipline, avant de les admirer en émules et en maîtres; et il en a subsisté, dans leur déférence, je ne sais quoi qui sent un peu le collège. Mais La Fontaine les a rencontrés sur la route de la vie; et il s'est comporté à leur égard de la même façon qu'envers ses protecteurs, avec un mélange de respect et de familiarité. Lorsque la fameuse querelle éclatera, il se rangera de leur côté, et il paraîtra grand seigneur dans cette lutte où Perrault et Boileau se provoquent en brandissant un Homère qu'ils ne comprennent ni l'un ni l'autre. Il sera discret, courtois, et il dira ce que ni Boileau, ni Racine, ni La Bruyère n'oseraient dire : « Les Anciens, c'est nous! » Il ne le dira pas précisément; mais il écrira son apologie, la plus spirituelle et la plus habile des apologies. Que les pédans argumentent! Ce qui l'intéresse dans les Anciens, c'est le plaisir qu'ils lui ont donné et les avantages qu'il en a retirés. Polyphile est comme les dilettantes : il ramène tout à lui.

Pour revenir à sa vie, je passerai très rapidement sur son mariage. L'histoire en est suffisamment connue. Il a quitté sa femme et s'est très peu soucié de son « marmot, » à qui cependant il avait eu l'idée de rapporter du Limousin « un beau petit chaperon pour le faire jouer et pour lui tenir compagnie. » Mais nous ne saurons jamais si le petit La Fontaine a eu son chaperon, pas plus que nous ne saurons si l'ami Poignant a consolé Mlle de La Fontaine. Il faut se résigner à ignorer bien des choses en littérature.

En revanche, on pourrait, sans dommage, élaguer toutes les anecdotes parasites qui dissimulent les traits les plus caractéristiques de sa figure. Je ne le vois point sous ceux d'un grand enfant ou d'un bonhomme. C'est un mondain. Il le fut beau-

coup plus que les écrivains bourgeois de son époque. Il chérit la solitude à condition de ne pas y vivre.

> Solitude où je trouve une douceur secrète,
> Lieux que j'aimai toujours, ne pourrai-je jamais
> Loin du monde et du bruit goûter l'ombre et le frais ?

Personne ne l'en empêche. M. Roche établit qu'en 1659, — il avait alors trente ans, — il possédait encore un capital d'environ trente mille livres, dont le revenu lui eût permis de satisfaire ce bel amour de la retraite. Il fût devenu gentilhomme campagnard ou simple campagnard, tout en restant Maître des Eaux et poète. Mais il a besoin du luxe et des lambris dorés pour mieux chanter l'ombrage des bois. Il préfère les tapis de Turquie du Rat de Ville au vert tapis des prés du Rat des Champs. Le silence de Château-Thierry et des sombres asiles le retient moins que le fracas de Paris. La Champmeslé ne s'y trompait point : « Que vous aviez raison, mademoiselle, de dire qu'ennui galoperait avec moi devant que j'aie perdu de vue les clochers du grand village ! »

Il n'en est pas moins très sincère dans ses soupirs élégiaques. Il n'aimait que les objets qu'il s'imaginait, et il les imaginait d'autant plus vivement qu'il en était plus éloigné. L'inconstance et l'inquiétude lui étaient si naturelles ! Il se sent bien partout, mais nulle part assez bien pour ne pas rêver un autre séjour. Souvent il s'en félicite. « Diversité, c'est ma devise. » Il s'en applaudit même, quand il ne s'agit que d'amours. S'agit-il de gloire? Il craint que son œuvre n'ait à en souffrir. Parfois aussi il se repose dans cette inquiétude pour en goûter les sombres plaisirs. Venu après Rousseau et Chateaubriand, il eût été sans doute le grand poète de la nostalgie. Le romantisme l'eût affranchi des contraintes où l'a maintenu la politesse mondaine de son temps. La mélancolie est un manque de bienséance dans une société où l'on adore la causerie vive et légère. La Fontaine ne s'y est abandonné que dans la mesure où c'était une nouveauté piquante, non une insolence.

La légende l'a aussi maltraité que son maître Rabelais, quand elle le travestit en un ours songeur. Les témoignages de Saint-Simon, de La Bruyère, de Louis Racine, qui nous le dépeignent grossier, stupide, malpropre, ennuyeux, ne sauraient prévaloir contre cette réalité qu'il a été pendant trente ans l'hôte de

salons où la stupidité et la grossièreté n'auraient point été reçues. Ils s'expliquent, d'ailleurs, par la nature du poète assurément très sensible aux variations de l'atmosphère morale. A Versailles, où il n'eût pas mieux demandé que de faire sa cour, mais où la malchance le poursuit dans ses flatteries aux Favorites, l'embarras de sa conversation, qui frappera Saint-Simon, vient uniquement de ce qu'il ne sait pas réagir contre les influences hostiles. La Bruyère, lui, force souvent l'antithèse dans ses raccourcis de portraits; et, qu'il ait ennuyé La Fontaine « de ses complimens et de ses questions, » cela ne nous étonnerait pas plus que l'agacement qu'il donnait à Boileau. Quant à Louis Racine, il ne nous répète que ce que lui ont dit ses sœurs; et La Fontaine devait éprouver quelque gêne sous les yeux de cette austère famille. Mais au château de Vaux (1), — au Luxembourg, chez Mme de La Fayette, près des La Rochefoucauld, des Sévigné, des Turenne, chez Mme de La Sablière, chez les d'Herwart, partout on l'a aimé, et non pas comme un original, — car on se lasse vite d'un original pauvre, — mais comme un jeune homme charmant et comme un homme d'agréable commerce et de bonne compagnie.

Les femmes (je ne parle pas de ses maîtresses qui étaient si peu les siennes), les femmes se sont attachées à ce compagnon toujours respectueux, toujours réservé dans ses propos, et, au besoin, merveilleusement attentif. Il ne parlait pas beaucoup; mais elles aiment mieux qu'on les écoute, et il savait les écouter. Elles devinaient en lui un sens très fin de toutes leurs élégances. Il excellait dans la louange délicate et aisée. Son génie, qui feignait l'indolence, « laissait tomber des fleurs qu'il ne répandait pas. » Mais ce qu'elles appréciaient surtout dans La Fontaine, aussi bien Mme de La Sablière que la Champmeslé, c'était l'ami, qui avait autant de constance et de raffinemens en amitié qu'il en apportait peu en amour. Certains hommes mettent dans leurs amitiés toute la tendresse dont leur âme n'a rien dissipé dans les liaisons amoureuses. La Fontaine, qui, passé le couvre-feu, courait encore l'amour ou ce qu'il appelait ainsi, n'a vraiment aimé que ses amis.

Et il a voulu plaire à tout le monde. La plupart de ses distractions, qu'on a sottement multipliées, n'étaient, selon l'heu-

(1) Voyez le très beau livre de M. Urbain Chatelain, *Le surintendant Nicolas Fouquet* (Librairie Perrin).

reuse expression du gazetier Marais, que des distractions philosophiques. On les a plus remarquées chez lui que chez les autres poètes, parce qu'il vivait beaucoup plus dans le monde, et qu'il en a joué lui-même pour éviter poliment quelques corvées. On ne songe pas assez que cet homme a, pendant plus de vingt ans, usé de l'hospitalité d'autrui ; ou plutôt on n'y songe que pour l'en blâmer. Les mœurs du temps autorisaient ces relâchemens de dignité, dont on ne trouve pourtant aucun exemple aussi prolongé chez ses contemporains et ses égaux. Le blâme qui voudra! J'envie Mme de La Sablière et les d'Herwart d'avoir hospitalisé la poésie, et je souhaite la même faveur aux grandes dames et aux banquiers. On se dit seulement qu'à son génie, à son insouciance et à ses distractions, La Fontaine dut ajouter une singulière habileté mondaine pour vivre dans cet état de dépendance avec tous les dehors de l'égalité (ses lettres en font foi), et sans qu'aucun de ses protecteurs se permît jamais envers lui une de ces rudes et méprisantes privautés dont l'œuvre de La Bruyère garde l'âcre brûlure.

Sa modestie naturelle lui facilitait la situation ; mais il s'y alliait un sentiment de sa valeur qui avertissait qu'on ne la prît point pour de l'humilité.

> Qui n'admettrait Anacréon chez toi?
> Qui bannirait Waller et La Fontaine?
> Tous deux sont vieux : Saint-Évremond aussi.
> Mais verrez-vous aux bords de l'Hippocrène
> Gens moins ridés dans leurs vers que ceux-ci?

A ses yeux, tout est là. Il n'a eu qu'une passion : les vers ; qu'une ambition : la gloire. Sa dignité, c'est d'être un poète ; sa morale, un bon poète. Il a peut-être donné, au cours de son existence, des preuves de naïveté, et notamment dans sa façon de défendre Fouquet, la meilleure, il est vrai, devant la postérité, la plus maladroite aux regards du Roi. La cause de ce concussionnaire était difficile à plaider. Tout de même, son avocat aurait pu se dispenser de célébrer le palais dont il avait entretenu les Nymphes aux frais du Trésor et de regretter qu'il n'y eût point borné ses désirs. Mais les « naïvetés » de sa poésie ne sont que le fruit des veilles d'un incomparable artiste. Il a manqué de volonté devant les tentations; mais j'aimerais autant dire qu'il eut celle de ne point leur résister; et, s'il a mangé son fonds

avec son revenu, il n'a pas mal administré les intérêts de sa gloire. Le mot plaisir résume toute sa conception de la vie, comme le mot plaire toute son esthétique. « Des solides plaisirs je n'ai suivi que l'ombre, » dira-t-il, dans un accès de mélancolie, à Mme de La Sablière. Il ne dit pas : du devoir ou de la vertu. Il ne les conçoit, du reste, que sous la forme de plaisirs, et il en a préféré de moins substantiels.

D'autre part, ni Corneille ni Molière ne se sont montrés aussi désireux de satisfaire le goût du public. Ce bon pilote ne s'endort point sur la foi des étoiles : il surveille constamment l'horizon ; il flaire les zéphyrs. Il reprendrait et continuerait le *Songe de Vaux*, où il a déjà consumé trois années, s'il n'était arrêté par la pensée « que la poésie lyrique et l'héroïque, qui doivent y régner, ne sont plus en vogue comme elles l'étaient autrefois. » Il commence par mépriser l'opéra, dont il lui semble que le bourgeois, revenu de son premier éblouissement, se détourne pour se reprendre à la tragédie. Il s'était trompé : faisons donc des opéras ! Il enfermera précieusement dans son tiroir l'œuvre commencée ou achevée, et ne la produira que le jour où la mode lui sourira. Mais, si la faveur de l'opinion se maintient, aucune promesse privée ou publique, aucune crainte du mécontentement de ses amis ou des sourcils froncés du Roi ne le feront hésiter. Il redonne des *Contes*, après avoir juré qu'il n'en publierait plus, parce que les Contes plaisent et que c'est la seule règle de l'écrivain. Il y en a bien d'autres qui remplissent les traités de rhétorique ; mais il faut s'élever au-dessus de ces autres règles : « Elles ont toujours quelque chose de sombre et de mort. »

Les règles morales aussi ! Mais, sur ce point, je ne vois pas pourquoi nous serions plus sévères que ceux qui l'ont choyé, hébergé, ou moins discrets ; car ce n'est guère que par lui que nous connaissons les scandales anacréontiques de sa vieillesse. Il y avait du bohème dans La Fontaine comme du burlesque ; seulement, le même goût qui, dans ses ouvrages, a retenu le burlesque, a empêché, dans sa vie, le bohème de s'encanailler. Quand Alexandre Vinet le traite de « sale débauché, » il commet, pis qu'une injustice, une faute impardonnable contre l'esprit. Les apparences lui donneraient-elles raison, nous sentons bien que La Fontaine n'a pas été cela, et que l'abaisser au rang des vieux marcheurs, c'est oublier précisément tout ce qui le dis-

tingue d'un maniaque imbécile. M. Roche, qui n'a point pallié ses erreurs, nous a très finement indiqué ce qui se cachait encore de délicatesse dans les déviations de son sens moral.

Tout au plus, pourrait-on aller chercher dans ses dernières années, qui ne furent point le soir d'un beau jour, un nouvel exemple de la triste vanité que recouvre la sagesse épicurienne.

Je voudrais qu'à cet âge
On sortît de la vie ainsi que d'un banquet,
Remerciant son hôte et qu'on fît son paquet...

On dit ces choses-là tant que les lumières du banquet ne commencent pas à s'éteindre et tant que Clymène ou Jeanneton vous sourient entre leurs verres. Mais l'inquiétude entre avec les premières ombres et l'épouvante avec la nuit. Le paquet est lourd, et pourtant qu'y a-t-on mis? Des riens.

Allons, vieillard, et sans réplique!
Il n'importe à la république
Que tu fasses ton testament.

La mort le brusqua moins. A défaut de testament, elle lui laissa le temps de faire son examen de conscience. Le vieux poète malade, assis dans son lit et son bonnet à la main, demanda pardon à Dieu, aux hommes et à Messieurs de l'Académie d'avoir écrit ses joyeux *Contes*. Cela fait, l'espoir lui revint au cœur. Il crut qu'il attraperait quatre-vingts ans; et il conçut « de grands desseins. »

Souffrez qu'à mon logis j'ajoute encore une aile!

Mais tout ce qui lui restait de vie, c'est-à-dire de poésie, il le consacrait à Celui dont la miséricorde avait été touchée par la prière du larron et par l'amour de « l'illustre pécheresse. »

La prière et l'amour ont un charme suprême.

On ne lit pas sans émotion, dans son *Dies Iræ*, ce beau vers où le dernier écho de sa poésie voluptueuse expire sur ses lèvres purifiées. Et ceux qui terminent la pièce ne sont point sans grandeur :

Je te laisse le soin de mon heure dernière.
Ne m'abandonne pas quand j'irai chez les morts.

Son génie ne le quitta pas tant qu'il fut des vivans. « Je mour-

rais d'ennui, si je ne composais plus. » Et dans sa dernière lettre à Maucroix, où la terreur le ressaisit, dans les derniers mots de cette lettre si simple et si pathétique, la même imagination, qui étincelait dans ses Fables, jette un suprême éclair. « O mon cher, mourir n'est rien : mais songes-tu que je vais comparaître devant Dieu ? Tu sais comme j'ai vécu. Avant que tu reçoives ce billet, *les portes de l'éternité seront peut-être ouvertes pour moi.* » Si les puritains ne sont pas satisfaits, les autres le sont; cela suffit.

***

Son œuvre est la plus admirable illustration que nous ayons dans notre littérature de la théorie de l'Art pour l'Art. Elle ne signifie pas que l'artiste se détachera de tous les intérêts humains, ce qui serait ridicule, mais qu'artiste avant tout, il ne se laissera déterminer, dans le choix de sa matière et dans sa façon de la traiter, que par les seules considérations artistiques. Ce qu'il dit peut avoir, bonne ou mauvaise, une portée morale et sociale; mais il ne l'a dit que persuadé qu'il le dirait bien et qu'il produirait sur nous l'impression agréable d'une convenance parfaite entre le fond et la forme, le fond recevant très souvent de la forme une valeur imprévue. Chez La Fontaine, il est difficile de ne pas remarquer une indifférence presque complète au sujet en soi. On comprend le mot de Jules Lemaître rapporté par M. Faguet : « Très grand poète : mais pourquoi cet homme a-t-il fait des fables ? » En effet : et pourquoi a-t-il composé cinq livres de contes qu'il qualifie lui-même de sornettes? Pourquoi a-t-il écrit le poème de *La captivité de saint Malc* et le poème du *Quinquina ?* Ouvrages commandés, dit-on, l'un par les Solitaires de Port-Royal, l'autre par la duchesse de Bouillon.

L'idée des Solitaires priant le poète de *L'Oraison de saint Julien* de mettre en vers français le latin du vénérable d'Andilly est si drôle que je n'ose pas y croire. Il est vrai que La Fontaine les avait déjà flattés dans sa *Ballade d'Escobar* et que ces Messieurs prêtaient beaucoup sur de pareils gages. Mais j'adopterais plutôt l'hypothèse de M. Roche, qu'à la veille de publier de nouveaux Contes, il faisait provision d'indulgence. Mon Dieu, délivrez-moi des Jésuites : pour les Jansénistes, je m'en charge! N'aurait-il pu s'en charger autrement? Sa ballade est lestement enlevée; son poème se traîne. Mais il était convaincu qu'il l'avait

réussi : « Je voudrais que cette idylle, outre la sainteté du sujet, ne vous parût pas entièrement dénuée des beautés de la poésie. » Il n'y a vu qu'une idylle et s'y est intéressé autant qu'à Philémon et Baucis, dont le sujet, s'il n'avait été traité par Ovide, n'eût pas semblé convenir beaucoup plus à son tempérament.

La duchesse de Bouillon lui a proposé celui du Quinquina : un *pensum*, dit Sainte-Beuve. Si adroit courtisan qu'on se représente La Fontaine, on ne l'imagine guère attelé à un pensum. La difficulté l'a attiré, une difficulté analogue à celle qu'il avait surmontée dans son *Discours sur l'âme des Bêtes*. Il a hésité, s'étant promis de ne plus chanter que les héros d'Ésope ; mais on lui a fait une douce violence, et il a consenti d'être « disciple de Lucrèce une seconde fois. »

Quand on admire des vers comme ceux-ci :

Au dire de ces gens, la bête est toute telle :
L'objet la frappe en un endroit ;
Ce lieu frappé s'en va tout droit,
Selon nous, au voisin en porter la nouvelle...
L'impression se fait ; mais comment se fait-elle ?
Selon eux, par nécessité,
Sans passion, sans volonté...

on aurait mauvaise grâce à ne point admirer, dans le poème du *Quinquina*, l'analyse de la fièvre :

Le sang s'acquitte encor chez nous d'un autre office.
En passant par le cœur il cause un battement.
C'est ce qu'on nomme pouls, sûr et fidèle indice
Des degrés du fiévreux tourment.
Autant de coups qu'il réitère,
Autant et de pareils vont d'artère en artère
Jusqu'aux extrémités porter ce sentiment...

Même précision dans les deux cas ; même tour de force ; même labeur de la Muse que le poète a conjurée de venir sur ces matières « philosopher en langage des dieux. » Même confiance excessive de l'artiste dans les ressources d'un art qu'il ne distingue plus du métier. Si le discours à Mme de La Sablière paraît supérieur au poème du *Quinquina*, c'est qu'il est moins long, que la réfutation de la doctrine cartésienne nous intéresse plus que les théories de Monginot sur la fièvre et surtout qu'il est entrecoupé d'exemples où la vraie poésie se réveille.

Je ne prétends pas que La Fontaine prenne ses sujets au

hasard ; mais il ressort de toute son œuvre et de ses propres aveux que le sujet pour lui est toujours secondaire. Nombre de ses fables ne sont que des anecdotes, des facéties, comme on en trouve à la douzaine dans les recueils de bons mots : *L'ivrogne et sa femme, le Rieur et les Poissons, le Dépositaire Infidèle, l'Enfouisseur et son Compère*. Beaucoup d'autres nous déconcertent par leur insignifiance ou leur insanité : *Le Cierge, La Goutte et l'Araignée, La tête et la queue du Serpent, L'Homme et la Puce, Le Singe qui bat sa femme*. Non seulement il ne recherche pas la nouveauté de la matière ; mais il met de la coquetterie à nous prévenir qu'on la lui a fournie et « qu'il ne lui reste que la forme, c'est-à-dire les paroles. » Il insistera même sur la banalité du sujet qu'il affronte.

S'il est un conte usé, commun et rebattu,
C'est celui qu'en mes vers j'accommode à ma guise.

Et il ajoute : « Voyons si je l'ai rajeuni ! » La forme sauve tout : le trivial comme le scabreux. Les plus médiocres objets empruntent de l'art un lustre insoupçonné ; les plus grivois, un attrait dont je voudrais pouvoir dire qu'il les « intellectualise. » On assure que, dans la conversation, les mots crus faisaient monter au visage du vieux disciple de Rabelais une rougeur virgilienne. Ils n'offensaient certes pas la pudeur de l'homme ; mais ils choquaient « l'admirable enveloppeur, » comme l'appelait Bussy-Rabutin, l'artiste qui n'était jamais plus heureux que quand il lui fallait tirer de sa tête

Nombre de traits nouveaux, piquans et délicats,
Qui disent et qui ne disent pas
Et qui soient entendus sans notes...
Des Agnès même les plus sottes.

Et, plus franc dans ses *Contes* que dans ses *Fables*, il n'admet pas que la critique se mêle de discuter ses choix ou de juger ses intentions :

Censurez tant qu'il vous plaira
Méchans vers et méchantes phrases
Mais pour bons tours laissez-les là...

Justiciable comme artiste et dans les limites de son art, il n'a aucun compte à rendre de ses idées et des caprices de son imagination. La préface des *Orientales* ne revendiquera pas

plus nettement le bon plaisir du poète. Personne n'a été plus convaincu des droits de l'artiste (sous la réserve que le public l'applaudisse) et des prérogatives illimitées du bien dire.

> Tout est fin diamant aux mains d'un habile homme ;
> Tout devient happelourde entre les mains d'un sot.

Tout est fin diamant... Ici, je ne partage pas entièrement l'opinion de M. Faguet et celle de Sainte-Beuve : qu'il n'a dépendu que de La Fontaine, habile homme, d'exceller dans tous les genres. Si nous ne possédions que les *Fables* et les *Contes*, on pourrait le soutenir. Malheureusement, nous avons son théâtre, ses odes, son roman, ses poèmes héroïques, toute son œuvre parallèle aux *Contes* et aux *Fables*. On y trouvera partout de beaux vers, c'est entendu. Mais le jeu des beaux vers ne doit point nous faire illusion. C'est pour les poètes de second ordre qu'il a été inventé. Nous sommes en droit de demander à La Fontaine beaucoup plus que d'heureuses rencontres, et de chercher pourquoi « ce beaucoup » plus, il ne nous le donne que dans une partie de son œuvre. On objecterait à tort que le reste n'est qu'essais, marche incertaine d'un talent qui s'ignore. Nous n'avons rien de ce qu'il fit dans la période des tâtonnemens. Quand il a débuté, il était presque complètement formé. Et il exagère, lorsqu'il s'accuse ou se flatte de changer tous les jours « de manière et de style. » Il n'a eu que deux manières : celle qu'il devait à la société mondaine et à sa nature voluptueuse, et celle qu'il devait à l'exemple de Molière et à son propre génie. Et ne regrettons point, si inférieure qu'ait été la première, qu'il s'y soit souvent attardé, car, sans elle, nous n'aurions peut-être plus eu toutes les grâces et les délicatesses de la seconde. Supprimez le La Fontaine mondain : rien n'atténuera plus la crudité de ses contes et ne voilera plus la cruauté de ses *Fables*.

***

Il commence par le théâtre. Il ne se trompe pas sur l'essence comique de son génie ; il ne s'abuse que sur le genre qu'il aborde. L'œuvre dramatique réclame un effort soutenu dans l'invention dont il est incapable. La Fontaine imaginera des scènes de bonne comédie : c'est ce qu'il a fait toute sa vie ; mais chaque scène se suffit et forme une pièce entière. Le théâtre vit de l'étude des âmes et des caractères. Sa psychologie est courte.

M. Faguet nous dit même qu'il n'en avait ni le don, ni le goût. Le théâtre, au moins au XVIIe siècle, exige des qualités oratoires. On fait des discours dans la comédie de Molière comme dans la tragédie de Racine. Or La Fontaine est le poète le moins oratoire qui ait paru dans un siècle et dans un pays de poètes orateurs. Il a touché parfois à l'éloquence, ou plutôt il nous en a donné l'inoubliable sensation, comme en deux ou trois reparties il nous donne l'impression de tout un dialogue. Le discours du Paysan du Danube n'est que la marche d'un discours tracée par des éclairs. Songez à ce qu'il fût devenu dans la bouche d'un Corneille ou dans le porte-voix d'un Hugo! Ses comédies, l'*Eunuque*, *Ragotin*, sa tragédie d'*Achille* heureusement interrompue, nous le montrent qui développe. Plus l'espace lui manque, plus il est à l'aise. Au théâtre, il en a trop. Ses discours vont au petit pas; ses récits s'étalent en morceaux narratifs. Voltaire estimait que son acte du *Florentin* était un petit chef-d'œuvre. A moins qu'on n'y sente la lourde patte de Champmeslé, on y reconnaîtra combien le La Fontaine conteur diffère du La Fontaine dramaturge. Marinette nous raconte que le jaloux Harpajème tient sa pupille solidement emprisonnée, et que rien ne le tranquillise. La nuit, bien que leurs deux lits ne soient séparés que par une cloison,

> Le bruit d'une araignée, alors qu'elle tricote,
> Une mouche qui vole, une souris qui trotte,
> Sont éléphans pour lui qui l'alarment soudain.

Six ans auparavant, dans *Le Savetier et le Financier*, il avait exprimé le même perpétuel tremblement d'un homme qui craint pour son trésor :

> Tout le jour, il avait l'œil au guet; et la nuit,
> Si quelque chat faisait du bruit,
> Le chat prenait l'argent...

Le poète avec deux mots en dit plus que la pauvre Marinette.

Il est possible qu'au XIXe siècle La Fontaine eût justifié, dans la Comédie Lyrique, l'admiration éperdue de Banville pour sa bluette de *Clymène*. Toujours est-il que, par la faute de son temps ou par la sienne, il n'a pas trouvé cette nouvelle forme du théâtre de fantaisie; et, n'en déplaise à Banville, sa *Clymène* n'est qu'un dialogue de poésie galante fait pour être dit non

« devant un parterre de princes et de poètes, dans un décor de verdure fleurie, avec une rampe de lucioles et d'étoiles, » mais dans ces salons que nous décrit le *Songe de Vaux*, et dont les riches balustres, les voûtes à l'italienne, les peintures et les tapisseries se reflètent aux tendres couleurs de son *Adonis*.

La société mondaine et encore à demi précieuse de la moitié du XVIIIe siècle ne nous a point légué d'œuvres plus gracieuses que l'*Adonis*, le *Songe de Vaux*, *Psyché*. La politesse française s'y marie à la mollesse italienne. Cet Adonis qui repasse dans sa triste mémoire

Ce que naguère il eut de plaisir et de gloire,

ressemble à l'*Adone* de Marini et encore plus aux héros enchantés du Tasse. Les dieux et les déesses y forment des tableaux d'une sensualité aussi charmante que celle de l'Albane. La Fontaine y a consumé, comme il le dit, « tout le fond d'embellissemens qu'il avait puisé chez les Anciens et chez quelques modernes. » Et le souci des bienséances le guide dans toutes les modifications qu'il fait subir à ses originaux, — le guide et souvent l'affaiblit.

Lisez plutôt ce passage de la préface de *Psyché :*

Apulée fait servir Psyché par des voix dans un lieu où rien ne doit manquer à ses plaisirs, c'est-à-dire qu'il lui fait goûter ces plaisirs sans que personne paraisse. Premièrement, cette solitude est ennuyeuse; outre cela, elle est effroyable. Où est l'aventurier et le brave qui toucheraient à des viandes lesquelles viendraient d'elles-mêmes se présenter? Si un luth jouait tout seul, il me ferait fuir, moi qui aime extrêmement la musique. Je fais donc servir Psyché par des nymphes qui ont soin de l'habiller, qui l'entretiennent de choses agréables, qui lui donnent des comédies et des divertissemens de toutes sortes.

Est-ce assez curieux? La Fontaine supprime une des plus jolies scènes et des plus féeriques de ce conte de fées, parce que la solitude est ennuyeuse et qu'on ne saurait jouir d'aucun plaisir sans compagnon ou sans témoin. Puis où a-t-on vu des viandes qui se présentaient d'elles-mêmes, des luths qui jouaient tout seuls? Ce n'est pas raisonnable. Ce n'est pas ainsi que les choses se passent dans le monde. Mais nous sommes en pleine fantaisie, et je croyais que si Peau d'Ane vous était contée... J'aime mieux la Psyché d'Apulée, malgré son style corrompu aux reflets métalliques, si peu naturel chez une vieille radoteuse

avinée qui débite son histoire dans une caverne de voleurs. Son histoire du moins est plus fantastique, partant plus savoureuse. J'aimerais mieux surtout qu'un Perrault nous l'eût contée, ou un Platon. Sœur de Cendrillon ou fille de notre âme, conte ou symbole : il eût fallu choisir. La Fontaine aurait pu se rappeler les mythes platoniciens; mais il ne goûtait en Platon que « les circonstances du dialogue, les caractères des personnages, les interlocutions, les bienséances » et « ces excellentes comédies qu'il nous a données aux dépens des faux dévots, des ignorans vaniteux ou des pédans. » Il ne goûtait en Platon qu'un La Fontaine athénien; et sa *Psyché* n'a de platonicien que les dialogues des quatre amis.

Le reste, il en a fait un long récit très surveillé, très élégant, trop élégant, en somme assez fade, tout émaillé qu'il soit de pointes malicieuses. Que de fausse bonhomie dans cette « gaîté » qu'il mêle « parmi les endroits les plus sérieux de son histoire » ou « parmi les plus tristes! » « Le lendemain (de son mariage) les nymphes riaient entre elles, et Psyché rougissait en les voyant rire. » Ces nymphes font regretter celles de *Contes*, dont le rire est plus franc. Les Divinités de l'Olympes égaieront toujours La Fontaine, et, quand il se met sur le chapitre de leurs aventures, bien qu'à l'entendre ce genre héroïque soit « le plus beau de tous, le plus fleuri, le plus susceptible d'ornemens et de ces figures nobles et hardies qui font une langue à part, » il côtoie la parodie, et, pour un peu, rejoindrait les burlesques. « Vous savez combien nous nous ennuyons, dit Jupiter; Cybèle est vieille, Junon de mauvaise humeur, Cérès sent sa divinité de province, Diane nous rompt la tête avec sa trompe. » Dans le *Songe de Vaux*, il chantera les amours de Mars et de Vénus, comme l'observe plaisamment M. Michaut, sur le ton que prendront plus tard les guerriers d'Offenbach :

Vous devez avoir lu qu'autrefois le dieu Mars,
Blessé par Cupidon d'une flèche dorée,
Après avoir dompté les plus fameux remparts
Mit le camp devant Cythérée.
Le siège ne fut pas de fort longue durée :
A peine Mars se présenta
Que la belle parlementa.

C'est mieux que du Meilhac, et c'est mieux que du Scarron, mais dans la même veine. Et c'est une veine que le sujet de ses

Fables et de quelques-uns de ses *Contes* lui fournira l'occasion d'utiliser au profit même du naturel. Dans ce petit monde comique, qui campe sur les confins de la réalité et de la fantaisie, il est naturel en effet que les dieux des bonnes gens et des bêtes participent de la bonté des uns, de la bêtise des autres, de la petitesse de tous, que Jupiter ne soit plus qu'un Jupin et Borée un souffleur à gages. Il est naturel aussi qu'à la vanité de leurs gestes le poète mesure la vanité des nôtres, puisque les mêmes mobiles nous agitent et que deux coqs qui se battent pour une poule sont aussi fous que Ménélas et Pâris se battant pour Hélène. Amour, tu perdis Troie! La Fontaine, si entêté du genre héroïque qu'il y revenait encore vers la fin de sa vie, en a passé une bonne partie à se moquer agréablement de lui-même. Ce fut son donquichottisme; et c'est un peu l'histoire de Cervantès dont le génie le ravissait. On joue sur les mots quand on parle de poésie épique chez La Fontaine. Il aurait bien voulu en faire; et l'énumération des chiens et des chasseurs dans son *Adonis* est sérieusement imitée des dénombremens homériques. De cet effort trop ambitieux, il a gardé une habileté surprenante à frapper le grand vers.

Le robuste Crantor aux bras drus et nerveux...
Ne pouvant que mourir, il meurt sans s'étonner...
C'est Phlégon qui souvent aux loups donne la chasse
Armé d'un fort collier qu'on a semé de clous.

Quand il s'amusera à traduire, pour la traduction de son ami Pintrel, les vers cités par Sénèque dans ses Épîtres, il accomplira de véritables prouesses :

Les chevaux sont couverts de housses d'écarlate
Où l'or semé de fleurs et de perles éclate;
Ils ont des colliers d'or sous la gorge pendans
Et des mors d'or massif qui sonnent sous leurs dents.

Seuls Ronsard et Hugo ont su rendre ainsi Virgile. Les vers semblables qui relèvent le ton de ses humbles récits,

Comme il sonna la charge il sonne la victoire.

ne sont que des souvenirs de poèmes héroïques, des parodies dont la légèreté et l'art qui les amène effacent ce qu'elles pourraient avoir de burlesque ou simplement de trop appuyé.

« J'avais plus d'imagination que je n'en ai aujourd'hui, » disait-il en nous présentant son *Adonis*. Douce ironie du La Fontaine réaliste à l'égard du La Fontaine héroïque ! Son imagination n'évoquait point alors : elle se travaillait à décrire. Il décrivait minutieusement les chambres de Vaux, les embellissemens de Versailles, les rocailles, les grottes, les lustres de rochers, les bassins, les divinités qui décorent les murs et les plafonds : « Je peins quand il me plaît la peinture elle-même. » Il veut être exact ; il l'est aux dépens de la vérité. Il compare la vapeur des jets d'eau à la blanche fumée que la chaux exhale, et il ne sent pas que cette comparaison nous gâte les jeux irisés de Thétis et de Phébus qui ne ressemblent plus qu'à deux gâcheurs de mortier. Il peint tout, et nous ne voyons rien, à moins que le spectacle n'éveille sa rêverie ou n'émeuve son désir de volupté. Alors seulement le grand poète se révèle. Mais ses beaux coups d'aile ont une envergure que son vol ne soutient pas. Il s'élève d'un mouvement aussi harmonieux que soudain, puis il s'affaisse. Exemple, sa peinture de la Nuit dont on ne cite jamais que quelques vers :

Cette Divinité digne de vos autels
Et qui même en dormant fait du bien aux mortels,
Par de calmes vapeurs mollement soutenue,
La tête sur son bras et son bras sur la nue,
Laisse tomber des fleurs et ne les répand pas.

Ces vers ont une grâce aérienne, et l'on voudrait arriver tout de suite au dernier murmure du poète qui suit amoureusement sa vision dans l'espace,

Qu'elle est belle à mes yeux, cette Nuit endormie !

Mais il n'y arrive qu'après cinq vers dont trois au moins sont plats et lourds :

Fleurs que les seuls zéphyrs font voler sur leurs pas,
Les pavots *qu'ici-bas pour leur suc on renomme*,
Tout fraîchement cueillis dans les jardins du Somme,
Sont moitié dans les airs et moitié dans sa main,
Moisson plus que toute autre utile au genre humain.

Et quand il a enfin soupiré : *Qu'elle est belle à mes yeux...* rien ne l'avertit de ne pas continuer, de nous laisser achever tout seuls la rêverie que nous avons commencée avec lui :

Sans doute de l'Amour son âme est ennemie,
Et ce frais embonpoint sur son teint sans pareil
Marque un fard appliqué par les mains du Sommeil.

En un clin d'œil, sa Nuit adorable quitte la place à une marchande de pavots toute plâtrée.

Sauf dans son invocation à la Volupté qui termine *Psyché*, je ne crois pas que La Fontaine ait écrit vingt vers de ses Élégies ou de ses poèmes descriptifs où l'on ne se heurte à d'aussi fâcheuses inégalités. Mais il est rare que, dans vingt vers pris au hasard, on ne trouve point d'heureux commencemens ou qu'on ne reçoive pas le petit choc très doux que donne au cœur le passage de la poésie. L'art suprême des *Contes* et des *Fables* consiste à ne nous offrir que ces heureux commencemens, à s'arrêter dès que nous avons senti la divine secousse.

O belles, évitez
Le fond des bois et leur vaste silence...
Amans, heureux amans, voulez-vous voyager,
Que ce soit aux rives prochaines !...
Qu'un ami véritable est une douce chose !
Il cherche vos besoins au fond de votre cœur...

Les autres œuvres ont aussi de ces accens d'une indicible pureté. Mais ici, rien ne les recouvre, ne les affaiblit, ne les altère ; ce qui les précède nous y conduisait insensiblement ; le silence qui les suit les prolonge indéfiniment. La Fontaine n'est poète élégiaque ou lyrique que dans les *a parte* d'un sujet qui ne semblait pas y prêter. L'Adonis, le Palais de Vaux, Psyché, Saint Malc, les Filles de Minée y prêtaient trop. Mais il ne lui fut pas inutile de les traiter : en même temps qu'il y préludait à ses plus touchans accords, il y versait le trop-plein de ces jolis ornemens qui eussent gâté son génie. Pour nous, sortons de ces palais comme l'on sort d'un songe ! La nature même y est baignée de la lumière de théâtre où se pavane la pastorale. Flore, Pomone, Echo, les haleines des Zéphyrs courroucés contre les voiles qui leur cachent des gorges d'albâtre, tout cela ne vaut pas le petit jardin

Où croissaient à plaisir l'oseille et la laitue,
De quoi faire à Margot pour sa fête un bouquet,
Peu de jasmins d'Espagne et force serpolet...

Et puis il y a Margot.

***

On ne dira jamais trop de bien d'une bonne douzaine de *Contes* de La Fontaine. Mais l'austère littérature de nos conteurs et de nos romanciers du XIXe siècle nous a rendus si prudes que nous avons toujours l'air, quand nous touchons à ces joyaux, de les avoir, pour un instant, retirés d'un musée secret. Peut-être aussi craint-on d'y rencontrer assez souvent la même morale que dans les *Fables*, ce qui serait désolant pour les *Fables*. Mais, morale à part, c'est dans les *Contes* que nous assistons au travail le plus intéressant du génie de La Fontaine, quand il s'exerce sur des modèles étrangers ; c'est là, et mieux encore que dans les *Fables* où ses modèles, hormis de rares exceptions, n'ont point la valeur de Boccace et de l'Arioste. D'ailleurs, chaque fois qu'il emprunte une fable à un de ses pairs, Horace ou Marot, il esquive la lutte, et la brièveté avec laquelle il s'acquitte de son sujet est comme un hommage rendu à la perfection de son devancier. Mais il ne craint pas de se mesurer aux grands conteurs italiens et de repétrir leur matière à sa guise.

Et d'abord, il en retranche le pittoresque qui tient aux mœurs de l'Italie, avec le même soin que Corneille élimine du *Cid* la couleur particulière à l'Espagne. Dans sa *Dissertation sur Joconde*, une des pages de critique les plus solides du XVIIe siècle, Boileau le félicite « de ne pas se laisser emporter à ces extravagances italiennes. » Boileau appelle ici extravagances le mélange audacieux du profane et du sacré qui est un des traits les plus topiques de la nature italienne, surtout à la Renaissance, et dont nos Romantiques tireront des effets aussi faciles qu'horrifiques. Le Joconde de l'Arioste, avant de révéler au Roi son infortune conjugale, lui fait jurer sur le Saint-Sacrement qu'il ne se vengera point. Celui de La Fontaine, plus confiant dans la raison, lui dénombre, depuis l'origine du monde, tous les rois et les Césars qui supportèrent philosophiquement pareille déconvenue. Dans l'Arioste, la femme de Joconde, cette gaillarde, conjure son mari de porter comme un gage d'amour une petite croix contenant de saintes reliques qu'elle a héritée de son père, qui la tenait d'un pèlerin de Bohême, revenu de Jérusalem. La Fontaine a remplacé le reliquaire par un bracelet « de façon fort mignonne. » Ce n'était point qu'il fût à une inconvenance près, en ce qui regarde les choses de la religion; mais certains

badinages, dont la libre humeur italienne n'est point offusquée, choqueraient le goût français comme des profanations. L'Arioste partage avec ses contemporains l'amour effréné du beau qu'il assimile à la vertu. Le père de la jeune Caliste, pour éviter que sa fille suive l'exemple maternel, la fait élever dans un palais que décorent les images et les statues des chastes héroïnes dont l'antiquité nous a transmis la gloire et de celles qui doivent un jour illustrer l'Italie. Cette éducation esthétique ne dit rien qui vaille à La Fontaine. Aujourd'hui peut-être le bourgeois français s'en remettrait du soin de protéger sa fille à l'influence d'une sérieuse éducation rationnelle et scientifique ; mais il n'a jamais accordé le même crédit à la peinture et à la sculpture, fussent-elles d'un Raphaël ou d'un Michel-Ange. Au couvent, Caliste, au couvent, comme l'Agnès de Molière! On vous y apprendra à manier l'aiguille et à ne lire que des livres de sainteté; et quand on louera votre visage, vous répondrez :

> Ne considérez point des traits qui périront.
> C'est terre que cela : les vers le mangeront.

Ainsi dans les Fables; que le sujet vienne de la Grèce ou de l'Inde, les mœurs et l'esprit sont toujours de chez nous.

Francisés, les héros de Boccace et même ceux de l'Arioste perdent cette rudesse féodale dont on sentait les âpretés sous l'apparat et la diplomatie des petites cours italiennes. La Fontaine les police, les affine. Dans l'Arioste, le frère de Joconde déclare tout net au roi Astolphe, fier de sa beauté, que son frère est plus beau que lui. Quelle apparence qu'un courtisan sache si peu son métier! Le gentilhomme français saisit simplement l'occasion, par l'éloge qu'il fait de son frère, d'éveiller l'intérêt du Prince. Mais les personnages italiens ont l'imagination nourrie des romans chevaleresques et sont capables de désintéressement. Ceux de la Fontaine, sous leur culture mythologique et sous leurs belles manières d'hommes du monde, cachent un esprit pratique et un tempérament gaulois. Ils ne recherchent point la volupté : le plaisir leur suffit.

Et ils aiment à rire. La fantaisie de l'Arioste si prodigieuse que, lorsqu'on passe à Ferrare devant la maison rouge, où il a longtemps vécu avec sa nombreuse famille et ses monstres chimériques, on est presque étonné de n'en point voir sortir un hippogriffe, cette fantaisie, qui se répand partout comme la fu-

mée de ses creusets magiques, rencontre parfois, au détour d'un conte furieusement gai, le tragique moral, et laisse tomber ses enchantemens. Le héros de *La Coupe Enchantée* nous raconte que, sur le perfide conseil de la fée Melissa, il a voulu éprouver la vertu de sa femme. La fée le métamorphose, et il vient offrir à sa Caliste son amour et des pierreries. Le cœur de la jeune femme, à la vue des pierres précieuses, s'amollit.

D'un ton bref et saccadé, que je ne puis me rappeler sans que la vie m'abandonne, elle me dit qu'elle satisferait mes désirs, si elle croyait que personne ne le saurait jamais... A cet instant, Mélissa me rendit ma forme première... Nous devînmes tous les deux couleur de mort; tous les deux, nous restions les yeux baissés. J'eus à peine la force de lui crier : « Femme, tu me trahirais donc, si tu trouvais quelqu'un pour m'acheter mon honneur? » Elle ne me répondit que par un torrent de larmes. Mais sa honte fit bientôt place au dépit de voir que je lui avais fait un tel affront. Le dépit monta jusqu'à la rage et se changea en une haine profonde. Elle résolut alors de fuir loin de moi.

Pas un mot de cette scène si juste et si forte n'a passé dans La Fontaine : ni le ton bref et saccadé d'une bouche sèche de convoitise où la pudeur halète, ni les yeux baissés de ces deux époux devant l'irrémédiable, ni l'analyse des sentimens de la femme. Damon, dès que Caliste « de rocher » qu'elle était, devient « mouton, » reprend sa forme; et c'est lui qui bêle :

Je devrais dans ton sang éteindre ce forfait.
Je ne puis, et je t'aime encor tout infidèle.
Ma mort seule expiera le tort que tu m'as fait.

Caliste se contente de pleurer en attendant qu'elle le trompe sérieusement et qu'il s'y aguerrisse; car, pour ces histoires-là,

S'il faut en ce pays faire tant de façon,
Allons-nous-en chez les sauvages!

Sauvages ou non, l'Arioste et Boccace se font tout de même de notre cœur une idée plus complexe que La Fontaine, et plus humaine. Mais notre poète, si sceptique sur l'importance des règles, tenait comme règle établie que le conte devait toujours être licencieux et gai. Tant il est vrai que nos théories ne sont la plupart du temps que l'expression de notre tempérament! « Dans ces sortes de contes, chacun doit être content à la fin : cela plaît toujours au lecteur, à moins qu'on ne

lui ait rendu les personnes trop odieuses. Mais il n'en faut point venir là, si l'on peut, ni faire rire et pleurer dans une même nouvelle. » Malheureusement, l'éternel badinage sur les maris trompés, outre qu'il déforme l'image de la vie et finit par rendre les personnes odieuses, ne produit pas l'unité de ton que recherche La Fontaine : il n'aboutit qu'à la monotonie.

L'unité est bien plutôt dans ce ton de la causerie, une des plus grandes originalités de ses *Contes* et de ses *Fables*. A chaque instant, sa personnalité intervient au milieu de son récit, tantôt pour placer une réflexion morale ou immorale, tantôt pour confesser un de ses goûts. Il vit familièrement avec ses personnages. Il les blâme, les approuve, les encourage, sourit de leurs manigances, s'associe à leurs craintes, entremêle leurs aventures de retours sur lui-même. Dans *la Courtisane amoureuse*, Camille, désireux de savoir jusqu'où iront la patience et l'amour de Constance, se fait déchausser par elle. Le poète prévoit chez son lecteur un sursaut d'étonnement ou d'incrédulité.

Quoi ! de sa main ? Quoi ! Constance elle-même ?

Il y répond délicieusement :

Qui fut-ce donc ? Est-ce trop que cela ?
Je voudrais bien déchausser ce que j'aime.

Ce sont là des traits exquis, comme il en fourmille dans les *Fables*, et dont aucun de ses devanciers ne lui a donné le modèle.

Mais en quoi cette unité de ton l'empêcherait-elle « de rire et de pleurer dans la même nouvelle ? » On ne voit point qu'il l'ait compromise en écrivant *la Courtisane amoureuse* et *le Faucon*, les deux seuls contes où il se soit attendri. Lorsque Clitie, dont l'enfant malade désire le faucon de Frédéric, vient prier cet homme, qui s'est ruiné pour elle et qu'elle a toujours éconduit, de lui abandonner le seul bien qui lui reste, son oiseau, et lorsqu'elle met au service de son amour maternel toute son adresse de femme :

Vous savez bien par votre expérience
Que c'est d'aimer : vous le savez, Seigneur !

l'unité de ton, si chère au poète, est-elle rompue par ces accens dignes d'Andromaque ? Dans l'admirable scène de *la Courtisane*

amoureuse, dont le naturel fait paraître comme des gouttes de fard délayé les larmes de Marion de Lorme et de la Dame aux Camélias, on ne regrette point que La Fontaine se soit départi de sa sempiternelle conception de l'amour rusé ou vénal. On regrette seulement que, dans toute son œuvre, l'amour n'ait ainsi parlé que sur les lèvres d'une courtisane.

De même, lorsqu'il vide de tout son sens philosophique *la Fiancée du Roi de Garbes*. Si cet exemple des caprices du sort, — dont je ne trouve l'égal en ironie que dans le *Candide* de Voltaire, — si cette vision amère des hommes s'entretuant pour la beauté qu'ils adorent et qu'en même temps ils avilissent, se sont convertis, chez La Fontaine, en une histoire égrillarde de bonne fille qui, malgré elle, mais en y prenant goût, passe par le lit de dix amans avant de rendre son royal fiancé le mari le plus satisfait du monde, ce n'était point que La Fontaine fût incapable d'en comprendre la signification profonde, ni qu'il craignît que l'unité de ton eût à en pâtir. Sa poésie familière et ailée pouvait supporter les pensées vigoureuses et les sentimens pathétiques. Le poète qui, à propos d'un Astrologue tombé dans un puits, se posait la redoutable question de la Providence, et, tournant son regard vers les étoiles, se demandait si jamais Dieu imprima sur leur front

Ce que la nuit des temps enferme dans ses voiles

pouvait loger dans son conte autant de philosophie qu'il en tient dans Boccace. Mais, dès qu'il s'agit des rapports de l'homme et de la femme, La Fontaine n'y voit plus que matière à brocards et variations sur la bagatelle. Et ses *Fables* lui rendront l'immense service d'exorciser son esprit et de l'appliquer à des sujets d'un intérêt plus général et plus humain. Devant les *Contes*, que de fois le mot de Mme de La Sablière nous vient aux lèvres : « En vérité, mon cher La Fontaine, vous seriez bien bête, si vous n'aviez pas tant d'esprit ! »

Il en avait trop et il était trop artiste pour qu'il ne se glissât pas une part de vérité dans l'erreur qu'il commettait en supprimant tout le sérieux de Boccace et de l'Arioste. Il avait parfaitement compris que ni l'Arioste ni Boccace n'avaient le ton juste qui convient aux contes : le premier, parce que ses contes ne sont que des intermèdes pendant lesquels la folle musique de son poème continue de jouer ; le second, parce qu'en écrivant ses

histoires de bourgeois bernés par leurs femmes, il a les yeux fixés sur la majesté de Tite-Live. L'un est trop lyrique; l'autre, trop oratoire. La Fontaine ramène leurs personnages au langage de la conversation naturelle, et il est infiniment plus comique et plus fin dans le comique. Une fée maligne veut prouver au vieux magistrat de Mantoue, Anselme, qu'il n'est pas plus à l'épreuve de l'or que sa femme qui l'a trompé. Elle le conduit devant un palais resplendissant. Sur le seuil, un Éthiopien « vêtu comme un mendiant et crasseux comme un porc » lui offre toute cette splendeur princière, s'il accepte d'être son page et son mignon. « On peut juger, dit l'Arioste, par cette proposition combien il était bestial et sauvage. Repoussé trois ou quatre fois, il ne se laisse point décourager et il insiste tellement qu'il finit par faire consentir Anselme. » Rien de moins plaisant que cette façon de présenter une énormité. La Fontaine, lui, détourne délicatement notre attention de l'énormité même sur le seul objet qui nous importe, l'avarice d'Anselme. Le vieux magistrat interroge d'abord l'Éthiopien, qu'il prend pour le balayeur du logis; et il l'interroge avec une politesse mêlée de condescendance, qui nous indique combien il est sensible à tout ce qui touche à la richesse.

Cher ami, lui dit-il, apprends-nous à quel Dieu
Appartient un tel édifice?

A peine le cher ami a-t-il répondu. « Il est à moi, » qu'Anselme se prosterne :

Seigneur, ajouta-t-il, que votre déité
Excuse un peu mon ignorance!

Quant à l'Éthiopien, il est moins bestial que dans l'Arioste. Il a de l'esprit, ce qui est naturel, puisque la fée a revêtu cette forme hideuse. Il connaît ses auteurs et l'histoire de Jupin et de Ganymède; et, quand il propose à Anselme l'extraordinaire marché, il a soin de lui dire : « Je ne ris point! » Et Anselme de lui répliquer par ces deux vers irrésistibles :

Ah! Seigneur, vous raillez, c'est chose par trop sûre:
Regardez la vieillesse et la magistrature!

Il n'est donc plus retenu que par son âge et par sa dignité : autant dire que l'homme a déjà consenti. Des trois vers insigni-

fians de l'Arioste, La Fontaine a tiré une scène de comédie dont la bouffonnerie se nuance de finesse. Si la gravité avec laquelle l'Arioste et Boccace traitent certaines parties de leurs récits en rachète les gravelures, très souvent le génie comique de La Fontaine les assainit. Il les surpasse toujours par le naturel et la rapidité du dialogue et par les traits de comédie.

Et parfois ces traits ont une telle soudaineté et une telle vigueur qu'ils portent beaucoup plus loin que la comédie elle-même. Richard de Quinciza, vieillard rusé, mais pauvre mari, vient rechercher la femme qu'un corsaire lui a enlevée. Sa femme, trop heureuse de sa nouvelle vie, ne le reconnaît « non plus qu'un homme arrivé du Pérou. » On les laisse tête à tête. Quinciza s'étonne et la supplie de le regarder un peu. « Suis-je défiguré ? » « La dame, dit Boccace, commença de rire et l'interrompit : « Vous savez bien que je ne suis pas si oublieuse... » Et elle développe harmonieusement toutes les raisons de sa conduite. Il n'en va pas de même chez La Fontaine : le mari, moins naïf que celui de Boccace, lui représente les misères et la honte qui l'attendent près de son pirate.

Et ton honneur? que crois-tu qu'il advienne?
— *Ce qu'il pourra !* répondit brusquement
Bartholomée. Est-il temps maintenant
D'en avoir soin? S'en est-on mis en peine
Quand, malgré moi, l'on m'a jointe avec vous,
Vous vieux penard, moi fille jeune et drue?

Quel haussement d'épaule au mot honneur, et quelle révolte de cette jeune femme que les joies de l'amour viennent d'affranchir! La Fontaine a jeté dans son conte une note presque dramatique à force d'âpreté. Et nous l'entendons plus d'une fois, dans ses fables, ce brusque et dur accent. Nous l'entendons dans *le Paysan du Danube*. Nous l'entendons dans *la Couleuvre et l'Homme*.

Ta justice,
C'est ton utilité, ton plaisir, ton caprice;

dans *les Compagnons d'Ulysse*, où d'un vers il bouscule toute l'esthétique de son temps :

Qui t'a dit qu'une forme est plus belle qu'une autre?

Les caresses de sa poésie élégiaque, ses enveloppemens, ses

malices, son exquise politesse ne doivent point nous aveugler sur l'énergie foncière de son génie. Lisez *la Matrone d'Éphèse :* comparée à celle de Pétrone, la supériorité n'en est pas seulement dans la vie des trois personnages, mais dans cette allégresse impitoyable qui circule d'un bout à l'autre du récit et qui n'épargne ni le faste de nos deuils, ni les conventions morales, ni même le respect de la mort :

Elle écoute un amant, elle fait un mari,
Le tout au nez du mort qu'elle avait tant chéri...
Mieux vaut goujat debout qu'Empereur enterré!

La même joie drue éclate dans la fable où le Milan vient imprimer sa griffe sur le nez du Roi.

Quoi, sur le nez du Roi ? Du Roi même en personne.
Il n'avait donc alors ni sceptre ni couronne?
Quand il en aurait eu, ç'aurait été tout un.
Le nez royal fut pris comme un nez du commun.

C'est en vain qu'on rappelle le maudit animal. On crut qu'il nicherait là jusqu'au lendemain,

Et sur le nez sacré voudrait passer la nuit.

Tous de rire, monarque et courtisans, et La Fontaine avec eux :

Qui n'eût ri? Quant à moi,
Je n'en eusse quitté ma part pour un empire.
Qu'un pape rie, en bonne foi,
Je n'ose l'assurer; mais je tiendrais un roi
Bien malheureux, s'il n'osait rire.
C'est le plaisir des Dieux, Malgré son noir sourci,
Jupiter et le peuple immortel rit aussi.
Il en fit des éclats, à ce que dit l'histoire,
Quand Vulcain clopinant lui vint donner à boire.

Cet art robuste, cette riche gaîté qui, moins contenue, irait jusqu'à l'enivrement d'elle-même, nous font songer à du Rabelais, mais à un Rabelais qui aurait été décanté, à un Rabelais transparent et doré, servi sur la table de La Rochefoucauld.

***

J'aimerais une édition de La Fontaine, où ses meilleures fables seraient entremêlées à ses meilleurs contes. Les contes y perdraient de leur monotonie; les fables y gagneraient de ne

plus être suivies ou précédées d'historiettes d'animaux aussi fastidieuses dans leur genre que les facéties de *Sœur Jeanne* ou du *Villageois qui a perdu son veau*. Et le génie de La Fontaine en ressortirait sans ombre.

On s'attarderait moins à rechercher les traces d'une pitié pour nos misères qu'il a peut-être éprouvée, mais qu'il n'a guère exprimée. Compassion et comédie vont rarement ensemble. Quand il nous dit que « le cœur fait tout, » il est bon de se rappeler que La Rochefoucauld, celui de ses contemporains qu'il a le plus admiré avec Molière, et dont il a pris toutes les conclusions, avait écrit : « La pitié est une passion... qui ne sert qu'à affaiblir le cœur et qu'on doit laisser au peuple. » Enfin, si la ruine de Fouquet lui arrachait ce cri : « Et c'est être innocent que d'être malheureux! » son œuvre est pleine de malheureux à qui leur malheur ne crée pas une innocence. On dira qu'il nous inspire l'horreur de la violence et de l'injustice. Je me défie de ceux qui trouvent le moyen de nous faire rire des victimes de l'injustice et de la violence. Les scrupules de l'Ane des *Animaux malades de la peste* sont honorables et ridicules.

Il a aimé les animaux? Oui en artiste et contre l'homme, ce qui n'est pas la meilleure façon de les aimer. Et il les a peu connus; il ne s'est intéressé qu'incidemment à leurs mœurs et à leur caractère. On a relevé ses confusions, ses erreurs, et des absurdités, comme le renard mangeant un fromage ou le lapin se réfugiant dans le trou d'un escarbot. Il les a rendus plus bêtes que nature, en substituant à leur instinct presque infaillible une caricature de la raison humaine, et plus vicieux en attribuant à la vanité, à la cruauté, à l'ambition, à l'avarice des actes qui leur sont commandés par les besoins journaliers de leur existence. Il a bien noté leur solidarité, mais très rarement où on la trouve, c'est-à-dire dans l'espèce. Les sociétés d'animaux qu'il a imaginées et qui rebutent notre attention, on les admet dans les conceptions religieuses de la littérature hindoue; on les admettra chez Rudyard Kipling, qui infuse à cette antique conception de l'Inde son individualisme discipliné d'Anglo-Saxon, et qui établit la Loi de la Jungle ; on les admettra dans la fantaisie magique d'Andersen. Mais La Fontaine n'a pas du tout l'âme d'un brahmane (pas plus que celle d'un François d'Assise); il n'a point observé la nature comme Kipling; et sa fantaisie est trop raisonnable et se modèle trop sur la réalité

pour nous faire oublier les invraisemblances de ses fictions. Ce n'est que par son art et par le détail qu'il parvient à en sauver quelques-unes.

Il a cru, sur de bons témoignages, à l'intelligence des bêtes; et il est possible, comme le pense M. Faguet, qu'il ait contribué à répandre plus de respect, plus d'affection pour elles, et surtout plus de curiosité. Sa poésie a peuplé notre nature familière de petits personnages dont la silhouette, merveilleusement dessinée, parle à notre esprit : dame Belette, Jeannot lapin, maître Corbeau, Raminagrobis le chat. Mais quand je lis :

> Un Rat plein d'embonpoint, gras et des mieux nourris,
> Et qui ne connaissait l'avent ni le carême,
> Sur les bords d'un marais égayait ses esprits,

je vois, au lieu d'un rat, sur la jetée-promenade d'une petite ville, un gros bourgeois à figure de rat. Si Jeannot lapin affirme ses droits de propriétaire et allègue la coutume et l'usage,

> Ce sont, dit-il, leurs lois qui m'ont de ce logis
> Rendu maître et seigneur et qui, de père en fils,
> L'ont de Pierre à Simon, puis à moi Jean, transmis...

tout, jusqu'au geste, évoque, dans la lumière du matin, un blondin fadasse de paysan honnête, têtu et nigaud. D'ailleurs, ce sont toujours les hommes que La Fontaine se propose de peindre, les hommes qui offrent si souvent des ressemblances marquées ou fugitives avec les animaux. Telles lourdes paupières rappellent les batraciens : tel port de tête, le héron. Il y a des fronts plats et des bouches de reptiles, des faces de bouledogue, des masques léonins, des yeux ronds de hibou, des regards modestes et luisans de chat. La Fontaine n'a précisément retenu de l'animal que les traits qui nous sont communs à nous tous, hôtes de l'univers. C'est par l'homme qu'il arrive à la bête plutôt que par la bête à l'homme.

Mais ces bêtes humaines avaient du moins l'avantage qu'elles allaient lui donner le souci du décor dont il ne s'était point inquiété dans ses *Contes*. La lune, le vent, les marais, les moissons, les bois solitaires, les ruisseaux, les jardins, tout importait maintenant, tout devenait témoin, complice ou acteur. Au pittoresque moral s'ajouterait désormais le pittoresque naturel. Et l'art classique trouverait en lui son plus grand peintre.

M. Faguet s'est demandé si La Fontaine était romantique et a conclu qu'il ne l'était point à cause de son réalisme, de sa soumission à l'objet, de la fidélité absolue de son observation. On peut faire des réserves sur cette fidélité. Mais il se distingue des Romantiques d'abord dans son sentiment de la nature. Tous l'ont plus ou moins divinisée, pour l'adorer, pour la maudire ou pour n'admirer en elle que les vains prestiges de la Maia. La Fontaine, lui, l'humanise; et, comme l'humanité n'est à ses yeux qu'un comique assemblage de vices et de ridicules, le chêne a pris la tête orgueilleuse d'un surintendant; la rivière tranquille et sournoise nous tend des pièges; le torrent tumultueux ressemble à l'inoffensif cochet à la voix perçante et rude. Le buisson accroche les passans comme un mendiant. C'est d'un anthropomorphisme grêle, surtout si on le rapproche de la vie puissante dont les Romantiques ont animé les forces de la nature. Elles peuvent être bonnes ou méchantes; mais on sent en elles l'obscure conscience d'un mystère qui les déborde. La Fontaine en fait des créatures à l'âme claire, à l'esprit net. Dans une des plus belles scènes du *Livre de la Jungle*, le Serpent Kaa, par ses balancemens et ses ondulations, fascine le troupeau hagard des singes, et une mystérieuse horreur plane sur le massacre. Rappelez-vous la fable *le Renard et les Poulets d'Inde*, les dindons perchés au haut d'un arbre; la lune luisante; au pied de l'arbre le Renard qui se guinde sur ses pattes, se couche, se relève, agite sa queue à la lumière; enfin « les pauvres gens » éblouis tombant l'un après l'autre dans sa gueule. Le Serpent de Kipling incarne un pouvoir occulte et formidable; le Renard n'est qu'un arlequin aux ruses scélérates. Nous rions de la gent dindonnière; nous ne rions pas des singes. Il faut toujours rire ou sourire avec La Fontaine. Dès qu'il paraît, tout s'égaie, sous son regard narquois, dans les vergers, les jardins, les fontaines, les grands chemins, la cour des fermes. Personne n'a fait rire comme lui la terre de France. Et de cette nature rustique, où les fleurs et les parfums ne jouent presque aucun rôle, il n'aime que ce qui bruit et ce qui court.

Nous sommes loin des Romantiques; mais son art de la peindre l'en éloigne encore. Il ne s'applique pas comme eux à rivaliser avec les peintres. Il n'essaie que de rendre le mouvement des êtres et des choses. L'effet éblouissant d'un sonnet de Heredia, par exemple *la Dogaresse*, est atteint au moyen d'épi-

thètes de couleur, « blancs escaliers, » « lumière bleue » et de substantifs qui miroitent, pourpre, or, brocart. Mais voici *Le Rat et l'Éléphant :*

Un rat des plus petits voyait un éléphant
Des plus gros et raillait le marcher un peu lent
De la bête de haut parage
Qui marchait à gros équipage.
Sur l'animal à triple étage,
Une sultane de renom,
Son chien, son chat et sa guenon,
Son perroquet, sa vieille et toute sa maison.
S'en allait en pèlerinage.

Ici, pas une épithète, pas un seul procédé de peintre; et pourtant une impression de violente enluminure. Le pittoresque résulte non des mots que le poète emploie, mais du mouvement de ses vers, inharmonieux comme la marche de l'éléphant, secoué par le redoublement des rimes comme les trois étages qu'il supporte. La longueur du mètre n'a rien à voir dans l'effet obtenu. Cette pagode ambulante, qui menace de chavirer au roulis de la lourde bête, ne reprend son équilibre qu'au dernier vers, un des plus courts et qui, venant après un grand vers disloqué, nous paraît le plus solide. Chez La Fontaine, c'est le mouvement qui produit la couleur.

Il le recherche avant tout et dans les moindres détails : « la main qui *par les airs* chemine » au lieu de « *dans les airs* » qu'il avait d'abord écrit; « *Le long d'un clair ruisseau buvait une colombe :* » la colombe sautille et l'eau court. Répétitions, négligences, ellipses, assonances inutiles, il n'a aucun scrupule de purisme, pourvu qu'il attrape le mouvement. Non qu'il ignore la vertu des mots. On sait assez la variété de son vocabulaire, son usage très sûr de l'archaïsme et du mot peuple, et son art de grandir les petites choses par le mot noble qui ne va jamais jusqu'à l'emphase. S'il a rarement recours à l'adjectif, il en connaît la valeur sonore, comme il connaît la valeur lumineuse du nom propre :

Quatre animaux divers, le chat *Grippe fromage,*
Triste Oiseau le Hibou, *Ronge maille* le Rat,
Dame Belette au long corsage,
Toutes gens d'esprit scélérat,
Hantaient le tronc pourri d'un pin *vieux et sauvage.*

Un clair-obscur sinistre et une Cour de Miracles dans la forêt de Bondy! Les deux chèvres qui se rencontrent, au-dessus d'un précipice, sur un pont où deux belettes auraient à peine passé, d'où vient qu'elles nous semblent enveloppées d'un air radieux? Le poète les compare à Louis le Grand et à Philippe Quatre s'avançant dans l'Ile de la Conférence et voit en elles les descendantes de la chèvre de Galatée et de la chèvre Amalthée qui nourrit Jupiter. La gloire de ces grands noms jette une lumière qui, des personnages, se répand sur le paysage; et la fable étincelle comme un lever de soleil dans la montagne.

Il n'ignore pas davantage l'effet des contrastes. Avec plus de souplesse peut-être que Hugo et moins d'insistance, il élargit tout à coup ses vers et leur donne l'étalement d'une nappe de clarté, où leur cours rapide et cahoté se repose un instant, avant de repartir :

> Au bout de quelque temps il fit quelques profits,
> Racheta des bêtes à laine,
> *Et comme un jour les vents retenant leur haleine*
> *Laissaient paisiblement aborder les vaisseaux...*

Ou encore, il nous laissera sur une impression de grandeur qui nous transporte par enchantement à mille lieues de son pauvre sujet. C'est comme s'il nous avait fait gravir une butte et que soudain nous eussions devant les yeux un panorama splendide. Le Rieur, à qui son hôte le Financier n'a servi que de petits poissons, en voudrait bien un gros, car, explique-t-il, les petits sont trop petits pour lui donner des nouvelles d'un sien ami qui fit peut-être naufrage. On rit, et on lui sert

> D'un monstre assez vieux pour lui dire
> Tous les noms des chercheurs de mondes inconnus
> Qui n'en étaient pas revenus,
> Et que depuis cent ans sous l'abîme avaient vus
> Les anciens du vaste empire.

On était loin de penser que cette médiocre facétie plongerait ainsi, d'un coup brusque, dans les transparences sous-marines où les monstres qui rôdent voient les naufragés qui sombrent.

Mais, quand on aura multiplié les remarques analogues, c'est toujours au mouvement des vers qu'il faudra revenir pour expliquer la vie colorée des *Fables*. Ce mouvement se communique à notre imagination, la met en branle; et elle ne s'arrête

plus avant d'avoir achevé la comédie ou le portrait. La Fontaine est un des plus grands excitateurs de l'esprit.

Et il l'est dans les moindres détails. Un enfant s'est endormi sur le bord d'un puits profond.

La Fortune passa, l'éveilla doucement,
Lui disant : « Mon mignon, je vous sauve la vie.
Soyez une autre fois plus sage, je vous prie.
Si vous fussiez tombé, l'on s'en fût pris à moi,
Cependant c'était votre faute. »

Un seul mot *doucement* nous indique le geste du personnage. Mais nous entendons son pas léger, son accent aimable, sans familiarité et sans tendresse, avec je ne sais quoi d'ironique et d'impérieux que tempère à peine son sourire. Il est probable que cette vision de dame un peu hautaine disparaîtrait si le poète avait remplacé le *vous* par le *tu* et s'il n'avait rejeté à la fin de son troisième vers *je vous prie*. Écoutez maintenant le dialogue qui s'établit entre le charretier embourbé de Quimper-Corentin et la voix du dieu invisible :

Prends ton pic et me romps ce caillou qui te nuit,
Comble-moi cette ornière. As-tu fait? — Oui, dit l'homme.
— Or bien je vas t'aider, dit le dieu : prends ton fouet.
— Je l'ai pris... Qu'est ceci? Mon char marche à souhait...

Comment le poète arrive-t-il à nous rendre l'éloignement de cette voix qui vient du fond de l'espace et qui le remplit? Je ne vois guère que les mots : *As-tu fait?* qui nous marquent que l'interlocuteur dirige la besogne de loin ou de haut, sans la regarder. Et si l'on songe au *Savetier et au Financier*, au *Rat retiré dans un fromage*, au *Seigneur chez son Jardinier*, un des portraits les plus hauts en couleur que nous ayons du hobereau paillard, ripailleur et brutal, et à tant d'autres héros qui se détachent avec une vigueur extraordinaire, on se dit que c'est moins à Molière qu'on doit comparer La Fontaine, qu'à Pascal, au Pascal des *Provinciales*, et que les personnages du fabuliste participent de la même vie étonnante que le Jésuite des *Petites Lettres*, dont ni le visage, ni la taille, ni la couleur de ses yeux, ni rien de son signalement physique ne nous est décrit, mais dont chaque mot dessine un geste et dont chaque geste trace les contours d'une figure et d'une âme. C'est le même art; et c'est, dans toute sa force et dans toute sa beauté, l'art classique.

Si les poètes ne vivent et ne valent que par les vers qu'ils ont lancés dans la circulation et dont s'emparent les esprits les plus divers pour se traduire à eux-mêmes leurs diverses sensations, La Fontaine peut marcher de pair avec les plus grands. Toutefois, il faut bien reconnaître que le naturel de son comique vient encore plus de l'art que de la connaissance de la nature, et que sa poésie tient moins à sa richesse d'humanité qu'à l'impeccable choix des mots et des rythmes. Il faut reconnaître aussi que sa popularité est moins celle d'un poète que d'un gnomique ou d'un Bonhomme Richard. Le commun des Français ne le cite pas de la même façon que les Italiens citent Dante ou citaient le Tasse. Ils ne retiennent de son œuvre que des aphorismes et des bons mots. Le sentiment de la poésie n'y entre pour rien. Et il n'a pas quitté nos frontières. De nos grands poètes, il est celui que les étrangers, qui savent notre langue, comprennent le moins. Ils ne sentiront jamais ses vers, comme, malgré tout ce qui nous en sépare, nous sentons des vers de Dante, et comme, malgré tout ce qui les en écarte, ils sentent des vers de Molière, de Corneille, de Hugo ou de Musset. Ce n'est que par le sens le plus délicat des nuances de la langue et de la syntaxe françaises, qu'on le goûte pleinement et qu'on en jouit. Nous ne nous en plaignons pas, car aucune poésie ne nous donne peut-être de jouissance plus fine, et plus intellectuelle.

Si j'avais à choisir un exemple de tous les plaisirs que nous procure La Fontaine, et un exemple qui résumât ce que j'aurais voulu mieux dire de lui, je prendrais *La Jeune Veuve*. Point de sujet, ou si peu! Ce n'est ni une fable, ni un conte, ni une idylle, ni un poème : ce n'est rien, et c'est presque tout La Fontaine.

Dès les premiers vers, le La Fontaine de l'*Adonis* et du *Songe de Vaux* a posé sa touche légère :

Sur les ailes du Temps la tristesse s'envole.

Puis, voici le La Fontaine des *Contes* et de *la Matrone d'Éphèse*, mais en teinte adoucie :

L'époux d'une jeune beauté
Partait pour l'autre monde. A ses côtés sa femme
Lui criait : « Attends-moi, je te suis; et mon âme
Aussi bien que la tienne est prête à s'envoler. »
Le mari fait seul le voyage.

La comédie commence. Le père, « homme prudent et sage, » essaie de la consoler. Il ne prétend point qu'elle se console trop vite :

Mais après certain temps souffrez qu'on vous propose
Un époux beau, bien fait, jeune *et tout autre chose*
Que le défunt. — Ah ! dit-elle aussitôt,
Un cloître est l'époux qu'il me faut...
Le père lui laissa digérer sa disgrâce.

Ici le dur accent de La Fontaine qu'on saisit au passage.

Un mois de la sorte se passe ;
L'autre mois on l'emploie à changer tous les jours
Quelque chose à l'habit, au linge, à la coiffure,
Le deuil enfin sert de parure
En attendant d'autres atours.

Ces vers ne sont-ils pas du La Fontaine ami des femmes, de toutes les jeunes femmes, attentif à leur toilette, et qui suivait d'un œil amusé le cotillon simple et les souliers plats de Perrette, comme il suivait d'un œil charmé la robe de Conti triomphante et parée pour le bal ? Et les souvenirs mythologiques reparaissent avec la malice qui les accompagne toujours :

Toute la bande des Amours
Revient au colombier : les Jeux, les Ris, la Danse.

Le père, dont nous voyons le bon visage s'éclairer, ne craint plus « le mort tant chéri. »

Mais comme il ne parlait de rien à notre belle :
« Où donc est le jeune mari
Que vous m'avez promis ? » dit-elle.

Ah ! ce *dit-elle :* quel sourire dissimulé sous le battement de l'éventail ! Délicatesse mondaine, comique parfait, un fond de philosophie rabelaisienne, un tour d'esprit marotique, quelques paillettes de Voiture, mais des paillettes d'or, le plus tendre coloris, le mouvement le plus vif, une grâce enfin où l'on sent toute la force de la vie : le génie de La Fontaine se reflète dans cette perle.

ANDRÉ BELLESSORT.

REVUE DRAMATIQUE

VARIÉTÉS : *Institut de beauté*, comédie en trois actes par M. Alfred Capus. — ODÉON : *Rachel*, pièce en cinq actes par M. Gustave Grillet. — GYMNASE : reprise de *Samson* de M. Henry Bernstein. — COMÉDIE-FRANÇAISE : reprise de *la Marche nuptiale* de M. Henry Bataille.

La nouvelle comédie de M. Alfred Capus est une des plus gracieuses qu'il ait écrites, une de celles qui donnent le mieux la note de ce charmant esprit, et, je dirais volontiers, qui ressemblent le plus à leur auteur. Ceux qui demandent avant tout à une pièce de théâtre d'être du théâtre et de soutenir l'intérêt de curiosité par une action solidement charpentée, seront déçus, cela va sans dire. Mais est-ce ce genre de mérite que nous sommes habitués à attendre de M. Capus, et son originalité n'est-elle pas ailleurs? On a souvent parlé de sa philosophie et le mot m'a toujours paru un peu gros. Mais que M. Capus soit un moraliste, c'est-à-dire un observateur et un peintre de nos mœurs, et qu'il soit l'un des mieux avertis et des plus avisés, il suffirait, pour s'en convaincre, de feuilleter le volume qu'il vient de publier : *les Mœurs du temps*. C'est un recueil de chroniques écrites au jour le jour, et qui vont de la Guerre des Balkans à la Cour d'Assises, du Parlement à la Comédie-Française, saisissant au vol l'actualité pour nous offrir un mouvant et fugitif tableau de la vie contemporaine. Un chroniqueur est forcément un satiriste : la manière de M. Capus dans la satire se définit tout à la fois par la justesse et par la légèreté du trait. Comme il connaît admirablement notre société parisienne, dans ses coulisses, dans ses dessous, et, si j'ose dire, « dans les coins, » sa critique ne s'égare pas et il met tout de suite le doigt sur le point faible. Mais il n'insiste pas et surtout ne s'indigne pas. Non du tout qu'il fasse profession de scepticisme, mais, d'après

lui, la marque de notre société est son inconsistance. Tout y est en surface et personne n'y est à sa place. Les idées, les goûts, les modes s'y succèdent sans suite. Nous sommes dans l'incohérence et nous y restons. C'est de cette humanité falote que M. Capus s'est fait l'historiographe. Le fouet de la satire ne conviendrait guère ici, mais bien plutôt le sourire de l'ironie. Cette ironie partout répandue, qui se joue à travers les apparences et, en se jouant, sème les rapides croquis de mœurs, les remarques spirituelles, les trouvailles de mots, c'est elle qui fait l'attrait de *l'Institut de beauté*, pour la joie de tous ceux qui, au théâtre, goûtent par-dessus tout le charme d'une conversation souple, variée, élégante et brillante.

M. et Mme Lagraine sont un gentil ménage de petite bourgeoisie, et de petit commerce : ils sont dans les papiers peints. Jadis ils auraient habité rue Montmartre au-dessus de leur boutique, et le fait est qu'ils y habitaient hier; mais d'Amérique nous est venue la mode de camper à l'hôtel, de baptiser les hôtels du nom de palais et d'appeler ces palais des palaces. Les Lagraine ont donc pris un appartement à je ne sais plus quel « palace, » ce qui s'imposait, M. Lagraine ayant quitté les papiers peints pour les papiers imprimés et s'étant lancé dans la littérature. Il a commis un volume de vers et trouvé tout de suite un éditeur; pour cet éditeur, homme pratique, les poètes se classent en deux catégories. Il n'y a pas, comme vous pourriez croire, les romantiques et les classiques, ou les parnassiens et les décadens, ni même ceux qui ont du talent et ceux qui n'en ont pas : il y a les poètes riches et les poètes pauvres. Aux premiers les rêveries distinguées, les sensations rares et l'applaudissement des salons. Aux seconds l'âpre déclamation, le lyrisme amer et l'enthousiasme bruyant des petites Revues. Et cela, bien entendu, n'exclut pas une troisième catégorie moins nombreuse et surtout moins réclamiste, qui comprend les poètes tout simplement.

Riche, Lagraine ne l'est pas encore, mais il espère qu'il le sera bientôt, son oncle, Bombel, donnant les signes d'une extrême fatigue. D'où vient la fatigue de cet honnête oisif? Mais justement de son oisiveté. Vivre à ne rien faire, dans le grand air et le calme de la campagne, les plus solides n'y résistent pas longtemps. La forme est paradoxale, mais je crois l'idée juste et même profonde : pour ma part, j'ai vu des gens mourir de paresse, jamais de travail. Cet oncle neurasthénique dont on escompte l'héritage, vous ne doutez pas que nous allons le voir apparaître reluisant de santé. Le voici en effet, et le remède qu'il a employé contre sa neurasthénie est de ceux qu'on

n'hésite pas à recommander. Un beau jour, il a *voulu* se guérir et il a congédié les médecins : maintenant il se porte comme un charme.

Citons encore une baronne cosmopolite et qui, pour cette cause, est venue se fixer à Paris, car « Paris n'est plus en France, il est en Europe. » Elle est veuve et fiancée à un comte sicilien avec qui elle se propose de rompre, au risque de le chagriner : « Quand on est à Paris, qu'est-ce que peut vous faire le chagrin d'un homme qui est à Palerme? » Comment la baronne se trouve propriétaire d'un Institut de beauté, et pourquoi Mme Lagraine le lui achète, ne me le demandez pas, ni à M. Capus : nous n'en savons rien. Et entrons dans cet établissement qui a bien droit au titre d'Institut, puisqu'il existe par ailleurs des Académies de coiffure.

De tout temps on a eu recours à l'artifice pour réparer des ans l'irréparable outrage. Mais il paraît que jamais cette faiblesse n'avait été poussée aussi loin qu'aujourd'hui. On a honte de la vieillesse qui, dans des temps très anciens, fut honorée. On ne veut plus avoir son âge; les rides ne se portent plus; on a des cheveux de toutes les couleurs, sauf des cheveux blancs. C'est pourquoi il s'est ouvert, un peu partout, des officines où l'on travaille à corriger ces défaillances de la nature : on y fait des affaires superbes, comme toutes les fois qu'on spécule sur un de nos travers. C'est là que nous retrouvons Mme Lagraine. Elle ne sait pas le premier mot du métier, ce qui l'expose à commettre de lourdes erreurs ; mais elle a de l'esprit, qui supplée à tout. Une cliente dont elle vient de « faire » le visage, se regarde dans la glace et s'y voit, ridicule à faire peur, avec un pied de rouge sur les joues. Et déjà elle pousse les hauts cris. Mais Mme Lagraine, sans se déconcerter : « C'est la figure que nous lançons cet hiver. — En vérité? Je commence déjà à m'y habituer. » Le défilé des clientes diverses, — il y a même des cliens, — qui viennent demander à l'Institut de beauté les ressources de son art mensonger, est un amusant chapitre de satire mondaine et demi-mondaine. Mais j'ai goûté tout particulièrement le dialogue de Mme Lagraine avec le chimiste qui préside aux travaux de son laboratoire et confectionne les pâtes, poudres, et pommades variées. « Quel dommage, soupire ce savant, que ce ne soit pas la mode de faire pousser les rides au lieu de les faire disparaître, et de développer la laideur au lieu de la corriger ! » Et cette réflexion procède d'une conception très juste de la science, qui doit avoir son objet en elle-même et non dépendre d'une vaine esthétique.

Est-il besoin de conter par le menu l'heur et les malheurs du ménage Lagraine? Cet imbécile de Lagraine devient l'amant de la

baronne. Affolée, la petite madame Lagraine renonce à diriger l'Institut de beauté et se lance dans le tourbillon : elle apprend le tango et suit le cours de philosophie à la mode. Et elle écrit une pièce de théâtre. Après quoi tout s'arrange. Les directeurs sont unanimes à refuser la pièce de Mme Lagraine, et les éditeurs à ne pas éditer les vers de M. Lagraine. Et le couple Lagraine rentre dans les papiers peints d'où il n'aurait jamais dû sortir.

Le mérite de cette pièce n'est pas dans ce qui s'y passe : il est dans ce qui s'y dit, et plus encore dans la manière de le dire. Le dialogue de M. Capus fourmille de jolis mots qui ne sont pas, à proprement parler, des mots d'auteur. Ce sont de fines reparties dont l'agrément se double de leur à-propos. Tout y est en nuances, qu'on gâterait en y appuyant, en indications qui perdraient à être poussées davantage. C'est le tour aisé d'une conversation qui court sur toutes choses pour n'en prendre que la fleur.

L'*Institut de beauté* est joué à ravir, par la troupe des Variétés qui, cette fois, ne mérite que des complimens. Elle avait, il y a deux ans, joué à contresens *les Favorites* de M. Capus et trahi, par toutes sortes de pitreries, un texte de fine comédie. Ce malentendu entre les intentions de l'auteur et le jeu de ses interprètes ne s'est pas reproduit, et les plus « excentriques » ont compris la nécessité d'assagir leur verve et de côtoyer la bouffonnerie sans y tomber. M. Albert Brasseur a été le digne partenaire de M. Guy, l'un des meilleurs comédiens d'aujourd'hui et qui fait songer à l'inimitable Thiron. Mlle Marthe Régnier a été parfaite d'aisance et de bonne grâce, Mlle Lender très élégante et d'une savoureuse belle humeur. Grand succès personnel pour Mlle Mistinguett. Ensemble excellent pour la tenue, la justesse et l'harmonie de l'interprétation.

Pouvait-on, en prenant Rachel comme héroïne faire une bonne pièce de théâtre ? Je ne le crois pas et je crois au contraire que c'était éminemment le sujet à éviter, la pièce à ne pas faire D'abord, une telle pièce doit nécessairement aboutir à diminuer l'idée que nous nous faisons de l'illustre tragédienne, et cela n'est pas du tout indifférent. Nous avons le culte de Rachel, et ce culte n'est pas une vaine superstition : il tient à des causes profondes Entre toutes les reines de la rampe, nous la mettons à part et nous lui réservons la place d'honneur. Cette préférence s'explique aisément. Eut-elle de plus beaux dons que Champmeslé ou Clairon, que Mars ou Dorval ? Il est bien difficile d'en décider, puisque nous sommes obligés de nous en rapporter au

témoignage des contemporains et que le succès de l'acteur tient à toute sorte de circonstances accidentelles. Mais tout ce qu'il y avait en elle de génie, elle le mit au service de notre tradition, en sorte que sa cause se confond avec celle du génie français. Le cours de notre littérature était troublé, faussé, bouleversé par l'invasion romantique. La violence, la déclamation, le pittoresque inutile, le lyrisme hors de propos s'étaient emparés de la scène : on n'y savait plus goûter le simple et le vrai. Les héroïnes de Corneille et de Racine, au lieu des femmes les plus passionnées qu'il y ait dans notre littérature, étaient tenues pour froides et ennuyeuses. Et la tragédie, celui de tous les genres qui reflète le plus exactement les qualités de notre esprit, passait pour un genre mort. Alors une jeune fille parut, qui n'était ni régulièrement belle, ni grande, ni sculpturale, d'ailleurs vulgaire d'origine et de culture médiocre : et, depuis le premier soir où, devant une salle aux trois quarts vide, elle lança les imprécations de Camille, ce fut une résurrection. Ces personnages qui n'étaient plus que des ombres, on les vit reprendre les couleurs de la vie. Les Pauline et les Émilie, les Hermione et les Phèdre recommencèrent de faire entendre la plainte de leur souffrance et le cri de leur détresse. On s'aperçut que le temps ne leur avait rien fait perdre de leur noblesse et de leur beauté. Elles étaient la vérité de l'âme humaine éternellement jeune Il avait suffi de cette radieuse apparition pour mettre en fuite les figures grimaçantes du drame et restituer à la tragédie la pureté de ses lignes.

C'est de ce service que nous sommes reconnaissans à Rachel. Grâce à elle, nous avons repris conscience d'un idéal d'art qui, chez nous, est un trésor national. C'est pour cela que l'éclat de son nom ne s'est pas terni, et que son souvenir ne s'est pas effacé, comme il arrive pour les comédiens dont toute la gloire n'est qu'en viager. La gloire de l'interprète est, cette fois, liée intimement à celle des maîtres de notre théâtre qui, par un singulier phénomène, n'ont trouvé qu'en elle seule, et à deux siècles de distance, la complète incarnation de leur rêve. Elle fait partie de l'histoire de notre plus beau théâtre. Et voilà pourquoi il nous déplaît qu'on rapetisse une telle artiste. Or il n'y a qu'un moyen de la mettre à la scène, c'est de nous introduire dans l'intimité de sa vie : on ouvrira devant nous son intérieur qui fut débraillé, on nous contera ses amours qui furent nombreuses, on nous dira son goût pour l'argent dont elle fut avide. On nous montrera la femme : nous ne voulons connaître que la Muse.

Ensuite à la pièce, si bien conçue qu'on l'imagine, il manquera un

personnage, et ce sera Rachel elle-même. Rachel sera absente de cette pièce sur Rachel. Car l'enfance, la famille, la vie intime de la tragédienne, rien de tout cela, par quoi elle ressemble à toutes les autres femmes de théâtre, ne nous intéresse ni ne nous importe. Elle ne se distingue de toutes les autres que par son jeu. Elle ne devient elle-même qu'à l'instant où elle paraît en scène, pendant les heures, pendant la minute où elle fait passer sur toute la salle le frisson du sublime. Rachel, c'est la voix, c'est le geste, ce sont les attitudes et les accens de Rachel, c'est l'ensemble des dons que Rachel a été seule à posséder et qu'après elle aucune autre ne nous a rapportés. Pour que la pièce eût un sens, il faudrait que l'actrice chargée du rôle eût cette voix, ce geste, cette âme, et c'est ce qu'il serait absurde de lui demander. Quelque effort de déclamation qu'elle puisse faire, elle échouera dans cette tâche impossible d'évoquer devant nous la grande tragédienne, et, en sortant de la représentation de *Rachel*, nous continuerons d'être « ceux qui n'ont pas vu Rachel. »

A vrai dire, la *Rachel* de M. Gustave Grillet est aussi peu que possible une pièce de théâtre. *Adrienne Lecouvreur* est une pièce de théâtre, où s'encadre, dans le décor de la scène et des coulisses, un drame de jalousie, une rivalité féminine, une heure de crise dans la vie d'une actrice. *Kean* est une pièce de théâtre qui a son unité : cette unité réside dans l'idée magnifiquement absurde que le comédien, roi de la création, est placé au-dessus des lois divines et humaines. *Rachel* n'est qu'une série de tableaux, parmi lesquels il en est d'ingénieux, d'amusans, mais sans suite et sans lien.

D'abord, la grande route où stationne la roulotte où le père Félix, colporteur, abrite sa femme, sa marmaille et l'humble pacotille qui défraie son petit commerce. Rachel n'est encore qu'une méchante gamine, qui chante en plein air et donne déjà les signes d'une vocation théâtrale. Puis nous sautons une dizaine d'années et nous retrouvons Rachel au Théâtre Molière où elle joue les soubrettes, et les joue mal. Le vieux cabot Saint-Aulaire, et Provost, et Samson viennent tour à tour disserter sur l'avenir de la débutante. Sautons encore quelques années. Rachel est en pleine gloire. Les bouquets pleuvent chez elle avec les lettres de félicitations. Cependant, elle songe à tout quitter pour un petit officier de marine dont elle est amoureuse. Le quatrième tableau, qui représente la Comédie-Française en 1848, est de beaucoup le meilleur, grâce surtout à un curieux artifice de mise en scène qui nous permet de voir à la fois l'envers du théâtre et la salle où la loge présidentielle est occupée par Lamartine. Dans l'entr'acte,

toutes les célébrités d'alors viennent complimenter la tragédienne. Il y a là Chateaubriand, Mme Récamier, Victor Hugo, et Vigny, et Musset. Nous aimons beaucoup ces évocations d'une société disparue. C'est de même que, dans la dernière revue représentée au théâtre Léon Poirier, le clou avait été la scène où se rencontraient, dans un salon du Paris d'il y a cinquante ans, le jeune Fallières avec le jeune Loubet, cependant qu'une nourrice tenait dans ses bras le petit Poincaré. Mais Rachel s'évanouit. Car elle reçoit, en plein cœur, la nouvelle que le petit officier est mort. Au dernier acte, un balayeur plus que centenaire, qui est le plus vieil habitué du Théâtre-Français, vient nous conter ses souvenirs. Et Rachel, agonisante, revoit, dans les ténèbres et dans le froid, le théâtre où elle a connu de si enivrans triomphes... Dans ces pièces biographiques qui sont la vie d'un personnage célèbre découpée en tableaux, on a l'impression que l'auteur a choisi ceux-ci et aurait pu en prendre d'autres, sans qu'il y eût avantage ni inconvénient. Nos pères, qui ne connaissaient pas le cinématographe, comparaient cette sorte de spectacles à ceux de la lanterne magique.

Une débutante, Mlle Séphora Mossé, était chargée du rôle terrible de Rachel. Elle y a montré beaucoup de qualités, de l'élan, de la chaleur, de la passion et beaucoup d'inexpérience. Son débit est trop précipité Il lui faudra apprendre à gouverner sa voix et à discipliner son jeu. Après quoi, elle pourra faire une belle carrière. M. Denis d'Inès a remporté un grand succès dans le récit du balayeur au dernier acte.

Le Gymnase vient de reprendre le *Samson* de M. Bernstein. A six années de distance, la pièce ne pouvait guère nous produire une impression nouvelle. Le milieu littéraire ne change pas en si peu de temps. En outre, les drames de M. Bernstein ne sont pas de ces œuvres complexes et nuancées dont, peu à peu, certains aspects émergent, et d'autres rentrent dans l'ombre. Les caractères en sont au contraire accusés avec une netteté impitoyable, et éclatent dans une lumière d'une crudité aveuglante.

Samson est d'abord une pièce remarquablement construite par un ouvrier de théâtre qui est maître en sa partie et qui probablement, dans la nouvelle génération d'auteurs dramatiques, est celui qui possède le mieux son métier. Dès les premières scènes, les personnages sont campés solidement devant nous et le sujet posé avec franchise. Nous savons que le marquis et la marquise d'Andeline, nobles ruinés, ont marié, — ont vendu, — leur fille Anne-Marie à un brasseur d'affaires, Jacques Brachard, jadis portefaix à Marseille, puis trafiquant en

Égypte, qui de métiers innommables en opérations louches est arrivé à être un des rois de la finance. Nous savons que Brachard adore sa femme, qui le déteste et qui le trompe avec un homme de son monde, Jérôme Le Govain, un don Juan sans cœur et sans scrupules. Nous savons que nous allons assister à la lutte entre ces deux hommes pour la conquête de cette femme. Lorsque l'acte se termine, une dénonciation vient de mettre Brachard sur la piste de la trahison. Nous sommes lancés en plein drame. Désormais la marche de l'action ne se ralentira plus, l'intérêt de curiosité ne faiblira pas. Nous serons sans cesse dans l'attente de quelqu'un ou de quelque chose. Et cette angoisse de l'attente est proprement le grand ressort du théâtre.

Un drame est une action. Nous avons ici sous les yeux un homme qui agit, qui dirige les événemens, qui combine une vengeance, qui poursuit un but, et qui, comme l'auteur lui-même, nous conduit où il veut. Pas d'incertitudes, pas de flottement, pas de diversions ou de distractions : la pièce va droit devant elle et nous entraîne sur ce chemin rectiligne et rapide sans nous laisser le temps ni de respirer, ni de réfléchir.

Dans une pièce bien faite, il faut un personnage sympathique. Combien ne l'a-t-on pas raillé, ce « personnage sympathique, » il y a une vingtaine d'années, à l'époque du Théâtre-Libre et des grands projets de rénovation dramatique ! On l'accusait d'être l'expression même de la convention au théâtre, et c'était contre lui que les réformateurs dirigeaient leur plus vigoureux effort. On a fait des milliers d'articles concluant tous à son expulsion. Est-il alors sorti par la porte ? Ç'a été pour rentrer aussitôt par la fenêtre. Quand nous assistons à un combat, n'est-il pas vrai que nous nous y intéressons d'autant plus que nous nous intéressons à l'un des combattans ? Une pièce, sous peine d'être hésitante, décousue, invertébrée, a besoin que notre attention soit sans cesse fixée sur un personnage, qui est au centre, à qui tout se rapporte, et pour qui nous prenons hardiment parti. Brachard est ce personnage sympathique. Il ne l'est pas à la manière d'Olivier de Jalin, ou de Maxime Odiot, ou de l'abbé Constantin. Il est le personnage sympathique qui convient au théâtre brutal. Il est brutal lui-même et par là plaît à la foule qui est femme, ou qui, du moins, ayant de la femme les instincts les moins nobles, aime à être brutalisée. On sait l'attrait qu'exerce sur elle la force physique, et celui-ci a une encolure de Samson, des épaules à enfoncer les portes, des bras à ébranler les colonnes d'un temple. Il est riche, avec ce prestige qu'exerce toujours la fortune sur ceux qui n'en ont pas, et aussi bien

sur ceux qui en ont. Cette fortune, il l'a faite lui-même : or le succès du parvenu flatte notre moderne individualisme. Il a de mauvaises manières, il est peuple, il raille « l'honneur » à la vieille mode, il bafoue tout ce que nous sommes las de respecter. Ainsi il répond à l'instinct démocratique et révolutionnaire, qui, aujourd'hui, à l'état plus ou moins latent, est partout celui de la foule. D'ailleurs, la foule est sentimentale. Brachard aime, il n'est pas aimé, il veut être aimé : toute la salle pousse cette mijaurée d'Anne-Marie dans les bras de ce mâle dont l'étreinte puissante la fait rêver.

Dans cette pièce si excellente de facture, on respire une atmosphère morale qui fait horreur. Hommes ou femmes, jeunes ou vieux, il n'y a pas un personnage qui ne soit parfaitement méprisable et qui, par surcroît, n'étale son ignominie avec un entier cynisme. Cela commence par la conversation du jeune Maximilien avec ses père et mère : jouer, faire la fête, « taper » son beau-frère et gouailler ses parens en un langage emprunté aux bookmakers, aux rats d'hôtel et aux filles dont il fait sa compagnie habituelle, tel est le programme de cet affreux petit drôle. Le père, le marquis Honoré d'Andeline, connu dans le monde de la noce sous le sobriquet familier de « Nono, » est un ancien fêtard tombé à un doux gâtisme. La marquise a eu des aventures retentissantes; et c'est elle qui a donné à sa fille ce spectacle répugnant de se jeter à ses pieds et d'implorer d'elle qu'elle consente à épouser les millions de Brachard. Anne-Marie, devenue la femme de Brachard, a tout de suite pris un amant, cet aigrefin de Jérôme Le Govain qui, dans ce milieu où grouillent tous les vices, parvient encore à se faire remarquer et est incontestablement le plus hideux de tous. Sa conversation avec Anne-Marie, au premier acte, fait pendant à celle que le jeune Max vient d'avoir avec ses parens. C'est le duo d'amour qui convient à ce genre de théâtre. Ce joli homme vit des conseils de bourse que lui donne le mari de sa maîtresse; et, pour cette nuit, il a arrangé une de ces parties dont l'invention fait honneur à une imagination de libertin et marque dans la vie d'un roué : c'est de conduire la jeune femme dans un lieu public à un souper où se trouveront des gens du monde et des filles. Qui encore? Une certaine Grace Ritherford qui se définira elle-même en disant : « Je suis devenue une ordure. » Entre tous ces gens, titrés, riches ou enrichis, qui mènent grand train et font partie de la société la plus brillante, il n'est question que d'affaires d'argent et de coucheries. Leur passé est pareil à ces mares qu'on ne peut remuer sans en faire monter des flots de boue. « Ta femme, crie Le

Govain à Brachard, ta vertueuse Anne-Marie, je l'ai eue. — Et ta femme à toi, répond Brachard, celle que tu épouseras demain parce que c'est ta dernière ressource de décavé, nous l'avons tous eue. » Le dialogue est ici d'une qualité tout à fait particulière : il consiste pour ces interlocuteurs, qui se connaissent et s'estiment en conséquence, à se jeter à la face leurs réciproques malpropretés. Et le vocabulaire, d'une parfaite appropriation aux sentimens exprimés, est celui dont nous imaginons qu'on doit se servir dans les bouges et sur les boulevards extérieurs.

Un autre caractère de cette pièce, non moins frappant, c'est non pas seulement sa criante invraisemblance, sa fantaisie débridée, sa folie éperdue, mais son absolue irréalité. Nous sommes dans le monde de la Bourse et le moyen employé est celui d'un énorme krach financier. Or si peu que nous soyons au courant de la mécanique des affaires, nous en avons tant vu, de krachs, que nous savons assez bien comment ils se produisent. Ils peuvent être l'effet d'un hasard malheureux, d'une coalition hostile, le résultat de l'imprudence, de la maladresse ou de la malhonnêteté. Ce qu'on n'a jamais vu c'est un financier, à la tête d'une affaire magnifique, en provoquant lui-même l'effondrement qui sera sa ruine. Pour faire perdre à Le Govain quelques centaines de mille francs, Brachard jette dans le gouffre trente millions, tout ce qu'il possède, et, je pense, quelque chose en plus qui est son crédit, son autorité, la possibilité de rebondir s'il échappe à la prison qui le guette. C'est le défi jeté à tout bon sens, à toute logique, à toute probabilité. Ce qui n'est pas moins inadmissible, c'est le revirement produit dans l'âme d'Anne-Marie par un acte qui est celui d'un fou, mais aussi d'un criminel. Car ceci est encore au nombre des choses que nous savons : un krach entraîne beaucoup de ruines. C'est parce que Brachard aura semé sur le marché financier la panique et la déroute qu'Anne-Marie sentira naître l'amour dans son âme délicate et aristocratique ! Je ne connais pas de roman plus romanesque, de fable plus fabuleuse, de fiction moins plausible. Cette pièce est un conte à dormir debout — un conte bleu... dont tous les personnages auraient mérité le bagne.

Mais telle est sur le public l'action de la pièce bien faite qu'on accepte l'invraisemblance de la donnée, qu'on subit la grossièreté des sentimens et du langage, et qu'en regard de tant de pièces nouvelles qui tombent comme châteaux de cartes, cette « reprise » se poursuit avec un brillant et durable succès.

L'interprétation, du côté des hommes, est restée à peu près la

même. M. Guitry joue avec la puissance et la rudesse que l'on sait, le rôle de Brachard qui semble avoir été fait pour lui, à sa taille et sur mesure. M. Victor Boucher est parfait de désinvolture dans le rôle du jeune Max. Du côté des femmes, je louerai surtout Mme Van Doren qui est excellente dans le rôle de Grace Ritherford.

La Marche Nuptiale de M. Henry Bataille vient d'entrer à la Comédie-Française. C'est un honneur souvent périlleux. Je crois bien que la pièce était mieux à sa place au Vaudeville, où elle fut représentée en 1905. J'en ai parlé abondamment à l'époque, ce qui me dispense de la raconter à nouveau. J'indiquerai seulement l'impression générale qui s'en dégage : elle me paraît résulter tout entière du contraste entre la nature du sujet et la manière dont il est traité, entre la pauvreté des événemens et la somptuosité du vêtement dont on les a habillés. Rien de plus médiocre, rien de plus banal, rien de plus vulgaire que l'aventure de Grace de Plessans : une petite provinciale, qui s'éprend de son professeur de piano et qui se sauve avec lui. Ce prix du Conservatoire de Nancy est sans talent, sans courage, sans moralité. Il est bête et laid, pauvre et malhonnête. Le faux ménage s'installe à Paris dans une chambre d'hôtel borgne, en compagnie de la misère, mauvaise conseillère. Sujet d'une platitude tout à fait « quotidienne, » à traiter en deux petits actes dans la manière réaliste. Au contraire, M. Bataille y a déversé des flots de lyrisme. Ce sont des discours et des apostrophes, et des phrases et des images, et des comparaisons et des métaphores. Le désaccord de cette rhétorique avec les mornes réalités qui en sont le prétexte souligne, accentue, accuse le procédé terriblement déclamatoire.

Mlle Piérat a été pour Grace de Plessans une interprète tout à fait remarquable. Elle a la jeunesse, le charme, la séduction, et aussi le mouvement, la passion, la flamme. C'est un nouveau succès à l'actif de la gracieuse comédienne. M. Georges Berr a dessiné une très pittoresque silhouette de croque-notes. Le reste de l'interprétation est quelconque.

Un trait à noter dans le mouvement dramatique d'aujourd'hui, c'est le renouveau du théâtre gai. Le Palais-Royal, dont le genre paraissait démodé et qui participait à la solitude d'un quartier abandonné, ne connaît plus que des succès. Après *le Petit Café*, *la Présidente*, après *la Présidente*, *les Deux Canards*. M. Tristan Bernard, dont le *Triplepatte*, écrit naguère en collaboration avec ce charmant esprit

que fut André Godfernaux, a recommencé à l'Athénée une fructueuse carrière, est avant tout un humoriste du genre pince-sans-rire, un observateur des petites manies, des petits ridicules bourgeois qu'il sait peindre en petites touches apprises d'Henry Monnier. Cela donne à ses plus folles inventions un air de réalité qui les avoisine à la comédie de mœurs. Ainsi en est-il une fois de plus dans *les Deux Canards* qui pourtant ressortissent franchement au vaudeville. Un bon vaudeville se compose essentiellement d'un premier acte où une merveille d'agencement compliqué et précis pose une situation abracadabrante qui sera traitée jusqu'à épuisement au second acte pour se dénouer ensuite en pleine folie. Les deux « canards » sont deux journaux d'opinion adverse, et qui n'ont qu'un même rédacteur en deux personnes : le farouche Gélidon de la *Torche* est le même que le rétrograde Montillac, du *Phare*. On devine à quels quiproquos donnera lieu la situation en partie double de Gélidon-Montillac, qui, bien entendu, aboutira à un duel Montillac-Gélidon. Le deuxième acte où cette situation est traitée dans tout son développement et même son épanouissement, est d'un comique dru, serré, abondant et précis, et d'ailleurs du meilleur aloi.

M. Le Gallo est excellent de loufoquerie, et M. Germain de bonhomie; Mlle Cassive est charmante d'entrain, de gaîté facile et de belle humeur.

Au Théâtre-Femina, *Paraphe Ier*, de M. Louis Bénière, pochade satirique contre l'Administration, un peu lourde pour une satire, un peu longue pour une pochade, mais qui contient quelques inventions d'une bonne bouffonnerie. — *Petite Madame*, de M. Pierre Veber, deux actes de comédie légère, où il y a un peu trop de gifles, mais beaucoup d'esprit et de verve, de l'observation mêlée à la fantaisie, avec un dialogue toujours vif et brillant.

René Doumic.

REVUES ÉTRANGERES

UN AMOUR DU JEUNE MOZART

Vers le milieu de janvier 1778, Wolfgang Mozart, tout juste âgé de vingt-deux ans, se trouvait avec sa mère à Mannheim, qui avait été jusqu'alors, comme l'on sait, la résidence de l'Électeur Palatin. Méconnu et humilié en toute façon par le nouvel archevêque de Salzbourg, le jeune homme avait quitté sa patrie avec la joyeuse espérance de n'y jamais revenir. L'objet dernier de son voyage était Paris, où la fidèle amitié de l'incomparable « baron » Melchior Grimm, — protecteur attitré des deux « enfans prodiges » salzbourgeois quinze ans auparavant, — ne pourrait manquer de lui assurer la plus brillante fortune musicale ; mais c'était chose convenue, entre son père et lui, qu'il profiterait de ses arrêts dans les diverses capitales du Sud de l'Allemagne pour essayer d'y obtenir quelque solide emploi de maître de chapelle. Malheureusement, l'essai avait échoué déjà à Munich, où les deux voyageurs avaient perdu plusieurs semaines en démarches inutiles; de Stuttgard, de Mayence, de Bonn, ils avaient appris l'impossibilité pour Wolfgang de s'y procurer la moindre place un peu digne de lui ; et il n'y avait pas jusqu'à leur cher Mannheim qui maintenant ne leur eût apporté, à son tour, une amère déception. Après avoir paru tout d'abord s'intéresser vivement au talent du jeune Mozart, l'Électeur Charles-Théodore avait fini par lui signifier qu'il ne voyait nul moyen de l'admettre dans une « chapelle » beaucoup trop encombrée. De telle sorte que, décidément, il s'agissait de partir au plus vite vers Paris.

Mais, aussi bien, le hasard venait-il d'offrir à Wolfgang une occasion

admirable, qui allait lui permettre d'entreprendre ce coûteux voyage à très bon compte, et avec les plus belles chances de réussite ultérieure. Le célèbre flûtiste Wendling, qui l'avait toujours accueilli très affectueusement depuis son arrivée à Mannheim, et que des engagemens de toute espèce appelaient à Paris dès le début du mois de février, lui offrait de l'emmener dans sa voiture, en compagnie de deux autres artistes également connus et aimés du public parisien. Son offre avait, naturellement, ravi le jeune homme, qui découvrait là une perspective certaine de fructueuses commandes pour le Concert Spirituel; et l'on entend bien que Léopold Mozart, de son côté, avait fort approuvé un projet qui, entre autres avantages, dispenserait Wolfgang d'avoir besoin désormais de l'assistance de sa mère. « Il est temps que nous nous occupions des détails du retour de maman à Salzbourg, — lui écrivait son fils, le 10 janvier 1778. — Quant à moi, lorsque j'aurai reçu vos conseils, je suivrai les idées de mes compagnons de route, et me ferai faire, comme eux, un habit noir, en réservant pour l'Allemagne les habits galonnés, qui ne sont plus de mode à Paris... Veuillez donc m'écrire, dans votre prochaine lettre, si c'est bien ainsi que je dois faire! »

Dans sa lettre suivante, du 17 janvier, Mozart annonçait à son père que, à la fois pour s'occuper et pour gagner un peu d'argent avant son départ, il allait passer quelques jours à Kirchheim, petite ville des environs, où demeurait une princesse d'Orange qui l'avait entendu naguère à La Haye, et qui, dès qu'elle avait appris son séjour à Mannheim, lui avait fait demander de venir chez elle. « Je recevrai pour le moins *huit louis d'or :* car la princesse aime si passionnément le chant que j'ai fait copier pour elle quatre de mes airs. » Après quoi le jeune musicien, à propos justement de cette copie de ses airs, informait son père et sa sœur d'une nouvelle connaissance qu'il venait de faire à Mannheim :

Je dois vous dire encore que la copie de mes airs ne m'aura guère coûté : car elle a été écrite pour moi par un certain M. Weber, qui va précisément se rendre avec moi à Kirchheim. Cet homme excellent a une fille qui chante le mieux du monde, et possède une voix d'une pureté délicieuse, et n'est encore âgée que de quinze ans. Il ne lui manque absolument que l'*action* dramatique pour pouvoir devenir *prima donna* sur n'importe quelle scène. Son père est un type parfait de l'honnêteté allemande, et qui élève très bien ses enfans, ce qui est naturellement la cause des persécutions dont la pauvre fille se trouve ici accablée. Il a six enfans, cinq filles et un fils. Depuis quatorze ans, avec sa femme et ses enfans, il a dû se contenter d'un salaire de 200 florins : et comme il s'est toujours très bien

acquitté de ses fonctions, et qu'en outre il a présenté au prince Électeur une très habile cantatrice, le voici maintenant qui reçoit jusqu'à la somme énorme de 400 florins! Mon air composé autrefois pour la De Amicis, avec les terribles traits que vous savez, elle le chante parfaitement; c'est d'ailleurs un de ceux qu'elle va chanter devant la princesse d'Orange.

Le père de la jeune fille que son « excellente éducation » exposait ainsi à se voir « persécutée » par les « libertins » sans foi ni loi de la chapelle électorale de Mannheim s'appelait Fridolin Weber, et remplissait, en réalité, les modestes « fonctions » de souffleur au théâtre de la Cour. Né en 1733, d'une très bonne famille, il avait d'abord étudié le droit, puis s'était préparé à recevoir les ordres, et passait même pour posséder le titre de docteur en théologie ; mais un caractère bizarre, un manque absolu de tout sens pratique, et peut-être aussi de fâcheuses habitudes d'intempérance l'avaient empêché de réussir dans aucune des nombreuses carrières où il s'était essayé; de manière qu'il avait été trop heureux de pouvoir enfin, à trente-deux ans, se fixer dans un obscur emploi que l'on semblait bien lui avoir accordé et conservé par manière d'aumône. Quant à sa seconde fille, Aloysia ou Louise, âgée en 1778 de dix-sept ans, — et non pas de quinze, comme l'affirmait Mozart par crainte, sans doute, de trop éveiller la méfiance de son père, — sa figure nous est connue par des portraits d'une date un peu postérieure, mais qui nous laissent très suffisamment deviner la séduction toute-puissante exercée par cette froide, rusée, et gracieuse jeune femme sur le cœur naïf et ardent de son compagnon d'excursion à Kirchheim-Poland. Un long visage aux yeux étroits et à la bouche sensuelle, une taille élancée, un mélange savamment dosé d'innocence enfantine et de coquetterie, tout cela était bien fait pour compléter l'attrait initial d'un chant que les témoignages contemporains s'accordent à nous représenter comme un vrai prodige d'étendue et d'éclat, — avec le seul défaut de cette absence totale d'émotion vivante que le pauvre amoureux d'Aloysia mettait ingénument au compte de l'inexpérience de celle-ci en matière d'« action » théâtrale.

De telle sorte que la visite à la princesse d'Orange, — ou plutôt la longue semaine de promenades sur les bords du Rhin à laquelle cette visite a servi de prétexte, — doit sûrement avoir été la fête la plus exquise de la vie tout entière de l'auteur de *Don Juan*. Une gaîté merveilleuse s'exhale de la lettre en vers qu'il adresse, le 31 janvier, à Mme Mozart, demeurée à Mannheim pendant que son fils, dans une auberge de Worms, achève de dépenser au profit des Weber les quelques *louis d'or* de la bonne princesse. Et lorsque, quatre jours plus tard, le jeune

homme, enfin rentré à Mannheim, écrit de nouveau à son vénéré père, non seulement c'est désormais presque toute sa lettre qu'il remplit de l'éloge enthousiaste de la vertueuse et admirable Aloysia : Léopold Mozart a, en outre, l'étonnement d'apprendre que son Wolfgang a renoncé au voyage de Paris, et ne pense plus qu'à partir pour l'Italie en compagnie des Weber, — avec l'espoir de trouver là, quelque part, un double engagement des mieux rétribués, pour soi-même en qualité de compositeur de théâtre, et pour la jeune fille comme *prima donna!* Le pieux garçon ne s'est-il pas avisé de découvrir, après trois mois de l'intimité la plus familière, que le flûtiste avec lequel il comptait faire route a malheureusement des opinions religieuses trop libres pour son gré, et trop peu de scrupules en matière morale?

L'effet produit sur le père de Mozart par cette annonce imprévue nous était, jusqu'ici, connu seulement par de courts extraits de sa réponse, — enfouie depuis un demi-siècle, avec des milliers d'autres documens d'un prix inestimable, au fond des tiroirs du Mozarteum. Mais voici que déjà cette réponse de Léopold Mozart vient de nous être révélée par un musicographe allemand, M. Schmidt, en attendant que bientôt l'un des confrères de celui-ci, M. Schiedermaier, nous donne pour la première fois, dans son texte original, la *Correspondance* complète de tous les membres de la famille Mozart (1)! Et vraiment la susdite réponse nous renseigne d'une manière si saisissante sur les deux natures de Léopold lui-même et de son jeune fils que je ne résiste pas au désir de la traduire presque dans son entier :

De Salzbourg, ce 12 février 1778.

Mon cher fils!

Ta lettre du 4 dernier, je l'ai lue avec un mélange de stupeur et d'effroi. Toute la nuit, cette lettre m'a empêché de dormir, et le lendemain encore je me suis senti si épuisé qu'il ne m'a pas été possible de te répondre. Je me portais assez bien, Dieu merci, ces temps derniers; mais ta lettre, mon cher fils, — dans laquelle je te reconnais notamment à ce défaut que tu as de te laisser toujours séduire à la moindre flatterie, et puis d'être toujours

(1) Le fait est qu'un grand événement vient de s'accomplir dans l'histoire de la musique. Les archives du Mozarteum, scandaleusement inaccessibles jusque-là malgré le caractère « public » de l'institution, se sont enfin ouvertes; et un professeur de l'université de Bonn, M. Louis Schiedermaier, a été autorisé à faire paraître, en quatre gros volumes, le texte authentique et complet de la *Correspondance* des Mozart. Déjà les deux premiers volumes sont en vente (Munich, librairie G. Müller) : ils contiennent toutes les lettres de Wolfgang lui-même. Et bientôt nous pourrons lire, dans les deux autres volumes, les réponses du père, ainsi que tout le reste des documens écrits qui dormaient jusqu'ici au fond des armoires du Mozarteum.

prêt à sacrifier pour des étrangers tes propres honneur et profit, comme aussi les intérêts de tes honnêtes vieux parens, — cette lettre a failli me tuer de chagrin ! Je t'en supplie, mon cher enfant, veuille lire avec attention ce que je vais t'écrire, — arrange-toi pour trouver un instant de loisir, et pour l'employer à cette lecture ! Hélas ! je sais bien que le temps heureux est passé pour moi où l'enfant, puis le jeune garçon que tu étais ne s'en allait jamais au lit avant de m'avoir chanté son petit air, debout sur un escabeau, et de m'avoir après cela baisé le bout du nez, en me jurant que, lorsque je serais vieux, il me mettrait sous un globe, pour pouvoir toujours me garder respectueusement près de soi ! Mais pourtant, je t'en prie, écoute avec patience :

Nos embarras financiers de Salzbourg te sont assez connus. Tu sais ma maigre solde, et tous mes ennuis, et aussi pourquoi j'ai tenu envers toi ma promesse de te laisser partir ! Ton voyage avait un double but : tu devais ou bien te chercher un bon emploi stable, ou bien, à défaut de cela, te rendre dans une grande ville où il y aurait de nombreuses occasions de travail. Dans l'un comme dans l'autre cas, il s'agissait pour toi de pouvoir venir en aide à tes parens ainsi qu'à ta sœur, mais surtout de te gagner pour toi-même honneur et gloire dans le monde... Tu as reçu de la faveur divine un talent extraordinaire ; mais à présent, c'est de ton intelligence et de ta conduite qu'il dépend de faire en sorte que tu deviennes ou bien un musicien quelconque, oublié du monde, ou bien un maître de chapelle célèbre, et tel que, peut-être même, la postérité lira ton nom dans des livres !... Or, comment t'es-tu comporté depuis ton départ ? Ton chemin t'a mené d'abord à Munich... Là, tu t'es enflammé pour la petite cantatrice du théâtre, et tu n'as plus eu d'autre rêve que de contribuer à la création d'un opéra national allemand, — tandis que tu me déclares à présent que, pour rien au monde, tu ne voudrais écrire un opéra-comique !... A Augsbourg, ensuite, tu as eu également tes petites aventures. Tu t'es entretenu joyeusement avec la fille de mon frère, et il a même fallu que celle-ci t'envoyât son portrait. A Wallerstein, tu as fait mille folies, ce qui a donné au sieur Beecke l'occasion de déprécier tes mérites aux yeux de son maître. Enfin, à Mannheim, tu as d'abord eu pleinement raison de t'insinuer dans les bonnes grâces du maître de chapelle Cannabich. Mais il n'en reste pas moins que tu t'es mis à accabler d'éloges, dans tes lettres, la fille de M. Cannabich, que tu as exprimé le caractère de cette demoiselle dans l'*adagio* de ta *Sonate*, en un mot que c'est elle qui est devenue dorénavant la personne favorite. Puis voilà que tu as fait connaissance de M. Wendling : à présent, c'était lui qui était l'homme le plus honorable, et le meilleur des amis. Et voici que, tout d'un coup, surgit la nouvelle liaison avec M. Weber ! Dorénavant, tout le reste a disparu. C'est cette famille-là qui, toute seule, est la véritable famille chrétienne ; et la fille devient le personnage principal de la tragédie qui s'engage entre cette famille et la tienne propre... Tu songes à l'emmener en Italie comme *prima donna ?* Mais dis-moi donc si tu connais une *prima donna* qui ait été accueillie en Italie avant de s'être fait plus d'une fois entendre en Allemagne ?...

Admettons, après cela, que Mlle Weber chante réellement comme une Gabrielli ; qu'elle possède la forte voix que demande le théâtre italien ; en

un mot qu'elle ait en soi l'étoffe d'une *prima donna* : il n'en est pas moins ridicule que tu te constitues son protecteur. As-tu oublié comment l'intervention toute désintéressée du vieux Hasse a suffi pour bannir à jamais miss Davies du théâtre italien ?... Quel *impresario* n'éclaterait pas de rire si tu t'avisais de lui recommander une fille de seize ou dix-sept ans, qui jamais encore n'est montée sur la scène?

Ton projet de voyage avec M. Weber et deux de ses filles a manqué, en vérité, me faire perdre la raison. Mon bien cher fils, comment as-tu pu t'arrêter même un seul instant sur une idée aussi monstrueuse, que l'on t'a mise en tête ? Ta lettre n'est rien de plus qu'un simple roman. Et ainsi, vraiment, tu pourrais te décider à aller errer par le monde en compagnie d'étrangers, à sacrifier ta réputation, tes vieux parens, ta sœur chérie, à m'exposer au rire méprisant de notre prince et de toute la ville?... Une telle existence peut convenir à de petites lumières, à des demi-compositeurs comme un Schwindl, un Zappa, un Ricci : mais nomme-moi un grand compositeur qui serait capable de s'abaisser à ce point!

Au plus vite, va-t'en à Paris! Place-toi en compagnie de rivaux dignes de toi, *aut Cæsar aut nihil!* La seule pensée de voir Paris aurait dû te préserver de tout caprice enfantin. C'est de Paris que se répand à travers le monde entier la renommée d'un homme de grand talent. Là seulement l'aristocratie a coutume de traiter le génie avec une politesse déférente et courtoise... Hâte-toi de t'y rendre, et que ta mère t'accompagne, si, comme c'est probable, M. Wendling est déjà parti!...

Aussitôt que vous aurez reçu cette lettre, écrivez-moi combien d'argent vous avez en main!... Et maintenant, je vais te dire ce que tu peux faire pour Mlle Weber! Tu n'es pas sans savoir que les vieux ténors sont parmi les meilleurs maîtres de chant italien? Adresse-toi au ténor Raaf, demande-lui qu'il veuille bien entendre chanter tes airs par la demoiselle! Par ce moyen, tu pourras la servir efficacement... Et que tu trouves ton plaisir à venir en aide aux malheureux, c'est là quelque chose que tu as hérité de ton père. Mais il faut avant tout que tu penses de toute ton âme au bien de tes parens. Rappelle-toi ton père tel que tu l'as vu le matin de ton départ, tout en larmes à côté de votre voiture, après que, malgré sa maladie, il avait travaillé à vos paquets jusqu'à deux heures de la nuit! Rappelle-toi ce spectacle, et puis accable-moi, si tu ne crains pas d'être aussi cruel! Allons, gagne-toi de la gloire et de l'argent à Paris! Alors, seulement, quand tu auras de l'argent, tu pourras aller en Italie et y trouver des commandes d'opéras! Alors aussi tu pourras servir efficacement les intérêts de Mlle Weber. Donc, sans faute, une lettre de vous par le prochain courrier! Nous vous embrassons tous les deux un million de fois, et je reste fidèlement à jamais votre vieux brave homme de mari et de père.—MOZART.

N'est-ce point là une très belle lettre, admirablement ordonnée et lucide, malgré son allure d'improvisation, et toute pénétrée d'indulgente tendresse sous la trop juste rigueur indignée de l'accent? Encore cette irritation de Léopold Mozart ne pouvait-elle que s'accentuer les jours suivans, en présence de la manière dont Wolfgang,

plongé et de plus en plus perdu dans son rêve, allait continuer d'entretenir son père de l'unique sujet qui lui remplit le cœur. Il faut lire, dans le précieux recueil de M. Schiedermaier, le texte original de ces expansions enthousiastes et irréfléchies du jeune amoureux, — répondant à des lettres où son père ne se lassait pas de lui décrire éloquemment sa gêne, le poids terrible de ses dettes, ses humiliantes démarches auprès des parens de ses élèves, et jusqu'à l'état pitoyable de sa garde-robe, — pour se rendre compte de l'espèce de coup de folie provoqué soudain, au fond de l'âme ingénue de Mozart, par sa rencontre de l'astucieuse et charmante Aloysia Weber. Tous les prétextes lui sont bons pour proclamer une fois de plus les mérites sans pareils de la bien-aimée, l'excellence intellectuelle et morale des parens de celle-ci, et son propre désir de l'épouser le plus vite possible. Ayant appris de son père le mariage prochain de l'un de ses amis salzbourgeois : « De tout mon cœur je lui souhaite une heureuse chance, — écrit-il, — mais voilà encore un mariage d'argent, et rien de plus ! Ah ! ce n'est pas ainsi que j'entends me marier ! Je veux faire moi-même le bonheur de ma femme, et non point me servir d'elle pour mon bonheur, à moi ! » Après quoi, le plus tranquillement du monde, il répète sa résolution de ne pas aller à Paris. « Je ne vois pas, dit-il, ce que je pourrais faire dans cette ville... Je suis un compositeur, avec un talent naturel que je n'ai pas le droit d'enfouir sous terre ; et c'est à quoi me condamnerait un trop grand nombre d'élèves car il n'y a pas de métier qui trouble et fatigue l'esprit autant que celui de donneur de leçons ! » Et puis, deux pages plus loin, en manière de *post-scriptum :* « J'ai oublié, dans ma dernière lettre, de vous signaler l'une des plus grandes qualités de Mlle Weber. C'est, à savoir, qu'elle a une façon superbe de chanter le *cantabile*. Je vous la recommande de toutes mes forces, cette pauvre, mais excellente petite Weber. Je lui ai donné à étudier trois de mes airs pour la De Amicis, ma *Scène* pour la Duschek et quatre airs de mon *Re Pastore*, » etc.

On comprend que, cette fois, Léopold Mozart se soit cru obligé d'élever la voix au-dessus même du ton grave et sévère de ses lettres précédentes, — ne fût-ce que pour tâcher à réveiller notre jeune rêveur. Sa longue lettre du 23 février, — publiée le mois passé dans un journal allemand, — risquerait de nous paraître d'une dureté excessive si, derrière la violence plus ou moins affectée de ses reproches, nous ne devinions clairement cette intention de frapper un coup assez fort pour contraindre Wolfgang à se « dégriser » de l'ivresse où l'entretenait probablement son nouvel entourage. « Pourquoi m'as-tu écrit des

mensonges ? » demande à son fils le vieux maître de chapelle salzbourgeois. Puis, reprenant le passage où Wolfgang lui avait parlé de sa crainte d'avoir à « enfouir sous terre » son talent de compositeur, il lui démontre que Paris est le seul milieu musical qui lui permettra, au contraire, de développer et de révéler pleinement au monde les dons exceptionnels qu'il a reçus de la Providence. Hélas ! ces dons se trouvent en partie stérilisés chez lui par deux défauts regrettables, qui souvent déjà l'ont empêché de réussir dans la vie comme il l'aurait dû :

Et que penses-tu qu'ils sont, ces deux défauts de ton caractère ? Interroge-toi, mon cher Wolfgang, apprends à te connaître ! Tu découvriras alors, en premier lieu, que tu as un petit peu trop d'orgueil, et en second lieu que tu es trop vite porté à te lier avec le premier venu, de telle sorte qu'il n'y a personne à qui tu ne dévoiles ton cœur tout entier. Il est vrai que l'une de ces choses devrait, semble-t-il, exclure l'autre : car celui qui a une très haute opinion de soi-même ne s'abaisse pas aisément à des liaisons familières. Mais c'est que ton orgueil, à toi, ne se sent offensé que lorsque l'on ne t'accorde pas sur-le-champ l'admiration où tu t'imagines avoir droit. Il suffit qu'un flatteur intéressé t'exalte jusqu'au ciel pour que, d'emblée, tu lui ouvres ton cœur, et te fies en lui comme dans l'Évangile. Les gens qui veulent te tromper n'ont même pas besoin de se mettre en frais d'hypocrisie, car il n'y a rien de plus facile que la louange ; seules, leurs intentions te demeurent cachées. Sans compter que, pour t'empaumer plus sûrement, c'est assez que les femmes se mêlent de la partie ; et alors, si tu ne te hâtes pas d'opposer la résistance qui convient, te voilà voué au malheur pour toute ta vie ! Rappelle-toi tout ce qui t'est déjà arrivé, sous ce rapport, pendant la courte durée de ton existence ! Considère tout cela avec un peu de sang-froid, et tu verras que je ne te parle pas seulement comme ton père, mais aussi comme ton plus sûr et dévoué ami !

Et, en effet, cette seconde lettre de Léopold Mozart a eu du moins pour résultat de contraindre Wolfgang à s'en aller sur-le-champ de Mannheim. Dès le 24 mars suivant, le jeune homme était installé à Paris, dans cet hôtel de la rue du Gros-Chenet, — « vis-à-vis celle du Croissant, » — où il allait avoir bientôt la désolation de voir mourir son excellente mère. Je n'ai pas à raconter ici cette très importante période de sa vie, dont la connaissance nous sera d'ailleurs bien utilement complétée par la publication des quelques lettres de Mme Mozart à son mari, et surtout des réponses de ce dernier aux deux voyageurs. Mais si fort avait été l'enchantement exercé sur le pauvre Wolfgang par les petits yeux futés et l'admirable voix, — malheureusement sans « action, » — d'Aloysia Weber que, durant tous ces six mois passés à Paris, ni l'angoisse que lui a causée la perte de sa mère, ni non plus

le contact à peu près quotidien des plus gracieuses solistes du Concert Spirituel n'ont réussi à l'en délivrer. Ses lettres à son père ne contiennent, il est vrai, qu'un assez petit nombre d'allusions directes à la « touchante » famille du souffleur de Mannheim ; mais à chaque instant nous y devinons que son cœur tout entier est resté là-bas, dans l'humble logement occupé par les Weber, « en face de la maison de la Loterie. » Notre amoureux ne rêve d'abord qu'aux moyens de faire venir en France ses chers protégés ; c'est à cette fin qu'il se prodigue en démarches, comme aussi s'évertue à composer symphonies et sonates, variations et airs, avec le secret espoir de gagner tout de suite assez d'argent pour pouvoir subvenir à l'entretien du père et de la fille ; et puis, lorsque à sa conviction de l'impossibilité pour lui d'une aussi rapide fortune s'ajoute encore un mélange de découragement et de vexation produit par la découverte, tous les jours plus certaine, de l'hostilité méprisante de son ancien protecteur d'il y a quinze ans, le voilà qui ne songe plus qu'à se réfugier aussitôt vers la douce bien-aimée qui l'attend, toute en larmes, de l'autre côté du Rhin ! « Vous allez rire, — écrira-t-il à son père, quelques semaines plus tard, — mais il faut tout de même que je vous dise que, en apprenant la mort de ma mère, la pauvre enfant est allée, tous les jours, prier pour moi à l'église des Capucins ! » Instamment il suppliera son père de lui accorder, comme la plus précieuse des grâces, la permission de passer par Mannheim, « afin de revoir ses amis les Weber. »

Mais, au reste, le recueil de M. Schiedermaier nous apporte aujourd'hui un document presque tout à fait inédit, — et de la plus haute portée biographique, — qui, bien mieux encore que tous ces passages des lettres de Mozart à son père, nous atteste l'exemplaire constance de l'amour du jeune maître. C'est une très longue lettre de celui-ci à Fridolin Weber, écrite de Paris le 29 juillet 1778, et suivie d'une courte lettre italienne à Aloysia elle-même. Impossible de rien imaginer de plus émouvant que ces deux mémorables morceaux, avec tout ce qu'ils nous montrent à la fois d'innocence puérile et d'exquise bonté. Et, d'abord, la lettre au père d'Aloysia nous apprend que ce dernier, depuis le départ de son jeune ami, ne s'est guère mis en frais de répondre aux tendres confidences qu'il en recevait. « N'auriez-vous pas eu les trois longues lettres que je vous ai écrites coup sur coup, du 27 juin au 3 juillet ? » lui demande naïvement le pauvre Mozart. En tout cas, il a le chagrin de devoir lui annoncer qu'il a échoué dans ses tentatives pour faire entendre Aloysia au Concert Spirituel. « Ah ! mon très cher et mon plus cher ami, que si seule-

ment j'avais de l'argent, de cet argent que plus d'un qui ne le mérite pas se plaît à dépenser si misérablement; ah! que si j'en avais, avec quelle joie infinie je vous viendrais en aide! Mais, hélas! vous savez ce qui en est : celui qui peut ne veut pas, et celui qui veut, celui-là ne peut pas! » Suit une page absolument délicieuse, où le jeune garçon, prenant au sérieux son rôle de conseiller, décrit minutieusement au vieux souffleur la manière dont il convient que celui-ci s'accoutume dorénavant à user de savoir-faire et de diplomatie, pour tirer profit du talent de sa fille.

En attendant (que lui-même, Mozart, soit parvenu à assurer le sort des Weber), ne manquez pas d'insister énergiquement pour l'amélioration de votre solde, et pour une bonne rémunération des services de votre fille! Et puis, notez bien ce que je vais vous dire : lorsque notre chère héroïne devra chanter à la Cour, et que si, dans l'intervalle, elle n'a pas reçu une réponse favorable, faites-lui prétexter une petite indisposition! Recommencez cela souvent, c'est moi qui vous le demande! Puis, après plusieurs de ces absences, laissez-la tout d'un coup chanter de nouveau! Vous verrez quel excellent effet cela produira. Mais seulement il faudra procéder avec une finesse et une ruse extrêmes. « Vraiment, vous êtes tout à fait désolés, mais voilà que Louise, tout juste au moment où elle doit chanter, voilà qu'elle est souffrante! » Oui, c'est cela qui produira de l'effet! Et précisément c'est ce que je désire. Et quand ensuite votre fille chantera, il faudra que l'on sache bien qu'elle le fait par une complaisance exceptionnelle! Elle ne se sentira pas encore entièrement remise, elle fera simplement tout son possible pour contenter le prince Électeur, — comprenez-moi bien, n'est-ce pas! Et pourtant il faudra qu'elle s'applique à chanter avec toute son âme, le mieux qu'elle pourra! Et puis que si l'Intendant, ou n'importe qui vous interroge sur la santé de mademoiselle votre fille, alors vous lui direz, mais tout confidentiellement, que la chose n'a rien d'étonnant : la pauvre fille souffre surtout d'une maladie morale; elle s'est donnée de tout son cœur à l'étude du chant, y a fait des progrès que personne au monde ne saurait contester, et voilà qu'elle a vu que toutes ses peines n'avaient servi de rien, et que son désir et sa joie d'être agréable à Son Altesse Électorale étaient tombés en poussière! Si bien qu'elle a perdu toute sa passion pour la musique, et s'est négligée, et aurait même véritablement abandonné le chant si son père ne lui avait pas dit : « Non, ma fille, ton travail ne restera pas sans fruit! Si l'on ne veut pas te rendre justice ici, sois sûre qu'on le fera ailleurs! Et c'est aussi bien à quoi je songe, à trouver un autre endroit où ton talent soit mieux apprécié! » Et puis, que si l'on vous demande où vous comptez aller : « Je ne le sais pas encore! »

La vraie solution, Mozart l'a trouvée. Il faut que les Weber attendent son retour, après quoi l'on s'en ira chercher fortune à Mayence! Car il se peut fort bien que lui-même, Mozart, soit bientôt

appelé dans cette ville, cela dit en grand secret! A Paris, il souffre et s'ennuie « indescriptiblement. » Le fait est que « les choses y vont avec une lenteur extrême, et rien à espérer de la composition, aussi longtemps que l'on n'est point connu! » Mais le jeune homme « jure sur son honneur que, avec toute la tristesse de sa situation présente, il n'y a rien qui l'afflige autant que son impuissance à servir ainsi qu'il le voudrait la famille de ses amis. » Quant à la lettre italienne qui suit, — la seule lettre d'amour que nous connaissions parmi toutes celles qu'a dû écrire un poète dont on a dit qu'il était amoureux presque dès le berceau, — en voici tout au moins la dernière partie :

Ma très, très chère amie! J'espère que ma lettre vous trouvera en excellente santé. Je vous supplie de prendre toujours soin de cette santé, qui est la chose la plus précieuse au monde. Quant à moi, grâce à Dieu, je vais bien touchant ma santé, attendu que d'elle je ne me soucie pas. Mais je n'ai pas l'âme tranquille, et jamais je ne l'aurai jusqu'à ce que j'aie éprouvé la consolation d'apprendre, de source sûre, qu'enfin l'on aura rendu justice à votre mérite. Encore l'état et la situation les plus heureux pour moi, ne les connaîtrai-je que dans ce jour où j'aurai le suprême plaisir de vous revoir, et de vous embrasser de tout mon cœur. Aussi bien est-ce là tout ce que je puis rêver et désirer, et nulle autre part que dans ce désir et cette espérance je ne trouve mon unique consolation, mon unique repos. Je vous supplie de m'écrire tout de suite : vous ne sauriez imaginer quel immense plaisir me font vos lettres. Ayez la bonté de m'envoyer une petite peinture de vos leçons d'action dramatique, — leçons que je vous recommande vivement. Mais, d'ailleurs, vous savez assez combien je m'intéresse à tout ce qui vous touche!

A propos, j'ai à vous faire mille complimens de la part de quelqu'un qui est le seul ami que j'aime vraiment ici, et cela parce qu'il se trouve être grand ami de votre famille, et qu'il a eu le plaisir et l'heureuse fortune de vous porter souvent dans ses bras et de vous donner des baisers quand vous étiez encore toute petite! Cet ami est M. Kymli, peintre de l'Électeur... Je ne trouve pas d'autre plaisir que de causer avec lui, et lui, sachant qu'il n'y a rien au monde qui me plaise si ce n'est de parler de vous, ne manque jamais à le faire, tout le temps que nous passons ensemble. Et maintenant adieu, amie très chère! Je suis follement anxieux d'avoir une lettre de vous, et, donc, je vous supplie de ne pas me faire languir trop longtemps! Avec l'espérance d'avoir bien vite de vos nouvelles, je vous baise les mains, vous embrasse de cœur; et suis et serai toujours votre véritable et sincère ami, W. A. Mozart.

On sait la triste fin du roman. Vers le temps où Mozart écrivait les deux lettres susdites, — d'ailleurs destinées à demeurer sans réponse, — le prince Palatin, qui maintenant était devenu Électeur de Bavière, avait fait venir à Munich la gracieuse Aloysia; et aussitôt

celle-ci, tout de même que son « vertueux » père, avaient oublié le pauvre petit « croque-notes » qui, naguère, s'était mêlé de les prendre sous sa « protection. » La veuve de Mozart, — car on sait, que celui-ci, pour son nouveau malheur, allait épouser ensuite la plus jeune sœur d'Aloysia Weber, — a naturellement eu soin de nous cacher toutes les circonstances de l'écroulement du seul grand amour de son mari : mais quelques passages des lettres de l'amoureux congédié à son père, pendant son second séjour à Munich, en décembre 1778, nous laissent deviner que Fridolin Weber aura, « en douceur, » démontré au jeune homme toute la folie de ses belles espérances, tandis que la bien-aimée, de son côté, lui aura simplement tourné le dos, sans daigner même s'excuser envers lui d'une conduite qui lui aura semblé la plus sage du monde et la plus légitime. « Je suis arrivé ici depuis quatre jours, — lisons-nous notamment dans la lettre du 29 décembre, — mais il m'a été jusqu'ici tout à fait impossible d'écrire ; et aujourd'hui encore je ne fais rien que pleurer !... » Puis, un peu plus loin : « J'ai peur que vous ne parveniez pas à lire mon écriture : mais nul moyen de faire mieux, mon cœur est trop misérable et j'ai les yeux trop pleins de larmes ! J'espère que vous allez bientôt m'écrire, et que cela m'aidera à me consoler. »

Hélas ! non, le pauvre enfant n'allait pas même connaître cette dernière « consolation ! » Et, en vérité, l'on ne peut s'empêcher d'estimer que la rigueur paternelle de Léopold Mozart, plus ou moins nécessaire dans tous les autres cas, s'est montrée profondément injuste, — pour ne pas dire odieuse, — dans l'espèce présente. « Hâte-toi de revenir à Salzbourg, si tu ne veux pas que j'aille te ramener de force ! » Telle est à peu près la seule réponse que paraît avoir inspirée au vieux maître de chapelle le spectacle des larmes ingénues de son fils. Et Wolfgang a, naturellement, obéi ; et bientôt une foule d'œuvres puissantes ou légères nous révèlent qu'il s'est plongé de nouveau tout entier dans cette composition musicale dont il avait écrit un jour qu'elle était ici-bas son unique besoin et son unique joie : mais, avec cela, j'imagine que longtemps encore il aura dû se sentir par instans le cœur traversé comme d'un coup de poignard, au souvenir de la manière dont il s'était enfin réveillé de son beau rêve d'amour sous l'effet d'un regard dédaigneux de sa charmante et cruelle « héroïne. »

T. DE WYZEWA.

LES LIVRES D'ÉTRENNES

C'est un voyage de rêve à travers le monde de l'Art et de l'Imagination, de l'Histoire et de la Science, qu'il nous est donné de faire en parcourant ces livres de fin d'année. Dans la fuite incessante des jours, on s'attache à tout ce qui nous transporte vers un idéal de Beauté. Et quel sentiment plus noble, quel charme plus captivant que ceux que nous suggèrent toutes ces œuvres qui, dans les tristesses de l'heure présente, évoquent les témoins des siècles révolus, nous parlent du passé de notre pays à travers les âges, et nous découvrent tout ce qu'il contient de merveilles créées par la nature et par l'homme!

Dans le lointain des temps, il est des noms prestigieux comme un symbole et qui évoquent, à eux seuls, l'idée de la Beauté parfaite. Tel le *Parthénon* (1), dont la majesté nous charme et nous touche à la fois, éveille en notre âme la pensée de la puissance et de la durée infinies et s'impose à l'admiration. L'harmonie en est si absolue et si pure que quelques morceaux du péristyle, le stylobate, les colonnes restées debout, quelques sculptures des frontons Ouest et Est, des frises de la *cella* ou des métopes, épargnés par toutes les destructions, — depuis la conquête romaine jusqu'à la transformation byzantine en église, puis en mosquée turque, et même après l'explosion de 1687 et le pillage des Vénitiens de Morosini, sans oublier les Anglais de lord Elgin, — ont suffi pour reconstituer le plan du Parthénon de Périclès. Après le livre de Michaelis, qui reste classique à bien des égards, l'ouvrage de M. Maxime Collignon déroule sous nos yeux, dans des planches hors texte, choisies parmi les plus belles de M. Frédéric Boissonnas, les aspects caractéristiques du Parthénon, les trésors d'architecture et de sculpture qu'il renfermait, tandis que le texte du livre nous initie, avec l'érudition la plus sûre, à son histoire à travers les siècles, depuis le jour où il fut

(1) Hachette.

inauguré solennellement aux grandes Panathénées de 438. Du haut de sa demeure lumineuse, Pallas protège son peuple chéri, et met à l'écart les noires filles de la nuit, les Euménides, qui habitent les antres souterrains du Tartare et ne portent jamais les blancs habits de la joie.

Jusqu'au déclin de l'époque romaine, le Parthénon était demeuré intact. Aucun changement n'y fut apporté avant la seconde moitié du IVe siècle, sous Alexandre. Depuis lors, il devint église chrétienne, après l'édit de Théodose II, en 426. Consacré vers 662 à la Vierge mère de Dieu (Théotokos) il resta, jusqu'au XIIIe siècle, l'église métropolitaine d'Athènes. Puis la croix latine remplaça la croix grecque, après la conquête de Constantinople par les Croisés. Et deux cent cinquante ans après, en 1458, sous Mahomet II, il devint une mosquée. Il faut arriver jusqu'au XVIIe siècle pour constater le réveil d'une curiosité attentive à l'égard des monumens d'Athènes. Par l'établissement de ses consuls et de ses missions dans le Levant, la France prend une grande part à ce mouvement de recherches qui inaugure, pour les antiquités athéniennes, une période toute nouvelle. L'année 1674 marque une date mémorable dans l'histoire des études dont le Parthénon commence dès lors à être l'objet. Le 15 novembre, escorté des consuls de France et d'Angleterre, le marquis de Nointel, nommé ambassadeur près la Porte, avec mission de renouveler les Capitulations et de prêter tous ses soins au relèvement du commerce français en Orient, faisait à Athènes une entrée solennelle au son des fanfares françaises et des trompettes turques, la bannière rouge des Anglais déployée à côté de la bannière blanche fleurdelisée, et pénétrait dans l'Acropole, salué par les décharges des batteries du château. Sans retard, il sut mettre à profit les facilités qu'il trouvait pour « examiner toutes ces richesses d'art, et confier à l'un des deux peintres, qu'il avait emmenés de Constantinople, la tâche de reproduire les sculptures du Parthénon. » Dans une dépêche datée d'Athènes et adressée à M. de Pomponne, le 17 décembre 1674, il annonçait l'envoi de « représentations désignées qui seront d'autant mieux reçues qu'outre leur justesse, elles sont encore recommandables par leur rareté, ce qui les rend uniques. » Nointel ne croyait pas si bien dire. Le bombardement des canons et des obusiers vénitiens, des troupes du capitaine général Francesco Morosini, et l'explosion du 21 septembre 1687, devaient bientôt causer la ruine définitive, irréparable, du temple où les Turcs avaient établi des travaux de défense et concentré toutes leurs munitions. Un siècle plus tard, une grande partie des sculptures épargnées par l'explosion de 1687, une douzaine

des statues des frontons, quinze métopes et cinquante-six dalles de frise, sans parler des marbres de l'Erechteion et du temple d'Athéna Niké, étaient enlevés par lord Elgin, puis expédiés, exposés à Londres, où ils sont maintenant au British Museum. Après tant de dégradations, le Parthénon devait encore courir de nouveaux dangers en 1821, pendant la guerre de l'Indépendance, puis en 1827 et en 1833. Ce fut la fin des épreuves infligées pendant des siècles au merveilleux monument. Délabré, éventré, dépouillé de ses sculptures, mais couronnant toujours de la majesté de sa colonnade à demi ruinée le rocher sacré de l'Acropole, le Parthénon est enfin rendu au culte pieux de la Grèce libérée et jalouse de conserver son patrimoine d'art.

Le soir, les rayons obliques du soleil, glissant du Pirée, le long de la plaine, dorent et enflamment le Parthénon. Le rayonnement en est si grand que même ses ruines en manifestent la perpétuité. N'a-t-il pas plus fait pour le développement de la puissance de la Grèce que ses flottes et ses armées? Elles lui ont valu les sympathies du monde occidental, qui lui ont permis de renaître et de grandir, tandis que les escadres alliées, comme celles d'autrefois, croisent dans la baie du Pirée et saluent cette résurrection d'un peuple qui renaît de son passé.

A l'heure où la pure lumière (ἁγνον) sacrée aux yeux des Grecs leur communique le mouvement et la vie, comment ne pas se remémorer l'invocation de Renan sur l'Acropole quand il fut arrivé à en comprendre la parfaite beauté :

« O noblesse, ô beauté simple et vraie, déesse dont le culte signifie raison et sagesse, toi dont le temple est une leçon éternelle de conscience et de sincérité; j'arrive trop tard au seuil de tes mystères... Tu es vraie, pure, parfaite, ton marbre n'a point de tache...

« ... Toi seule es jeune, ô Cora; toi seule es pure, ô Vierge; toi seule es forte, ô Victoire. Les cités, tu les gardes, ô Promachos; tu as ce qu'il faut de Mars, ô Oréa; la paix est ton but, ô Pacifique. O Archégète, idéal que l'homme de génie incarne en ses chefs-d'œuvre... »

La lumière! la lumière! partout on la retrouve éclatante, partout elle est l'objet du culte des Grecs. Comme sur le Parthénon, elle illumine de nouveau *les Ruines de Delphes* (1), l'antique domaine d'Apollon, désormais rendu au Dieu du Soleil, par les fouilles faites depuis cinquante ans, et dont M. Émile Bourguet, ancien élève de l'École française d'Athènes, nous fait connaître toutes les péripéties et les résultats. Là aussi la *cella* a réapparu et, dans le temple de structure

(1) Fontemoing.

pélasgique mis à nu, le sanctuaire où la pythonisse se débattait sur le trépied d'or, dans son épilepsie fatidique. Mais qu'est devenu l'Omphalos, la pierre divine tombée de l'Olympe?... Les Dieux sont morts et remplacés par le culte du Moi.

Comme la Grèce, la terre classique de l'Italie sera toujours un lieu de pèlerinage préféré pour les artistes et les lettrés. La terre d'Italie, nul ne l'a peinte avec plus d'amour et n'a passé des heures plus délicieuses sur les chemins qui y mènent, dans l'enchantement de ses lacs, dans la contemplation de ses œuvres d'art, que M. Gabriel Faure. Il a réussi à nous en faire partager une fois de plus la séduction et à nous en donner la sensation dans ces deux somptueux volumes : *Aux Lacs Italiens* (1) et *la Route des Dolomites* (2), où la beauté des illustrations, choisies et rendues avec un goût parfait, répond si heureusement au texte. L'élégance de l'impression de la Société des Arts graphiques de Bellegarde, les relevés photographiques ainsi que les reproductions d'aquarelles, qui ont gardé quelque chose de la fraîcheur de l'original et des nuances harmonieuses et fines de la nature même (*la Croda de Lago*, — *le Tre Cime de Lavaredo*, — *la Croda Rossa*), font honneur à M. Rey, éditeur à Grenoble, dont l'initiative mérite d'être encouragée.

Comme elle se prête indéfiniment à la poésie, Venise fournira indéfiniment les plus nobles thèmes et les plus séduisans aux artistes et aux lettrés. Quelle fête pour l'esprit et les yeux, lorsque, comme ici, dans les récits colorés et les vers de M. Henri de Régnier, on trouvera l'étroite union de la poésie et de la réalité des *Images vénitiennes* (3) où se mire la pure architecture si décorative de ses palais, de ses églises, de ses ponts en ogive, qui s'enflamment aux rayons du soleil et semblent flotter sur la Lagune, sous les doubles vibrations de la lumière et de l'eau, dans une atmosphère d'amour! Que d'artistes nous les ont rendues familières ces merveilles de Venise, parmi lesquels le peintre de grand talent *Whistler* (4), qui s'y réfugia et dut faire appel à son talent d'aquafortiste en attendant que la renommée vînt frapper à sa porte après avoir vaincu toutes les résistances. Le roman de sa vie, tour à tour gai, triste ou poignant, se déroule en entier dans cette traduction de l'anglais, d'après E. et J. Pennell, par James Mac Neill.

Consacré à un pays accidenté entre tous et dû à la plume d'un écrivain de talent, le livre de M. Albert Dauzat, *la Suisse* (5), qui vient

(1-2) J. Rey, à Grenoble. — (3) Fontemoing. — (4) Hachette. — (5) Librairie Larousse.

ajouter à des ouvrages dont le succès, assuré par de brillans précédens, est dû autant à leur caractère de nouveauté qu'à un luxe rare dans l'illustration, sera apprécié comme l'un des plus splendides de cette Collection Larousse, qui comprend déjà *la France*, *l'Italie*, *l'Espagne*, *la Belgique*, etc. A la fois pittoresque et solide, cette étude d'un pays aussi varié dans ses élémens que remarquable par la diversité de ses aspects et de ses habitans, la splendeur de ses paysages, la complexité de son organisme, est pleine de couleur et d'attrait. Ce sont autant de tableaux qui se fixent dans l'esprit : l'illustration est ici le véritable commentaire du texte. Tous les procédés les plus parfaits de la photographie, mis en œuvre pour plus de six cents clichés, les cartes et plans en noir et en couleurs, contribuent à faire de ce remarquable ouvrage une œuvre de grand luxe en même temps qu'une œuvre de fond, instructive et utile. Dans *la Mer* (1), livre de vulgarisation, les plus récentes découvertes de l'Océanographie, cette science relativement nouvelle qui a pris tant d'importance de nos jours, sont exposées par M. Clerc-Rampal, navigateur consommé, archéologue érudit des choses de la marine, l'un des plus versés dans la connaissance de la mer. Le savant professeur de l'Institut Océanographique a divisé son traité en deux parties : *la mer dans la nature; la mer et l'homme*, et cette division dit assez son objet. L'exécution parfaite jointe à la beauté de la forme, sont une garantie de l'accueil qui lui est réservé. On ne pouvait réunir sur la mer une plus merveilleuse suite de 636 reproductions photographiques, 26 hors-texte en couleurs et en noir, 316 cartes ou dessins : effets de vagues, trombes, falaises, animaux et végétaux marins, bateaux de tous les temps et de toutes les formes, scènes de la vie du bord, etc. Les croisières scientifiques accomplies, dans *la Carrière d'un navigateur* (2), par le prince Albert de Monaco, n'ont pas moins servi l'Océanographie.

Le Musée de Vienne (3) continue la belle série des *Musées et Galeries* (4). Elle réunit le double caractère de bibliothèque sérieuse et de magnifique collection. Sans pouvoir rivaliser avec le Louvre, Dresde, Madrid ou Florence, pour le nombre et l'importance de ses chefs-d'œuvre, avec Berlin pour la diversité des maîtres, écrit l'auteur de la préface, M. Auguste Marguillier, la Galerie impériale de Vienne n'en offre pas moins un ensemble des plus instructifs, où les tableaux de premier ordre ne manquent pas parmi les 1 750 toiles environ qui la composent. On trouvera les fidèles reproductions des œuvres les plus

(1) Librairie Larousse. — (2) Hachette. — (3-4) Laurens.

remarquables qu'elle renferme dans les magnifiques planches en couleurs, qu'accompagnent des notices dues à divers critiques et écrivains d'art les plus autorisés.

Le nouveau volume de la Collection des *Classiques de l'Art : Murillo* (1) montre, reproduite par 287 gravures, la plus grande partie des œuvres du maître de Séville, dont on a pu dire qu'à l'exemple de Corrège, il a fait descendre le ciel sur la terre, — mais sans pousser, comme l'enchanteur de Parme, jusqu'à la mythologie, —et donné à ses madones une joliesse humaine, qui est autant de perdu pour le caractère divin, et à ses anges, même à ses enfans Jésus, une ressemblance inquiétante avec de petits Amours. Sur l'Espagne monacale et guerrière assombrie par les rigueurs de l'Inquisition, Murillo a le premier fait passer, dans un ciel d'airain, un sourire évangélique. Le peuple lui en a été reconnaissant. Nul peintre qui soit aussi populaire que lui dans la Péninsule. Ses tableaux religieux, puisés dans l'hagiographie autant que dans l'Évangile, dont il a peuplé les églises et couvens espagnols, et surtout sa *Vie de la Vierge*, qui lui a inspiré ses plus belles compositions, ont un charme, une puissance de séduction indéniables. Peintre plus gracieux que de robuste originalité, il n'est assurément ni un génie créateur, ni un artiste comparable à un Greco ou à un Ribeira, qui montrent la sainteté sous son côté austère, rude, tragique même, à un Velazquez ou à un Goya. Mais ses portraits, ses scènes de genre, ses vierges et ses saints portent profondément l'empreinte espagnole, dans la sincérité de l'observation des réalités les plus triviales. Il s'est toujours ressenti de l'influence des premières années où il confectionnait saints et saintes à la douzaine pour la *feria*, la célèbre foire du XVIIe siècle, où affluaient, à Séville, tous les trafiquans espagnols d'Ultramar : ils venaient s'approvisionner pour les églises du Nouveau Monde auprès des artistes sévillans qui, déjà, travaillaient pour l'Amérique. Une intéressante notice biographique ouvre cet album, qui se ferme sur un catalogue, par ordre chronologique d'après les sujets, des tableaux religieux, portraits, scènes de genre, de Murillo, de 1641 à la date de sa mort en 1682. Et, puisque nous venons de nommer *Goya* (2), on pourra faire la comparaison en parcourant l'album de ses eaux-fortes dans la série des *Grands Graveurs*, qui s'enrichit encore cette année d'un *Van Dyck* (3).

Des livres d'un intérêt plus spécial, mais non moins sérieux, sont : *le Style Louis XVI* (4), de M. Seymour de Ricci, qui est comme la gram-

(1-2-3-4) Hachette.

maire illustrée de la décoration intérieure à l'une des grandes époques du style français (l'interprétation porte sur 450 modèles, choisis avec le goût le plus sûr); — *l'Orfèvrerie française aux XVIIIe et XIXe siècles* (1), du regretté Henri Bouilhet, qui, dans l'histoire du style français à la fin du XIXe siècle, mérite de tenir une place à la fois comme orfèvre et comme l'un des plus perspicaces promoteurs de l'art décoratif dont on voit se produire aujourd'hui les premières manifestations de quelque originalité. On s'en convaincra en parcourant cette incomparable collection et en se rendant compte de tous les efforts qu'il a fallu pour conserver dans une publication, illustrée avec autant de recherche d'élégance que d'habileté d'exécution, les traces de l'immense effort accompli pour réunir toutes les merveilles qui avaient fait des Musées centennaux un des attraits de l'Exposition de 1900.

L'Art chinois et japonais (2), de M. Ernest Fenellosa, avec ses 154 planches tirées hors texte et ses gravures en couleurs, n'est pas moins utile à consulter au point de vue ornemental. Avec de pareils guides, on s'étonnerait que l'art décoratif contemporain n'évitât pas les fautes de goût, les anachronismes et les barbarismes qu'il commet souvent quoique les arts industriels, d'ailleurs, se soient bien relevés depuis les dernières années.

Les Merveilles de la France (3), la variété en est infinie, dans quelque site que l'on pénètre, dans quelque région qu'on la parcoure, des forêts des Vosges ou des monts d'Auvergne à la Bretagne et à la Normandie, des enchantemens de la Provence ensoleillée et des coteaux de la fertile Bourgogne aux riches vallées et plaines du Bordelais, de la Touraine, de l'Anjou, et de la Beauce, des cimes neigeuses des Alpes à la mer du Nord. C'est la terre des enchantemens où voisinent *Les grands édifices* (4), cathédrales, églises romanes et gothiques (5), forteresses féodales et châteaux de la Renaissance, cloîtres, abbayes et riantes villas, vieilles cités et pittoresques villages, où les coutumes et les mœurs des habitans sont restées aussi originales que leurs cultures et leurs industries sont multiples et diverses. Plus de 600 photographies, en noir et en couleurs, donnent un aperçu exact de nos provinces, évoquent les sites qu'il ne nous est point donné de visiter, ou bien rafraîchissent le souvenir des tableaux lumineux, et des images qui déjà pâlissent dans notre mémoire.

Résumer dans des volumes spéciaux, sortes d'albums, *les Pro-*

(1) Henri Laurens. — (2-3) Hachette. — (4-5) Henri Laurens.

vinces Françaises (1) est une idée heureuse que la librairie Laurens continue avec le plus grand succès en ajoutant à sa collection *la Touraine* (2), *l'Auvergne* (3), *la Bourgogne* (4) et *la Normandie* (5), aux *Villes d'art célèbres : Nevers* et *Moulins* (6) dont l'histoire ne profite pas seulement au patriotisme provincial; la grande patrie en a sa part. C'est un intérêt d'ordre aussi élevé qui domine les pages que M. René Bazin consacre à *la Douce France* (7) avec des gravures d'après les tableaux renommés de quelques-uns des peintres contemporains; comme aussi celles de M. André Hallays, *A Travers la France* (8), celles sur *le Vieux Paris, Souvenirs et vieilles demeures* (9) (troisième série), publié sous la direction de M. G. Lenôtre, et établi par les soins de M. Charles Eggimann. Nommer les écrivains qui ont collaboré : Georges Cain, *Saint-Lazare,* — Louis Tesson, *la Fontaine du regard,* — Lucien Lambeau, *Autour de l'Église Saint-Séverin,* — Gabriel Henriot, *le Vieux Charonne,* — Edmond Beaurepaire, *le Pavillon de M. de Julienne,* — André Hallays, *le Monastère des Bénédictins anglais,* — Gabriel Henriot, *l'Horloge du Palais de Justice*, c'est assez dire l'intérêt de ces monographies, et l'éloge n'est plus à faire des superbes héliogravures; — *la Promenade à Paris au XVIIIe siècle* (10) de M. Marcel Poète avec les fidèles gravures du temps, qui s'adresse aux curieux du passé, aux amateurs d'anecdotes et de récits pittoresques sur la vie d'autrefois et le Paris d'antan; — *les Richesses d'art de la Ville de Paris* (11) et ses *Écoles, Lycées, Collèges, Bibliothèques* (12).

Continuant l'édition illustrée des œuvres de Shakspeare dans la vivante et sincère traduction de M. Georges Duval, la librairie Flammarion, après avoir donné, l'an passé, *Hamlet,* publie cette année *Roméo et Juliette* (13) ; rapprochement heureux, qui fait encore mieux ressortir l'aptitude de l'étonnant génie de Shakspeare à comprendre les caractères des diverses nations, en nous transportant d'un pays du Nord à un pays du Midi, de l'histoire tragique du prince de Danemark à cette pièce, qui est plus qu'un admirable drame : le poème même de l'amour, de l'amour implacable, absolu, dans sa véhémence passionnée, comme il éclate, irrésistible, avec la soudaineté du coup de foudre sous le soleil d'Italie. L'histoire inventée par un vieux conteur italien, Masuccio de Salerne, d'abord transformée, un demi-siècle plus tard, par Luigi da Porto, puis refaite dans le merveilleux récit de Matteo Bandello, enfin reprise par Shakspeare d'après la traduction versifiée d'Arthur Brooke, qui lui-même avait adopté les

(1-2-3-4-5-6) H. Laurens. — (7) Plon. — (8) Perrin. — (9) Ch. Eggimann. — (10) Armand Colin. — (11-12) H. Laurens. — (13) Flammarion.

innovations du traducteur français de la nouvelle de Bandello, montre, une fois de plus, comment des esprits divers peuvent changer complètement, sans l'altérer en rien pourtant, la même matière.

Dans ses compositions destinées à l'illustration du livre, M. W. Hatherell n'avait pour réussir qu'à s'inspirer des scènes les plus caractéristiques du drame en s'efforçant d'en rendre la grâce ou la force. Voici Juliette dans la belle Vérone où le poète a placé son action, Juliette telle qu'elle apparaît pour la première fois à Roméo : « Oh ! Roméo ! Roméo ! où es-tu, Roméo? Renie ton père et ton nom ! Ou, si tu ne le veux pas, jure de m'aimer et je cesse d'être une Capulet. » Et Roméo : « Dois-je l'écouter ou lui répondre? » On assiste à l'anxiété de Juliette, après l'envoi de son message : « L'horloge sonnait neuf heures quand j'ai envoyé la nourrice. Elle m'a promis de revenir dans la demi-heure. » On la retrouve chez le frère Laurent, si confiant et d'une obligeance si imprudente. « Salut à mon vénérable confesseur, » et lorsque celui-ci lui répond : « Avant que la Sainte Église ait fait une personne de vos deux êtres. » Puis c'est le duo délicieux et charmant à cet âge de la vie où tout est jeunesse et lumière, force et beauté, où rien ne prévaut contre l'amour. *Juliette :* « Veux-tu donc partir? Il ne fait pas encore jour. C'était la voix du rossignol et non celle de l'alouette qui perçait ton oreille craintive... La nuit, il chante sur le grenadier, Crois-moi, mon amour. C'était le rossignol. » *Roméo* : « C'était l'alouette messagère du matin et non le rossignol. » Mais bientôt le terrible réveil : Tybalt est mort ! et Roméo banni. Voici, dans le cimetière, les épées ensanglantées, la coupe empoisonnée, la mort de Roméo, la douleur et le suicide de Juliette sur le corps de Roméo, tout ce dénouement si frénétique dans son désespoir.

Ces scènes, ainsi que les attitudes des personnages, sont en général bien interprétées par le peintre. Le seul reproche qu'on pourrait lui faire c'est que, dans quelques-unes, les personnages rappellent un peu trop le type anglais : Juliette, dame Capulet et la nourrice surtout. Mais, puisque le héros de Shakspeare que la douleur pousse à la colère et dont le désespoir réveille l'orgueil, le Roméo de la dernière scène, si violent et presque dur, comme l'a remarqué si finement Émile Montégut, est plus un grand seigneur Anglais formé par les habitudes féodales qu'un jeune patricien formé par les mœurs, familières et pleines de bonhomie jusque dans les orages des municipalités italiennes, — et que c'est le seul point où Shakspeare n'ait pas saisi cette nature italienne, que pour tout le reste, il a si merveilleusement devinée, — un simple artiste anglais membre du *Royal Institute of Painters in Water-Colours*

n'est-il pas en droit lui aussi de prendre quelques licences et d'oublier parfois la couleur locale par esprit de race ?

Ceux qui suivent et apprécient ici même les études critiques de M. de Wyzewa sur les littératures des pays étrangers et les caractères des œuvres les plus diverses, qui prisent la souplesse de son talent et l'universalité de ses connaissances, auront une fois de plus la preuve de sa facilité à parcourir tous les sujets, son aptitude à traduire toutes les langues et à adapter leurs chefs-d'œuvre à la nôtre, en lisant les trois nouveaux volumes qu'il apporte à la collection *les Grandes Œuvres* (1). Après Homère, Rabelais et Dante, ce sont les pages les plus célèbres des *Bucoliques* et des *Géorgiques* de *Virgile* (2), suivies d'un choix d'*Idylles* de Théocrite, du *Faust* (3) de Gœthe et des *Contes de Shakspeare interprétés par Charles Lamb* (4), traduites de ces trois auteurs. Ce n'est pas seulement à l'enfance qu'elles s'adressent. Elles rappelleront, à tous les cœurs sincèrement épris de pure, profonde et vivante beauté, quelques-uns des momens les plus délicieux de leur jeunesse, quand le charme sans pareil de ces vers immortels du poète des *Églogues* et de l'*Énéide* les transportait, loin des sombres murs rébarbatifs du collège, au milieu des idylles amoureuses de la vie champêtre, ou vers l'épopée des âges héroïques. Dans les 24 planches hors texte en couleurs qui ornent les pastorales de Virgile et les idylles de Théocrite, M. F.-M. Roganeau, familiarisé par son séjour à la villa Médicis et dans la Péninsule avec les paysages d'Italie, a su évoquer dans leur milieu les charmes de la vie champêtre. On retrouve dans l'illustration des *Contes de Shakspeare* par M. Henry Morin son talent habituel de composition, comme aussi la manière dramatique et saisissante, de M. René Pougheon dans le *Faust* de Gœthe.

Une réunion d'auteurs de talent s'est dévouée à l'instruction de la jeunesse et elle cherche à atteindre ce but en l'amusant. Citons parmi ceux qui sont entrés dans cette voie et dont nous n'avons pas assez de place pour analyser les volumes, qui, d'ailleurs, y perdraient beaucoup de leur imprévu et de leur attrait; chez Delagrave : *Cœurs d'Alsace et de Lorraine* (5), par M. E. Hinzelin, qui fait revivre les mœurs, la poésie et les traditions des deux chères provinces qui ont gardé intact leur amour pour la France; — *Jean le loup* (6), de Jean Nesmy, l'auteur du *Roman de la Forêt*. Dans ces nouveaux contes qui rappellent le *Roman de Renard*, il met en scène, avec le talent que l'on sait, des animaux et leur fait accomplir mille tours; — *l'Eau Tournoyante* (7) de

(1-2-3-4) Henri Laurens. — (5-6-7) Delagrave.

L. Motta, où la mer mêle ses fureurs aux péripéties du drame humain. — *Lulu au Maroc* (1), par M. Jules Chancel avec les illustrations de Bombled; — l'*Ile du Solitaire* (2), par M. Maurice Champagne; — un roman pour les jeunes filles: *La Petite maîtresse de maison* (3), par Mme A. Latouche, illustré par Léonce Burrett; — *Hors du Nid* (4), par Marie Girardet, avec dessins de R. de la Nozière, — ces quatre derniers récits tirés du *Saint-Nicolas* (5), — ainsi que les albums (6), pour les plus petits, de Jérôme Doucet et de Tony d'Ulmès, illustrés par Robida et par Fontanez. L'Album de MM. Charles Clerc et Norbert Sevestre: *Quand nos grands rois étaient petits* (7), sera certainement bien reçu du jeune public auquel il s'adresse. C'est un des plus jolis de l'année, où l'on trouve, contés avec beaucoup de grâce et de simplicité naïve, et illustrés de compositions captivantes par le pinceau de Job, les aventures de Berthe au grand pied, les épisodes les plus touchans des premières années de saint Louis, quelques traits de Louis XI et de Jeanne d'Arc, la jeunesse du roi Henri, et quantité d'anecdotes touchant l'enfance de François Ier, de Louis XV, de Marie-Antoinette Dauphine, de Joséphine de Beauharnais, de Napoléon. Empruntés à l'histoire, ces récits sont bien faits pour charmer l'imagination de l'enfance et tout à fait à sa portée L'album de M. J. Jacquin avec les joyeuses illustrations de Ch. Thompson, *Messieurs les animaux s'amusent* (8), ne plaira pas moins aux enfans.

La Maison Mame offre *l'Épopée vendéenne* (9), par M. Gustave Gautherot, *Nord-Sud* (10), de M. René Bazin, livre qui a déjà été signalé ici même, — l'*Ile envahie* (11), roman patriotique par Georges de Lys, dont l'action se passe en Corse, — *A la gloire des Bêtes* (12), de A. Fabre, avec illustrations dues à la verve spirituelle de Job

Dans cette littérature d'imagination à la fois attrayante, saine et profitable, la librairie Hachette apporte son contingent: *Les Pirates de l'Air* (13), de M. Pierre Vernou, — *Une mystérieuse affaire* (14), de M. Georges Gustave-Toudouze, — *Les Petits naufragés du Titanic* (15), par MM. Jacquin et A. Fabre, — *les Contes Merveilleux* (16), par Teresah, qui a su allier l'irréel aux découvertes modernes; — plusieurs de ces récits sont compris dans le *Journal de la Jeunesse* (17) et *Mon Journal* (18). La maison Hetzel continue la publication des récits si appréciés d'André Laurie: *Autour de la Mediterranée* (l'Ecolier d'Athènes, — Tito le Florentin, — le Bachelier de Séville) (19), la célèbre adaptation de *Maroussia* (20) de P.-J. Stahl. — La librairie Flamma-

(1-2-3-4-5-6-7) Delagrave. — (8) Hachette. — (9-10-11-12) Mame. — (13-14-15-16-17-18) Hachette. — (19-20) Hetzel.

rion est représentée par ces brillans contes : *La Belle-Nivernaise* (1) d'Alphonse Daudet, — *les Débuts de Jean-Louis* (2), par Noël Dasproni, — *Ma cousine Nicole* (3), de Mathilde Alanic. Citons encore *les Mémoires de Poum, chien de police* (4), par M. Goron, — *Annette et Philibert* (5), d'Henry Bordeaux, ainsi que *l'Ile envahie* (6), de Georges de Lys, — *Professor Knatsckhé* (7) et l'*Histoire d'Alsace, de l'oncle Hansi* (8). Là on rencontre de vigoureux exemples et de grands souvenirs où les vertus de l'homme sont citées et proclamées de telle façon que l'imagination, toujours séduite par ce qui est beau et noble, ne désire plus qu'une chose, imiter ce que l'on fait de bien. Mais de toutes ces aventures imaginaires, aucune ne produira autant d'émotion que la simple réalité des récits du *Tour du Monde* (9), et plus encore ceux de l'Expédition de « l'Alabama » par le capitaine Ejnar Mikkelsen : *Perdus dans l'Arctique* (10), — et surtout le *Journal de route du capitaine Scott au Pôle Sud : le Pôle Meurtrier* (11), qui n'est pas seulement le récit d'un drame poignant dans la lente montée de la mort par le froid et la faim, mais encore l'un des plus admirables exemples d'héroïsme qu'un homme puisse donner.

C'est tout à fait un livre qui convient à la jeunesse que le *Buffon* (12), de Benjamin Rabier, publié par la maison Garnier, avec les gravures hors texte et les dessins en couleurs de cet artiste qui sait donner quelque chose d'humain aux physionomies des bêtes domestiques et même à celles qui ne le sont pas. L'idée est heureuse d'avoir, pour peindre les animaux domestiques, les animaux sauvages, les reptiles et les poissons, fait un choix dans les descriptions de l'*Histoire naturelle* de Buffon où le style est en si parfait accord avec la substance et l'essence même de l'idée. *Naturam amplectitur omnem :* il embrasse la nature tout entière (c'est la devise mise au bas de l'édition de 1774). Buffon n'a pas seulement étendu le domaine de la littérature et réussi, en grand écrivain, à rendre accessibles à tous l'histoire naturelle et la science. Bien des progrès accomplis dans l'anatomie comparée et la physiologie ont pour origine ses travaux, qui retrouvent de l'autorité après une longue éclipse. La gloire en revient à la publication de l'*Histoire naturelle*. L'heure est donc venue de lui rendre justice auprès des jeunes générations, et de la leur faire connaître par des extraits faits, comme ceux-ci, à son usage. Elles suivront, d'autre part, dans la *Vie des Insectes*, — *les Mœurs des Insectes*, — *les Ravageurs*, — *les Auxiliaires*, tirés des *Souvenirs Entomologiques* (13) de J.-H. Fabre,

(1) Flammarion. — (2) Hetzel. — (3-4-5) Flammarion. — (6) Mame. — (7-8) H. Floury. — (9) Hachette. — (10) Mame. — (11) Hachette. — (12) Garnier. — (13) Delagrave.

qui lui aussi est un habile écrivain, les recherches les plus curieuses d'une science aimable et profonde, faite de précision, de sincérité et d'ingéniosité, acquise sur la terre de Provence, au chant des cigales, et dont le charme, la bonhomie, la simplicité apparaissent comme un hymne au Créateur. Par la connaissance des infiniment petits, lui aussi aura rendu possible la lutte contre les insectes nuisibles.

Cette lutte poursuivie par les savans français, et surtout par les élèves et disciples de Pasteur, elle a été retracée, — dans la cérémonie du 15 novembre dernier, à propos du vingt-cinquième anniversaire de la fondation de l'Institut Pasteur, — par le continuateur de la pensée du maître, génial et bon, dont le nom couronne et résume le siècle scientifique, par le docteur Roux, en un discours aussi simple que puissant. Par son élévation et sa portée, il consolait de tant d'autres discours creux, vides et malfaisans ; il rappelait tous ces admirables travaux : découverte des toxines microbiennes, sérums contre la diphtérie, le tétanos, les poisons de l'organisme, antimicrobiens du charbon, de la dysenterie, recherches sur la genèse du cancer, de la peste, de la fièvre jaune, sur la tuberculose, l'épuration des eaux d'égout... etc., qui ont permis d'organiser l'hygiène publique non seulement sur le territoire de la mère patrie, mais au service des indigènes et des colons, multiplié les dévouemens aux colonies, dans les instituts bactériologiques de Brazzaville, de Saïgon, de N'Ha Thang, partout où nos bataillons vont planter le drapeau national, missionnaires, médecins et soldats rivalisant de courage et de dévouement. A tous ces jeunes gens que le service militaire groupe désormais pour trois ans sous les drapeaux, quels exemples plus beaux, plus sublimes pourrait-on citer dans aucun temps que ceux évoqués dans les *Épopées africaines* (1) et *A travers l'Afrique* (2), du colonel Baratier, où tant de héros obscurs bravent les maladies et la mort avec un courage stoïque, la conscience de l'honneur dans la confraternité d'armes, et surtout ce sentiment d'humanité, cet enthousiasme généreux, caractéristiques de notre race, qui attachent si étroitement à la France, par une union indéfectible, ceux qui ont souffert et prospéré avec elle dans une longue et ferme collaboration des cœurs et que l'infortune du sort en a cruellement séparés.

J. BERTRAND.

(1-2) Perrin.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Les événemens se sont précipités : nous avions il y a quinze jours le ministère Barthou, nous avons aujourd'hui le ministère Doumergue. Le ministère Barthou était un gouvernement de détente, de conciliation, de pacification; le ministère Doumergue est un gouvernement tout différent, qui se rattache à celui de M. Combes et s'en fait honneur; c'est le bloc reconstitué dans les mêmes conditions qu'autrefois, puisque le nouveau Cabinet n'a pu naître qu'avec le concours des socialistes unifiés, et qu'il ne pourra vraisemblablement pas vivre sans eux. Ainsi le travail de restauration morale qui s'était fait depuis quelque temps, et que le pays avait applaudi, est réduit à néant. Les radicaux-socialistes exultent. Pour eux, c'est la revanche, et ils triomphent sans modestie. Il a suffi que, dans une discussion d'ordre financier, une majorité de 25 voix se soit prononcée contre l'immunité d'une rente future pour déclancher toutes ces conséquences. La loi de trois ans est ébranlée; la représentation proportionnelle est ajournée, autant dire abandonnée; l'emprunt que la Chambre a voté est renvoyé à une date indéterminée : on gouvernera, en attendant, avec des moyens de trésorerie, c'est-à-dire avec des emprunts dissimulés et onéreux qui viendront aggraver et alourdir la situation déjà si grave et si lourde de la dette flottante. Tels sont les résultats qui ont été atteints en quelques heures, grâce à un vote sur une question d'ordre technique, émis à une faible majorité. Cela a suffi pour que tout soit changé autour de nous. On ne reconnaît ni le décor, ni les acteurs.

Quoiqu'il n'ait duré que huit mois, le ministère Barthou aura une page très honorable dans notre histoire parlementaire. M. Barthou n'avait pas pu jusqu'ici donner toute la mesure de son talent et de son caractère. On le savait doué d'une parole élégante et facile, mais

on ignorait à quel degré de force et d'éclat elle pouvait s'élever. On le savait d'humeur accommodante, qui se pliait aux circonstances avec souplesse, mais on ignorait quelle rectitude dans la pensée et quel courage dans la conduite le sentiment du devoir envers le pays pouvait lui donner en face d'une grande responsabilité. M. Barthou sort grandi de l'épreuve qu'il vient de traverser, et il a des chances sérieuses de grandir encore davantage par la comparaison qui s'établira entre lui et ses successeurs. Nous allons voir ceux-ci à l'œuvre : on s'apercevra alors qu'il est plus facile d'arracher un mauvais vote à la Chambre sur une question qu'elle comprend mal, que de résoudre les difficultés du lendemain. La faiblesse de son ministère venait de ce que M. Barthou était médiocrement entouré et qu'il devait toujours être sur la brèche. Certains de ses collègues étaient notoirement insuffisans. Quand le ministère a été constitué et qu'on a vu M. Charles Dumont aux Finances, la surprise a été générale. On savait déjà que notre situation financière était des plus embarrassées. Il était facile de prévoir que M. Caillaux profiterait du double avantage que lui donneraient sa compétence spéciale en matière financière et l'incompétence relative du ministre qui lui serait opposé. M. Charles Dumont a beaucoup travaillé pour s'instruire, il a montré une grande bonne volonté, il a fait de son mieux et a présenté à la Chambre des propositions raisonnables; mais, dans le corps à corps avec M. Caillaux, il n'était pas de force à résister.

Il y a eu deux batailles successives, l'une contre l'emprunt, l'autre contre l'immunité de la nouvelle rente. Dans la première, le gouvernement a commis une faute de tactique, qui indiquait de sa part une volonté un peu hésitante. Il avait demandé l'autorisation de faire un emprunt de 1 300 millions : des amis bien intentionnés lui ont dit que ce n'était pas assez et que l'emprunt devait s'élever au moins à 1 500. Peut-être avaient-ils raison, mais en le reconnaissant, le gouvernement se donnait à lui-même le tort d'avoir mal calculé. Il a accepté les 200 millions de surcroît qu'on lui offrait, et M. Dumont les a défendus à la tribune ; puis, au moment du vote, sentant la majorité branlante, M. Barthou a lâché les 1 500 millions pour revenir aux 1 300, en disant qu'il posait la question de confiance seulement sur le second chiffre, et non pas sur le premier. Une Chambre qui ne se sent pas conduite plus fermement est bien près de se débander. Les 1 500 millions ont été repoussés à une majorité très forte et les 1 300 votés à une très faible. A partir de ce moment, il a été visible que la situation du gouvernement était compromise, et M. Caillaux, encouragé par ce vote

insuffisant, très sûr de lui comme toujours, soutenu par un parti qui sentait l'occasion favorable, a préparé le combat du lendemain. Ce combat, nous l'avons dit, a été livré autour de l'immunité de la rente, vieille question que tant de discussions parlementaires ont peu à peu usée, et sur laquelle les esprits étaient devenus incertains. Le moment était bien mal choisi pour l'agiter à nouveau! Discuter la question de savoir si la rente sera, ou non, soumise à l'impôt au moment même où on s'apprête à en émettre pour 1 300 millions, est la plus sûre manière de faire échouer l'emprunt, ou du moins d'en rendre le succès plus difficile et plus coûteux. Mais l'emprunt et l'immunité de la rente n'étaient ici qu'un prétexte, l'essentiel était de renverser le gouvernement; on verrait après. Tout entier au moment présent, M. Caillaux a donc prononcé un discours habile, certes, mais superficiel, juste au niveau de l'intelligence de la Chambre à laquelle il s'adressait, et fait pour flatter une de ses lubies jacobines, à savoir que l'État est toujours le maître, qu'il n'a pas le droit d'enchaîner l'avenir, que, s'il a l'imprudence de le faire, l'engagement reste toujours révocable, attendu qu'il est souverain et qu'il ne peut pas lui-même porter atteinte à sa souveraineté. Ce sont là des mots qui résonnent toujours agréablement à l'oreille d'une Chambre. Lui dire qu'elle peut tout, sauf s'imposer des limites et en imposer à celles qui lui succéderont, est la suprême flatterie. La Chambre a donc admis qu'elle n'avait pas le droit de décréter l'immunité de la rente pour l'avenir, se réservant celui de déclarer, quand cela lui conviendrait, qu'on n'a pas eu celui de le faire dans le passé. La souveraineté de l'État, l'arche sainte à laquelle nul n'a le droit de toucher, l'interdit. M. Caillaux ne s'en est pas tenu à cet argument; il a affirmé, ce qui ne nous paraît d'ailleurs nullement démontré, qu'on ne peut pas faire l'impôt général sur le revenu sans frapper la rente au même titre que les autres valeurs mobilières : or l'impôt sur le revenu est une autre arche sainte, qui est devenue d'autant plus sacrée que nous sommes à la veille des élections. Le pays y tient, ne sachant d'ailleurs pas ce que c'est: quand l'expérience le lui aura appris, la déception sera grande, et la République traversera la crise la plus périlleuse qu'elle ait encore connue. Mais, en attendant, l'impôt sur le revenu parle à l'imagination électorale et l'a déjà plusieurs fois dévoyée. On sent donc le parti qu'il y a à tirer de cette affirmation de M. Caillaux que les partisans de l'immunité de la rente sont les adversaires inavoués, perfides, mais certains de l'impôt sur le revenu. Enfin, M. Caillaux n'a pas hésité à faire appel aux instincts de jalousie qui sont toujours

très vivans dans une démocratie. Il a évoqué devant la Chambre un village de sa façon où tous les autres citoyens, laborieux et pauvres, paieraient l'impôt, à côté et, naturellement, à la place d'un rentier oisif et riche qui n'aurait rien à payer. M. Caillaux sait pourtant fort bien que nos titres de rente sont dans toutes les mains et que le scandale causé par son rentier de fantaisie est, lui aussi, tout entier fantaisiste. S'il en était autrement, il ne faudrait pas le mettre dans l'avenir, mais dans le présent, puisque la rente ne paie pas aujourd'hui l'impôt qui est payé par toutes les autres valeurs mobilières : cependant le scandale que redoute M. Caillaux n'a encore offusqué personne.

Mais à quoi bon analyser ce discours, où les argumens de l'ordre financier sont si faibles et où les argumens de l'ordre politique se sont trouvés si forts? Le ministère Barthou n'y a pas survécu. Il avait traversé victorieusement des défilés plus menaçans, plus difficiles en apparence ; il est venu butter contre la question de l'immunité de la rente, et il a été renversé. L'histoire dira de lui qu'il a assuré la défense nationale et qu'il est mort à son poste en défendant le crédit de l'État. Quant aux vainqueurs, on aurait tort de croire que l'immunité ou la non-immunité de la rente leur importe en quoi que ce soit : si on veut savoir le cas qu'ils en font, il suffit de remarquer que des partisans de l'immunité font partie de leur ministère et qu'ils ont offert avec insistance des portefeuilles à MM. Ribot et Dupuy qui, sur ce point, ne transigent pas. D'autres questions excitent davantage les passions des radicaux, ou celles de leurs amis. Après la proclamation du scrutin, un cri s'est élevé sur les bancs de l'extrême gauche : « A bas le service de trois ans ! » C'est M. Vaillant qui l'a poussé. « Vive la France ! » a répliqué M. Barthou, et il est sorti de la salle des séances, accompagné de ses collègues du ministère, pour aller remettre sa démission et les leurs entre les mains de M. le Président de la République.

Mais comment les remplacer ? Tout en tenant compte du vote final, M. Poincaré ne pouvait pas oublier tous ceux qui l'ont précédé et ont montré la majorité de la Chambre fidèle à la politique de réorganisation et d'apaisement qu'a représentée le ministère Barthou. Il n'y avait aucune raison de changer cette politique. La loi de trois ans devait être maintenue. Il fallait voter l'emprunt qui permettait de la réaliser, ou plutôt, puisque l'emprunt était déjà voté, il fallait le faire tout de suite. Enfin la Chambre avait manifesté à maintes reprises et avec une énergie croissante son ferme attachement à la réforme électorale ; il fallait s'inspirer de sa volonté et faire aboutir la

réforme. M. le Président de la République a pensé que l'homme le mieux à même de réussir dans cette tâche était M. Ribot et il l'a chargé de former le Cabinet. Sa santé, qui a besoin de ménagemens, aurait permis à M. Ribot de se récuser, s'il n'avait écouté que ses convenances personnelles ; mais on faisait appel à son dévouement ; c'est un genre d'appel qu'il a toujours entendu. Bien qu'il ne se dissimulât pas les difficultés qu'il devait rencontrer, il n'en connaissait pas encore toute l'étendue : pour se renseigner à ce sujet à la meilleure source, il s'est adressé à M. Caillaux, que le Congrès de Pau a sacré le chef du parti radical-socialiste unifié. C'est un parti exigeant entre tous que celui-là : il a l'habitude d'avoir des chefs qui le suivent et son effort principal dans ces derniers temps a eu pour but de se donner une discipline sévère que doivent suivre également le général et le dernier soldat. Dès que la crise a été ouverte, le parti s'est réuni. Le siège de ses réunions est rue de Valois : de là l'appellation de parti de la rue de Valois ou de parti valoisien qui lui a été donné. Les clubs de la Révolution tiraient eux aussi leur nom du local où ils se réunissaient ; on avait alors le club des Jacobins, ou des Cordeliers, ou des Feuillans, et ce n'est pas la seule analogie entre la réunion de la rue de Valois et les clubs révolutionnaires d'autrefois. Là tous les membres du parti doivent venir prendre le mot d'ordre, là ils doivent rendre compte de tous leurs actes, là ils sont approuvés ou condamnés, là enfin s'élaborent les résolutions destinées à devenir la loi de tous. C'est une nouvelle, ou, si l'on veut, une ancienne manière, à laquelle on retourne, de comprendre le gouvernement parlementaire. La Chambre des députés est une assemblée où l'on parle, le club de la rue de Valois en est une où on agit. Ce qui s'y est passé était facile à prévoir. Le parti radical-socialiste a été, on peut le croire, enivré du succès inespéré qu'il venait d'obtenir : aussi la rue de Valois a-t-elle décidé qu'il devait être le pivot de la combinaison nouvelle et qu'il ne prêterait son concours qu'à un ministère présidé par un de ses membres. M. Ribot avait quelque raison de s'en douter, mais il a voulu, comme on dit, en avoir le cœur net : c'est pourquoi il a prié M. Caillaux de venir causer avec lui. On ne saurait trop apprécier la loyauté de M. Caillaux : il a déclaré sans ambages à M. Ribot que le parti radical-socialiste ne lui donnerait pas son concours, qu'aucun de ses membres n'entrerait dans un ministère présidé par lui, et que, dès le lendemain de sa constitution, il serait interpellé sur sa politique générale, notamment sur sa manière de concevoir l'impôt sur le revenu : cette manière, comme tout le monde le sait, est celle du Sénat ; elle a

peu de points communs avec celle de la Chambre, qui est celle de la rue de Valois. M. Caillaux était aussi désigné pour faire cette politique que M. Ribot l'était peu. Celui-ci aurait consenti à faire un ministère de conciliation et, dans une certaine mesure, de transaction. Devant l'attitude du parti radical-socialiste, un pareil ministère était impossible. M. Ribot n'avait donc plus qu'à faire part à M. le Président de la République de l'insuccès de sa tentative.

M. Poincaré a fait alors appeler M. Jean Dupuy et lui a confié le mandat auquel M. Ribot venait de renoncer; mais où M. Ribot avait échoué, comment M. Jean Dupuy aurait-il réussi? Sa conception politique était la même et, tout comme M. Ribot, il avait, aux yeux de la rue de Valois, le vice rédhibitoire de ne pas lui appartenir. Sa tentative était condamnée d'avance : elle a échoué. Arrêtons-nous ici un moment pour admirer, chez ces radicaux-socialistes, partisans ardens du régime majoritaire, l'habileté avec laquelle ils escamotent à leur profit la loi du nombre. Combien sont-ils? 150. Combien y a-t-il de députés en dehors d'eux? Environ 450. Les 150 n'en font pas moins la loi aux 450 ; ils imposent leur *veto* à la formation d'un ministère ; ils veulent être les maîtres, et ils le sont. Pourquoi, sinon parce que leur audace, qui est grande, tire un surcroît de force de la timidité de leurs adversaires. On se demande ce qui serait arrivé si, passant outre au *veto* de M. Caillaux, M. Ribot ou M. Dupuy avait fait un ministère et interrogé de nouveau la Chambre pour savoir où était décidément sa majorité... Mais n'insistons pas.

Après le double renoncement de M. Ribot et de M. Jean Dupuy, M. le Président de la République a confié le soin de former le ministère à M. Doumergue, qui jouit, comme on dit, de la sympathie de ses collègues et sans doute la mérite, et enfin qui est un des représentans attitrés de la rue de Valois : c'est à cette dernière qualité qu'il a dû sa bonne fortune. Dès lors, les difficultés qu'avaient rencontrées MM. Ribot et Dupuy devaient s'aplanir devant lui, mais il en a rencontré d'autres. Le croirait-on? M. Doumergue avait rêvé d'attacher à son char de triomphe M. Ribot et M. Dupuy : il leur a demandé, avec une insistance à quelques égards flatteuse, de faire partie de sa combinaison, l'un comme ministre des Affaires étrangères, l'autre, comme ministre de l'Intérieur. C'était, en vérité, une prétention hardie de la part des radicaux, de vouloir faire entrer M. Ribot et M. Dupuy dans leur ministère, après avoir refusé d'entrer dans celui qu'ils avaient essayé de former eux-mêmes. La réponse de MM. Ribot et Dupuy était trop facile : c'est qu'ils tenaient à leurs principes tout autant que les

radicaux aux leurs et qu'ils ne pouvaient pas s'associer à une politique qui y était contraire. En sortant de l'Élysée, M. Doumergue était allé prendre les conseils de M. Combes et de M. Clemenceau : singuliers patrons pour un ministère dont auraient fait partie M. Ribot et M. Dupuy! Ceux-ci d'ailleurs ne pouvaient se méprendre sur la signification qu'aurait un ministère dans lequel M. Caillaux entrait. Sous le couvert du nom de M. Doumergue, ce ministère sera en réalité le ministère Caillaux et la présence de celui-ci aux Finances en fait le ministère de l'impôt sur le revenu, avec la déclaration obligatoire, contrôlée Dieu sait comment! C'est une habitude prise entre collègues, dans les relations parlementaires, de donner à celui qui vous offre un portefeuille, quand on le refuse, non pas les raisons déterminantes de ce refus, mais les moins désobligeantes qu'on peut imaginer. MM. Ribot et Dupuy n'ont pas manqué à cette règle protocolaire. Ils auraient pu dire plus simplement aux radicaux : — Vous avez refusé de collaborer avec nous, pourquoi voulez-vous que nous collaborions avec vous? C'est vous qui avez mis la France, par des fautes accumulées, dans la situation lamentable où elle est aujourd'hui; nous étions prêts à essayer de l'en tirer, vous voulez l'y enfoncer encore davantage par de prétendus remèdes qui sont pires que le mal : comment avez-vous pu compter sur nous pour prendre, dans cette œuvre néfaste, une responsabilité qui ne doit appartenir qu'à vous? — Ce langage aurait été sincère, mais M. Ribot et M. Dupuy ont beaucoup trop la politesse parlementaire pour l'avoir tenu : ils n'avaient d'ailleurs pas besoin de le faire pour être entendus.

On comprend que les radicaux auraient été heureux de pouvoir se couvrir du côté de l'Europe par la haute personnalité de M. Ribot. Ils ont beau passer leurs troupes en revue, ils n'y trouvent pas un ministre des Affaires étrangères. En désespoir de cause, M. Doumergue s'est dévoué à en jouer le rôle. Nous le plaignons, car il ne se doute pas de ce qui l'attend. La situation de l'Europe aujourd'hui exige la présence au quai d'Orsay d'un ministre qui la connaisse à fond, qui n'ait pas tout un apprentissage à faire, qui soit doué de l'esprit diplomatique et versé dans la pratique des affaires. M. Doumergue est un novice. Les journées seront courtes pour lui s'il veut se mettre au fait de tout ce qu'il doit savoir. Et il est en outre président du Conseil, cela fait frémir! Où trouvera-t-il le temps de suffire à sa double tâche? Quand le ministère Barthou s'est constitué, il fallait un financier aux Finances, on y a mis M. Dumont; quand le ministère Doumergue se constitue, il fallait aux Affaires étrangères

un homme rompu à ces affaires, M. Doumergue s'y met lui-même. On a vu le résultat dans le premier cas : que faut-il attendre du second? M. Pichon était au quai d'Orsay, il y était à sa place : pourquoi ne l'y a-t-on pas laissé ? Est-ce parce qu'il avait cessé de plaire à M. Clemenceau et qu'on voulait plaire à M. Clemenceau ? Est-ce pour tout autre motif ? Quelle que soit la cause réelle de la disgrâce de M. Pichon, elle n'a rien à voir avec les intérêts du pays. Après M. Doumergue, après M. Caillaux, parlerons-nous des autres ministres ? Les uns sont trop connus, les autres ne le sont pas encore assez. Les uns sont des revenans, les autres des nouveaux venus. Dans l'ensemble, on ne peut pas dire qu'ils étonnent, car quel autre ministère les radicaux unifiés auraient-ils pu faire ? Mais ils inquiètent. Ils sont une réaction audacieuse contre la politique que la Chambre avait à maintes reprises approuvée, et que le pays avait applaudie.

Résumons-nous. Un vote unique, sur une question unique, qui n'avait pas un caractère nettement politique, a permis au parti radical de s'emparer d'un seul coup de tout le terrain qu'il avait perdu et de s'y vautrer. Mais a-t-il une vraie majorité et le ministère durera-t-il? Il s'appliquera sans doute à se faire petit, modeste, inoffensif, pour qu'on le laisse vivre jusqu'aux élections prochaines ; on s'y attend et peut-être est-ce en partie par là que s'explique la hausse de la Bourse qui l'a accueilli ; le ministère promettra l'impôt sur le revenu, mais il n'aura pas le temps de le faire ; on compte sur son impuissance ; ce sera le ministère des ajournemens ; cela permet de respirer. Pour vivre, il est condamné à ne rien faire, ce qui n'empêche pas que sa présence seule ne soit un grand mal. Mais enfin, puisque tout le monde invoque la majorité de la Chambre, nous l'invoquons aussi ; il dépend d'elle de se ressaisir. Le groupe de la rue de Valois se compose de 150 membres et la Chambre en a 600.

Nous ne raconterons pas dans tous leurs détails les graves événemens qui viennent de se passer en Allemagne : ces détails sont connus ; depuis quinze jours, la presse du monde entier les a relatés avec abondance et non sans étonnement. Dans un des discours qu'il a prononcés devant le Reichstag, le chancelier de l'Empire a dit avec grande raison que l'incident de Saverne avait eu un retentissement hors de proportion avec son importance véritable : ce qui est important, en effet, ce n'est pas l'incident, mais la tournure qu'on lui a donnée.

L'opinion française a bien fait de ne pas prendre au tragique, ni

même très au sérieux les propos inconsidérés du lieutenant de Forstner : que lui importait l'incartade d'un jeune imbécile? Mais en Allemagne, l'impression n'a pas été aussi calme et les représentans attitrés du gouvernement, le chancelier impérial et le ministère de la Guerre, en ont perdu leur sang-froid. Le ministre de la Guerre, général de Falkenhayn, a parlé au Reichstag avec l'arrogance d'un soldat qui ne saurait admettre qu'un officier ait pu avoir tort. Quant au chancelier, M. de Bethmann-Hollweg, il a obéi certainement à des préoccupations d'un autre ordre, mais par malheur contradictoires; il ne s'est décidé à donner tort ni à l'autorité militaire, ni à l'autorité civile; il s'est déclaré d'accord avec son collègue de la Guerre, tout en reconnaissant que la loi avait été violée; il a fait des promesses vagues pour l'avenir; il a parlé plus vaguement encore de sanctions qui avaient été ou qui seraient données à l'incident et l'extrême embarras de son langage a fini par soulever dans l'assemblée des protestations à peu près unanimes. M. de Behtmann-Hollweg a donné trop souvent des preuves de modération et de bon sens, pour qu'on ne lui tienne pas compte de ce que sa situation avait de difficile; il ne voulait pas désavouer son collègue de la Guerre; il ne connaissait peut-être pas très bien la pensée de l'Empereur; il était hésitant et perplexe et c'est ainsi qu'un incident, qui en lui-même était si peu de chose, a pris en quelques jours, presque en quelques heures, des développemens imprévus et a déchaîné le plus violent orage qui ait ébranlé jusqu'ici les murs du Reichstag. Pour la première fois dans l'histoire d'Allemagne, une discussion parlementaire s'est terminée par un vote de blâme, émis à l'énorme majorité de 293 voix contre 54.

Le ministre de la Guerre a fait de l'armée allemande un éloge assurément mérité, mais qui aurait gagné à être exprimé en termes plus mesurés. A l'entendre, c'est l'armée, et l'armée seule, qui a fait l'Allemagne et qui la maintient. Il n'est pas douteux que, sans elle, l'Allemagne ne serait pas devenue ce qu'elle est aujourd'hui, mais l'œuvre de sa grandeur a eu encore d'autres ouvriers qui, tous utiles, tous indispensables, ont travaillé à en faire le colosse dont les Allemands sont justement fiers. La civilisation d'un grand peuple ne s'exprime pas seulement par sa force matérielle : l'Allemagne le sait et elle éprouve quelque impatience, quelque confusion même, lorsque l'armée tend à s'ériger en une caste spéciale dont les droits priment tous les autres et les suppriment au besoin. L'élément civil revendique alors les siens. On a dit autrefois de la Prusse que ce n'était pas un pays qui avait une armée, mais une armée qui avait un pays. Cet

idéal, si c'en est un, est maintenant périmé. Il pouvait suffire à la Prusse, mais l'Allemagne ne saurait s'y confiner. Elle est prête, et elle l'a montré hier encore, à faire pour son armée les plus grands sacrifices; elle sait qu'elle en a besoin ; elle l'aime et la respecte; mais le pur militarisme, lorsqu'il s'affiche outrageusement comme il vient de le faire, provoque en elle un mouvement réflexe irrésistible qui rétablit l'équilibre entre les vertus militaires et les vertus civiles, sans sacrifier les unes aux autres.

On a vu, à Saverne et dans les environs, des scènes qui appartiennent à un autre âge, et qu'on aurait crues impossibles aujourd'hui. Dans la colère que suscitaient en elles les premières résistances, les autorités militaires ont littéralement perdu la tête. Au mépris de la loi, elles ont procédé comme si l'état de siège avait été régulièrement proclamé et ont opéré dans les rues de Saverne des arrestations faites au hasard, aveuglément et sans choix : hommes, femmes, enfans en ont été victimes. Même des magistrats ont été arrêtés. Un d'eux, ayant dit ce qu'il était, a été relâché. Un officier lui a reproché amèrement de ne s'être pas nommé plus tôt, à quoi le magistrat a judicieusement répondu : « Alors, on est arrêté ici, non pas d'après ce qu'on fait, mais d'après ce qu'on est? » Il y a eu des incidens comiques, d'autres douloureux. Ce lieutenant de Forstner qu'on aurait dû faire disparaître tout de suite, soit en l'envoyant ailleurs, soit en le mettant aux arrêts, ne pouvant plus sans inconvénient pour lui se promener seul dans les rues de Saverne, n'est sorti de chez lui qu'entouré de quatre soldats, la baïonnette au canon. Où allait-il? Acheter un cigare ou du chocolat! Il faut croire que les autorités militaires de Saverne n'ont pas le sens du ridicule. Une autre fois, le même lieutenant de Forstner a participé à une promenade militaire hors de la ville. Comme il traversait un village, il a été reconnu et quelques lazzis l'ont accueilli; aussitôt ce vaillant jeune homme a tiré son grand sabre et s'est précipité sur des enfans qui ont pris la fuite ; un d'eux, qui est estropié et ne pouvait pas courir, a eu le front fendu. Ce sont de pareils faits que le ministre de la Guerre a couverts de son autorité et que le chancelier a eu la mauvaise fortune d'avoir à excuser, parce que, a-t-il dit, il faut que l'uniforme du Roi soit respecté. Sans doute, mais il y a plusieurs manières de le faire respecter et le promener comme une provocation sur les épaules du lieutenant de Forstner n'est certainement pas la meilleure. Le gouvernement impérial a mis longtemps à le comprendre; le Reichstag l'a senti tout de suite. Pendant que le colonel de Reutter couvrait le lieutenant de Forstner, que le général de

Deimling, commandant le corps d'armée de Strasbourg, couvrait le colonel de Reutter, que le ministre de la Guerre couvrait le général de Deimling, le Reichstag, qui représente l'opinion du pays, éprouvait un sentiment voisin de l'humiliation et l'exprimait avec force. Il se demandait ce que deviendrait, le lendemain d'un incident comme celui de Saverne, l'œuvre de pacification entreprise en Alsace-Lorraine et qui y fait d'ailleurs si peu de progrès. Un membre du Reichstag, qui a été quinze ans professeur à Strasbourg, a touché vivement l'assemblée en disant que, pendant tout le temps de son professorat, il s'était appliqué, par son enseignement, à calmer les esprits et à apaiser les cœurs. Tout cet effort, s'est-il écrié, est désormais en pure perte! On a bien voulu reconnaître que la presse française, quels que fussent les sentimens intimes qu'elle éprouvât, en avait contenu l'expression avec beaucoup de dignité; mais il faut convenir que cela lui était facile et qu'elle n'aurait pu faire ni mieux, ni plus que les autorités militaires allemandes, si elle s'était expressément proposé d'entretenir au cœur de nos provinces perdues des protestations indignées.

L'empereur Guillaume ne s'est pas mépris sur ce que cette situation aurait d'inquiétant si elle se prolongeait. L'Allemagne n'est pas un pays parlementaire et il s'en faut de beaucoup que le Reichstag y ait la même importance qu'a chez nous la Chambre des députés ou en Angleterre la Chambre des Communes: cependant une manifestation comme celle qu'il vient de faire, qui était impossible autrefois, ne saurait aujourd'hui y être considérée comme négligeable. Dans une séance ultérieure, le chancelier a eu l'occasion de reprendre la parole et, répondant aux socialistes qui voulaient établir sa responsabilité vis-à-vis du Reichstag, il a revendiqué les droits intangibles de l'Empereur et affirmé qu'il n'y laisserait pas porter atteinte. C'est un air connu, une fanfare obligatoire. L'Empereur est tout et le Reichstag peu de chose, soit, il n'y a aucun inconvénient à ce qu'on le répète une fois de plus, à la condition cependant que l'Empereur tienne compte du sentiment du Reichstag. Or, qu'est-il arrivé? La garnison de Saverne a quitté la ville et a été envoyée dans un camp d'instruction. Et comment cela est-il arrivé? L'Empereur était absent de Berlin; il était à la chasse à Donaueschingen, où il a appelé à la fois le chancelier, le statthalter d'Alsace-Lorraine et le général commandant le corps d'armée de Strasbourg. Un désaccord entre eux avait, semble-t-il, rendu difficiles les rapports des deux derniers. On assure que des démissions ont été données à l'Empereur dans les conversations de

Donaueschingen, mais il ne les a pas acceptées et le statthalter est revenu avec le général à Strasbourg, en apparence réconciliés. Quant au chancelier, bien que le discours qu'il vient de prononcer sur la politique extérieure montre que, dans des questions qu'il connaît bien et où il est à son aise, il n'a rien perdu de la fermeté de sa pensée, sa situation sera peut-être, pendant quelque temps, rendue plus difficile au Reichstag. Les conservateurs ne lui pardonnent pas d'avoir donné une constitution à l'Alsace-Lorraine, ce qui est pourtant une de ses œuvres les plus méritoires, quelque insuffisante qu'elle soit. Il a affirmé qu'il restait fidèle à sa politique. On relève dans ses discours des phrases qui lui font honneur, celle-ci par exemple : « Je suis convaincu que l'Alsace-Lorraine ne pourra progresser que si on renonce à transformer des Allemands du Sud en Allemands du Nord et en Prussiens. » Ses intentions ont toujours été bonnes : pourquoi faut-il qu'elles soient déjouées par des incidens qu'on laisse avec une si lourde maladresse tourner en tempêtes?

Celui de Saverne ne sera pas oublié de sitôt en Alsace-Lorraine, bien que l'Empereur se soit efforcé de le clore par la mesure dont nous venons de parler. Le lieutenant de Forstner est parti avec ceux qui ont cru devoir le défendre. Le bruit court qu'à peine commencée, sa carrière serait fortement compromise, peut-être brisée. On n'en demandait pas tant à Saverne, mais à mesure que le cas s'est aggravé, il a fallu y apporter des sanctions plus rigoureuses. Si on avait fait dès la première heure une partie seulement de ce qu'on fait à la dernière, l'incident serait passé presque inaperçu, comme tant d'autres. On n'aurait pas eu la séance du Reichstag, ni le précédent politique qu'elle a créé. On n'aurait pas agité, inquiété, énervé l'Allemagne, ni donné au reste du monde un spectacle déconcertant. Le gouvernement impérial a sans doute de grandes qualités politiques : il lui en manque une toutefois, et non la moins précieuse, celle qui consiste à faire les choses au moment opportun. On s'en aperçoit, maintenant que les fumées de l'orgueil militaire sont tombées, mais il est un peu tard : l'incident de Saverne a pris place dans l'histoire et le vote du Reichstag y restera attaché.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

SIXIÈME PÉRIODE. — LXXXIIIe ANNÉE

TABLE DES MATIÈRES

DU

DIX-HUITIÈME VOLUME

NOVEMBRE — DÉCEMBRE

Livraison du 1er Novembre.

Pages.

LETTRES DE MONTALEMBERT A LA COMTESSE SOPHIE APPONYI. — I. Publiées par Mme LA COMTESSE LOUIS APPONYI 5

LA VIE DÉCIDE, première partie, par Mlle MARIANNE DAMAD 35

ANATOLE LEROY-BEAULIEU, par M. RENÉ PINON. 74

SCÈNES DE LA PACIFICATION MAROCAINE. — II. UNE COLONNE DE PACIFICATION, par PIERRE KHORAT. 109

LE JARDIN DE MARIE-ANTOINETTE AU PETIT-TRIANON, par M. PIERRE DE NOLHAC . 147

M. GABRIEL D'ANNUNZIO ET LA CRITIQUE ITALIENNE, par M. MAURICE MURET. . 180

REVUE LITTÉRAIRE. — CAËRDAL, par M. ANDRÉ BEAUNIER. 205

REVUE SCIENTIFIQUE. — L'ULTRA-VIOLET ET LA VIE, par M. CHARLES NORDMANN. 217

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES, de l'Académie française 229

Livraison du 15 Novembre.

LETTRES DE MONTALEMBERT A LA COMTESSE SOPHIE APPONYI. — II. (1862-1868.) Publiées par Mme LA COMTESSE LOUIS APPONYI. 241

LA VIE DÉCIDE, dernière partie, par Mlle MARIANNE DAMAD. 280

PAUL THUREAU-DANGIN (1837-1913). — L'HOMME ET L'ŒUVRE, par M. DE LANZAC DE LABORIE. 325

JOUBERT JUGE DE PAIX, par M. ANDRÉ BEAUNIER. 358

ESQUISSES CONTEMPORAINES. — M. ANATOLE FRANCE. — II. AVANT L' « HISTOIRE CONTEMPORAINE, » par M. VICTOR GIRAUD. 399

REVUE DRAMATIQUE. — *Le Phalène*, AU VAUDEVILLE; — *Les Anges gardiens*, A LA COMÉDIE-MARIGNY; — *L'Occident*, A LA RENAISSANCE; — *Le Procureur Hallers*, AU THÉATRE-ANTOINE, par M. RENÉ DOUMIC, de l'Académie française. . . 432

Pages.

REVUE MUSICALE. — VIEILLE MUSIQUE ROMAINE, par M. CAMILLE BELLAIGUE. . 444
REVUES ÉTRANGÈRES. — A PROPOS DU SIXIÈME CENTENAIRE DE LA NAISSANCE DE BOCCACE, par M. T. DE WYZEWA. 457
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES, de l'Académie française. 469

Livraison du 1er Décembre.

LA GRANDE PITIÉ DES ÉGLISES DE FRANCE. — I, par M. MAURICE BARRÈS, de l'Académie française. 481
NOUS, LES MÈRES..., première partie, par M. PAUL MARGUERITTE 507
MADAME DE STAËL ET M. NECKER, D'APRÈS LEUR CORRESPONDANCE INÉDITE. — MADAME DE STAËL A METZ, par M. LE COMTE D'HAUSSONVILLE, de l'Académie française 553
MES ESPAGNES, par M. LOUIS BERTRAND 584
ESQUISSES CONTEMPORAINES : M. ANATOLE FRANCE. — III. APRÈS L' « HISTOIRE CONTEMPORAINE, » par M. VICTOR GIRAUD. 592
SCÈNES DE LA PACIFICATION MAROCAINE. — III. UN POSTE FRONTIÈRE, par PIERRE KHORAT. 630
REVUE LITTÉRAIRE. — LA NOUVELLE MARIANNE, par M. ANDRÉ BEAUNIER. . . . 671
REVUE SCIENTIFIQUE. — LES CONQUÊTES RÉCENTES DU SYSTÈME MÉTRIQUE, par M. CHARLES NORDMANN. 683
REVUE MUSICALE. — VIEILLE MUSIQUE ESPAGNOLE, par M. CAMILLE BELLAIGUE. . 697
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES, de l'Académie française. 709

Livraison du 15 Décembre.

NOUS, LES MÈRES..., deuxième partie, par M. PAUL MARGUERITTE. 721
LA GRANDE PITIÉ DES ÉGLISES DE FRANCE. — II, par M. MAURICE BARRÈS, de l'Académie française 766
LES MOYENS DE TRANSPORT DEPUIS SEPT SIÈCLES. — II. DILIGENCES, CHAISES DE POSTE ET AUBERGES, par M. LE VICOMTE GEORGES D'AVENEL 805
LA PROMENADE A TOMBOUCTOU. — I, par M. PAUL ADAM. 835
RÉFLEXIONS SUR LA FONTAINE, par M. ANDRÉ BELLESSORT. 873
REVUE DRAMATIQUE. — *L'Institut de Beauté*, AUX VARIÉTÉS; — *Rachel*, A L'ODÉON; — Reprise de *Samson*, AU GYMNASE; — *La Marche nuptiale*, A LA COMÉDIE-FRANÇAISE, par M. RENÉ DOUMIC, de l'Académie française 910
REVUES ÉTRANGÈRES. — UN AMOUR DU JEUNE MOZART, par M. T. DE WYZEWA. 922
LES LIVRES D'ÉTRENNES, par M. JOSEPH BERTRAND. 934
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES, de l'Académie française. 947

Paris. — Typ. PHILIPPE RENOUARD, 19, rue des Saints-Pères. — 52186.